Digitized by Google

15
2
443

Digitized by Google

Digitized by Google

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON

IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR

RUE GARANCIÈRE, 8

FRANCE ET CHINE

VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE

DES

CHINOIS ANCIENS ET MODERNES

PASSÉ ET AVENIR

DE

LA FRANCE DANS L'EXTRÊME-ORIENT

INSTITUTIONS POLITIQUES, SOCIALES, CIVILES, RELIGIEUSES ET MILITAIRES
DE LA CHINE, MŒURS ET COUTUMES
PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS, INDUSTRIE ET COMMERCE
AGRICULTURE ET PRODUCTIONS NATURELLES
ACTION RELIGIEUSE, DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE DE LA FRANCE EN CHINE
SON INFLUENCE CIVILISATRICE
SON AVENIR POLITIQUE ET COMMERCIAL DANS L'EXTRÊME ORIENT

PAR M. O. GIRARD

ANCIEN CURÉ ET TÉMOIN SYNODAL DE SAINT-PAUL
AUX ÎLES MASCAREIGNES

TOME SECOND

FIRENZE

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77

1869

Droits de traduction et de reproduction réservés.

FRANCE ET CHINE

VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE

DES

CHINOIS ANCIENS ET MODERNES

PASSÉ ET AVENIR

DE

LA FRANCE DANS L'EXTRÊME ORIENT.

MOEURS ET COUTUMES.

CHAPITRE XIV.

INTÉRIEUR DES CHINOIS. — REPAS, ALIMENTS, BOISSONS.

§ Ier.

Intérieur et usages domestiques des Chinois : habitations chinoises. — Description d'une maison chinoise. — Disposition générale des bâtiments; les cours et leur destination; principal corps de logis; disposition et destination particulière des appartements. — Un salon chinois; décors et ameublements. — Soins de propreté. — Curieux usages. — Une chambre à coucher. — Lits des Chinois. — Simplicité et opulence. — Le cabinet de travail. — Singulier étonnement des Chinois au sujet des maisons européennes. — Curieuse appréciation de l'empereur Kang-hi. — Jardins chinois et leur beauté. — Véritable origine des jardins anglais.

Il ne suffit pas, pour bien connaître un peuple, de le considérer uniquement dans sa vie publique; il faut encore le voir dans sa vie privée, et, dans

ce but, s'asseoir en quelque sorte à son foyer, afin d'y étudier de plus près ses mœurs, ses coutumes, ses usages particuliers, et jusqu'à ses sentiments les plus intimes : les habitudes de la vie ordinaire et les actes de chaque jour, expression manifeste du caractère individuel, ne le sont-elles pas, souvent aussi, du caractère national?

Si donc le lecteur n'a pas crainte de se faire trop Chinois, nous l'invitons à nous suivre dans la nouvelle exploration qui a sollicité nos recherches; nous espérons, sans l'obliger d'entreprendre lui-même le long et périlleux voyage de France en Chine, lui montrer dans leur vrai jour toutes les particularités dignes d'attention dont se constitue la vie intime et privée des lointains habitants du Céleste Empire.

Nous commencerons cette étude par la description des demeures chinoises et des usages et cérémonies dont elles sont le lieu particulier.

La première observation qui frappe tout d'abord le visiteur européen, à l'aspect des maisons chinoises, c'est leur grande ressemblance avec les maisons romaines découvertes sous les cendres et les scories de Pompéi : sauf quelques différences d'une importance secondaire, la disposition générale des unes et des autres est, en effet, à peu près la même. Les maisons chinoises n'ont ordinairement qu'un rez-de-chaussée, et sont presque toujours situées entre cour et jardin. Les habitations des princes, des principaux mandarins, des personnes riches, renferment jusqu'à cinq avant-cours, séparées entre

elles par un grand corps de logis, qu'on traverse par trois portes donnant accès à l'intérieur; celle du milieu sert de porte d'honneur; elle est toujours plus grande que les deux autres; des lions de marbre en décorent ordinairement les côtés. Deux rangées de constructions, adossées aux murs de clôture, relient en outre ces divers bâtiments entre eux. Les demeures des particuliers de condition inférieure, si elles n'ont pas la même étendue ni le même nombre de cours, sont toujours cependant plus ou moins disposées d'une manière à peu près semblable.

Les cours qui précèdent les maisons chinoises se succèdent du sud au nord; la façade principale du logis se trouve ainsi toujours exposée au midi, orientation préférée des Chinois. Ces cours absorbent à elles seules plus de la moitié du terrain destiné aux constructions, et renferment divers ornements en rapport avec la fortune ou le goût du propriétaire du lieu. A l'extrémité de chacune il existe presque toujours un bassin d'eau où jouent en nageant des poissons dorés; au milieu de ce bassin s'élève un rocher artificiel couvert d'arbustes et de diverses espèces de plantes soigneusement cultivées. Au centre de la cour est placé, sur un socle de moyenne hauteur, un grand vase de porcelaine; on y cultive les plantes les plus belles : la pivoine et le *lien-hoa*, fleurs tant aimées des Chinois, y étalent leurs brillantes corolles; alentour et le long des appartements on voit, distribués avec art et symétrie, une infinité d'autres vases égale-

ment ornés de fleurs aux couleurs les plus variées, aux parfums les plus suaves; dans les angles, des touffes d'arbrisseaux, de la vigne ou des bambous forment, de leur côté, les plus gracieux berceaux de verdure. En Chine, on apprécie la magnificence des habitations en raison de la superficie du terrain qu'elles couvrent et du nombre des cours et des bâtiments divers qu'elles renferment. Bien souvent même on a recours à d'ingénieux stratagèmes pour faire paraître l'enclos plus vaste qu'il ne l'est réellement. Dans ce dessein, on pratique une foule de passages tortueux ou de galeries formées de treillis du meilleur goût qu'il soit possible d'imaginer.

Le corps de logis placé au fond de la dernière cour est toujours le plus remarquable, et constitue à proprement parler la véritable maison de maître. Il consiste en plusieurs appartements, dont chacun est approprié à une destination particulière. Toutes les maisons de quelque importance ont toujours trois portes d'entrée. Celle du milieu s'ouvre dans les grandes occasions, ou pour recevoir des hôtes illustres, tandis que les deux autres, plus petites, servent pour tous les jours. Les principales pièces, autour desquelles sont disposés les appartements particuliers, se composent ordinairement d'un ou de deux salons de compagnie communiquant ensemble; le plus éloigné, considéré comme la pièce d'honneur, sert aussi de salle à manger. Cette pièce, quand elle n'est pas suivie d'autres appar-

tements, donne immédiatement sur le jardin, et souvent n'est fermée que de trois côtés; on ne la clôt que l'hiver au moyen d'un treillis de bambou, dont les intervalles sont remplis par des écailles d'huîtres amincies et rendues assez transparentes pour servir de vitres. Les portes et les fenêtres donnant sur la cour sont presque toujours ouvertes, mais on les garnit de *lien-tsé* ou stores, qu'on abaisse à volonté pour se garantir de la pluie ou des ardeurs du soleil.

La décoration et l'ameublement d'un salon chinois ne manquent ni d'élégance ni de richesse. Au lieu de boiseries ou de tapisseries, on fait usage, pour orner les murs, de riches tentures de satin blanc, sur lesquelles sont peints des oiseaux, des fleurs, des paysages, ou écrits en gros caractères d'azur des distiques, des sentences morales, des proverbes tirés des livres des plus célèbres philosophes. On se contente, pour les demeures modestes, de blanchir simplement les murs ou de les tapisser avec du papier.

Les Chinois, dont le goût prononcé pour la symétrie est si justement remarqué, affectent presque de s'en départir dans leur ameublement pour une sorte de désordre régulier : beau désordre, il est vrai, que l'on dit être partout un effet de l'art. Leurs salons sont pleins de meubles et d'objets de tout genre : on y trouve des tables, des guéridons, des paravents, des fauteuils et des chaises, dont, seuls peut-être parmi tous les peuples de l'Asie, ils font usage comme en Europe; on remarque,

placés çà et là sur les tables, mille objets antiques, chefs-d'œuvre de leur industrie nationale ou productions de l'art étranger; on y voit surtout, jetés comme à profusion, des vases de leur belle et riche porcelaine, qu'on a surpassée en Europe par les formes et les ornements, et qu'on ne peut égaler à d'autres égards. Les guéridons sont couverts de jattes pleines de fruits odoriférants, de vases garnis d'arbrisseaux de corail, de globes de verre pleins d'eau avec des petits poissons dorés : c'est un pêle-mêle aussi charmant que varié. La plupart des meubles sont de bois de rose et d'ébène, ou tout brillants de ce beau vernis de la Chine, si transparent qu'il laisse apercevoir toutes les veines du bois, et d'un poli si pur qu'il réfléchit les objets comme une glace. Au nombre des principaux ornements d'un salon chinois, il importe de mentionner, malgré les candélabres de formes variées qu'il renferme, les indispensables lanternes de soie peinte, de corne diaphane ou de papier historié, suspendues au plafond en guise de lustres.

Les meubles précieux et tous les mille objets délicats et riches qui font l'ornement d'un salon chinois, exigent des soins particuliers d'entretien, dont la fréquence n'est point connue ailleurs comme en Chine. Les grandes sécheresses qui, pendant une partie de l'année, règnent dans cette lointaine région du globe, sont ordinairement cause que les moindres vents y élèvent et tiennent suspendus dans l'air des nuages d'une poussière fine et impalpable qui se répand partout et pénètre jusque

dans les appartements les mieux fermés. La nécessité de parer à cet inconvénient a forcé les Chinois d'être continuellement armés de petits instruments ou balais de plumes pour épousseter et nettoyer les meubles des appartements. Presque partout les maîtres eux-mêmes se sont attribué ces soins de propreté, devenus pour eux une sorte d'amusement : les femmes dans leur appartement, le lettré dans son cabinet, le mandarin, l'homme d'État, l'empereur lui-même, font habituellement usage du « plumail », de sorte que ces légers ustensiles, d'abord instruments nécessaires de propreté, se sont insensiblement transformés en de très-jolis petits meubles de salon, véritables objets d'art, aussi variés par leurs formes que par la matière dont ils sont faits. Il n'est pas jusqu'à la manière de les agiter avec grâce que le goût chinois n'ait trouvé le moyen de réduire en préceptes.

Si, désireux de parcourir les unes après les autres les pièces dont se compose l'intérieur d'une maison chinoise, nous passons du salon à l'une des chambres à coucher, nous y constaterons, à première vue, que le lit est tout naturellement la pièce principale de l'ameublement, et par la magnificence ou la simplicité de ce meuble nous pourrons de suite juger de l'opulence ou de la médiocrité qui règne au logis. Chez les gens riches ce meuble est souvent d'un luxe extraordinaire, fait de bois précieux, ou bien en ouvrage de laque, ou doré. Pendant l'hiver, on le garnit de rideaux d'un double satin, et en été, de rideaux de satin blanc semé de figures d'oiseaux

et d'arbustes, ou de fleurs d'or : ces riches courtines sont souvent remplacées par une simple gaze très-fine, dont la double utilité est de garantir des moustiques et de laisser à l'air un libre passage. Une large bande de satin, ornée de dessins, recouvre tout autour le haut des rideaux, et sert de couronnement à ces lits. Chez les gens de condition moins fortunée, deux ou trois planches, deux bancs ou tréteaux, sur lesquels on les pose, une paillasse et quelques bâtons de bambou pour étendre des rideaux de toile, constituent tout le lit du commun des Chinois. Dans les provinces septentrionales, les personnes du peuple couchent sur un lit de briques, qu'on réchauffe au moyen d'un petit fourneau construit tout auprès, et qui sert aussi à faire cuire les aliments, chauffer le thé et le vin. Le jour venu, ce lit singulier est débarrassé des objets de nuit, recouvert de tapis ou de nattes, et devient un vaste canapé, sur lequel toute la famille s'assied et travaille.

Près de la principale chambre à coucher, on trouve ordinairement dans toutes les maisons chinoises de quelque importance le cabinet destiné au travail ou aux affaires. On y remarque, comme meuble principal, un bureau placé près de la fenêtre, sur lequel sont disposés et rangés avec ordre les pinceaux et les autres ustensiles pour écrire, avec l'indispensable *abaque*, dont les Chinois font usage pour leurs calculs. Des chaises, des tables, des lits de repos, des serre-papiers, des tablettes chargées de livres complètent l'ameublement.

Quoique les maisons chinoises, en général, ne soient composées que d'un rez-de-chaussée, au sein des villes cependant, où l'espace est toujours précieux, les maisons et les boutiques de la plupart des habitants ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée, et souvent, sur le toit, une plate-forme en bois destinée à faire sécher les marchandises, ou à tenir lieu de terrasse pour prendre le frais dans les soirées chaudes. Les Chinois ne voient pas sans étonnement les estampes qui représentent nos villes, nos places et les hauts édifices qui s'élèvent alentour. Ces grands corps de bâtiments, ces gigantesques pavillons qui les accompagnent, les épouvantent. Ils regardent nos rues comme des chemins creusés à travers d'affreuses montagnes, et nos maisons de cinq et six étages comme des rochers à perte de vue, percés de trous faits pour servir plutôt de repaire à des animaux féroces ou à des oiseaux de proie, que de demeure à des êtres humains. Le célèbre Kang-hi lui-même, un des empereurs les plus éclairés qu'ait eus la Chine, disait en voyant les plans de nos maisons européennes : « Il faut que l'Europe soit un pays bien petit et bien misérable, puisqu'on n'y a pas assez de terrain pour étendre les villes et qu'on est obligé d'y bâtir en l'air. » On ne saurait être, en vérité, ni plus Tartare ni plus Chinois! Mais effectivement, quelle autre idée pouvait avoir, au sujet des barbares de l'Occident et de leurs régions inconnues, le « Fils du Ciel », empereur de l'immense et vaste Empire du Milieu?

Toute habitation chinoise quelque peu aristocratique possède toujours derrière la maison proprement dite un jardin d'agrément orné de rochers artificiels, de grottes et de toutes sortes d'ouvrages charmants, en rapport avec l'étendue du terrain ou la richesse du propriétaire. On voit quelques-uns de ces jardins avoir toutes les proportions d'un vaste parc : on y trouve des bois, des lacs, des collines, des rochers naturels ou factices ; des routes irrégulièrement percées, conduisant à des points de vue différents et toujours variés ; des accidents de toute espèce, des palais, des chaumières, des labyrinthes, etc. On y élève, dans des enclos, des cerfs, des daims et quelques autres bêtes fauves ; les poissons et les oiseaux de rivière y sont nourris dans des viviers, où croît le nelumbium, lotus sacré des Chinois, au milieu de mille autres plantes aquatiques. C'est, en un mot, le « jardin anglais » dans toute sa splendeur : les insulaires d'outre-Manche en ont pris le modèle en Chine, et nous les avons imités. Tant il est vrai qu'il n'y a rien absolument de bien nouveau sous le soleil ! Les habitants du Céleste Empire, longtemps avant les fils d'Albion, ont recherché les agréments et pratiqué le confort de la vie : c'est le propre de tout peuple, baptisé ou non, de donner ainsi, dans ses aspirations, une part, toujours trop prépondérante, à la matière et au culte du bien-être corporel, dès qu'il a laissé prévaloir chez lui les maximes grossières du sensualisme païen.

§ II.

Repas des Chinois. — Ancien goût des Chinois pour les festins. — Réforme salutaire. — Un dîner chinois. — Solennité de l'invitation. — La « civilité chinoise », ses préceptes rigides et ses choquantes permissions. — La salle à manger. — Tables et couvert. — Les bâtonnets. — Ordre et cérémonial du dîner. — Musiciens et comédiens. — Art culinaire des Chinois. — Toasts et dessert. — Départ des convives.

La table et les festins, où se révèlent si facilement le caractère, les qualités ou les défauts des individus, sont également propices à l'étude qu'on désire faire des mœurs et des habitudes intimes d'un peuple. Les Chinois, auxquels la nature a donné des goûts hospitaliers, et que leur cérémonial a rendus si polis, sont faits pour devenir, sous ce rapport, l'objet d'intéressantes observations.

Avant la conquête tartare, le peuple chinois était grandement amateur du luxe des festins; il recherchait avec plaisir les repas de société, courait avec empressement à toutes les coteries de bonne chère et se plaisait fort à en prolonger les assises bien avant dans la nuit. La politique des nouveaux maîtres de la Chine parvint peu à peu à faire prendre à cet égard une nouvelle direction aux mœurs publiques, et à rendre plus rares les festins de luxe et toutes les réunions qui n'ont pour but que le plaisir et l'amusement. Il n'en existe pas moins encore des circonstances où les Chinois aiment à faire revivre les splendeurs du passé et à étaler sur leurs tables la prodigalité des mets : ils savent alors retrouver à merveille toutes les antiques

habitudes de la bonne chère. Ces occasions, heureuses ou néfastes, leur sont fournies par la célébration des mariages et des funérailles, la promotion à une grande charge, la naissance d'un enfant, ou quand il s'agit de célébrer les époques de la soixantième, soixante-dixième et quatre-vingtième année des vieillards.

Il n'est pas de peuple au monde chez qui la politesse soit soumise en toute circonstance à des règles aussi compliquées que chez les Chinois. C'est ainsi qu'une invitation à dîner n'est supposée parfaite qu'après avoir été renouvelée trois fois par écrit. On commence par envoyer, quelques jours à l'avance ou la veille du festin, à la personne qu'on désire avoir, une carte de couleur cramoisie indiquant le jour et l'heure, et par laquelle on la prie d'accorder « l'illumination de sa présence ». On renouvelle cette invitation dans la matinée du jour fixé, et on la répète pour la troisième fois à l'heure où tout est prêt pour recevoir les convives. Ainsi l'exige le cérémonial chinois. La manière de se tenir convenablement à table est également indiquée par des règles déterminées, dont plusieurs rappellent, à s'y méprendre, les prescriptions, un peu trop oubliées peut-être aujourd'hui chez nous, de notre ancienne « Civilité puérile et honnête ».

« Quand vous traitez quelqu'un, ou que vous « mangez à sa table », lisons-nous dans un des livres classiques chinois, « soyez attentif à toutes « les bienséances; gardez-vous bien de manger « avec avidité, de boire à longs traits, de faire du

« bruit avec la bouche ou les dents, de ronger les « os, et de les jeter aux chiens; de humer le bouil- « lon qui reste, de témoigner l'envie que vous fait « tel mets ou tel vin particulier; de nettoyer vos « dents, de souffler le vin qui est trop chaud, de « faire une nouvelle sauce aux mets qu'on vous a « servis. Ne prenez que de petites bouchées, mâ- « chez bien les viandes entre vos dents, et que « votre bouche n'en soit point trop remplie.... »

Notons pour mémoire que la « civilité chinoise », tout abondante qu'elle est en minutieuses prescriptions, pèche cependant par quelques graves omissions, en vertu desquelles convives et amphitryon se permettent certaines licences que prohibe, au premier chef, l'urbanité européenne. Non-seulement en Chine les gros éclats de rire sont tolérés à table, mais il n'est pas même malséant de les accompagner du bruit sonore et incivil que produisent, expulsées par la bouche, les vapeurs d'un estomac quelque peu surchargé. Selon les usages reçus parmi les Chinois, cette incongruité est prise pour un signe flatteur qu'on donne à son hôte d'un appétit satisfait. Cette coutume paraît aussi naturelle en Chine que peut l'être en Europe l'action de se moucher, d'éternuer ou de tousser.

Dans les grands repas de cérémonie, il est d'usage de dresser dans la salle du festin autant de tables que l'on compte de convives, à moins que le grand nombre de ces derniers n'oblige à en mettre deux à chacune d'elles. Ces tables sont rangées sur deux lignes le long des deux côtés de la salle; le beau

vernis de la Chine, dont elles sont tout éclatantes, dispense de les couvrir de nappes, et au lieu de serviettes on place à côté de chaque convive une provision de petits carrés de papier soyeux et colorié qu'un domestique emporte à mesure qu'on s'en est servi. En guise de plats et d'assiettes, on fait usage de tasses, de bols, de saucières, qui sont ordinairement en belle porcelaine; cependant il arrive que l'on sert certains mets dans des sortes de plats d'argent ou d'autre matière, sous lesquels est une lampe pour les maintenir chauds. Les coupes qui servent à boire le vin sont aussi quelquefois d'argent doré, le plus souvent de porcelaine, mais jamais de verre ou de cristal. Ces coupes sont très-petites, mais leur forme en fait toujours des vases fort élégants. On y verse le vin toujours chaud. A l'exception de quelques petites cuillers d'argent ou de porcelaine d'une forme assez commode, ne cherchez pas non plus sur les tables chinoises quelque autre objet qui vous rappelle un couvert européen, tels que couteaux ou fourchettes, par exemple : les Chinois n'en font point usage; deux petites baguettes d'ivoire, rondes, polies, ornées d'une garniture d'argent, remplacent avantageusement pour eux ces utiles instruments.

Ces élégants bâtonnets font le désespoir des Européens qui s'en servent pour la première fois, car c'est à grand'peine, en vérité, si leurs doigts inexpérimentés peuvent en tirer quelque parti profitable : sans éprouver tout à fait, il est vrai, le complet désappointement de la cigogne au

long bec, réduite à l'admiration devant le clair brouet de compère renard, leur embarras y ressemble quelque peu cependant; leur désenchantement s'augmente encore de la nécessité que leur fait la bonne éducation de gens comme il faut d'imposer silence aux réflexions intérieures que leur suggère la vue de ces incommodes ustensiles. Tout aussi inhabiles, il est vrai, sont les Chinois obligés de se servir de nos couteaux ou fourchettes; mais quant à leurs bâtonnets, c'est merveille de les voir en faire usage; ils les manient avec une surprenante facilité, les font aller tour à tour de leur bol à leur bouche avec une rapidité inouïe, et fonctionner avec une telle adresse qu'ils saisissent jusqu'aux miettes les plus menues des mets qu'ils mangent.

Voyons-les plutôt à l'œuvre, car voici le déclin du jour, et c'est l'heure où commencent les festins chinois. Hâtons-nous donc, ami lecteur, d'assister à celui auquel j'ai le déplaisir de ne vous convier, ainsi que moi, qu'à titre de simple observateur. Nous en avons jusqu'à minuit, c'est pour chaque convive l'heure du départ.

La politesse chinoise veut que le maître de maison introduise lui-même ses convives dans la salle du festin; il s'acquitte de cette obligation en faisant à chacun d'eux un salut plein de prévenance. La place d'honneur est indiquée par un fauteuil recouvert d'un riche tapis de soie; on la défère toujours à celui d'entre les invités qui est le plus avancé en âge ou le plus élevé en dignité. Le maître d'hôtel est chargé de l'y conduire; celui-ci, avant de l'oc-

cuper, résiste, et s'excuse d'accepter une place si distinguée, et pourtant il s'assied. Si les autres convives ne se hâtaient de l'imiter, le même cérémonial se renouvellerait pour chacun d'eux en particulier. La place du maître de la maison est toujours la dernière de toutes.

Dès que tous sont assis, le maître d'hôtel, après avoir mis un genou en terre, invite les convives à prendre leur tasse qu'on a remplie de vin pur, car en Chine l'hygiène et l'étiquette sont d'accord pour que l'on commence le repas, non par manger, mais par boire. Chaque invité prend donc la coupe qui est devant lui, et, la tenant des deux mains, il l'élève à la hauteur du front, puis la ramène plus bas que la table, et la porte ensuite à sa bouche; on boit à trois ou quatre reprises, tous ensemble, lentement et comme en mesure; mais chacun doit vider sa coupe entière. Le maître de la maison n'oublie pas d'y inviter ses convives; il en donne le premier l'exemple, et leur montre à tous le fond de sa tasse pour exciter chacun à l'imiter. L'exiguïté de ces sortes de coupes permet, du reste, aux Chinois de répéter bien souvent l'expérience avant qu'ils sentent leur raison le moins du monde altérée.

C'est encore sur l'invitation du maître d'hôtel qu'on se met à manger, et le même cérémonial se renouvelle toutes les fois qu'il s'agit d'attaquer un nouveau mets ou de vider une autre tasse de vin. C'est aussi pendant que l'on boit qu'on renouvelle le service, et que les mets changent sur chaque table. Dans les dîners d'apparat, ils se succèdent

avec profusion; chaque convive peut s'attendre à en voir ainsi passer devant lui jusqu'à vingt-quatre variétés. Pour l'ordinaire, un estomac chinois ne s'effraye pas de ce nombre.

Ces mets sont tous en gras et sous forme de ragoûts. Les cuisiniers chinois ne sont pas dans l'usage de rôtir des pièces entières; ils les divisent, au contraire, en tranches minces qu'ils font bouillir, rôtir au feu ou griller sur la braise, pour en faire des plats composés. En général, ils accompagnent et noient toutes ces viandes de sauces très-variées, et d'une saveur presque toujours relevée et piquante. Des épices de toutes sortes et des herbes fortement aromatiques, combinées ensemble, sont les principaux ingrédients qui produisent la grande diversité de leurs ragoûts.

L'art de mélanger les viandes de nature différente les unes avec les autres, et avec diverses espèces de légumes, est encore un moyen fort usité pour obtenir la variété que recherche le goût chinois. Les livres qui traitent de l'art culinaire en Chine établissent que certaines viandes deviennent meilleures et plus salubres lorsqu'elles sont cuites avec telle autre viande, tels herbages, telles graines, telles racines. C'est ainsi, par exemple, qu'on y voit recommandé de cuire la chair du cerf et du lièvre avec celle du cochon, le mouton avec le millet-chou, etc. Par une autre conséquence du même principe, on trouve encore dans ces livres la nomenclature des viandes, des graines et des herbages qui s'excluent mutuellement et ne peuvent entrer dans

la composition du même mets, sans contracter, par ce mélange, des qualités nuisibles à la santé. Il n'est pas jusqu'à la nature du feu propice à la cuisson de chaque viande qui n'y soit indiquée et érigée en principe : le bois de mûrier, par exemple, est requis pour cuire « la poule au pot » ; ce manger en devient plus tendre et plus savoureux ; le feu du bois d'acacia convient à cuire la chair de porc, qui acquiert plus de goût et se digère mieux ; celui du bois de pin doit servir à chauffer l'eau du thé, etc.

Outre la connaissance qu'il lui faut avoir de toutes ces particularités, le cuisinier chinois doit surtout posséder à fond l'art d'associer les viandes reconnues pour avoir entre elles une affinité réelle ou de convention : sa grande habileté consiste à observer la juste proportion qui convient à leur mélange. Or il paraît que, sous ce rapport, la science des maîtres queux chinois est fort étendue, capable même de contre-balancer celle de nos praticiens les plus renommés de l'Europe. « Les cuisi-« niers de France eux-mêmes, dit le P. Duhalde, « qui ont le plus raffiné sur ce qui peut éveiller l'ap-« pétit, seraient surpris de voir que les cuisiniers de « la Chine ont porté l'invention, en matière de ra-« goûts, encore plus loin qu'eux, et à moins de frais. »

Mais revenons à nos convives, que nous avons laissés en train de savourer les mets variés de leur cuisine nationale. Voici qu'ils sont au milieu du repas ; c'est le moment choisi pour leur servir l'équivalent du potage, par lequel nous commençons nos dîners : une sorte de bouillon fait de viande ou de

poisson en tient lieu sur les tables chinoises; ce liquide est servi dans un vase de porcelaine qu'entourent de petits pains ou de petits pâtés cuits à la vapeur. On saisit ceux-ci avec les bâtonnets, on les trempe dans le bouillon, et, contrairement à ce qui s'observe pour les autres mets, on les mange sans attendre aucun signal, et sans être obligé de se trouver cette fois en mesure avec les autres convives. Le repas se continue et l'étiquette reprend toute sa rigueur jusqu'au moment où l'on apporte le thé. On le prend, et on se lève pour passer dans une autre salle, ou dans le jardin. C'est un moment de repos ménagé entre le repas et le dessert.

Pendant que nos convives étaient à table, un plaisir, beaucoup plus délicat que celui de la bonne chère, leur avait été ménagé par l'attention prévoyante et courtoise de leur noble amphitryon. A peine avaient-ils pris place, qu'une troupe de musiciens et d'artistes dramatiques, richement vêtus, étaient entrés dans la salle. Après s'être inclinés profondément tous ensemble et avoir touché par quatre fois la terre du front, ils se sont installés à l'extrémité de la salle, de manière à être vus de tous les convives de droite et de gauche; puis l'un d'eux s'est détaché pour venir présenter au principal invité un livre dans lequel sont inscrits, en lettres d'or, les titres de cinquante à soixante comédies qu'ils savent par cœur, et qu'ils sont à même de représenter sur-le-champ. Il est d'usage que le principal convive ne désigne celle qu'il adopte qu'après avoir fait circuler cette liste, qui lui est ren-

voyée en dernier ressort. Dès que le signal en a été donné, la représentation a commencé aussitôt au bruit des tambours de peau de buffle, des flûtes, des fifres, des trompettes, des gongs, et de quelques autres instruments connus des seuls Chinois. Les femmes de la maison, auxquelles il est interdit de prendre part aux banquets qui s'y donnent, ont la liberté de regarder à travers un treillis ce qui se passe sur la scène; elles ne manquent jamais d'inviter leurs amies à partager cette récréation.

S'il est une chose à remarquer parmi les usages aimés des peuples, c'est que, presque chez tous sans exception, on a toujours cherché à joindre ainsi aux plaisirs des festins d'autres charmes que ceux d'une sensualité toute matérielle. La musique a été, généralement partout, le moyen préféré. Mais, comment se fait-il que l'homme cherche ainsi à tempérer les sensations purement animales et souvent grossières du goût, par les sensations suaves et délicates de l'harmonie? Et d'où lui vient ce besoin qu'il éprouve de se distraire d'un appétit souvent peu noble, et de donner, toujours et comme par instinct, la meilleure part de lui-même aux sentiments et à l'idée? C'est évidemment une conséquence de la loi qui régit sa double nature, et qui ne cesse de lui rappeler qu'il n'est pas fait pour vivre seulement d'aliments grossiers : ne faut-il pas, en effet, à son cœur et à son intelligence la nourriture immatérielle et supérieure qui leur convient?

Les Grecs, les Romains, et tous les peuples de l'antiquité, ont ressenti, sous ce rapport, la même

nécessité que les Chinois, et pratiqué, pour la satisfaire, à peu près les mêmes usages. Il n'est pas jusqu'aux peuples de notre Europe moderne qui ne les perpétuent, à leur manière, en maintes circonstances. L'harmonie est l'agréable supplément qui vient s'ajouter à nos festins particuliers souvent, et à nos festins officiels presque toujours : ici se fait entendre une sonore et superbe musique militaire, là une musique plus douce ou plus champêtre ; et ailleurs c'est une musique savante et exercée, ou parfois une musique sans art et discordante. Quelle qu'elle soit cependant, les convives d'ordinaire l'acceptent ou la subissent de bonne grâce; et comme la table est un lieu propice à l'épanouissement de la belle et bonne humeur, il est rare même que chacun ne manifeste pas le contentement qu'il éprouve par des applaudissements tout au moins bruyants, s'ils ne sont sincères. Il va sans dire que, chez tous les peuples encore, les exécutants, en échange du plaisir délicat procuré à l'amphitryon et à ses convives, sont toujours disposés à réparer leurs forces en usant largement des bribes du festin et du liquide qu'on y boit ; ils en font parfois même (c'est une chose qu'on a encore un peu partout remarquée) une consommation très-susceptible de compromettre tout à la fois les lois de l'équilibre et de l'harmonie.

Le temps est venu pour nos convives de passer au dessert. Assis au salon ou épars dans le jardin, ils ont agréablement et joyeusement conversé. Le thé, cette exquise boisson de la Chine, a produit ses effets, propices à la digestion, et voici les esto-

macs tout disposés à subir de nouvelles épreuves. Les Chinois, à cette heure, se laissant faire une douce violence, rentrent sans peine dans la salle à manger; malgré l'empressement qu'ils y mettent, ils ne manquent jamais cependant de renouveler, avant de reprendre leurs places, le cérémonial qui a précédé le repas.

Si, d'après notre dire français, il est vrai

Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien,

il paraît qu'en Chine un dîner sans dessert n'est qu'une œuvre ébauchée. Les fins gourmands du Céleste Empire le savent à merveille, et, pour éviter cette impardonnable faute, ils recommencent, sous forme de dessert, quelque chose comme un second repas. Ce complément d'un dîner chinois serait court et mesquin s'il n'était d'abord composé, pour chaque convive, d'un nombre de plats égal à celui que nous avons déjà vu figurer au premier service. Ce sont des sucreries, des fruits, des compotes et des confitures de toutes sortes, des jambons, des canards salés, qu'on a fait cuire ou plutôt sécher au soleil; ce sont des petits poissons ou des coquillages marins, etc., etc. Enfin, ajoutons-y des pâtisseries de toute espèce, frites, cuites au bain-marie ou à la vapeur de l'eau bouillante, et la description de notre dîner chinois approchera d'être complète.

On apporte au dessert de plus larges coupes pour boire plus largement. Il est de la plus rigoureuse politesse pour le maître de la maison d'y inviter ses

convives et de les encourager par son exemple : pour l'ordinaire, il est obéi sans peine, et scrupuleusement imité. Les toasts se renouvellent : pour les porter, on saisit sa coupe avec les deux mains, on l'élève jusqu'à la hauteur du front, qu'on tient un peu incliné ; puis, regardant amicalement la personne qu'on veut honorer, on fait un expressif mouvement de tête, représenté par un balancement gracieusement répété de droite à gauche et réciproquement, le tout avec un jeu de physionomie et une grâce si chinoise que nous renonçons à les décrire. Il est d'usage après avoir bu de montrer le fond de sa tasse renversée, pour prouver qu'on a fait raison complète.

Dès que le dîner est terminé, chaque convive, après avoir laissé quelque argent pour les domestiques de la maison, se hâte de regagner son logis ; et l'on dit que d'ordinaire il leur arrive, sous l'influence des vapeurs spiritueuses dont leur cerveau a pu quelque peu s'embarrasser, de continuer longtemps en leur particulier le drôlatique mouvement de tête qu'ils ont tant de fois si poliment exécuté à la table de leur hôte; mais comme chacun se fait porter à sa maison, bien clos dans sa chaise mandarine, il est difficile que les rares passants qu'on rencontre à cette heure avancée commettent l'indiscrétion de s'en apercevoir. Les gens de service qui ouvrent la marche portent de grandes lanternes allumées, sur lesquelles les qualités et quelquefois les noms de leurs maîtres sont écrits en gros caractères. Quiconque risquerait de courir les rues, à cette

heure avancée de la nuit, sans cet appareil, s'exposerait à être arrêté par quelque ronde de police. On n'oublie pas le jour suivant de remercier par un billet l'amphitryon de la veille. Cette attention est de rigueur, et répond assez bien à ce que nous appelons, un peu trop vulgairement en France, « la visite de digestion » : visite, il est vrai, que l'urbanité française sait toujours rendre gracieuse, et, de tout en tout, plus polie que son nom, qui l'est si peu.

---

§ III.

Aliments et boissons des Chinois. — Ordinaire des Chinois. — Substances alimentaires et viandes préférées des Chinois. — Mets particuliers : les nids d'hirondelle et autres mets de luxe ou de fantaisie. — Mets immondes. — L'hippophagie en Chine. — Art de la confiserie.

Les Chinois ne font guère que deux repas par jour, le premier à dix heures du matin, et le second à six heures du soir. Ces repas sont ordinairement d'une grande frugalité : en Chine comme presque dans tous les pays du monde, chacun ne se traite pas toujours aussi conformément à ses goûts ou à son appétit qu'il pourrait le désirer ; s'il est sage, il doit même, là comme ailleurs, tenir, avant tout, compte de ses ressources personnelles. Quelle que soit cependant l'étendue ou la médiocrité de ses moyens financiers, l'habitant de la Chine qui jouit d'un avoir propre peut satisfaire à tous les besoins de l'existence, varier même somptueusement, s'il en a

fantaisie, l'art du bien manger, car tous les genres de subsistances se trouvent abondamment répandus sur le sol de ce vaste pays. Toutefois, la population y est si considérable que le menu peuple, qui est la partie souffrante chez toutes les nations, vit pauvrement en Chine, comme partout ailleurs.

Le riz, ce pain de presque tous les peuples de l'Asie, est l'aliment principal des Chinois. Les habitants des provinces méridionales de l'empire en font leur nourriture spéciale; on en consomme moins dans celles du nord, à cause du blé qu'elles produisent. Les habitants de ces contrées font avec la farine de froment de petits pains qu'ils ont l'habitude de cuire au bain-marie en moins d'un quart d'heure; ils sont bien levés, tendres, délicats, mais trop peu cuits, au goût des Européens. Dans quelques provinces on façonne aussi une espèce de galette mêlée de quelques herbes appétissantes, et d'un goût fort agréable.

Les viandes de bœuf, de mouton et de porc sont celles qui garnissent le plus communément l'étal des bouchers chinois. Le bœuf est très-abondant dans les provinces septentrionales, mais très-rare dans celles du midi. La viande de mouton y est plus commune, et est admise sur toutes les tables. On trouve de ces animaux dans tout l'empire, mais les moutons élevés par les kalkas, dans les immenses steppes de la Tartarie, sont réputés les meilleurs. Citons ici, comme un témoignage d'un grand poids en cette matière, une lettre très-curieuse que l'empereur Kang-hi écrivait de Tartarie au

prince héritier, son fils; il y fait, en gourmand expérimenté, l'éloge des moutons et du gibier de ces contrées. « Vous recevrez », dit-il, « de vrais « moutons kalkas; ils sont excellents, comme vous « le savez, et d'un goût bien supérieur à ceux des « autres pays. On trouve ici tout ce qu'on peut sou- « haiter pour la nourriture ; il n'y a que des queues « et des langues de cerfs dont je n'ai pu me pro- « curer qu'une cinquantaine. On me présente par- « tout des faisans gras et d'une chair admirable ; il « y en a une très-grande quantité dans ce pays-ci. « Dès ma jeunesse, j'avais ouï dire que les lièvres « d'Ortos avaient un fumet exquis : je puis mainte- « nant l'assurer d'après ma propre expérience [1]. »

Les Chinois s'abstiennent assez généralement de manger de la chair de mouton pendant les mois de l'été, époque où elle prend un goût tout à fait désagréable et d'un montant si fort qu'elle est à peine mangeable. On sait toute la répugnance que les habitants de la campagne ont encore de nos jours, dans certaines contrées de la France, pour cette sorte de viande; si les Chinois n'éprouvent pas le même dégoût à la manger, ils ont, en revanche, bien d'autres préjugés. C'est ainsi, par exemple, qu'ils préfèrent la chair du mouton blanc, et la regardent comme très-supérieure, pour la finesse et le goût, à celle du mouton noir. Ils se défient de la chair de ceux dont la toison est mélangée de diverses couleurs, et la suspectent d'être malsaine. Ils attribuent cette

[1] *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 241. Traduction du P. de Mailla.

bigarrure à un vice caché de constitution, à une altération quelconque dans le sang et les humeurs de l'animal. Ils portent, du reste, le même jugement au sujet des animaux de toute autre espèce dont le pelage n'est point d'une couleur uniforme.

Le porc est de tous les animaux domestiques de la Chine celui qu'on a le plus multiplié, et sa chair, celle dont on fait la plus grande consommation. L'élève de ces animaux est pour les gens de la classe pauvre un moyen de ressources assurées et une occupation de tous les jours; de là, sans doute, ce proverbe chinois : « Le savant ne quitte pas plus ses livres que l'indigent ne quitte ses cochons. » Mais ce n'est pas le peuple seulement qui fait en Chine sa nourriture la plus ordinaire de la chair de cet animal : cette viande à l'état frais ou salée et fumée prend place sur toutes les tables et y figure fréquemment. Du reste, la chair du porc chinois est, au jugement de tous les étrangers qui en ont goûté, plus blanche, plus délicate et plus savoureuse, dans les provinces méridionales surtout, que celle du cochon d'Europe. On attribue ce degré de bonté et de salubrité à la manière dont l'animal est élevé dans ces provinces, où on le nourrit en grande partie d'oranges de rebut et d'autres fruits parfumés et odorants. Nous avons pu nous-même, dans le cours de nos voyages intertropicaux, constater la supériorité réelle de la chair du porc de ces chaudes régions sur celle de ces mêmes animaux élevés dans les régions plus septentrionales du globe.

La Chine produit une quantité énorme de vo-

lailles, mais de qualité tout à fait inférieure. Les Esculapes du Céleste Empire interdisent d'ordinaire, comme indigeste et malsaine, cette viande à leurs malades. Les Chinois bien portants en sont eux-mêmes peu amateurs ; mais, en revanche, ils raffolent du poisson, et comme il y a peu de contrées dans le monde où les mers environnantes, les lacs, les étangs, les fleuves, les rivières en fournissent en aussi prodigieuse quantité qu'en Chine, on peut s'imaginer sans peine combien l'usage en est facile et fréquent.

Mais rien n'approche du goût prononcé de tous les habitants du Céleste Empire sans exception pour les légumes et les herbages de toutes sortes. C'est à ce goût, sans égal ailleurs, que l'horticulture en Chine est redevable, sans doute, de la supériorité qui la distingue. Ce goût des Chinois pour les végétaux, les racines, les graines, est général et commun à toutes les classes de la société. Depuis l'empereur jusqu'au dernier des Chinois, tout le monde, dans le Céleste Empire, est mangeur forcené de légumes: c'est un goût vraiment national. Les Tartares eux-mêmes, accoutumés dans leur pays à vivre du lait et de la chair de leurs troupeaux, ont fini par l'adopter. On ne connaît pas, en vérité, de pays au monde où il se fasse une aussi prodigieuse consommation de végétaux qu'en Chine.

En dehors des divers aliments que nous venons d'indiquer, et dont tous les peuples font plus ou moins usage, il en est d'autres qui ont valu aux habitants du Céleste Empire la renommée d'étranges

gastronomes. Un mandarin chinois mange, par exemple, et savoure avec délices des nageoires de requin, la chair des juments sauvages, les pattes d'ours, les pieds de divers animaux féroces, les nerfs de quelques autres, les nids de certains oiseaux, des vers et des insectes de plus d'une sorte, etc., etc. Sans nous prononcer sur la qualité de ces mets plus ou moins extraordinaires, dont l'illustre Brillat-Savarin, de très-célèbre et gourmande mémoire, n'a point parlé, nous dirons un mot des plus renommés : quelques-uns d'entre eux n'ont-ils pas fini par trouver une certaine faveur même en Europe?

Les fameux nids comestibles, que les gourmets chinois estiment être le plus substantiel et le plus restaurant de tous les potages, sont de ce nombre. L'oiseau qui fournit ce riche et singulier produit, est une espèce d'hirondelle très-petite; plusieurs naturalistes l'ont appelée « hirondelle de la Chine », parce qu'elle fréquente ses mers; mais elle est plus connue sous le nom de « salangane », qu'on lui donne aux îles Philippines, où elle est très-commune. On n'a pas toujours été d'accord sur la nature de la matière dont ces oiseaux composent leurs nids, tant recherchés des Apicius chinois; et, de nos jours encore, on remarque à ce sujet, de la part de ceux qui en parlent, une très-grande divergence d'opinions : les uns disent que ces nids sont formés d'une espèce de goëmon qui croît au fond de la mer, le long de ses rivages, ou bien encore d'une écume blanche et visqueuse, sorte de salive que ces hirondelles auraient la pro-

priété de sécréter; d'autres veulent y voir du frai de poisson et une écume gluante que l'agitation de la mer forme autour des rochers, auxquels ces nids sont fixés par le bas et par le côté. Il en est, enfin, qui prétendent que les insectes dont les salanganes se nourrissent servent aussi à ces oiseaux pour la construction de leurs nids. Il paraît, toutefois, mieux démontré que le frai de poisson seul, qui dans certaines mers et à certaines époques vient à former sur l'eau comme une sorte de colle forte à demi délayée, est la véritable composition de ces nids comestibles.

Quelle que soit, du reste, la substance de ce mets fameux, le prix généralement exorbitant que les Chinois mettent pour se le procurer prouve en réalité qu'il est fort de leur goût. La manière de le préparer consiste à faire bouillir ces nids de façon à pouvoir les réduire d'abord en filaments blancs, comme le vermicelle; on ôte ensuite tout ce qui paraît noir ou malpropre, et on les remet au feu dans un bon bouillon de viande ou dans celui de poule. Ainsi préparés et relevés, dans une juste proportion, par des épices et des aromates bien choisis, on les sert sur les tables chinoises, dont ils font les délices. Ce mets est de fait un très-bon potage, que les Européens savent à l'occasion aussi bien apprécier que les Chinois.

Il en est de même des queues et des langues de cerf, dont les Chinois sont grands amateurs, et que plusieurs de nos lecteurs pourraient bien ne pas dédaigner. Mais nous n'oserions pas en dire

autant des nerfs de ces mêmes animaux, que les gourmets du Céleste Empire rangent également dans la classe de leurs mets de luxe. Ces nerfs sont au préalable desséchés au soleil; puis on les couvre de muscade et de fleur de poivre, et on les enferme avec soin pour les conserver et y recourir à l'occasion. Veut-on en faire usage, on les amollit en les laissant tremper dans de l'eau de riz; on les fait cuire ensuite dans du bouillon de chevreau, et on les sert assaisonnés de plusieurs épices.

Si par hasard ou par raison, ami lecteur, vous ne preniez point goût à ces quelques particularités de la cuisine chinoise, ayez au moins courage : d'autres surprises vous attendent. Voici des fricassées et des bouillitures d'ailerons de requin, de chenilles salées, de grenouilles, d'œufs de lézards, etc.; puis des vers de terre cuits, séchés et salés comme des harengs; des larves d'abeilles sauvages, macérées dans la saumure et le vinaigre, ou frites à la graisse ou à l'huile; des cigales, dont les Grecs furent aussi très-friands; et enfin « le cuir japonais », espèce de peau foncée qui, malgré le soin qu'on prend de la faire macérer quelque temps dans l'eau, reste assez dure et conserve toujours un goût détestable.

Si les riches paraissent en Chine doués d'un goût passablement bizarre dans le choix de quelques-uns de leurs aliments, la misère impose souvent aux pauvres des nécessités bien autrement répugnantes. La vérité est qu'ils mangent à peu près tout ce qui leur tombe sous la main. Selon le Père

Cibot, « tout ce qui est viande se vend et est mangé à la Chine... » « La police, dit-il encore, qui est si « sage et si admirable en tant de choses, a plié sur « cet article jusqu'à tolérer de vrais abus, et jusqu'à « conniver à des espèces de boucheries que nous « n'oserions pas décrire.... Elle marque de son « sceau les mules, les chameaux, les chevaux et les « ânes pour être livrés aux bouchers. »

Le célèbre missionnaire, en écrivant ces lignes, était bien loin de se douter qu'après lui, et de nos jours, des hippophages français feraient les efforts les plus persévérants pour accréditer parmi nous l'usage de quelques-unes des viandes qui paraissent lui avoir tant répugné. Quelle que soit, au reste, la valeur de son opinion, il est au moins à propos de constater que les Chinois, sur ce point encore, sont nos devanciers, puisqu'une longue habitude a vulgarisé chez eux, depuis longtemps déjà, ce qui chez nous n'est qu'à l'état d'un essai timide et très-problématique encore quant à la continuité de sa durée.

Sans nous prononcer autrement sur les avantages ou les inconvénients, réels ou douteux, de la nouvelle alimentation que nous vante l'hippophagie, avantages et inconvénients qu'une expérimentation trop récente est insuffisante à démontrer, nous pouvons au moins affirmer, sans crainte de nous tromper, que les Chinois font usage d'autres aliments qu'il nous sera tout à fait impossible d'adopter jamais. Ainsi, il est certain qu'en Chine le bas peuple a contracté l'habitude de manger la chair des chiens, des chats,

des rats et de plusieurs autres bêtes plus immondes encore. Il est évident que, quand un peuple est immense comme celui de la Chine, il se voit souvent réduit à faire usage de tous les moyens de subsistance qui sont à sa portée. La loi du besoin ne laisse pas la liberté du choix, et admet encore moins la délicatesse.

Pour faire diversion aux détails qui précèdent, il nous paraît opportun de dire un mot ici des confitures dont les Chinois aiment à composer le dessert de leurs festins; elles sont si délicieuses, que nos jeunes lecteurs et nos lectrices de tout âge en rêveront, rien que d'y penser. Les fruits dont on les fait sont différentes espèces d'oranges et de citrons, des raisins, des grenades, des pêches, des abricots, des coings, des prunes, des noix, des amandes, du gingembre, et une infinité d'autres fruits cultivés ou sauvages, inconnus à l'Europe, et que la Chine produit en abondance, acides, doux ou parfumés. Les confitures chinoises sont donc aussi variées qu'exquises, et si bien faites qu'elles se conservent longtemps. Pendant l'été, on mêle des morceaux de glace aux fruits en compote et aux confitures que l'on sert sur les tables. Les Chinois, qui boivent ordinairement chaud, savent aussi se procurer de la sorte des rafraîchissements agréables pendant les grandes chaleurs. L'usage de la glace leur est depuis longtemps connu, et si apprécié de tous, que l'empereur, en certains jours de munificence, en fait distribuer au peuple.

---

§ IV.

Boissons des Chinois. — La vigne anciennement connue des Chinois. — Prohibition de sa culture. — Art de la brasserie en Chine. — Variétés du « vin chinois » ; manière de le fabriquer. — Découverte fortuite de l'art de la distillation. — Eaux-de-vie chinoises et leurs variétés. — Goût dépravé des Tartares. — Le thé. — Éloge poétique de cette boisson par l'empereur Kien-long.

Il va sans dire que les Chinois boivent aussi bien qu'ils mangent; mais le jus du raisin, à l'état et sous la forme des vins que l'Europe produit en si grande abondance, et fabrique avec un art si varié, n'est pas en usage chez eux. Ce n'est pas que la vigne leur soit inconnue et qu'ils n'aient su lui faire produire, à certaines époques dont parle leur histoire, des vins exquis. Ils ont en effet pratiqué cet art et cette industrie bien des siècles avant l'ère chrétienne. L'empereur Kang-hi en parle dans ses « Instructions familières », et observe que le vin de raisin ne fut d'abord employé que dans les sacrifices, et qu'on le réserva longtemps pour ranimer les forces des vieillards, recevoir honorablement ses hôtes, et répandre dans quelques festins de cérémonie la douce gaieté que cette liqueur inspire [1]. A ces époques reculées, le vin était encore servi dans l'entrevue des princes, ou lorsqu'ils se rendaient à la cour de l'empereur. On solennisait ainsi leur réception, mais une étiquette sévère bornait à trois verres l'usage de la précieuse liqueur.

[1] Voyez *Mémoires sur les Chinois*, t. IX, p. 115.

Cette sobriété antique ne dura pas toujours en Chine, et les temps vinrent où la culture de la vigne, qui avait envahi une grande partie du sol cultivable, fut proscrite autant pour prévenir les désordres occasionnés par l'usage du vin, que pour subvenir par la récolte de plus abondantes moissons aux besoins d'une population toujours croissante. Les proscriptions dont on frappa cette riche culture se renouvelèrent souvent, et elles furent quelquefois si longues et si générales, qu'elles firent insensiblement tomber dans l'oubli la plante précieuse et son agréable fruit. Sous l'empire de ces lois prohibitives, les Chinois se virent forcés de recourir aux autres boissons spiritueuses fournies par la fermentation des grains, et connues de toute antiquité par leurs ancêtres. Avec le temps, l'art de la brasserie a fait chez eux de tels progrès, qu'il peut soutenir, par la variété de ses produits, une avantageuse comparaison avec le même art pratiqué chez les peuples de l'Occident, quelle que soit du reste, sous ce rapport, l'incontestable supériorité qui recommande, entre tous, les habitants de l'Europe septentrionale. Ainsi s'établit l'usage du « vin chinois », pour lequel la nation finit par se prendre d'un goût tellement prononcé, que l'usage s'en est continué malgré le changement de législation qui survint plus tard, et rendit à tout particulier la liberté de replanter la vigne et de la cultiver.

Ce vin factice ou plutôt cette « bière », qu'adore le Chinois, s'obtient par la fermentation d'un mélange d'eau et de grain. Le levain nécessaire à sa

fabrication s'appelle *kiu-tsée*, ou « mère du vin »; il est composé de farine de bon froment, qu'on laisse mêlée de toutes ses parties de son et qu'on pétrit avec de l'eau chaude, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en une masse d'une consistance plus ferme que la pâte dont on fait le pain. On divise ensuite cette masse en autant de parties qu'elle peut en fournir, et auxquelles on donne, par la forme et le volume, l'apparence de véritables briques. Ces sortes de pains, placés sur des planchettes ou étagères, sont ensuite renfermés dans de grandes armoires ou dans des chambres bien closes jusqu'à parfaite fermentation. On prétend que ce levain s'améliore en vieillissant, mais toujours est-il que de sa bonne ou mauvaise préparation dépend tout le succès ou la non-réussite de la cuvée qu'on prépare.

La composition de ce ferment admet de nombreuses variétés. Outre la farine de froment, les Chinois préparent le *kiu-tsée* avec de l'orge, du seigle, du millet, de l'avoine; on le fait aussi en mélangeant différentes farines dans des proportions très-arbitraires; on joint encore à la farine de froment et des autres grains non-seulement celles de pois et de fèves, mais encore des aromates, des amandes, des pignons, des feuilles et des écorces de bois, des fruits séchés et réduits en poudre [1]; on y surajoute parfois des liqueurs préparées, propres à accélérer ou diminuer la fermentation.

[1] Grosier, et *Mémoires sur les Chinois*.

Il existe encore une autre espèce de levain que les Chinois appellent *ya*, et qu'ils préparent avec de la farine de froment, de riz ou de seigle, dont on a eu soin de faire au préalable germer le grain dans l'eau, puis sécher au soleil ou dans une étuve. Avant de le réduire en poudre, on le vanne à plusieurs reprises pour en détacher les germes desséchés, devenus parties superflues, nuisibles même. Mais ce levain, quoique excellent, est rarement employé, parce qu'il coûte plus de peine et procure moins de profit. Le petit millet, dans les provinces du nord, et le riz, dans celles du sud, sont les autres éléments du vin chinois.

Quelle que soit, du reste, la matière dont on compose le levain nécessaire à la fabrication de cette bière, ce premier élément est justement appelé par les Chinois *kiu-tsée*, ou « mère du vin », puisqu'il en est la base essentielle, et que de ses qualités dépendent les qualités mêmes de la boisson qu'on veut faire. Avant de l'employer, on prend une quantité déterminée de riz ou de mil, bien mondé, et qu'on lave à grande eau; on fait ensuite écouler cette eau par inclinaison, et on lui en substitue de nouvelle en quantité suffisante pour submerger totalement le grain, de façon même à le dépasser de la hauteur d'un pied et demi environ. Après avoir trempé pendant deux ou trois jours dans cette eau, ce grain est ensuite retiré au moyen d'une cuiller percée à jour, et cuit à la vapeur d'eau, selon la manière chinoise, à peu près pendant une heure. Dès qu'il est refroidi à l'air, on le

mêle dans un baril ou dans un vase vernissé, que les Chinois nomment *kan*, avec une quantité voulue de *kiu-tsée* pilé, réduit en poudre et passé au tamis de crin [1]. Ce mélange s'opère en versant peu à peu de l'eau froide sur le mil, qu'on a soin de tourner, de remuer et d'agiter en tous sens à l'aide d'une pelle de bois longue et étroite, destinée à cet usage. Quant à la quantité d'eau à verser sur ce mélange, la règle le plus ordinairement suivie est d'en ajouter assez pour que les matières soient bien délayées et prennent la consistance d'une bouillie claire.

Le vase qui contient ce moût doit être fermé d'un couvercle pour garantir le liquide de la poussière, et en faciliter la fermentation. Il est indispensable, pour aider celle-ci, de remuer et de brasser le tout plusieurs fois dans la journée. L'opération entière est plus ou moins prompte, selon que la température est plus ou moins favorable; elle dure ordinairement de dix à douze jours. On n'est pas dans l'usage de décanter le liquide : lorsque le marc à bout de fermentation s'est précipité au fond du vase, on remêle une fois encore marc et liquide, et on clarifie en passant à la chausse. Pour mettre ce vin chinois en état d'être conservé, il ne reste plus qu'à le faire bouillir à un feu modéré à peu près l'espace d'une heure. Ce n'est que quand il est entièrement refroidi qu'on le verse dans les urnes de terre ou de porcelaine où il doit vieillir.

[1] La quantité de mil ou de riz à employer peut être de 40 kil., et celle de *kiu-tsée* de 8 kil. C'est la proportion adoptée à Péking et dans le Pé-tché-li; elle varie suivant les provinces.

Si les vases qui le contiennent sont fermés de manière à le mettre à l'abri de l'influence de l'air, ce vin peut se conserver indéfiniment et s'améliorer même, avec le temps, d'une façon tout exceptionnelle.

La manière de fabriquer le vin chinois que nous venons d'indiquer n'est pas la seule usitée. De même qu'en Europe on fait usage de procédés très-différents pour traiter les vins de France, d'Allemagne, d'Italie, de Grèce et d'Espagne, il existe également en Chine plus d'une recette pour obtenir, avec le seul vin national, les variétés les plus tranchées et les sortes les plus différentes. On emploie à cet effet divers ingrédients qu'on ajoute dans le temps de la cuisson, tels que des herbes choisies, des aromates, du miel, du sucre, des fruits ou verts, ou confits, ou simplement séchés au soleil. C'est de cette manière que les Chinois se procurent cette grande variété de vins qu'ils appellent vin de coings, vin de cerises, vin de pignons, vin de cannelle, de gingembre, de mélisse, d'aurone, etc. Plusieurs de ces vins sont très-fins et très-délicats, et on assure que plus d'un gourmet européen s'y est trompé et les a pris pour de vrais vins d'Occident.

Les Chinois distillent aussi des alcools avec le froment, le riz cultivé ou sauvage, le sorgho, et quelquefois la canne à sucre. Quoique l'eau-de-vie de vin leur ait été connue aux époques où la vigne était cultivée en Chine, il paraît néanmoins qu'ils n'ont trouvé le moyen de la fabriquer avec des

grains que vers la fin du treizième siècle, et encore cette découverte n'a-t-elle été due, dit-on, qu'à l'effet du hasard. On raconte que le premier Chinois qui la trouva ne songeait qu'à tirer parti d'un vieux vin qui avait un mauvais goût; et il fut singulièrement surpris lorsqu'au lieu d'un vin corrigé et rendu potable, il trouva que l'alambic lui avait donné une véritable eau-de-vie. Deux cents ans plus tard seulement, une cause également fortuite leur révéla la manière de l'extraire directement du grain même : un paysan de la province de Chantong s'étant aperçu avec chagrin que son mil, faute d'avoir été suffisamment remué, s'était moisi au lieu de fermenter, désespéré de ne pouvoir en faire du vin, voulut essayer d'en tirer de l'eau-de-vie par la distillation. Cette tentative réussit, et ce succès a donné naissance à la pratique actuelle [1].

Ces eaux-de-vie sont fort du goût du peuple chinois, qui les boit toujours chaudes, et trop souvent avec peu de modération. Il paraît même que, malgré leur saveur âpre et désagréable, et précisément peut-être à cause de cela, les matelots européens s'en accommodent volontiers. Mais une chose est certaine, c'est que cette pernicieuse boisson produit infailliblement toujours, en Chine comme en Europe, les conséquences les plus déplorables tant au physique qu'au moral. « La plupart, » dit le P. Amiot, « de ceux qui en boivent, même sans « excès, commencent d'abord par engraisser; mais

[1] Grosier, t. VII, p. 229.

« peu à peu ils tombent dans la phthisie, perdent « tellement l'appétit qu'ils ne sauraient plus rien « avaler, et meurent ensuite secs et décharnés « comme des squelettes. »

Mais voici que nous allons retrouver tout à fait une fois encore, à propos des boissons, quelque chose de ce goût dépravé dont les habitants du Céleste Empire nous ont donné des preuves dans l'usage qu'ils font de certains aliments. Qui pourrait en effet, si ce n'était une réalité, s'imaginer jamais que les Chinois, et surtout les Tartares, ont eu l'idée d'inventer un « vin d'agneau » et une « eau-de-vie de mouton », qu'ils savent extraire, au moyen de procédés à eux connus, de la chair de ces animaux? Ce vin a beaucoup de force, mais il exhale, comme il est facile de le croire, une odeur des plus désagréables et des plus repoussantes. L'eau-de-vie de mouton, de son côté, se recommande par des qualités également nauséabondes. Il paraît pourtant que l'empereur Kang-hi en faisait quand même usage; mais il est à croire que ce prince eût donné la préférence à notre eau-de-vie de Cognac, s'il l'eût connue.

Hâtons-nous de dire cependant que le thé est toujours le breuvage de prédilection, la boisson chérie par excellence des Chinois de bon goût; c'est là leur nectar, leur ambroisie sans rivale; et c'est à juste titre, puisque aucune boisson connue ne réunit peut-être, à l'égal de celle-ci, les qualités hygiéniques et agréables qui la font justement rechercher. Le thé, compris dans toutes ses variétés,

est d'un usage général en Chine, et sa préparation comme breuvage est l'objet des soins les plus délicats et des attentions les plus minutieuses de la part des bons connaisseurs et des fins gourmets du Céleste Empire. L'empereur Kien-long, dans un petit poëme qu'il a consacré à l'éloge du thé, n'a pas dédaigné de donner la manière de préparer cette précieuse boisson. Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en citant ici ce curieux morceau. « Mettre sur un feu modéré, » dit le poëte et gourmet impérial, « un vase à trois pieds, dont la cou-« leur et la forme indiquent de longs services; le « remplir d'une eau limpide de neige fondue; faire « chauffer cette eau jusqu'au degré qu'il suffit pour « blanchir le poisson ou rougir le crabe; la verser « aussitôt dans une tasse faite de terre de *yué*, sur « de tendres feuilles d'un thé choisi; l'y laisser en « repos jusqu'à ce que les vapeurs, qui s'élèvent « d'abord en abondance, forment des nuages épais, « puis viennent s'affaiblir peu à peu, et ne soient « plus enfin que quelques légers brouillards sur la « superficie; alors humer sans précipitation cette « liqueur délicieuse : c'est travailler efficacement à « écarter les « cinq sujets d'inquiétude » qui vien-« nent ordinairement nous assaillir. On peut goû-« ter, ou peut sentir; mais on ne saurait exprimer « cette douce tranquillité dont on est redevable à « une boisson ainsi préparée. »

On a souvent dit en Europe que le café était une « boisson intellectuelle »; à entendre et à en croire l'auguste poëte chinois, le thé ne serait-il pas un

« breuvage poétique? » Essayez-en, ami lecteur; mais gardez-vous bien de sucrer la divine liqueur : le sucre, au dire des Chinois, en altère le goût véritable; mais l'usage exagéré peut-être qu'on fait en Europe, en France surtout, de ce doux condiment, se justifie sans doute par la médiocrité trop réelle des thés peu chinois qu'on nous envoie.

CHAPITRE XV.

MARIAGES, ÉDUCATION ET INSTRUCTION, FUNÉRAILLES ET SÉPULTURES DES CHINOIS.

§ Ier.

Mariages des Chinois. — Autorité absolue des parents relativement au mariage de leurs enfants. — Les entremetteuses. — Négociation et conditions du contrat matrimonial. — Cérémonial et célébration d'un mariage chinois. — Loi matrimoniale. — La polygamie et ses funestes conséquences. — Rangs distinctifs des épouses en Chine, et leurs droits respectifs. — Le divorce et ses causes légales. — Sort des veuves.

Le mariage, tel que Dieu l'a institué dès l'origine du monde, n'est pas seulement l'union qui donne naissance à la famille et la conserve dans les conditions essentielles de sa constitution normale; il est encore l'unique et véritable base de la société même. C'est ainsi que tous les législateurs vraiment dignes de ce nom ont compris cette grande institution, et l'ont toujours considérée comme le principe le plus efficace du bon ordre et le plus propre à produire le repos et le bien parmi les hommes.

Quoique nous ne puissions pas tout à fait espérer de trouver en Chine, pas plus que dans tout pays que n'éclaire pas l'Évangile, l'institution du mariage établie et pratiquée avec toutes les conditions

nécessaires à sa plus grande perfection, il n'en est pas moins vrai cependant que la législation ancienne et présente de ce grand empire, basée, du reste, sur les mœurs mêmes de la nation, a pris un soin particulier d'entourer de garanties tutélaires cette association, la seule légitime, de l'homme et de la femme. C'est ainsi que tout d'abord, indépendamment des autres dispositions que nous ferons connaître, les lois chinoises considèrent tout perturbateur du repos d'un ménage comme véritablement coupable d'attentat non-seulement contre l'honneur et le bien particulier d'une famille, mais encore contre l'ordre et le bien général de la société : elles le punissent en conséquence par les châtiments les plus terribles. Aussi est-il assez rare en Chine de voir le mariage donner lieu à ces scandales qui en troublent les douceurs, et en violent les droits légitimes et sacrés dans tant d'autres contrées. Ces lois, comme toutes les autres lois purement humaines, ne pouvaient pas faire davantage en cette délicate matière : il n'y a, en vraie vérité, que la loi divine et chrétienne qui puisse régir le cœur des époux et leur assurer, pour la permanence de leur mutuel bonheur, la continuité des sentiments dignes, nobles et purs.

La manière de décider et de conclure les mariages en Chine diffère entièrement des usages européens. On n'y voit point tout d'abord les parties le plus directement intéressées à cette importante affaire appelées à y prendre l'initiative, comme le voudrait cependant le droit naturel : l'autorité absolue

des parents en matière matrimoniale prime celui-ci, et décide sans réplique de l'alliance qui convient à leurs enfants. Il n'est même pas rare, parmi les Chinois riches et distingués, de voir deux amis fiancer leurs enfants en bas âge, ou, ce qui est mieux encore, convenir « très-sérieusement et avec serment, d'unir par le mariage les enfants qui naîtront du leur, s'ils sont de sexe différent, et la solennité de cette promesse consiste à déchirer sa tunique et à s'en donner réciproquement une partie [1]. »

La convenance et la sympathie des caractères

[1] Voyez *Nouveau Voyage autour du monde*, par Le Gentil (Amsterdam, 1728), dont on trouve le texte reproduit presque partout, même dans le célèbre ouvrage de M. Huc. — M. Ch. Lavollée fait à cette occasion les réflexions suivantes : « L'ouvrage de M. Huc a « obtenu un légitime succès; cependant, si l'on en retranche les « aventures du voyage, on y trouve peu de choses nouvelles et inédites. Je n'en veux pour preuve que les citations assez nombreuses « que l'auteur a extraites des livres publiés soit par les anciens missionnaires, soit par des voyageurs qui se sont bornés à visiter les « ports de la Chine. » (On peut ajouter les emprunts considérables faits à MM. Abel Rémusat et Biot, etc.) « Je suis même obligé de prévenir « le lecteur qu'il ne doit point attribuer exclusivement à M. Huc toutes « les descriptions de mœurs qui se rencontrent dans son récit, et qui « se reproduisent ou plutôt sont reproduites sans la moindre indication « des sources où elles ont été puisées. Ainsi j'ai lu dans le *Voyage* « *autour du monde* de Le Gentil une description des différentes « cérémonies qui se rattachent aux mariages chinois, et j'ai eu le « plaisir de relire cette même description, un peu moins complète, il « est vrai, dans l'ouvrage de M. Huc. Je comprends qu'il n'y ait pas « en Chine deux façons de se marier, et les récits de deux voyageurs « également véridiques doivent présenter une grande analogie, mais « il paraît difficile que l'analogie s'étende aux détails du texte. C'est « dans une lettre datée d'Emoay (Amoy), le 6 décembre 1716, que Le « Gentil écrivait son chapitre sur le mariage. Peut-être ne s'est-il « inspiré lui-même que d'une relation antérieure. Quoi qu'il en soit, « le texte de M. Huc ne peut être considéré sur ce point que comme « une réimpression. » *La Chine contemporaine*, par Ch. Lavollée. (Paris, 1860), p. 96.

n'entrent donc ordinairement pour rien dans les alliances matrimoniales des Chinois. La réclusion dans laquelle vivent presque constamment les femmes en Chine, fait que les futurs époux se marient sans s'être jamais vus. Le jeune homme qui veut contracter alliance ne connaît rien des qualités ou des défauts de celle qu'il doit épouser; il ne peut se former une image de ses traits, de sa taille, de son caractère, que sur le rapport d'une parente ou de quelque autre femme qui, en pareil cas, fait l'office d'entremetteuse. C'est encore par l'intermédiaire de ces matrones que l'on convient de la somme que le futur doit donner aux parents de l'épouse : en Chine, ce n'est pas le père qui dote sa fille, c'est le mari qui dote sa femme, et en fait, plus ou moins, de la sorte « sa chose » et sa propriété. La loi vient à son secours, dans le cas où on lui en aurait imposé sur la condition, l'âge ou la figure de sa fiancée, et l'autorise à faire déclarer son mariage nul.

Après que les arrhes ont été données et reçues comme signe et garantie des fiançailles, c'est aux parents de la jeune fille qu'il appartient de fixer le jour de la célébration du mariage; ils apportent le plus grand soin à le choisir parmi les jours réputés heureux. Aussitôt que leur choix est fait, ils en donnent connaissance aux parents du fiancé, et dès lors commence, de la part des deux familles, l'envoi de messages et de présents réciproques. Toutefois, les fiancés ne peuvent se voir encore, mais il leur est permis de s'écrire mutuellement : ces

billets doux, et les divers objets de parure que le jeune homme envoie à sa fiancée, sont toujours transmis par des mains tierces.

Enfin, le temps de célébrer les noces approche. Or, ce temps qui s'annonce d'ordinaire, partout ailleurs, par les signes de la joie et du contentement, se fait remarquer en Chine par des apparences de tristesse et de deuil. Pendant les trois nuits qui précèdent le jour fortuné, on illumine chez les parents de l'épouse tout l'intérieur de la maison : on veut faire entendre par là qu'il n'est pas permis aux parents de dormir dans le temps où ils sont sur le point de perdre leur fille. Chez les parents du fiancé règne une semblable tristesse, parce que le mariage du fils est censé devoir être regardé comme une image de la mort du père, et que le fils alors semble en quelque sorte lui succéder. On s'abstient de faire entendre dans la maison aucun instrument de musique, ou d'y donner aucun autre signe de réjouissance. Mais des deux côtés cette tristesse, qui, sans aucun doute, est plutôt selon les usages que dans les cœurs, prend fin le jour de la célébration du mariage et fait place à une joie non équivoque.

Le cérémonial de la solennité nuptiale, à part quelques variantes, est à peu près le même dans tout l'empire chinois. Dans certaines circonstances, ou plutôt dans certaines contrées, l'époux se rend lui-même en grand cortége chez les parents de sa future compagne pour l'obtenir et la conduire à son propre domicile ; dans d'autres, au contraire, il se

contente de l'attendre, entouré des siens, sur le seuil de sa propre maison; mais l'usage le plus généralement adopté veut que les deux cortéges se mettent en marche à la même heure, chacun de son côté, pour aller à la rencontre l'un de l'autre. L'époux monte sur un cheval richement harnaché ou sur un char aux ornements splendides, traîné par un bœuf, ou plus simplement encore il se fait porter en palanquin. Escorté de parents, d'amis, et d'un chœur de chanteuses et de musiciennes, qui s'efforcent de rendre de leur mieux des airs de circonstance, il part ainsi au-devant de sa fiancée. Celle-ci, de son côté, vient de quitter la maison maternelle et s'approche dans une chaise ou palanquin fermé, entourée d'un cortége d'honneur. Les divers effets qui composent son avoir et son trousseau sont portés par différentes personnes des deux sexes; d'autres l'entourent avec des torches et des lanternes, même en plein midi : usage qu'on a conservé, parce qu'autrefois tous les mariages se célébraient pendant la nuit. Une troupe de musiciens avec des fifres, des hautbois, des tambours, la précède, et sa famille la suit. La clef qui la renferme dans sa chaise est entre les mains d'un serviteur de confiance; il ne doit la remettre qu'au mari. Celui-ci en prend possession dès que les deux cortéges se rencontrent, ou bien il attend pour en faire usage qu'on soit arrivé au seuil de la maison de ses parents. Mais, dans l'un ou l'autre cas, c'est toujours avec un empressement visible qu'il ouvre la chaise de sa fiancée, et

ce n'est pas sans émotion qu'il peut enfin apprécier sa chance, et voir d'un premier coup d'œil si on l'a bien ou mal servi. Il arrive quelquefois que l'époux mécontent referme subitement la chaise et renvoie la fiancée chez elle. Il suffit qu'il consente à perdre, pour s'en débarrasser, la somme qu'il a donnée pour l'obtenir.

Il faut, en vérité, convenir que ce doit être un moment singulièrement critique pour ces deux êtres destinés l'un à l'autre sans s'être jamais vus. A vrai dire, il est assez rare que cette première entrevue ait le fâcheux dénoûment que nous venons de signaler. Car, bien que le jeune fiancé ne trouve pas toujours dans celle qu'on lui présente la réalisation de ses rêves, il fait le plus souvent acte de philosophie, et l'accepte malgré sa déception. Quant à la jeune fille, son désenchantement fût-il plus grand encore, elle se soumet toujours à son sort avec une résignation admirable.

Dans les cas heureux, et qui, nous devons le dire, sont les plus fréquents, la fiancée descend de sa chaise, et les jeunes époux, entourés de leurs parents et de leurs invités, entrent dans la salle de l'assemblée. Ensemble ils saluent le « *Tien* » par quatre prostrations pleines de respect; puis l'épouse rend aux parents de son époux les mêmes hommages que celui-ci a le premier donnés aux siens. Ce cérémonial accompli, les nouveaux mariés sont conduits au lieu où l'on a préparé pour eux seuls le repas nuptial, tandis que les parents et les amis sont introduits dans un appartement voisin. Le père

de l'époux les y traite somptueusement; la mère, de son côté, en use de même à l'égard de ses parentes et des femmes des amis de la famille, selon l'usage chinois, qui ne permet dans aucun cas aux hommes et aux femmes de s'asseoir à la même table.

Mais comme il est naturel que les époux soient, au moins le jour qui les unit, près l'un de l'autre, la coutume veut que, pour le premier repas pris sous le même toit, ils fassent table commune. Avant de s'asseoir l'épouse fait quatre génuflexions devant son mari, et celui-ci à son tour en fait deux devant elle; puis ils se mettent à table, et avant de toucher à aucun mets, ils répandent un peu de vin en forme de libation et mettent à part quelques viandes pour être offertes aux esprits. Lorsqu'ils ont un peu mangé en gardant un profond silence, l'époux se lève, invite son épouse à boire, et se remet incontinent à table; l'épouse pratique aussitôt la même cérémonie à l'égard de son mari. Alors on apporte deux coupes pleines de vin; ils en boivent une partie et mêlent dans une seule coupe ce qui reste; ils se le partagent pour achever de le boire.

Le reste de la journée se passe en réjouissances et en plaisirs, et quand la nuit est venue, la jeune mariée est conduite à la chambre nuptiale; elle y trouve, placés sur une table, du fil, de la soie, des ciseaux et autres objets de travail de femme. Ces utiles instruments sont pour elle comme autant d'emblèmes de l'activité qu'elle doit avoir et du soin qu'elle doit mettre à fuir l'oisiveté.

C'est qu'en effet une vie nouvelle, que, pour leur

bonheur ou leur malheur, beaucoup de femmes comprennent parfois si bien, et beaucoup parfois si peu, va commencer pour l'épouse chinoise : tous les détails de l'administration domestique vont devenir son partage. L'épouse, dans un intérieur chinois, est la dépositaire des contrats, de l'argent et de tous les effets un peu précieux; elle doit, en outre et surtout, veiller au bon ordre de la maison, ordonner les dépenses, présider à ce qui concerne la tenue, l'économie et tous les détails du ménage. Les princesses elles-mêmes, en Chine, s'honorent de ces soins, et se font un mérite de leur habileté à gouverner leur maison.

La loi chinoise admet plusieurs empêchements de mariage; voici les principaux :

1° Si une fille a été promise à un jeune homme, si les présents ont été envoyés et acceptés par les parents des deux futurs, la fille ne peut plus avoir d'autre mari;

2° Si l'on mariait la fille d'un homme libre avec un esclave, ou si celui qui donnerait son esclave à une fille libre, persuadait aux parents de la fille qu'il est son fils ou son parent, le mariage est nul encore, et ceux qui ont concouru à la fraude sont rigoureusement punis.

3° Il est défendu à tout mandarin civil (la loi exempte les officiers militaires) de s'allier à aucune famille de la province ou de la ville dont il est gouverneur. En cas de transgression, ce magistrat encourt la peine de la bastonnade; le châtiment est plus rude s'il a épousé la fille d'un plaideur dont il

doit juger le procès. Dans l'un et l'autre cas, le mariage est nul;

4° Le mariage est interdit à tout jeune Chinois durant le deuil soit de son père, soit de sa mère. Si des promesses ont été faites avant cette mort, tout engagement cesse du côté du jeune homme, mais non du côté de la jeune fille, qui doit attendre, pour recouvrer sa liberté, la détermination que prendra son fiancé à l'expiration de son deuil.

5° Deux frères ne peuvent pas épouser les deux sœurs; un homme veuf n'a point la liberté de marier son fils avec la fille de la veuve qu'il épouse; ni un parent quelconque ne peut épouser sa parente, quelque éloigné que soit entre eux le degré de consanguinité.

En dehors de ces empêchements et de quelques autres, plus ou moins fondés en droit et en raison, le mariage chinois, une fois conclu, se présente à l'observation du moraliste chrétien sous des aspects d'une tout autre importance. Ainsi, il est de fait que la polygamie, établie d'abord chez les anciens peuples pour accroître la population, ou permise plus tard, comme dans la loi mosaïque, « à cause de la dureté de leur cœur », institution, malgré tout, qu'il est impossible de ne pas considérer comme aussi contraire à tout sentiment de véritable et saine affection qu'opposée à la loi évangélique, existe en Chine, plutôt, il est vrai, à titre de simple tolérance qu'à l'état d'institution légale. Il est en effet constant, d'après les lois civiles de l'empire qui régissent les mariages et en déterminent les

conditions, qu'un Chinois ne peut avoir qu'une *tsi* ou « épouse », à laquelle il s'unit avec toute la solennité des cérémonies consacrées par les coutumes nationales, et qu'il choisit toujours dans un rang de la société égal au sien, parce qu'il faut, comme disent les Chinois, que « les portes correspondent ». Les autres femmes, qu'aucune disposition légale, mais bien une simple tolérance admise par l'usage, l'autorise à prendre, s'appellent *tsieï*, ou « petites femmes », et ne sont point considérées comme véritables épouses. Elles dépendent entièrement de la seule et légitime épouse : elles sont et doivent être à ses ordres; leurs enfants mêmes sont réputés les siens, et ont, par ce fait, droit à une légitime : tant est grande en Chine l'importance qu'on attache à s'assurer des enfants mâles. Mais en réalité, il y a toujours entre la *tşi* et la *tsieï* toute la différence qui existait entre la Sara et l'Agar de l'Ancien Testament. Ces « petites femmes » sont tirées pour la plupart des rangs les plus infimes de la société, ou nées de parents esclaves; elles sont achetées pour être revendues ensuite. Les deux villes d'Yan-tcheou et de Sou-tcheou se sont rendues particulièrement célèbres entre toutes par ce genre d'industrie. Quand un Chinois veut obtenir une « petite femme » de première main, il s'adresse directement aux parents de la jeune fille, et n'a d'autres formalités à remplir que de leur payer la somme convenue et de s'engager à bien traiter leur fille.

Cette déplorable facilité avec laquelle tout

homme, en Chine, peut réunir maritalement sous son toit autant de femmes qu'il lui plaît, ou selon que sa fortune le lui permet, produit là comme partout les plus déplorables conséquences. Il est évident tout d'abord que la famille, cette société par excellence, n'existe plus dans l'intégrité de ses conditions normales, puisque la loi de l'unité, que Dieu fit dès le commencement, est absente. Et dès lors, comment trouver quelque chose de cette vie de famille, si pleine de charmes et de douceurs sous l'empire de la loi chrétienne, parmi ces êtres que le caprice d'un seul a jetés au même foyer, mais que n'unit pas la sympathie des cœurs? Non, la félicité n'est point en ce lieu, et, si nous en croyons un proverbe chinois qui dit que « sur dix femmes neuf sont jalouses », la paix n'y est pas davantage.

Considérée sous le rapport social, la polygamie donne le spectacle d'autres calamités tout aussi déplorables. C'est un fait aujourd'hui démontré que, chez les peuples auxquels le temps a permis de s'accroître dans des proportions déjà considérables, cette institution, loin d'être favorable, nuit au contraire aux développements normaux de la population. Si pourtant, par le fait d'une exception sans exemple ailleurs, il en était autrement en Chine, ne trouverait-on pas, au moins, parmi les conséquences de la polygamie, quelqu'une des causes de ces innombrables infanticides, irrécusable opprobre d'un peuple civilisé mais païen, dont la Chine donne au monde le désolant spectacle? Car ce n'est pas im-

punément que les peuples, aussi bien que les individus, transgressent les lois portées, dès le commencement des choses de ce monde, par le souverain législateur des hommes. Or la polygamie, qu'est-elle autre chose, sinon la plus manifeste dérogation faite à l'organisation primordiale du genre humain, puisqu'il est de vérité certaine qu'à l'origine « il n'en fut point ainsi »? Il importe donc bien peu que cette violation de la loi première que Dieu fit à l'homme prenne chez certains peuples l'apparence d'une institution publique, ou bien que chez d'autres elle s'établisse subrepticement par le fait de secrètes et honteuses dépravations, du moment qu'elle finit toujours par amener avec elle les plus funestes conséquences. Elle fait pis encore que d'anéantir la paix et le bonheur de la famille, elle abaisse les peuples eux-mêmes, dont elle détruit avec le temps les vertus natives et brise les énergies nationales : n'amollit-elle pas les mœurs, source unique et féconde de force et de vie? Or, quand un peuple est à ce point abîmé de luxure, il devient une proie facile pour le conquérant barbare qui, par un secret dessein de Dieu, guette et attend que la mesure soit comble pour accomplir ses sinistres projets. Que les peuples donc qui ont des oreilles pour entendre la voix de Dieu et de l'histoire, l'entendent! et qu'ils sachent que « la génération des chastes » resplendit de vie et de beauté, et que d'elle seule sortent les nations fortes et grandes.

Quand un peuple, quelque sage qu'il soit d'ail-

leurs, a laissé s'implanter chez lui une habitude mauvaise, il est rare qu'elle y soit seule. Nous ne serons donc pas étonnés de trouver en Chine, à côté de la polygamie, le divorce autorisé et légalisé. Cette seconde plaie sociale se joint à la première pour causer encore à la famille et à la société des maux également funestes. C'est pour cette raison sans doute, et pour limiter autant que possible la fréquence même du divorce, que le législateur chinois en a déterminé les causes; elles sont assez nombreuses, mais elles peuvent se réduire à sept principales, savoir : la désobéissance habituelle et absolue, la stérilité, l'adultère, les maladies répugnantes ou contagieuses, la jalousie, l'excès du « bavardage » et le « vol ».

Quelques-unes de ces causes de divorce admises par la loi chinoise paraîtront peut-être, au premier coup d'œil, plaisantes ou bizarres à des lecteurs européens; mais spécifiées et déterminées comme elles l'ont été par le législateur, elles se justifient aux yeux des Chinois. La jalousie, par exemple, ne peut être invoquée pour la dissolution du mariage que dans le cas où elle est excessive et portée du côté de l'épouse (car il ne s'agit que d'elle ici) au point de ne pas vouloir que son mari s'autorise de l'usage pour prendre une seconde femme. Mais, toutes choses bien examinées, il est difficile en vérité de pouvoir tout à fait blâmer l'épouse chinoise; car enfin, si le sentiment de jalousie qui l'anime est parfois peu fondé, n'est-il pas en soi une sorte de protestation instinctive et partant naturelle en

faveur de la loi « non écrite mais primordiale » de l'unité et de l'indissolubilité du mariage? Le « babil », qui vient après la jalousie dans le code chinois, nous paraîtra une cause de divorce plus surprenante que rare; mais il est à propos de dire qu'il s'agit ici de ce dangereux caquet des femmes qui, par de faux rapports, des médisances secrètes, ou par de perfides et insinueuses confidences, sont capables de mettre le trouble dans la maison et d'altérer l'union de la famille. Il n'est en rien question de ce flux de paroles inutiles, défaut assez ordinaire des personnes du sexe. Autrement plus de la moitié des femmes chinoises, qui diffèrent beaucoup, il est vrai, de toutes leurs sœurs des autres parties du monde par la petitesse des pieds, mais non par la longueur et la volubilité de la langue, seraient dans le cas, dit-on, d'être congédiées. Les femmes sont-elles vraiment capables aussi de voler leurs maris? La loi chinoise sur le divorce le suppose, mais elle n'admet le vol comme cause valable de séparation que dans les cas rares où l'épouse dilapide la maison conjugale pour enrichir sa propre famille.

Trois circonstances peuvent faire rejeter ces motifs de séparation : si la femme a porté le deuil des parents de son mari pendant trois ans; si elle n'a plus de parents qui puissent la recevoir, parce que, dit la loi, « il y avait un lieu où l'on avait pris cette femme, et il n'y en a plus où l'on puisse la remettre »; si la famille a acquis de la fortune depuis le mariage, parce que l'épouse ayant supporté et

partagé d'abord la misère de son mari, il serait injuste qu'elle fût renvoyée dans le temps où l'abondance règne dans la maison. Il paraît en outre que, malgré la permanence du droit en faveur du mari d'invoquer l'une ou l'autre des causes de divorce prévues par la loi, l'exercice de ce droit même a fini par disparaître plus ou moins des mœurs chinoises, et qu'il n'y a plus guère aujourd'hui que l'adultère bien prouvé qui autorise la séparation des époux. Dans la plupart des cas, le déshonneur que l'éclat d'une répudiation fait rejaillir sur la famille de l'épouse engage tous ses parents à s'entremettre pour faire cesser les sujets de plaintes et pacifier les discordes conjugales. Au reste, il n'est jamais permis de renvoyer sa femme avant que le divorce ait été ratifié par un jugement. La loi vient aussi au secours de toute femme que son mari abandonne : si celui-ci, par exemple, s'absente pendant trois ans, elle peut s'adresser aux magistrats, leur exposer sa situation, et être autorisée à prendre un autre époux; mais elle serait rigoureusement punie si elle anticipait sur leur aveu.

Quoi qu'on puisse penser des restrictions apportées en Chine à la pratique du divorce, il n'en est pas moins vrai que là, comme partout où cette loi déplorable a fini par s'implanter, elle se présente en faveur de l'homme et au détriment de la femme avec des caractères de partialité tels, qu'à ce titre seul elle est entachée d'iniquité. Il a fallu, en effet, pour effectuer le mariage, un consentement égal et mutuel : la raison et la justice s'accordent donc ici

pour exiger, quand il s'agit de le dissoudre, semblable égalité du côté des deux parties intéressées. Mais en Chine, comme souvent ailleurs, c'est le contraire qui a lieu, et il arrive presque toujours que l'être faible est sacrifié à l'être fort : or, en ce point comme en tant d'autres parmi les choses de ce monde, le « droit de la force » primant la « force du droit », n'y a-t-il pas là une souveraine injustice? Les faits de cette nature vont, en Chine, quelquefois si loin, que le mari peut, dans certains cas, graves il est vrai, réduire sa femme en esclavage, la vendre même, si cela lui plaît. Il existe, en outre, des circonstances où la femme est passible de la peine de mort : on l'étrangle, par exemple, si, après avoir déserté le toit conjugal, elle a contracté un autre mariage. Concluons néanmoins que, malgré toutes les sages prévoyances du législateur, cette loi fatale du divorce, une fois admise en principe, ne peut qu'ouvrir dans la pratique la porte à une foule d'abus et d'injustices, puisque, dans la majeure partie des cas, ce n'est pas aux sages conseils de la raison et du bon sens, mais bien aux plus honteuses passions, qu'elle donne la prédominance.

Le sort des veuves en Chine est régi plutôt par des usages généralement adoptés que par des lois positives. D'après la coutume la plus répandue, il est rare qu'une veuve d'un rang distingué passe à de secondes noces, lorsqu'elle a des enfants, dont elle demeure maîtresse ainsi que d'elle-même, tant qu'elle ne se remarie pas. L'intérêt personnel se joint peut-être ici à une certaine bienséance pour

l'engager à s'abstenir ; elle est libre néanmoins. Quant aux veuves nées dans la classe ordinaire, elles usent communément de cette liberté pour prendre un second mari. Quoi qu'il en soit dans la pratique, du moment que les usages adoptés en cette matière respectent, au gré de la liberté individuelle, les sentiments nouveaux du cœur, à l'égal de la tendresse permanente des souvenirs, ils apparaissent avec toutes les marques d'une sagesse prévoyante et juste. Pour cette cause, la morale n'est pas exposée à gémir sur les écarts possibles d'un veuvage forcé, et l'humanité n'a pas à déplorer en Chine les horribles sacrifices que commande la loi des Hindous.

---

§ II.

Education des enfants. — Importance que les Chinois y attachent. — Premiers soins donnés à l'enfance. — Éducation des adolescents. — Cérémonie du bonnet viril. — Instruction. — Étude des caractères alphabétiques. — Soins donnés à l'écriture. — Divers degrés de l'enseignement. — Concours privés et publics. — Amour des Chinois pour les lettres. — Les écoles primaires et leur grand nombre. — La liberté d'enseignement en Chine et ses heureux résultats. — Éducation des filles.

S'il est vrai que « tel est l'enfant, tel est l'homme », il est également vrai que de la bonne ou mauvaise éducation donnée dans les jours de l'enfance et au temps de la jeunesse, dépendront pour l'individu le bonheur ou le malheur de sa vie, et pour la fa-

mille, l'honneur ou l'opprobre. Il est incontestable que les bons principes, déposés tout les premiers dans les jeunes cœurs et les jeunes intelligences, sont la vraie semence destinée à produire les fruits les meilleurs durant la vie tout entière; c'est le parfum qui l'embaume, le sel qui la conserve incorruptible, le principe de tout ce qui l'honore et l'embellit. Il n'est point en outre de lumière qui l'éclaire de plus vives clartés, c'est le phare qui indique le port et fait éviter le naufrage. La bonne éducation est en vérité féconde en toutes sortes de biens pour l'homme : elle décide de son avenir. Mais, autant l'influence d'une si désirable éducation est souveraine pour le bonheur de chacun, autant sont redoutables les effets d'une éducation contraire : le malheur est certain pour celui qui la reçoit mauvaise, et pour les familles qui, par indifférence, faiblesse ou intérêt mal compris, lui donnent accès dans le cœur et l'esprit de leurs enfants. Chacun récoltera comme il aura semé : le bien produit le bien, et le mal enfante le mal. Or quelles douleurs pourront se comparer un jour aux douleurs réservées plus tard aux parents malheureux et coupables qui, méconnaissant ces vérités, compromettent à tout jamais ainsi, par système pervers ou déplorable imprévoyance, l'honneur de leur nom et l'avenir moral des êtres les plus chers que Dieu leur ait donnés à aimer en ce monde ?

Nous dirons à l'honneur des Chinois qu'ils ont compris de tout temps l'importance d'une bonne éducation pour leurs enfants, et qu'ils ne négligent

rien pour leur donner, avec la connaissance des sciences humaines, les notions des principes les plus essentiels de la morale et de la philosophie. On ne peut guère, en vérité, exiger davantage d'un peuple qui ne possède point, comme les nations chrétiennes, la plénitude des vérités sur Dieu et sur l'homme, et qui ignore conséquemment les relations nécessaires par lesquelles ces deux termes sont unis.

La naissance d'un fils est un événement qu'on célèbre toujours en Chine par de grandes réjouissances. On commence par donner d'abord à l'enfant le nom de la famille : ce nom est commun à tous ceux qui descendent du même aïeul. Un mois après la naissance, les alliés et les amis des parents envoient un plat d'argent sur lequel sont gravés ces mots : « Longue vie, honneur, félicité ». C'est le moment de donner au nouveau-né un second nom, dit « nom de lait », et qui consiste en quelque tendre diminutif d'un nom de plante, de fleur ou de quelque gentil animal. Quand l'enfant devenu adolescent fréquentera les écoles publiques, son maître le gratifiera d'un troisième nom, qu'il joindra à celui de sa famille. Parvenu à l'âge viril, c'est à ses amis qu'il demandera un autre nom, et c'est celui qu'il conservera toute sa vie, à moins qu'il ne parvienne à quelque dignité. Alors il obtient un nom d'honneur relatif à sa place et à ses talents, et on ne doit plus lui en donner d'autres, pas même celui de sa famille.

L'éducation de l'enfant chinois commence dès sa

naissance, mais on comprend sans peine qu'en Chine comme ailleurs elle ne peut être que physique à ses débuts. La méthode à suivre et les principes à observer pour donner à l'enfant en bas âge les soins qu'il réclame, sont minutieusement indiqués dans le « Li-ki » ou « livre des rites », dont les prescriptions font loi. Cet ancien livre tolère l'usage des nourrices; il recommande de les choisir « modestes dans leur extérieur et dans leurs « manières, vertueuses dans leur conduite, parlant « peu et ne mentant jamais, douces de caractère, « affables avec leurs égaux, respectueuses envers « leurs supérieurs, etc. » C'est beaucoup exiger, dira-t-on, et de telles nourrices doivent être bien rares; mais l'éducation et les mœurs des femmes chinoises rendent ce choix moins embarrassant qu'il ne le serait peut-être ailleurs.

Dès qu'un enfant peut porter la main à la bouche, on le sèvre et on lui apprend à se servir de la main droite. A six ans, si c'est un garçon, on lui enseigne les éléments de l'arithmétique, et les noms des principales choses qu'offre l'aspect de l'univers, telles que le ciel, la terre, le soleil, la lune, les étoiles, l'homme, les plantes, les animaux, etc. A sept ans, on le sépare de sa mère et de ses sœurs, et l'on ne lui permet plus de manger avec elles ni de s'asseoir en leur présence.

A huit ans, on le forme aux règles de la politesse, et on lui donne à neuf ans les premières notions du calendrier astrologique. A dix ans, on l'envoie aux écoles publiques, où le maître lui enseigne à

lire, à écrire, à compter, et le forme à tous les rites du cérémonial. Il apprend la musique depuis treize jusqu'à quinze ans, et toutes les paroles qu'il chante n'expriment que des préceptes moraux. Cette méthode est excellente pour faire pénétrer agréablement dans d'aussi jeunes esprits les principes de la morale, qui, présentés d'une manière moins attrayante, fatigueraient les enfants par la sécheresse de leurs formules, et seraient, à cet âge, plutôt une cause d'ennui qu'un moyen d'instruction profitable. A quinze ans viennent les exercices du corps, l'apprentissage des armes et de l'équitation; vers le même temps, s'il en est jugé digne, l'adolescent reçoit le bonnet qui le déclare admis au rang des hommes et lui donne le droit de porter à l'avenir des vêtements de soie et des fourrures : l'usage jusque-là lui en avait été rigoureusement interdit.

Cette cérémonie qui confère des droits nouveaux au jeune Chinois, équivaut à celle qui consistait à donner, au sortir de l'adolescence, la robe virile aux jeunes Romains, et rien n'est omis pour la rendre solennelle. Au jour fixé, tous les membres de la famille et un grand nombre d'amis se réunissent à la maison paternelle du jeune homme. L'un des parents est choisi pour remplir les fonctions de maître des cérémonies : c'est lui qui place le bonnet sur la tête du jeune Chinois, et qui lui fait comprendre par des paroles graves et solennelles l'importance de ses devoirs nouveaux et le changement sérieux qui doit se faire désormais dans ses habitudes et ses goûts. « Songez, » lui

dit-il, « que vous prenez l'habit des adultes et « que vous sortez de l'enfance : n'en ayez donc « plus les sentiments et les inclinations. Prenez des « manières graves et sérieuses, appliquez-vous « avec courage à l'étude de la sagesse et de la vertu, « et méritez par là une longue et heureuse vie. »

« Cette cérémonie, dont nous n'avons aucun équivalent parmi nous, dit l'abbé Grosier, tient à de grandes vues. Combien ne serait-il pas utile de rappeler à l'homme, à chaque époque de sa carrière, les nouveaux devoirs qu'elle lui impose! Mais voulez-vous que cette leçon se grave fortement dans la mémoire, donnez-lui, comme à la Chine, l'éclat et l'appareil d'une cérémonie publique. »

Nous acceptons sans conteste, dans tout ce qu'elles peuvent avoir de juste et de philosophique, les sages réflexions de l'érudit écrivain que nous venons de citer. Il n'est que trop vrai que nos froides sociétés modernes n'ont point, à la manière des Chinois, ni même de nos propres ancêtres, la connaissance vraiment complète et pratique de l'humanité : elles ne savent plus faire usage de tant de moyens aimés des anciens, et aussi propres à former l'homme à la pratique des devoirs qu'à mettre en jeu dans son âme les plus nobles sentiments. Mais ce que la société civile ne sait plus, l'Église, cette incomparable éducatrice des grands et des petits, ne l'a pas oublié, et elle en conserve le souvenir avec un soin précieux pour le plus grand bien de ses fils et de l'humanité tout entière. La religion possède, en effet, pour le jeune âge une cérémonie bien autrement

importante que celle pratiquée en Chine ou toute autre semblable qu'on pourrait établir en faveur de l'adolescence au sein de nos sociétés modernes : l'époque de la première communion, la solennité de cette cérémonie, l'enseignement de toutes les vérités, de toutes les vertus, de tous les devoirs, qui la précède et l'accompagne, tant et de si belles et grandes choses ne disent-elles pas de la manière la plus éloquente à tout jeune adolescent que l'âge de la « virilité chrétienne » est venu pour lui, et que désormais sa vie tout entière doit être conforme aux préceptes divinement parfaits de Jésus-Christ, docteur unique de tous les hommes et de tous les âges? Laissez ce jeune chrétien demeurer fidèle à sa foi et soumis au joug doux et léger de la discipline évangélique, et vous verrez de quel honneur sa vie sera couronnée! Aussi, quel n'est pas l'aveuglement des parents assez malheureux pour détruire, presque dès le lendemain du jour où l'enfant a reçu son Dieu, l'enseignement sacré déposé dans son jeune cœur! N'en voit-on pas se hâter même en quelque sorte d'affaiblir les pures et salutaires résolutions qu'il avait prises d'en faire la règle constante de sa vie! Ce fait déplorable, dû bien souvent plutôt, il est juste de le reconnaître, à l'empire de certains préjugés mondains qu'à la perversité des volontés, n'est pas rare; mais quelle qu'en soit la cause, les conséquences sont les mêmes, et là où devaient s'épanouir des fleurs d'honneur et de vertu, se cueillent plus tard les fruits amers du vice et de la perdition.

L'enfant chinois est donc parvenu à l'âge viril :

la cérémonie symbolique du bonnet d'honneur qu'il a reçu lui en a conféré les droits et signifié les devoirs. Il va se livrer désormais aux études ou aux occupations propres à sa nouvelle condition et en rapport avec le rang que lui donne sa naissance. Mais avant d'en être arrivé à pouvoir compléter par de plus larges développements l'instruction reçue déjà, quelles difficultés ne lui a-t-il pas fallu surmonter pour apprendre tout simplement d'abord les premiers éléments de la lecture et de l'écriture de la langue nationale? Les Chinois n'ont pas d'alphabet dont la simplicité, comme celle du nôtre, leur permette de combiner les sons ensemble au moyen de quelques lettres seulement, et d'en former des mots sans aucun effort. Les caractères dont se compose l'écriture chinoise sont, au contraire, en nombre prodigieux, et l'on ne peut s'empêcher de plaindre de jeunes enfants obligés d'étudier tant de milliers de figures, dont la forme est si variée et la signification souvent différente. Ce qui n'est d'ordinaire qu'un jeu pour un enfant européen, devient au contraire pour l'enfant chinois l'objet d'un pénible labeur et d'une longue application. Aussi ce premier enseignement de la lecture et de l'écriture chinoises ne peut-il avoir lieu et se donner qu'au moyen d'une méthode aussi longue que compliquée.

On commence par choisir quelques caractères qui expriment les objets les plus communs, ceux du moins qu'on a le plus souvent sous les yeux : tels que l'homme, quelques animaux domestiques, les plantes usuelles, les ustensiles les plus ordi-

naires, une maison, le soleil, la lune, etc. On grave ou l'on peint ces divers objets séparément, et l'on met au-dessous le nom de la chose représentée : chaque figure sert à donner aux enfants l'explication du mot. Cette méthode ressemble à celles des tableaux ou jeux de cartes, imaginés chez nous pour la première instruction de l'enfance. Puis on passe graduellement à l'étude de caractères plus compliqués ; on apprend à l'élève à bien les prononcer et à les former lui-même avec le pinceau.

Le premier livre qu'on met entre les mains des enfants chinois est le *San-dze-king*, sorte d'abrégé élémentaire, qui contient ce qu'un enfant doit d'abord apprendre et retenir. C'est un assemblage de petites sentences, composées les unes de trois vers, les autres, de quatre, cinq, six, et toujours rimés. Ils sont obligés de rendre compte le soir de ce qu'ils ont appris dans la journée.

Du livre des premiers éléments on les fait passer aux quatre livres qui renferment la doctrine de Coufucius. On ne leur explique le sens de l'ouvrage que lorsqu'ils le savent en quelque sorte par cœur, c'est-à-dire lorsqu'ils en possèdent tous les caractères. Le maître étend alors ses explications grammaticales, morales ou historiques, en proportion des progrès que paraissent faire ses élèves. Quand il les en juge capables, il leur apprend à chercher la raison d'être de chaque chose, à remarquer les beautés les plus frappantes d'un auteur, et à répondre aux difficultés qu'on peut faire sur ses maximes.

Les Chinois se servent d'un pinceau au lieu d'une

plume pour écrire. Le nombre prodigieux de figures qu'il leur faut apprendre à former, joint à cette manière de les tracer, est encore pour les jeunes élèves une source nouvelle d'incroyables difficultés. Pour leur exercer la main, on leur remet d'abord de grandes feuilles écrites ou imprimées en gros caractères rouges. Tout ce qu'on exige d'eux est de couvrir avec le pinceau ces caractères rouges d'une couleur noire et d'en suivre exactement le dessin et les contours. On leur fait ensuite calquer des caractères plus petits, imprimés en noir ou en blanc, selon la couleur du fond qu'on emploie, à travers une autre feuille de papier, dont on diminue graduellement la transparence pour forcer l'écolier à exercer sa mémoire et à s'aider de ce qu'il a appris déjà. Quand son coup de pinceau est suffisamment sûr et délié, on lui ôte le secours de ces exemplaires, et on l'exerce à copier et à transformer à simple vue des petits caractères en grands et des grands caractères en petits. On l'abandonne enfin à ses propres forces, et l'on exige qu'il écrive purement de mémoire ce qu'on lui dicte ou ce qu'il a appris par cœur. C'est un grand mérite en Chine d'avoir une belle écriture ou d'être, comme on dit, « un pinceau élégant »; la netteté, la correction, l'élégance avec lesquelles un candidat aux grades sait écrire sont des chances favorables à son admission, comme les défauts contraires suffisent souvent seuls à lui faire donner l'exclusion.

L'instruction étant l'unique voie en Chine pour arriver aux charges publiques, on n'a rien négligé

pour stimuler l'émulation des jeunes gens et constater le degré des connaissances acquises, exigé pour leur avancement. En dehors des examens publics et fixés par les lois, les familles sont dans l'usage d'établir par elles-mêmes certains concours entre leurs enfants. Ces premières joutes littéraires d'un caractère tout privé ont, entre autres avantages, celui de préparer les enfants aux concours publics qui les attendent. On divise ceux-ci en deux branches principales, formant en quelque sorte un ensemble d'examens à deux degrés. Tous les élèves d'une ville, d'un canton, sont obligés de concourir au moins deux fois par an, sous les yeux d'un petit mandarin, qu'on nomme *hio-kouan*. Il arrive aussi quelquefois que des mandarins supérieurs, des gouverneurs de villes prennent ce souci et daignent examiner par eux-mêmes les enfants de leur juridiction, afin de mieux entretenir parmi eux le sentiment de l'émulation, sans lequel toutes les études deviennent facilement languissantes. Le but final de ces examens est de constater le terme des études jugées nécessaires à l'éducation de l'enfance; mais le résultat a beau en être satisfaisant, supérieur même, il ne confère pas d'autre droit que celui de pouvoir se présenter aux examens solennels, dits de second degré, pour l'obtention des grades qui donnent accès aux fonctions publiques.

Quel que soit, du reste, le grade auquel aspire le jeune candidat chinois, les examens officiels par lesquels il doit passer pour l'obtenir sont toujours l'objet d'une sévère surveillance de la part de l'au-

torité, pour empêcher la fraude de s'y glisser. A mesure que les candidats arrivent au lieu du concours, on examine avec soin s'ils n'ont point caché sous leurs vêtements quelque livre ou des papiers écrits. Il leur est défendu, sous peine d'être chassés, punis très-sévèrement et exclus de toute prétention aux degrés littéraires, de porter sur eux autre chose que des pinceaux et de l'encre. On renferme chacun d'eux dans une étroite cellule pour y traiter les divers sujets de composition écrite qui font partie de l'examen. A partir de ce moment, ils ne peuvent plus communiquer avec personne du dehors : le sceau est apposé sur leur cellule, et des officiers veillent à ce qu'on ne puisse pas même leur parler à travers la porte. Les candidats chinois éprouvent ensuite, comme les candidats de tous les pays du reste, des sorts différents : un grand nombre d'entre eux échouent et vont grossir cette foule de demi-savants et de lettrés déclassés dont la Chine abonde. Ceux mêmes que la fortune a favorisés n'arrivent pas toujours aux honneurs du mandarinat ou n'y parviennent souvent que très-tard, de sorte qu'ils sont forcés de se livrer constamment à l'étude, et que leur éducation peut ainsi durer à peu près autant que leur vie.

L'instruction est donc un objectif vers lequel les Chinois tendent avec une rare énergie et une incroyable persévérance. On peut juger du prix qu'on y attache par les peines qu'on se donne pour l'acquérir, et par tous les efforts qu'il faut faire pour vaincre les énormes difficultés que présente en Chine le parcours des études. C'est que, dans ce vaste

empire, ainsi qu'on se plaît à le proclamer aujourd'hui dans plusieurs pays de l'Europe, la science jointe au mérite est réputée le principal, l'unique moyen même, de parvenir aux emplois publics et aux dignités suprêmes. Sublime théorie, si trop souvent, en Chine comme ailleurs, la pratique ne venait pas la démentir! Que nos jeunes lecteurs néanmoins ne perdent pas de vue que ce principe d'équitable répartition, s'il est en certains cas parfois méconnu, n'en est pas moins le plus souvent sanctionné par les plus larges applications. Il leur importe donc, toujours et quand même, de travailler à devenir, par les nombreux moyens qui leur en sont donnés, des hommes de science et de mérite, s'ils veulent avoir un jour des droits incontestables aux charges et aux honneurs que peut désirer une légitime ambition. Si nous considérons les innombrables difficultés que rencontrent les jeunes Chinois dès leur début et pendant tout le cours de leur éducation, l'application constante, la ténacité même dont ils font preuve pour les surmonter, nous ne voyons pas, en vérité, quelle excuse pourraient avoir chez nous tant de jeunes gens que Dieu, pour la plupart, a doués des plus admirables facultés. Si donc la paresse, cette mauvaise conseillère du jeune âge, menaçait de leur plaire, qu'ils se gardent de l'écouter et se hâtent d'en détruire les premiers germes! Ce défaut, hélas! trop facile, a des effets qui sont funestes pour la vie tout entière : c'est par lui que l'on voit trop souvent les plus beaux talents natu-

rels réduits à néant, s'atrophier les intelligences les mieux partagées, et devenir à tout jamais « incapables » (ce qui, dans le langage de nos jours, veut dire « impossibles ») ceux-là mêmes que la nature avait le plus favorisés : terrible et redoutable issue pour l'avenir! conséquence déplorable de défauts naissants, mais qui ont grandi pour avoir été tolérés trop facilement dans le jeune âge! Mais là où trop souvent échouent les considérations d'un intérêt tout humain, l'éducation chrétienne a des persuasions toutes-puissantes pour faire agir les volontés. La religion, gardienne vigilante des cœurs et des esprits, est « utile à tout » : laissez-la pénétrer sans entraves dans l'âme de ces jeunes adolescents, et par elle ils deviendront infailliblement un jour des hommes utiles à leur famille, à la société, à la patrie.

Privés de ces motifs supérieurs, les Chinois n'en ont pas moins compris, à leur manière, toute l'importance d'une éducation moralisatrice. L'instruction est répandue en Chine plus qu'en aucun autre pays du monde : on trouve dans la plupart des villes des colléges où s'enseignent toutes les sciences, au moins celles que les Chinois cultivent, et dans les bourgs et jusque dans les moindres villages, des écoles primaires pour les enfants du peuple. « En Chine, dit M. Huc, l'enseignement est libre sans restriction, chacun peut tenir école sans que le gouvernement intervienne en aucune façon. L'intérêt qu'un père doit naturellement porter à l'éducation de ses enfants est, dit-on, une garantie suffisante pour le choix du maître. Les chefs de vil-

lages et des divers quartiers des villes se réunissent quand ils veulent fonder une école, et délibèrent sur le choix du maître et sur le traitement qui lui sera alloué. On prépare ensuite un local, et les classes s'ouvrent. Si le magister cesse d'être à la convenance de ceux qui l'ont appelé, on le remercie et on en choisit un autre. Le gouvernement peut avoir seulement une influence indirecte sur les écoles par les examens que doivent subir ceux qui veulent entrer dans la corporation des lettrés. Ils doivent nécessairement étudier les livres classiques et les auteurs sur lesquels ils auront à répondre. L'uniformité qu'on remarque en Chine dans les écoles est plutôt le résultat d'un usage, d'un acquiescement libre des populations que d'une prescription légale. Dans nos écoles catholiques, les professeurs chinois expliquent librement à leurs élèves les livres de la doctrine chrétienne, sans autre contrôle que celui du vicaire apostolique ou du missionnaire. Les personnes riches sont assez dans l'habitude d'avoir pour leurs enfants des maîtres particuliers qui viennent leur donner des leçons à domicile et qui souvent même logent dans la famille [1]. » Ces précepteurs ont déjà, pour la plupart, un ou deux grades parmi les lettrés et jouissent d'une grande considération. Ils continuent de suivre les examens, et l'élève n'est jamais étonné de voir son précepteur devenir un jour son vice-roi. Quant aux simples maîtres d'école, ils se

[1] Voyez *l'Empire chinois*, t. I, p. 119.

recrutent presque tous parmi les lettrés déclassés qui n'ont pu parvenir aux grades des fonctions civiles, et que la nécessité de vivre force à devenir instituteurs de village. Ils résident le plus souvent dans la pagode et reçoivent pour leur entretien, soit une somme d'argent, soit les revenus d'une fondation fixe ou bien encore une espèce de dîme que les agriculteurs s'engagent à leur payer après la récolte.

La liberté de l'enseignement et l'initiative des particuliers ont suffi seules en Chine pour y répandre l'instruction primaire dans des proportions inconnues ailleurs. « A quelques exceptions près, tous les Chinois savent lire et écrire, du moins suffisamment pour les besoins de la vie ordinaire. Ainsi les ouvriers, les paysans même, sont capables de tenir note de leurs affaires journalières sur un petit calepin, de faire eux-mêmes leur correspondance, de lire l'almanach, les avis, les proclamations des mandarins, et souvent les productions de la littérature courante. L'instruction primaire pénètre même jusque dans ces demeures flottantes qui recouvrent par milliers les fleuves, les lacs, les canaux du Céleste Empire. On est sûr de trouver toujours dans ces petites barques une écritoire, des pinceaux, une tablette à calcul, un annuaire et quelques brochures que ces pauvres mariniers s'amusent à déchiffrer dans leurs moments de loisir[1] ».

Les Chinois ont donc résolu de fait depuis long-

[1] *L'Empire chinois*, t. I, p. 120.

temps chez eux, et d'une manière en quelque sorte satisfaisante, le problème de l'instruction publique en général, et celui de l'instruction primaire en particulier. Bien des idées chez nous sont présentement en lutte sur cet important sujet, et nous voyons, de part et d'autre, les plus généreuses opinions s'accorder sur l'excellence du but, mais différer sur les moyens de l'obtenir. Espérons que le bon sens français, philosophique et chrétien, finira par dégager, en ce point comme en tant d'autres, la vérité de l'erreur, et que, grâce au loyal concours de tous, le bien sortira des lois existantes ou projetées. Les générations de l'avenir attendent de nous l'enseignement de tous les principes de vérité et de vertu qui seuls produisent chez les nations les grands caractères dont elles s'honorent; que personne donc ne manque à sa tâche, et que, pour la remplir, chacun s'anime de l'esprit du bien et songe à l'honneur de la patrie : aucun dévouement n'est de trop pour une mission et si grande et si belle. Nous semons, d'autres recueilleront : il importe donc de semer le bon grain pour rendre le jugement du Pere de famille propice à nos œuvres, et ne pas mériter, du côté de la postérité, l'épithète flétrissante donnée à l'homme méchant et ennemi dont parle l'Évangile. Si l'arbre stérile a été condamné au feu, parce qu'il ne produisait rien, que ne serait-il pas fait à l'arbre qui donnerait des fruits de poison et de mort?

Dans un pays comme la Chine, où les femmes sont destinées à passer leur vie en dehors de toutes

relations sociales, l'instruction qu'on donne aux jeunes personnes est nécessairement restreinte : leur éducation consiste avant tout à leur faire aimer la retraite, la modestie, et jusqu'au silence. L'usage général dans tout l'empire est que les filles, à l'âge de sept ans, s'enferment dans l'appartement des femmes, et n'en sortent que pour le mariage. Aucun homme ne pénètre dans l'intérieur de ces lieux réservés; et comme elles n'en sortent jamais, et qu'elles y sont toujours sous les yeux de leur mère, de leur aïeule ou de leurs sœurs, il est clair que leur innocence doit s'y maintenir sans le secours même de la vertu, et qu'il est difficile, pour ne pas dire presque impossible, qu'une fille chinoise ne se conserve pas pure jusqu'au moment où elle unit son sort à celui d'un époux. Dans le cours de cette longue solitude qui précède leur mariage, on s'applique à donner aux jeunes Chinoises des familles riches quelques talents agréables; on leur apprend à broder et à peindre sur la soie; la musique est le complément favori de leur éducation. On ne les initie que très-peu à la connaissance des lettres; cependant on a des exemples de femmes instruites qui ont su mériter en Chine, par des compositions de poésie remarquables, un certain renom littéraire.

---

§ III.

Funérailles et sépultures des Chinois. — Respect des Chinois pour les morts. — Les cercueils. — Amour des Chinois pour ces sortes de meubles. — Manière d'ensevelir les morts. — Exposition du corps du défunt et devoirs qu'on lui rend. — Morts gardés dans les maisons. — Convoi et inhumation. — Sépultures des Chinois. — Aspect de ces lieux funèbres, soins religieux dont ils sont l'objet. — Forme et structure des tombeaux. — Usage de brûler les morts. — Deuil privé et public des Chinois. — La salle des ancêtres.

Le respect pour les morts et le soin des sépultures sont au nombre des traditions primitives et des usages permanents que nous trouvons établis chez tous les peuples de la terre. Les nations les moins civilisées, tout aussi bien que les peuples les plus policés de l'univers, n'y sont jamais restées étrangères : chez toutes un même sentiment de respect ou de crainte, disons mieux, de religion, ne permet pas d'oublier les défunts, et fait se perpétuer parmi les vivants le souvenir de ceux qui les ont accompagnés durant la vie et devancés dans les voies de la mort.

Confucius avait dit aux Chinois : « Rendez aux « morts les mêmes devoirs que s'ils étaient présents « et pleins de vie. » C'était un conseil. Or, ce conseil a pris chez les Chinois toute la force d'un précepte, bien plus, il s'est élevé en quelque sorte jusqu'à la hauteur d'un véritable culte. Il ne pouvait guère en être autrement chez un peuple qui porte le sentiment de la piété filiale à un degré inconnu

aux autres nations. Tout dans la vie privée et publique des Chinois concourt à démontrer que la piété filiale est à leurs yeux le premier de tous les devoirs : la solennité des funérailles dont ils honorent leurs défunts, le soin pieux qu'ils prennent du tombeau de leurs ancêtres, et le respect religieux avec lequel ils consacrent leur mémoire, en sont peut-être les plus solennelles manifestations. Il est de fait que chez eux les funérailles ont tous les caractères qui en font la plus importante de toutes leurs cérémonies particulières.

Il existe d'abord en Chine un usage aussi surprenant que bizarre, et que l'on chercherait vainement ailleurs. On sait qu'en tous lieux le cercueil est un objet lugubre qu'on prend souci de dérober aux regards, à cause des idées tristes que sa vue peut inspirer. Il n'en est pas de même en Chine, et l'objet principal de la sollicitude d'un Chinois est, avant tout, de se procurer de son vivant ce meuble funèbre : c'est un soin, quand il peut faire autrement, qu'il ne laisse jamais à ses héritiers. Aussi les cercueils sont-ils, en Chine, des meubles dont il se fait un commerce considérable et lucratif : on en trouve chez les marchands de tout faits et de tout prix ; les plus communs sont confectionnés avec de fortes planches de bois ordinaire enduites intérieurement de substances résineuses et vernies en dehors ; d'autres sont au contraire en bois précieux, ornés d'ouvrages de sculpture, richement vernis et dorés. Chez tous les Chinois la préoccupation est la même pour se procurer, chacun selon ses moyens, la bière

où il doit dormir son dernier sommeil. Ce cercueil reste souvent, pendant vingt ans et plus, inutile dans la maison, mais il est toujours aux yeux de son heureux possesseur le plus précieux de ses meubles. C'est un trait remarquable de piété filiale de pouvoir offrir à ses parents ce dernier et indispensable objet : on voit quelquefois un fils bien né, que ce beau désir anime, se vendre et s'engager pour procurer à son père un cercueil distingué.

Cette première et singulière prévoyance peut déjà nous faire pressentir tous les soins pieux dont la sépulture des défunts sera l'objet de la part des familles que la mort aura visitées. Un Chinois vient-il de mourir, ou comme on dit en Chine, de « saluer le monde », le jour de sa mort devient véritablement pour lui un jour d'éclat : jamais durant sa vie il n'aura reçu autant d'honneurs, autant d'hommages, autant de marques de respect, qu'à partir du moment où il a cessé d'exister. A peine a-t-il rendu le dernier soupir qu'on s'empresse de le revêtir de ses plus riches habits et des marques de toutes ses dignités ; c'est ainsi paré qu'on le dépose dans sa bière. Son corps est mis sur une couche épaisse de coton mélangé d'un peu de chaux vive, la tête appuyée sur un coussin disposé pour la recevoir. La chaux et le coton ont la propriété d'absorber toute humeur méphitique qui pourrait s'échapper du cadavre. Toutes les parties du cercueil sont, de leur côté, si bien enduites intérieurement de poix et de bitume, et si parfaitement recouvertes en dehors de fortes couches de vernis, qu'il

ne peut s'en exhaler aucune odeur fétide. On n'a pas à craindre, avec de telles précautions, que l'air des maisons soit vicié ; il faut bien, du reste, qu'il en soit ainsi, quand on songe qu'en Chine l'attachement filial est porté si loin qu'il n'est pas rare de voir des enfants garder quelquefois chez eux pendant trois et quatre ans le corps de leur père. L'usage le plus ordinaire cependant est de procéder à la sépulture au bout de trois fois sept jours, qu'on réduit souvent à sept, quelquefois même à trois, si quelque forte raison y oblige.

Pendant ce temps le cercueil est exposé dans la salle de cérémonie, toute tendue de blanc; quelques pièces de soie, noires ou violettes, se mêlent à cette couleur, ainsi que certains autres ornements affectés au deuil. On place devant la bière une table pour recevoir l'image du défunt ou quelquefois un simple cartouche sur lequel son nom est écrit. L'un ou l'autre objet est toujours accompagné de fleurs, de parfums et de bougies allumées.

C'est dans ce lieu, et devant cette sorte d'autel, que les parents et les amis de la famille, dont l'affluence est toujours considérable, viennent rendre leurs devoirs au défunt : l'usage est de saluer le cercueil comme si celui qu'il renferme existait encore. On se prosterne et on frappe plusieurs fois la terre avec le front. Chaque visiteur a eu soin de se munir d'avance de parfums et de bougies, dont il fait hommage au mort en les déposant devant l'image qui le représente ou la tablette qui porte son nom. Le fils aîné du défunt, accompagné

de ses frères, qui se tienueut avec lui derrière une draperie placée à côté du cercueil, sort de cette retraite en rampaut, et vicnt, daus cette attitude prosternée, rendre à tous les visiteurs qui se présentent les saluts que ceux-ci ont donnés au corps inanimé de son père. Toutes les fois qu'il sort ainsi du lieu où le relègue sa tristesse, pour s'acquitter envers chacun de ce devoir de reconnaissance, on entend les femmes et les filles du défunt, placées du côté opposé du cercueil, et que cache également une épaisse draperie, se lamenter en poussant, comme en mesure, des gémissements et des cris lugubres. Les visiteurs sont ensuite conduits daus un autre appartement : un parent éloigné ou bien quelque ami de la famille, chargé de faire les honneurs de la maison, leur y offre le thé et une collation.

Au jour fixé pour les obsèques l'affluence à la maison mortuaire devient encore plus considérable. Cette dernière cérémonie se fait toujours d'une manière solennelle, et la magnificence s'en accroît en proportion des dignités et des richesses du défunt; mais souvent la vanité et l'ostentation, plus que la piété filiale, donnent lieu à ces dispendieuses manifestations : il n'est pas rare de voir des familles vendre leurs propriétés, se ruiner même complétement, pour procurer au chef qu'elles ont perdu de pompeuses funérailles. Nous allons essayer de donner ici une idée générale de quelqu'une de ces funèbres solennités chez les Chinois.

Au sortir de la maison mortuaire, le cercueil,

renfermant le corps du défunt, est déposé sur le fond d'un superbe catafalque portatif, dont la partie supérieure est une sorte de dais en forme de dôme recouvert d'une étoffe de soie violette richement brodée; ses quatre coins sont surmontés d'autant de houppes de soie blanche. Soixante-quatre hommes sont chargés de le porter. Les musiciens destinés à faire entendre les airs lugubres appropriés à la funèbre cérémonie s'organisent immédiatement devant le cercueil, tandis qu'une première troupe d'hommes, placés sur une seule ligne, prennent rang à la tête du convoi; après ceux-ci vient une seconde troupe, également nombreuse, et marchant sur deux rangs : les premiers portent différentes statues de carton, représentant des esclaves, des tigres, des lions, des chevaux, etc., les autres, des étendards, des cassolettes où brûlent des parfums, et de longues tablettes de bois vernissé où sont inscrits le nom et les qualités du défunt. Dans les funérailles des grands et des princes, le nombre de gens employés à porter ces divers insignes ou à remplir toute autre fonction relative à la cérémonie funèbre, dépasse parfois tout ce que l'on pourrait imaginer : il paraît qu'au convoi du frère aîné de l'empereur Kang-hi on pouvait en compter plus de seize mille.

Le cortége proprement dit du deuil vient à la suite du cercueil; il se compose des parents et des amis du défunt. Le fils aîné, suivi de ses frères et de ses neveux, en ouvre la marche; recouvert d'un sac de chanvre, appuyé sur un bâton et le corps tout

courbé, il suit de près le cercueil : tout dans son extérieur annonce la douleur et l'accablement. Sur le second plan viennent les parents et les amis, tous vêtus des habits de deuil que la famille leur a procurés, et après eux, les femmes du défunt, renfermées dans des chaises couvertes d'étoffes blanches. Ce sont surtout ces dernières qui font retentir l'air de leurs cris. Mais, en général, les gémissements des Chinois, dans ces sortes de cérémonies, sont si méthodiquement compassés, malgré leurs bruyants éclats, qu'ils paraissent plutôt dictés par une pratique d'usage et de convention que par les sentiments d'une âme véritablement déchirée par la douleur. La clameur générale s'augmente des cris, plus bruyants encore, des pleureuses de profession, louées en grand nombre pour ajouter au vacarme.

Dès que le convoi est arrivé au lieu de la sépulture, le corps est descendu du catafalque et déposé avec des marques nouvelles de respect et de douleur dans la tombe qui l'attend. Ce dernier devoir accompli, il est d'usage, avant de congédier les assistants, de leur offrir un splendide repas dans des salles qu'on a eu soin d'élever à l'avance auprès du tombeau. Après ces agapes funèbres on rend de nouveaux hommages au défunt, ou l'on se contente simplement d'offrir ses remerciments au fils aîné, qui n'y répond que par des signes. Mais s'il s'agit d'un mort illustre, d'un grand de l'empire, un certain nombre de ses parents ne quittent point la sépulture avant un mois ou deux : ils occupent des appartements qu'on a préparés d'avance

pour les recevoir, et ils renouvellent tous les jours devant le tombeau, avec les enfants du défunt, les témoignages de leur douleur.

Les sépultures des Chinois sont toujours placées en dehors des villes et ne sont point agglomérées en un seul lieu, comme dans nos cimetières d'Europe. Les endroits préférés sont communément des points élevés, auxquels on donne le sombre ornement des arbres verts, tels que les pins et les cyprès; et dans ces lieux funèbres, si bien faits pour rappeler tout à la fois le néant et la suprême égalité des hommes, on voit se montrer quand même, en Chine comme partout, l'orgueil ou l'humilité des rangs et des fortunes. Le pauvre se contente d'abriter les restes de ceux qu'il a perdus d'un simple toit de chaume, ou, quand il le peut, d'une petite loge de briques en forme de tombeau. Les citoyens plus aisés construisent leurs sépulcres de famille avec plus de recherche et d'apparence; ils ont soin de les blanchir ou de les peindre en bleu et de les entourer d'une enceinte dont la forme est exactement celle d'un Ω grec : l'idée de *fin* que cette lettre pourrait entraîner avec elle n'est ici, comme on peut le penser, qu'un effet singulier du hasard.

Les tombeaux des riches, des mandarins et des grands de l'empire sont construits avec tout le faste que réclame le haut rang des personnages auxquels ils sont destinés. Ils consistent d'abord en une voûte demi-sphérique, soigneusement bâtie. C'est la chambre sépulcrale qui reçoit le cercueil. On élève au-dessus de cette voûte, et alentour, un tumulus de terre

battue, qui la recouvre entièrement en forme de coupole. Cette terre est elle-même soigneusement enduite d'une couche épaisse de ciment, pour empêcher les infiltrations pluviales. L'enceinte qui renferme ces tombeaux est souvent d'une vaste étendue. On entoure ces mausolées d'une plantation d'arbres funèbres, dont la sombre et perpétuelle verdure est comme un mémorial immuable et constant du long sommeil que doivent dormir les grands de ce monde, tout aussi bien que ceux qui furent humbles et petits sur la terre. En face du tombeau se trouve une longue table d'un beau marbre blanc, sur laquelle on a fixé deux candélabres également en marbre, et artistement travaillés, une cassolette pour brûler des parfums et deux vases pour recevoir des fleurs. On arrive à ces tombeaux par une avenue aussi imposante d'aspect que bizarrement ornée. Ce n'est pas sans surprise, en effet, qu'on aperçoit rangées sur chaque côté deux longues files de statues de marbre ou de pierre représentant des officiers, des soldats, des eunuques, dans l'attitude de la douleur, puis des chevaux sellés, des chameaux, des lions, des tortues, et une foule d'autres animaux. C'est au travers de toutes ces représentations fantastiques qu'il faut passer pour arriver jusqu'au mausolée. Il paraît néanmoins que, malgré l'étrangeté de ces singuliers et bizarres emblèmes, l'aspect de ces sépultures des grands de la Chine ne laisse pas que d'émouvoir l'âme d'une mélancolique tristesse. Et en vérité, quels que soient les signes qui rappellent

la puissance de la mort, quoi jamais de plus éloquent que son muet langage?

Les sépultures chez les Chinois sont considérées comme inviolables, et sous aucun prétexte il n'est jamais permis de remuer les ossements des morts, pas même pour faire de nouvelles inhumations dans le lieu où ils reposent : ces mortelles dépouilles sont réputées sacrées, et doivent demeurer éternellement cachées à la vue, enfouies à tout jamais au sein de la terre. Un tel sentiment est la rigoureuse conséquence du respect naturel et pieux que les vivants devraient toujours avoir envers la mémoire et les restes de ceux qui ne sont plus. Les Chinois donnent en ce point à des peuples plus civilisés qu'eux un exemple qu'il serait honorable à ceux-ci d'imiter.

On trouve en Chine, mais comme une exception, l'usage qu'avaient les Grecs et les Romains de brûler les morts. Cette coutume, en effet, loin d'être très-répandue, n'est guère pratiquée que dans les deux provinces du Kiang-nan et du Tché-kiang, et encore n'est-elle due, paraît-il, qu'à la répugnance que les habitants éprouvent à confier les corps de leurs défunts au sol bas et humide de ces contrées. Van Braam, auteur de la relation de l'*Ambassade hollandaise*, est le premier voyageur qui ait parlé de cet usage. Voici ce qu'il dit : « J'ai remarqué ici (le long du canal, « près de Ou-kiang-hien, province de Kiang-nan) « un singulier usage relativement aux morts, puis- « qu'on place indifféremment leurs cercueils dans

« un champ quelconque, et sur la superficie de la « terre. Les personnes qui peuvent en payer la dé- « pense font faire autour du cercueil un petit mur « carré qui en a la hauteur, et au-dessus duquel « on élève un petit toit couvert de tuiles; et « d'autres recouvrent le cercueil avec de la paille « et des nattes, tandis que les gens de la dernière « classe mettent uniquement une couche de gazon « sur le haut du cercueil, et le laissent dans cette « situation. Nous avons passé devant beaucoup de « sépultures de cette espèce depuis deux jours..... « J'en ai demandé la raison, et l'on m'a dit que les « terres étaient si basses, qu'on ne pouvait pas « inhumer les corps, parce qu'ils seraient dans l'eau: « inconvénient dont l'idée seule révolte les Chinois, « parce qu'ils sont persuadés que les morts aiment « un séjour sec. Après un certain temps, les cer- « cueils qui ont été ainsi laissés en champ ouvert « sont brûlés avec le cadavre qu'ils renferment; « on en recueille les cendres qu'on met dans des « urnes recouvertes, et qu'on enfouit ensuite à « demi dans la terre. J'ai vu le long de ma route « des urnes ainsi disposées. C'est pour la première « fois que j'ai appris aujourd'hui que l'usage de « brûler les morts et celui de recueillir leurs cendres « avait lieu à la Chine comme chez les Grecs et les « Romains.... Je n'en avais rien ouï dire depuis « trente-six ans que je connais ce pays [1]. »

Le deuil est chez les Chinois d'une observance

[1] *Voyage de Van Braam*, in-8°, t. II, p. 120.

aussi longue que sévère : sa durée est de trois ans pour le père et la mère, mais pour les autres parents elle va en diminuant à mesure que s'éloigne le degré de parenté. Contrairement à ce qui s'observe en Europe, ce n'est pas avec le noir mais avec le blanc que le deuil se porte en Chine : tous les vêtements doivent être faits d'une toile de cette couleur, commune et grossièrement cousue; le bonnet, les bas et les bottines sont de même toile et de même façon. Les boutons et les boutonnières de la veste sont remplacés par de simples bandes de toile à demi effilées qui se nouent, et on se sert d'une simple ceinture de chanvre pour la serrer. Le flocon de soie rouge qui orne d'habitude et complète la coiffure chinoise est supprimé. Les femmes, de leur côté, ne portent pour aiguille de tête qu'une simple baguette de coudrier. Les princes et les grands en Chine ne portent pas le deuil différemment que les autres citoyens; le vêtement dont ils se couvrent est aussi grossier et aussi négligé que celui du pauvre artisan. Toutes les marques des grandeurs humaines disparaissent dans cette circonstance.

Les Chinois en temps de deuil ne se bornent pas au seul usage de porter ainsi des habits sordides et négligés : les convenances leur imposent bien d'autres rigueurs encore. Non-seulement il leur est interdit de se montrer dans aucune assemblée publique ou d'assister à quelque repas de cérémonie, ils s'abstiennent en outre, même en leur particulier, de l'usage de la viande et du vin, et quand ils pa-

raissent en ville, c'est toujours dans une chaise de deuil, recouverte à cet effet d'une toile grossière de couleur blanche. Ils négligent leur barbe et leurs cheveux, s'abstiennent du bain et ne touchent à aucun instrument de musique. On ne peut, tant que dure le deuil, remplir aucun office public : le grand mandarin quitte son gouvernement, et le ministre d'État, le soin des affaires, pour vivre dans la retraite et ne plus s'occuper que de leur douleur. Mais comme le terme de trois ans, fixé par le livre des Rites pour le deuil d'un père ou d'une mère, n'était pas toujours sans causer quelque préjudice à la bonne administration des intérêts publics, les empereurs de la dynastie actuelle en ont réduit la durée à « trois fois neuf » ou vingt-sept mois.

La nation chinoise n'étant, d'après les idées de ce peuple, qu'une seule et même famille dont l'empereur est « le père et la mère », le deuil est général dans tout l'empire à la mort des souverains. Pour en donner ici un exemple mémorable, nous citerons la notice intéressante que le P. Amiot nous a transmise sur le deuil qui eut lieu en 1777 pour l'impératrice, mère de Kien-long. « Le jour même « du décès de cette princesse, dit le missionnaire, « les mandarins qui président à la police de Péking « donnèrent leurs ordres pour faire disparaître des « portes qui donnent sur les rues toutes les enseigues qu'on met aux boutiques, et, en général, « tout ornement en couleur et en dorure exposé à « la vue des passants. Le lendemain, tous les mandarins sans exception prirent le grand deuil,

« c'est-à-dire se revêtirent d'un habit long de sim-
« ple toile blanche, sur lequel ils mirent un surtout
« de satin noir, laissèrent croître leurs cheveux,
« ôtèrent le flocon de soie rouge qui couvre la
« partie supérieure du bonnet, et chaussèrent des
« bottes de toile. Pendant dix-sept jours entiers, il
« ne leur fut pas permis de se montrer autrement.
« Ils durent surtout s'abstenir de tous les divertis-
« sements, tels que la comédie, les promenades, les
« festins entre amis. Ils durent même s'abstenir
« de leurs femmes; et pour ne pas manquer à ce
« point essentiel du cérémonial, la plupart passè-
« rent les nuits dans leurs tribunaux respectifs pour
« y prendre leur repos.

« Outre ce deuil rigoureux qui ne regardait que
« les princes, les grands et les mandarins de tous
« les ordres, on en ordonna un qui fut pour tout le
« monde dans toute l'étendue de l'empire, et dont
« le terme devait être le centième jour après la
« mort de l'impératrice. Pendant tout cet espace
« de temps, il n'était permis à aucune personne,
« de quelque état, qualité et condition qu'elle fût,
« de se faire raser, de jouer des instruments de
« musique, d'inviter ni d'assister à aucun repas de
« cérémonie, d'appeler chez soi des comédiens, des
« farceurs et autres gens de cette espèce. On pu-
« blia aussi la défense de célébrer des noces; mais
« cette défense n'eut lieu que pour un mois, à
« compter du jour non de la promulgation, mais de
« la mort de la princesse. Tout le monde, en un

« mot, devait donner des marques extérieures de « douleur.

« Je puis dire, à la louange des Chinois, ajoute « le P. Amiot, que tous ces points ont été observés « avec une décence dont j'ai été frappé. Mais ce « que j'ai le plus admiré, c'est que cette décence a « eu lieu chez les Chinois du plus bas étage, parmi « la plus vile populace, aussi bien que chez les « princes et les grands. Dans les rues les plus fré- « quentées, dans les marchés même les plus tumul- « tueux de cette immense ville de Péking, il n'y « eut, pendant tout ce temps de deuil, ni querelles « ni altercations; on n'y parlait pour ainsi dire qu'à « voix basse. »

Le sentiment de profond respect dont les Chinois sont pénétrés pour leurs parents défunts a porté la plupart des familles à élever en l'honneur de leurs trépassés une sorte de temple domestique consacré à leur perpétuelle mémoire, et qu'on appelle « la salle des ancêtres ». Cet édifice, dont la propriété demeure, de génération en génération, commune à tous les descendants d'un même aïeul, est ordinairement construit sur de vastes proportions. On y remarque comme ornement distinctif une longue table adossée à la muraille du fond, sur les gradins de laquelle on a placé, selon l'ordre généalogique, les portraits des ancêtres ou simplement les tablettes qui portent leurs noms avec la date de leur mort, l'âge qu'ils avaient, les dignités qu'ils possédaient quand ils moururent.

C'est dans ce sanctuaire que tous les membres

d'une même famille viennent, au printemps de chaque année, honorer par de pieuses cérémonies la mémoire des aïeux de leur race. Quand une famille compte déjà de nombreuses générations, on voit souvent, réunies dans ces solennelles assemblées, un nombre considérable de personnes qui diffèrent, on le conçoit facilement, par la fortune, le rang, les dignités, la position sociale en un mot. Mais il faut dire, à l'éloge des mœurs chinoises, que dans ces circonstances aucune distinction ne se fait sentir : l'artisan, le mandarin, le laboureur se traitent en égaux. Le respect dû aux vieillards règle seul la préséance : elle est de droit dévolue au plus âgé. Une telle fraternité, trop souvent méconnue chez plus d'un peuple civilisé, est à nos yeux le plus beau et le plus touchant hommage que les Chinois puissent offrir à leurs ancêtres. Cette coutume de se réunir ainsi pour honorer leur mémoire n'aurait-elle d'autres avantages que d'entretenir de la sorte parmi tous les descendants d'un même homme les nobles sentiments d'une juste et fraternelle égalité, que nous la regarderions comme une sage et précieuse institution.

Outre ces salles dites « des ancêtres », communes à toutes les branches d'une même famille, si nombreuses et si dispersées qu'elles soient, il est aussi d'un usage général d'avoir dans l'intérieur même de chaque maison un lieu particulier consacré à la pieuse commémoration des aïeux. On trouve chez tous les princes, chez les grands, les mandarins, les riches, ce sanctuaire domestique dans lequel sont

placés les portraits des ancêtres, depuis celui qu'ils comptent pour le chef de la famille jusqu'au dernier défunt, ou bien seulement le portrait ou la tablette du chef, comme représentant tous les autres. Ce lieu n'a point d'autre destination. La famille s'y rassemble, dans des temps déterminés, pour y faire les cérémonies respectueuses : elle s'y transporte encore toutes les fois qu'il s'agit de quelque entreprise importante, de quelque faveur obtenue, de quelque disgrâce essuyée; en un mot, c'est là que la famille va faire part aux ancêtres de tous les événements heureux ou malheureux qui lui arrivent. Les familles pauvres se contentent ordinairement de placer les noms de leurs plus proches parents dans le lieu le plus apparent de leur chambre. Le défaut d'espace trop souvent ne leur permet pas de donner autrement à leurs aïeux le témoignage de leur piété filiale [1].

[1] Voyez *Description générale de la Chine* et les *Mémoires sur les Chinois*.

CHAPITRE XVI.

FÊTES ET RÉJOUISSANCES PUBLIQUES. — AMUSEMENTS POPULAIRES ET PARTICULIERS DES CHINOIS.

§ Ier.

Fêtes et réjouissances publiques. — Le nouvel an. — Ressemblance des usages chinois avec les nôtres. — La fête des lanternes. — Son ancienneté et son origine probable. — Les lanternes chinoises. — La fête du printemps ou de l'ouverture des terres. — La célèbre cérémonie du labourage. — La procession du printemps. — La fête des mûriers. — La fête des moissons. — Spectacles populaires. — Les fêtes *ouan-cheou*. — La fête des vieillards. — Les fêtes *yen-yen*.

Le renouvellement de l'année donne lieu à la première fête des Chinois. Ce jour, qui n'est pas non plus oublié en Europe, se célèbre dans tout l'empire avec un ensemble de démonstrations et de joies extraordinaires. Toutes les administrations sont fermées dix jours à l'avance, et les mandarins serrent leurs seeaux jusqu'au vingtième de la première lune. Afin que rien ne puisse troubler la grande fête, on consacre les derniers jours de l'année qui finit à régler les comptes arriérés, et le discrédit est si fâcheux de ne pouvoir payer à cette époque qu'on fait tout son possible pour l'éviter. Comme la coutume est de tuer un grand nombre de chapons avant la nouvelle année, on dit dérisoirement d'un malheureux débiteur qui est hors d'état

de satisfaire ses créanciers, qu'il a « une destinée de chapon ».

Dès le soir du dernier jour de l'année qui s'achève, un mouvement général et extraordinaire se manifeste de toutes parts. Chacun attend avec impatience l'heure de minuit pour « saluer » sans retard l'année nouvelle qui va venir. A peine l'heureux moment est-il arrivé, qu'aussitôt commence de toutes parts un interminable vacarme de pétards, de fusées, de feux de joie. Le reste de la nuit jusqu'à l'aurore se passe à remplir les rites sacrés et à préparer la maison pour la solennité des jours qui vont suivre. Toutes les habitations sont nettoyées et ornées; la salle des ancêtres devient l'objet d'un soin nouveau, et l'on décore la châsse des dieux domestiques de beaux vases de porcelaine, tout pleins de fleurs de narcisse et des énormes citrons que les adorateurs du dieu Fo appellent « la main de Bouddha ». Dès le matin, chacun se revêt de ses plus beaux habits, et l'on va en foule assiéger les temples. Durant ces jours de joie universelle, tout travail public ou particulier cesse pour faire place aux jeux, aux festins, aux spectacles et à tous les autres plaisirs, devenus pour le moment l'unique préoccupation des Chinois. Telle est chez eux la façon joyeuse de « congédier l'année », comme ils disent dans leur pittoresque langage.

Dans ces jours de « nouvel an », le devoir des visites est de la plus grande importance, et personne ne s'en dispense. Les mandarins inférieurs vont saluer leurs supérieurs; les enfants rendent

hommage à leurs pères et mères et aux vieux parents, les domestiques à leurs maîtres. On voit entre amis et voisins semblable empressement : la politesse, dont les Chinois sont en tout temps prodigues, n'a plus de limites. Il n'est personne surtout qui omette, en ce temps favorable, de rendre ses devoirs à ses protecteurs; et là comme ailleurs la reconnaissance ou l'intérêt sont toujours plus ou moins le motif louable ou peu digne de ces indispensables démarches.

Toutes ces visites chinoises ne se font pas, comme on doit bien le penser, sans une grande prodigalité de compliments et de protestations d'inaltérable amitié. L'usage veut encore qu'on échange entre amis des cartes de félicitation, accompagnées de mille et un petits présents de friandises délicates, et quelquefois d'étoffes de soie pour vêtements. Ces cartes sont ordinairement illustrées d'une gravure sur bois représentant les trois principales félicités qu'ambitionnent les Chinois, savoir : un héritier, un emploi public ou de l'avancement, et une longue vie. Ces trois souhaits sont indiqués par les figures d'un enfant, d'un mandarin et d'un vieillard accompagné d'une cigogne, emblème de la longévité. Ces envois et ces échanges réciproques de présents et de vœux, s'ils ne sont pas toujours, en Chine comme ailleurs, des témoignages bien certains d'une vraie sympathie, en ont au moins l'apparence, et servent à l'occasion à forcer le souvenir.

Les usages des Chinois et ceux observés chez nous à pareille époque de l'année ne sont pas, on

le voit, sans quelque analogie; mais pour la trouver plus complète, il faudrait, de notre côté, remonter un peu vers le bon vieux temps de nos pères, puisque aujourd'hui chez nous, au lieu de visites et d'étrennes, l'usage quelque peu sans gêne de présenter ou, mieux encore, d'envoyer une simple carte a prévalu, et qu'il suffit à donner, pour peu qu'on y mette bonne volonté et nul scrupule, quittance de tout autre devoir et certificat de bonne éducation. Mais si ce « premier jour de l'an » n'est plus guère pour nous qu'un jour d'étiquette, commode ou gênante, de généreuses ou maigres libéralités, il est incontestable que les Chinois ont sur nous l'avantage d'avoir su le conserver chez eux comme un jour de fête agréable et comme un temps de joyeux divertissement.

La première pleine lune de la nouvelle année amène, presque aussitôt après les réjouissances du premier jour de l'an, une fête toute particulière à la Chine, et qui, certes, n'est pas la moins brillante de toutes celles qu'on y célèbre, puisqu'il s'agit de « la fête des lanternes ». L'origine de cette étrange solennité se perd dans la nuit du passé, et paraît avoir eu vraisemblablement pour cause quelque sentiment religieux des anciens temps et le besoin de le manifester, bien mieux que les mille et une légendes rapportées à ce sujet par quelques auteurs chinois. Ce qui du reste pourrait donner à cette assertion toute la force d'une plus grande probabilité, c'est l'usage aussi ancien qu'universel d'exposer au-dessus de la porte principale de chaque maison,

au milieu des illuminations qu'on y voit briller, un transparent rouge avec cette inscription en gros caractères : « *Tien-ti, san-hiai, ouan-lin, chin-tsai.* » Ce qui veut dire : « Au gouverneur du ciel, de la terre, des trois limites et des mille intelligences. » Dans le palais de l'empereur, cette coutume revêt un caractère bien plus évident encore d'une institution tout à fait religieuse. On place la même inscription sur une table garnie de blé, de pain, de viandes et de fruits, véritables matières des sacrifices religieux chez les Chinois. Tous ceux qui se présentent se prosternent devant cette sorte d'autel, et font brûler, à titre d'offrande, des pastilles d'encens ou des bâtonnets de parfums. Ces pratiques ne sont pas autre chose que la forme même du culte la plus usitée en Chine. Quoi qu'il en soit, il est plus facile de décrire cette fête singulière que d'en assigner les causes et les commencements. C'est ce que nous allons essayer de faire, d'après les auteurs qui en ont le mieux parlé et les missionnaires et autres voyageurs qui en ont été les témoins oculaires [1].

La fête des lanternes est générale dans toute la Chine, et si on peut dire que pendant les solennités du premier jour de l'an ce vaste empire semble être « tout hors de lui », on peut dire aussi que durant les trois ou quatre nuits qu'on célèbre la fête des lanternes, il est « tout en feu ». Les villes, les villages, les rivages de la mer, les bords des chemins et des rivières, sont garnis de ces sortes de boîtes ou cham-

[1] Voyez *Mémoires sur les Chinois*, Duhalde, Grosier, Davis.

brettes lumineuses de toutes grandeurs, de toutes formes, et partout suspendues. Dans les villes les rues, les places publiques en sont pleines; les façades, les cours des palais en sont tout ornées; on en voit aux portes et aux fenêtres des maisons les plus pauvres. Il n'est pas jusqu'aux navires dans les ports, jusqu'aux jonques sur les fleuves, qui n'en aient de suspendues à leurs mâts, à leurs vergues et à tous leurs cordages. Les statisticiens chinois portent à plus de deux cents millions le nombre de ces falots lumineux, allumés ainsi dans tout l'empire.

C'est à qui parmi les riches rivalisera de magnificence dans ce genre d'illumination : chacun se pique d'étaler devant sa maison des lanternes plus belles que celles de son voisin. Les grands mandarins, les vice-rois, l'empereur lui-même, qui, pas plus que ses sujets, ne se dispense de cet usage, en font construire quelques-unes d'un travail si recherché qu'elles coûtent un prix extraordinaire. La plupart de ces magnifiques lanternes sont ornées de figures de cavaliers lancés au galop, combattant ou se livrant à divers jeux; puis d'oiseaux, de poissons, d'insectes ailés et d'autres animaux, le tout en mouvement. La force motrice est la chaleur de la lampe intérieure qui fait tourner la roue sur laquelle toutes ces figures sont peintes. On voit de ces lanternes si vastes, qu'elles forment des salles de vingt et trente pieds de diamètre; on y représente, par l'artifice de gens qui s'y cachent, plusieurs tableaux et jeux scéniques pour l'amusement du peuple : « Ils y font paraître, dit le P. Duhalde,

« des ombres qui représentent des princes et des « princesses, des soldats, des bouffons et d'autres « personnages, dont les gestes sont si conformes « aux paroles de ceux qui les font mouvoir, qu'on « croirait véritablement les entendre parler ». Voilà bien, à n'en pas douter, les véritables ombres chinoises. Quelques-unes de ces lanternes méritent aussi, par les autres merveilles qu'elles reproduisent, le nom de lanternes magiques, dont les enchantements plaisent si fort aux grands et petits enfants de tous les pays.

Outre ces lanternes monstrueuses, il en est une infinité d'autres de moindre dimension, aussi remarquables par leur élégante structure que par la richesse de leurs ornements. On en fait de toute matière polie et transparente : les unes sont en nacre, en verre, en écailles d'huîtres fines et amincies ; les autres ont des panneaux en soie, en gaze, en papier fin ; on y peint, en couleurs les plus vives, des personnages, des sites, des rochers, des arbres, des fleurs, des animaux. Les angles de ces lanternes sont ordinairement surmontés de figures sculptées et dorées, qui leur servent de couronnement ; on y suspend des banderoles de satin de toutes les couleurs, qui retombent avec grâce tout autour, sans rien dérober de la lumière ni des sujets que la main de l'artiste y a représentés. Ces lanternes affectent les formes les plus variées : les unes sont hexagones, triangulaires, carrées, cylindriques, rondes, pyramidales ; on donne à d'autres la forme de vases, de fleurs, de fruits, de pois-

sons, de barques, etc.; le travail en est toujours fini et délicat : il s'ajoute au reste pour produire un spectacle de féerie aussi éblouissant que fantastique.

Toutes les merveilles de la pyrotechnie, art dans lequel les Chinois excellent depuis des siècles, se joignent à celles de l'illumination pour donner plus d'éclat encore à ces fêtes de nuit. Il n'est pas de Chinois aisé qui ne prépare quelque pièce d'artifice; tous tirent au moins des fusées; et de toutes parts des gerbes, des flots d'étoiles et des pluies d'étincelles lumineuses éclairent et embrasent l'atmosphère. C'est vraiment la fête du feu; sa durée, son universalité, les merveilles éblouissantes qui s'y produisent, l'originalité qui la distingue, l'initiative laissée à chacun : tout concourt à en faire une fête unique au monde. Si vantées que soient nos grandes fêtes parisiennes et nationales pour leurs brillantes illuminations, nous ne pensons pas qu'elles puissent être comparées à cette singulière fête des lanternes dont la Chine chaque année offre le brillant spectacle.

Le printemps donne lieu à la « fête de l'ouverture des terres », qui est sans contredit la plus importante de toutes les fêtes chinoises par l'utile enseignement qu'elle renferme, et la plus solennelle à cause de la part principale qu'y prend en personne le Fils du Ciel. L'origine de cette fête est aussi ancienne que la monarchie elle-même, et son institution paraît avoir eu pour cause un motif religieux, tout autant peut-être que le but sage et poli-

tique d'encourager l'agriculture. On lit expressément dans le *Li-ki*, un des plus anciens livres canoniques : « C'est pour le *tsi*, « sacrifice au ciel », que « l'empereur laboure lui-même dans le *Kiao* du « sud; c'est pour offrir les grains qu'on en re- « cueille. C'est aussi pour le *tsi* que l'impératrice « et les princesses élèvent des vers à soie dans le « *Kiao* du nord; c'est pour en faire les habits des « sacrifices... Si l'empereur et les princes labourent « la terre, si l'impératrice et les princesses élèvent « des vers à soie, c'est par le respect dont ils sont « pénétrés pour l'Esprit qui règne sur l'univers, « c'est pour l'honorer selon la grande et ancienne « doctrine. »

En dehors d'une foule d'autres monuments historiques, les pratiques d'un caractère tout religieux qui précèdent et accompagnent cette célèbre cérémonie du labourage suffiraient seules de leur côté, comme nous allons le voir bientôt, à démontrer que de nos jours encore elle n'a pas cessé d'appartenir au culte. Cette remarquable institution, dont la Chine seule offre l'exemple au monde, n'aurait-elle, au surplus, d'autre but que d'encourager l'agriculture, cet art le plus utile de tous, que ce serait assez déjà pour honorer la mémoire du législateur inconnu qui l'a fondée. Mais le sentiment religieux dont cette cérémonie tant renommée des Chinois est incontestablement tout empreinte, ne peut qu'ajouter à sa grandeur, et rendre éminemment efficace l'enseignement qui doit en ressortir : rien au monde assurément, autant que la grande

pensée par laquelle l'homme voit dans le Créateur la source unique et première de tous les biens, n'est propre à le relever de sa bassesse et à ennoblir, à ses yeux, le rude et rebutant travail de ses mains.

C'est donc au retour du printemps qu'a lieu dans le Céleste Empire la mémorable cérémonie du labourage. Le tribunal des Rites en annonce le jour à l'empereur par un mémorial, où tout ce que le prince doit faire dans cette circonstance est scrupuleusement détaillé. Le monarque désigne d'abord trois princes du sang et neuf grands de sa cour pour l'accompagner et labourer après lui. Le lieu où se pratique cette cérémonie est appelé *sien-non-tan*, ou « l'éminence des anciens laboureurs »; c'est un enclos d'environ six *li* de circuit, qui n'est séparé du *Tien-tan* ou « Temple du ciel » que par une rue fort large qui traverse la ville chinoise du midi au nord; il n'a qu'une porte située vis-à-vis du *Tien-tan*.

L'empereur se prépare à cette fête par trois jours de jeûne, et ceux qu'il a nommés pour l'accompagner sont astreints à observer la même abstinence. La cérémonie commence par un grand sacrifice offert au *Chang-ti* sur un tertre élevé, dont la hauteur peut avoir quinze ou dix-sept mètres : l'empereur y prie pour tout son peuple et demande pour lui l'abondance de tous les dons de la terre. De là il descend, accompagné des trois princes et des neuf grands qui doivent labourer avec lui, et se rend, suivi de tout son cortége, au champ qu'il

doit ensemencer, et qu'on appelle *ken-so*. Quarante laboureurs ont été choisis pour atteler les bœufs à la charrue impériale et préparer les grains qui doivent être semés. Ces grains sont pris parmi les cinq espèces regardées comme les plus nécessaires à l'homme, savoir : le froment, le riz, les fèves, le millet et une autre sorte de mil que les Chinois appellent *cao-lean*. Cette semence, déposée dans de riches cassettes, est apportée par des mandarins d'un rang distingué.

L'empereur, les trois princes et les neuf grands qui doivent labourer, sont habillés en agriculteurs. Le président du tribunal du *hou-pou*, ou « seconde cour souveraine », se met à genoux et présente au monarque le manche de la charrue, qu'il saisit de la main droite ; un autre mandarin, aussi à genoux, lui présente le fouet, qu'il prend de la main gauche : deux laboureurs des plus âgés conduisent les bœufs, deux laboureurs du premier ordre soutiennent la charrue, et deux présidents de cours souveraines les précèdent. Au premier mouvement que fait l'empereur, tous les étendards qui sont portés dans le cortége s'agitent dans les airs, et les chantres entonnent des cantiques qu'accompagne toute la musique instrumentale. A la suite du prince marchent deux présidents de tribunaux : l'un porte la boîte du grain, et l'autre le sème. L'empereur, dirigeant la charrue, ouvre la terre et laboure deux sillons; lorsqu'ils sont achevés, il remet aux mandarins à genoux la charrue et le fouet, qu'on recouvre de leurs enveloppes. On conduit ensuite le

monarque sur un tertre voisin, où il s'assied pour être spectateur du reste de la cérémonie : les princes et tous les grands de sa cour l'environnent et se tiennent debout.

Alors les trois princes commencent à labourer; ils font trois sillons, ayant chacun un vieillard pour conduire leurs bœufs, deux laboureurs pour soutenir leurs charrues, et deux mandarins inférieurs pour semer après eux. Lorsqu'ils ont fini, les neuf grands leur succèdent, et ouvrent chacun neuf sillons, ayant aussi un vieillard pour conduire leurs bœufs, deux laboureurs pour soutenir leurs charrues, et deux mandarins d'un moindre grade pour répandre le grain. Lorsque les trois princes et les neuf grands ont fini leur tâche, ils vont rejoindre l'empereur, et l'on enlève tous les ustensiles de labourage, qui ne servent que dans cette cérémonie. Les mandarins qui composent le tribunal du gouverneur de Péking réunissent alors les vieillards et les laboureurs qui ont été invités à cette fête et les conduisent vers l'empereur au bas du tertre. Tous sont vêtus des habits champêtres de leur profession et tiennent à la main leurs instruments aratoires. Là, ils se mettent par trois fois à genoux et frappent la terre du front pour remercier l'auguste chef de l'empire. Le monarque et toute sa cour se retirent, et les laboureurs, mêlés à un grand nombre de mandarins, achèvent de labourer et d'ensemencer le *ken-so*.

Quelquefois l'empereur termine la touchante cérémonie du labourage par un magnifique festin,

auquel sont invités les princes, les grands, les premiers mandarins et quelques-uns des laboureurs. Quand il retourne à son palais, il est monté sur un char de parade, précédé par des chœurs de musique et environné de tout l'appareil qui l'accompagne dans les grandes cérémonies [1].

Ce champ dont les premiers sillons ont été ouverts par les mains sacrées du « Fils du Ciel », sera, à partir de la germinaison des grains jusqu'à la maturité de la récolte, l'objet des plus grands soins et des plus attentives observations, car selon que cette semence impériale prospère ou trompe les espérances, il sera pronostiqué de l'abondance ou de la pauvreté des moissons à venir par tout l'empire. Le blé qu'on recueille de ce champ est respectueusement déposé dans un grenier sacré, et réservé pour les grands sacrifices au *Chang-ti*.

Cette fête du printemps est solennisée le même jour dans tout l'empire. Les vice-rois, assistés de leurs principaux mandarins subalternes, des officiers de tous les tribunaux, et en présence d'un grand nombre de laboureurs de la province, pratiquent les mêmes cérémonies que l'empereur, conduisent aussi la charrue et ouvrent plusieurs sillons dans un champ également consacré à cet usage.

Chaque ville, de son côté, célèbre cette fête de l'agriculture, mais le cérémonial suivi par les gouverneurs est tout à fait différent de celui pratiqué par l'empereur pour tout l'empire, et par les vice-rois

[1] Voyez *Mémoires sur les Chinois*, Duhalde, Grosier, etc.

pour leurs provinces respectives. Dès le matin, toutes les rues sont tapissées et garnies de lanternes; des arcs de triomphe s'élèvent de distance en distance. Le gouverneur, couronné de fleurs, sort de son palais, porté sur sa chaise mandarine, au son de divers instruments; une troupe nombreuse de gens portant des étendards, des mannes et des flambeaux allumés, le précèdent. Sa chaise est entourée ou suivie de plusieurs brancards ornés de riches tapis de soie, sur lesquels on a placé les figures des personnages dont l'histoire de l'agriculture a consacré la célébrité.

Une singulière particularité distingue cette cérémonie; il est d'usage d'y porter un énorme simulacre d'une vache de terre cuite; le volume et le poids en sont tels qu'une quarantaine d'hommes sont nécessaires pour soutenir ce fardeau. Un enfant, ayant un pied chaussé et l'autre nu, la main armée d'une verge, suit cette étrange statue et la frappe sans relâche; il est en tête de tous les laboureurs munis de leurs instruments aratoires. On le nomme l'« *esprit du travail et de la diligence* », dont il est l'emblème; des masques, des comédiens ferment la marche et donnent au peuple des spectacles plus ou moins grotesques.

Le gouverneur se dirige avec ce cortége vers la porte orientale, comme s'il voulait aller à la rencontre du printemps; de là il retourne à son palais dans le même ordre. Lorsqu'il y est arrivé, la vache de terre cuite est dépouillée de ses ornements, on tire de son ventre un nombre prodigieux de petites

vaches d'argile, puis, sans ménagement aucun, on la met en pièces; les débris, ainsi que les petites vaches issues de ses vastes flancs, en sont distribués au peuple. Ces rites et ces coutumes voilent assurément des symboles dont le peuple chinois a l'intelligence. C'est pourquoi le gouverneur, dans le discours qui termine la cérémonie, s'abstient d'en parler; mais il ne se dispense jamais de faire l'éloge de l'agriculture et d'exhorter ses auditeurs à ne pas se relâcher dans la pratique de cet art utile, qui les nourrit.

La « fête des mûriers », où l'impératrice à son tour joue le principal rôle, sert de pendant à cette grande fête de l'agriculture, par laquelle le Fils du Ciel donne à son peuple l'exemple du travail. Au jour fixé par le calendrier, on voit la souveraine de la Chine, accompagnée des princesses de la cour et de ses dames d'honneur, sortir du palais, pour aller sacrifier sur l'autel de l'inventeur de la fabrication de la soie. Puis, lorsque le sacrifice est terminé, elle cueille de ses mains augustes et délicates une certaine quantité de feuilles de mûrier pour les consacrer à l'alimentation du dépôt impérial des vers à soie. Cette cérémonie s'accomplit toujours avec un pompeux appareil d'observances prescrites par les rites. L'encouragement que l'empereur donne par la cérémonie du labourage au travail qui produit la nourriture, l'impératrice de son côté le donne ainsi à la culture du mûrier et à l'éducation des vers à soie, qui fournissent les vêtements.

Après le printemps vient l'été, qui mûrit les mois-

sons, et l'automne, qui met fin à la récolte de tous les produits que la terre, cette inépuisable nourricière des hommes, a tirés pour eux du sein de sa fécondité. Cette époque ramène une autre fête, conséquence aussi naturelle que rationnelle de celle du printemps. Elle est instituée pour célébrer, par des actions de grâces et des divertissements, cette constante fécondité de la terre et la fin des travaux. Sa durée est de plus de quinze jours et se fait remarquer par des actes de religion auxquels on ne se fait pas faute de joindre, le plus possible, les divertissements les plus divers. On fréquente donc les « *miao* », et l'on mêle à la joie des festins l'amusement qu'offrent de toutes parts des représentations de comédies. Le nombre des théâtres est quelque chose de surprenant; non-seulement on en voit dans les villes, mais encore de distance en distance dans les campagnes, surtout dans le voisinage des grands « *miao* »; les uns ont été construits à la hâte et ne sont que de circonstance, les autres sont fixes et solidement établis, mais tous sont élevés en plein air. C'est l'époque de toute l'activité de l'art dramatique en Chine, et pour les acteurs et les saltimbanques, l'occasion principale de faire briller leur talent ou admirer leurs sauts périlleux; nulle relâche n'est possible; les troupes de comédiens, de farceurs, de faiseurs de tours se succèdent sans trêve ni merci devant les spectateurs ébahis. Mais ceux-ci sont peut-être exposés à endurer à la longue une fatigue plus grande que celle des acteurs eux-mêmes, car aucun siége n'est là

pour leur tendre des bras tentateurs. Chacun assiste debout à ces comédies, mais on a, en guise de compensation, l'avantage de se retirer sans payer; de cette sorte, si la place occupée n'a pas eu précisément toutes les commodités désirables, le prix au moins n'en est pas cher, puisqu'on peut se la procurer sans avoir la moindre bagatelle dans sa poche. A ceci, un spectateur difficile (il y en a partout) trouverait peut-être à redire, car s'il lui prenait envie de critiquer hautement la pièce, voire même de lancer l'impertinent coup de sifflet, il ne pourrait pas, cet antagoniste émérite des claqueurs, invoquer pour lui le béuéfice du terrible

..... droit qu'on achète en entrant.

Mais qu'il se console; s'il tient à dépenser quelque argent, voici que là, tout près du théâtre, l'occasion lui en est offerte : des tables couvertes de fruits, de viandes, de mille gourmandises, sont à sa disposition; elles lui donneront, s'il le veut, des plaisirs plus solides, sinon plus agréables, que ceux procurés par les artistes du lieu.

Ces réjouissances d'automne sont la fête chérie et désirée des dames chinoises, parce qu'elles leur donnent le droit de sortir et de courir les rues. « Aussi, dit l'abbé Grosier, en profitent-elles avec « empressement, malgré la gêne que leur fait éprou- « ver leur étroite chaussure. Elles se rendent d'a- « bord aux « *miao* », où elles offrent des bâtons « d'odeur, qu'elles ont soin de porter avec elles, et,

« tandis qu'ils brûlent, elles font les prosternations « d'usage devant l'idole. Ce premier devoir rem- « pli, elles se répandent dans la ville, parcourent « les différents théâtres, et assistent aux représen- « tations des comédies qui les intéressent le plus. « Il est facile d'imaginer avec quelle ardeur un « grand nombre d'aimables recluses doivent saisir « l'occasion de ces fêtes, pour satisfaire au besoin « de se montrer et de se dédommager de la solitude « de l'année. »

Les fêtes que nous venons de décrire sont rigoureusement annuelles, mais il en est d'autres qui reviennent à certaines époques : ce sont des sortes d'anniversaires du jour de la naissance de l'empereur et de celui de sa mère; on les appelle *ouan-cheou*, « fêtes de longue vie », et leur solennité revient tous les dix ans. Aux pompes et aux magnificences déployées dans ces solennelles circonstances les souverains de la Chine joignent des dons et des largesses immenses : ils se plaisent à répandre avec la plus grande générosité des grâces de toutes sortes sur tous les ordres de l'État sans distinction; ils pardonnent aux coupables, font ouvrir les prisons, et déchargent quelquefois leurs sujets pendant une année entière de tout impôt sur les terres : c'est un véritable jubilé. Ces fêtes attirent dans la capitale de l'Empire un peuple immense qui vient des provinces les plus éloignées, de la Tartarie même et des États voisins. Les sommes dépensées atteignent un chiffre fabuleux. Le P. Amiot, qui nous a donné une description très-

détaillée d'une de ces solennités, n'évalue pas à moins de trois cents millions de notre monnaie la dépense dont elle a été l'occasion tant pour l'empereur que pour les différents corps et les particuliers qui s'empressèrent d'y contribuer [1].

Il est encore d'autres circonstances où la libéralité impériale se manifeste avec éclat. On sait tout le respect dont en Chine la vieillesse est l'objet. L'empereur Kien-long, à l'exemple de son aïeul Kang-hi, donna une preuve mémorable de ses propres sentiments à l'égard de la vénération due au grand âge par la fête extraordinaire qu'il fit célébrer, la cinquantième année de son règne, en l'honneur des vieillards. Un festin splendide fut préparé; on n'y compta pas moins de trois mille convives, tous parvenus à l'âge de soixante ans et au-dessus, et tirés de toutes les classes de la nation. L'empereur voulut présider le banquet en personne; les grands et les premiers mandarins servirent les vieillards. Les fils, petits-fils et arrière-petits-fils du vieux monarque parcouraient toutes les tables pour observer si rien n'y manquait, et exhortaient les convives à se livrer sans contrainte à la joie que devait leur inspirer la présence de leur souverain. Pendant tout le temps que dura ce festin, la musique impériale se fit entendre; il fut suivi de la représentation d'une comédie ou espèce de ballet qui figurait les différents âges de la vie.

Une distribution de présents, faite à chacun des

[1] *Lettres édifiantes*, recueil XXVIII, p. 188 et suivantes.

vieillards, termina cette mémorable fête. Ces dons consistaient en petites bourses brodées d'or et d'argent et en pièces de soie de différentes espèces. On y avait joint le « bâton de vieillesse, en bois de cèdre et à tête de dragon, ressemblant assez à une crosse épiscopale, et le sceptre emblématique, appelé *jou-hi*, mot qui exprime un vœu fait en faveur de celui auquel on l'accorde, et signifie littéralement « *Que tout soit ainsi que vous le souhaitez* ». Le *jou-hi* est fait d'un bois odoriférant, et toujours artistement travaillé; des figures en pierre d'*yu*, représentant ordinairement la chauve-souris, la cigogne, le lichen, le pin et tous les symboles de la longue vie et de la paix du cœur, y sont merveilleusement incrustés ; la politesse chinoise fait un grand usage du *jou-hi* : on se plaît à l'offrir à celui qu'on veut honorer, dans les circonstances les plus solennelles de sa vie. Enfin, à tous ces dons offerts aux vieillards fut ajoutée la marque distinctive de l'ordre de la vieillesse : c'est une sorte de médaille d'argent évidée, formée par le caractère *cheou*, qui signifie « longue vie » ; ceux qui en sont honorés la portent suspendue à un cordon de soie jaune, orné de son nœud.

Les fêtes appelées *yen-yen* sont des fêtes particulières que les souverains de la Chine donnent à l'occasion de la réception des souverains tributaires, de leurs ambassadeurs, et de ceux des puissances étrangères; leur degré de magnificence varie et se proportionne à la qualité des personnages auxquels on accorde les honneurs de l'*yen-*

yen. Comme toutes les autres grandes fêtes chinoises, on les célèbre toujours par un grand festin de cérémonie, des concerts, des représentations théâtrales et autres divertissements; mais elles ont cela de particulier qu'elles ont toujours lieu sous de vastes et riches tentes, qu'on dresse exprès dans les cours ou les jardins du palais. Il n'y a rien de certain sur l'origine de cet usage; tout ce que l'on a pu dire à ce sujet n'est que conjectural. Mais il suffit, en Chine, qu'une coutume soit ancienne pour qu'on la respecte scrupuleusement.

---

§ II.

Amusements populaires et divertissements particuliers des Chinois. — Bateleurs et acrobates chinois. — Quelques exemples de leur entente du métier. — Marionnettes chinoises. — La chasse. — Chasses impériales. — La pêche. — La pêche « au cormoran », à la « planche », etc. — Les cerfs-volants; le sabot, la toupie, etc. — Jeux de cartes, des dés et des échecs. — Passion effrénée des Chinois pour les jeux de hasard.

La gravité très-connue des Chinois ne les empêche pas d'aimer les divertissements et les jeux de toutes sortes; souvent même, malgré toutes les règles qui tendent à modérer chez eux l'ardeur des plaisirs amusants, ils s'y livrent, comme la plupart des Asiatiques, avec une passion tout enfantine.

Il n'est pas de fête possible en Chine sans qu'on y voie figurer, à la grande joie du peuple, voire

même des plus graves personnages, la gent nombreuse des histrions de toutes les espèces, depuis les simples danseurs de corde et sauteurs ordinaires, ou acrobates en tous les genres, Hercules sans pareils, faiseurs de tours prodigieux de force et d'agilité, etc., jusqu'aux escamoteurs les plus émérites et « montreurs de phénomènes curieux et surprenants ». Les bateleurs chinois jouissent, au reste, d'une réputation méritée, et peuvent soutenir, par l'habileté rare qu'ils déploient dans le métier, une avantageuse comparaison avec leurs confrères de l'Europe. On pourra s'en convaincre par les exemples que nous allons citer.

« Des Chinois, dit Isbrands Ides dans sa relation, « soutenaient sur la pointe d'un bâton des boules « de verre aussi grosses que la tête d'un homme, « et les agitaient de différentes manières sans les « laisser tomber. Ensuite, dix hommes, ayant pris « une canne en bambou d'environ sept pieds de « long, la levèrent droite, et tandis qu'ils la soulevaient dans cet état, un enfant de dix ans se « glissa jusqu'au sommet avec l'agilité d'un singe, « et se plaçant sur le ventre à la pointe, il s'y « tourna plusieurs fois en cercle; après quoi, « s'étant levé, il se soutint sur un pied à la même « pointe, et dans cette situation il se baissa jusqu'à « saisir la canne de la main; enfin, quittant prise, il « battit d'une main contre l'autre et s'élança légèrement à terre, où il fit d'autres exercices de la « même agilité. »

Hüttner cite cet autre exemple de force et

d'adresse dont il fut témoin : « Un homme se coucha « par terre et éleva ses jambes en l'air, de manière « qu'il formait un L couché. Alors on posa sur la « plante de ses pieds un vase de pierre très-pesant « de deux pieds et demi de haut et de dix-huit « pouces de diamètre ; il le fit tourner en tout « sens avec une extrême rapidité. Mais nous fûmes « bien plus étonnés quand nous vîmes placer sur le « vase un enfant, qui en fit le théâtre de ses jeux. Il « mit son corps et ses petits membres dans des « postures extraordinaires. Il se glissa ensuite la « tête la première dans le vase, et se pliant d'une « effrayante manière, il en sortit. S'il eût fait le « moindre faux mouvement, la chute du vase l'eût « écrasé, ainsi que l'homme qui le soutenait[1]. »

Van Braam a vu exécuter aussi ce tour du vase, qui, selon son estimation, pesait au moins de soixante à soixante-trois kilogrammes, puis il cite cet autre tour de force du même homme et peut-être du même enfant : « Cet homme, couché sur le « dos, tient ses jambes élevées verticalement en « l'air. Sur la plante de ses pieds est posée une « échelle composée de six larges échelons, et dont « l'extrémité inférieure est étendue et plate. Ensuite « un enfant de sept ou huit ans grimpe sur les « échelons, et, assis sur celui d'en haut, il fait « plusieurs singeries, tandis que l'homme tourne « l'échelle sur ses pieds, tantôt dans un sens, tantôt « dans l'autre. L'enfant descend et monte le long

[1] *Voyage de Macartney*, t. V, p. 149.

« des échelons, en formant autour d'eux des sinuo-
« sités, de sorte que des parties de son corps se
« trouvent alternativement sur une face de l'échelle
« et sur la face opposée. Ce jeu a duré au moins
« un quart d'heure [1]. »

Aderson, qui faisait partie de l'ambassade anglaise, rapporte de son côté le fait suivant : « Par
« un mouvement imperceptible des jointures de
« leurs bras et de leurs jambes, les sauteurs chinois,
« dit-il, semblaient donner à des vases pleins d'eau
« qu'ils soutenaient une force motrice au moyen
« de laquelle ces vases, se mettant progressivement
« en équilibre, passaient et repassaient, sans se
« répandre, d'une partie du corps de l'acteur à
« l'autre, avec une rapidité si extraordinaire que je
« n'osais en croire le témoignage même de mes
« propres yeux. »

Les bateleurs et baladins chinois ne le cèdent pas, on le voit, en fait de tours de force et d'agilité, à ceux d'Europe, dont ils sont assurément les devanciers. Nous n'en finirions pas si nous voulions décrire tout ce qu'ils sont aptes à faire dans cet art de la souplesse et de l'agilité; disons, pour terminer le tableau des amusements populaires des fêtes chinoises, que les théâtres enfantins de « Guignol le terrible », de « Gringalet le triste », de la virago « mère Gigogne », et autres célébrités de l'avenue Marigny, ont leurs pendants en Chine, et que là comme ailleurs les grotesques personnages qu'on y fait mouvoir n'attirent et ne fixent pas les regards

[1] *Voyage de* Van Braam, t. II, p. 221.

des seuls enfants : comme parmi nous il y a des innocents et des badauds de tout âge qui s'en amusent.

Parmi les divertissements particuliers des Chinois, la chasse est au premier rang, et ce plaisir tout royal, dont le droit est dans nos pays d'Europe si sévèrement réservé, est en Chine un plaisir pour ainsi dire banal. Le dernier des villageois peut, au gré de son adresse ou de son bon plaisir, s'emparer du gibier qui hante son domaine ou tuer l'animal qui dévaste ses moissons. Ce plaisir, que le simple paysan ne se fait pas faute de se donner à travers champs, le Chinois riche se le procure avec un égoïsme jaloux dans les vastes parcs qu'il fait clore pour mieux tenir sous sa main, et tout à la portée de ses flèches, un abondant gibier.

Les empereurs de la Chine de leur côté ont toujours passé, et c'est à juste titre, pour être entre tous les Nemrods couronnés les plus fameux et les plus passionnés. Ils font chaque année des chasses générales en Tartarie, et la suite qui les y accompagne prend souvent les proportions d'une véritable armée. Sous les anciennes dynasties, ces chasses avaient lieu aux quatre saisons ; mais l'empereur Kang-hi a changé cet usage, et, dans le but de laisser aux quadrupèdes et aux oiseaux le temps de se reproduire, il a limité à deux pour toute l'année le nombre de ces expéditions cynégétiques. Ce prince à grandes vues savait joindre au plaisir de la chasse le but tout politique d'exercer l'adresse de ses soldats et de les tenir ainsi toujours préparés à la guerre. Écoutons-le

plutôt lui-même : « Je ne vais à la chasse, dit ce « prince dans ses Instructions sublimes, que deux « fois l'an. La première fois sur l'eau, pour que mes « gens apprennent à conduire et à gouverner les « barques; la seconde en automne, en pleine cam- « pagne, afin qu'ils s'exercent à tirer des flèches, « tant à pied qu'à cheval. De cette manière, je « ne fatigue pas mes gens, et je laisse aux bêtes « fauves le temps de mettre bas et aux oiseaux « celui d'élever leurs nombreux petits. Mes soldats, « par cet exercice, deviennent forts et adroits, et « apprennent à ne pas se laisser surpasser en « valeur. »

Ce prince était lui-même d'une adresse supérieure à décocher une flèche avec force et à l'envoyer droit au but. Afin de rendre ses troupes tartares plus habiles dans cette partie de l'art de la guerre, il établit parmi elles l'usage de tirer au blanc. Ce genre d'exercice fut goûté des Chinois, qui dès lors y accoutumèrent leurs enfants dès le bas âge. Aussi sont-ils devenus, comme les Tartares, d'excellents tireurs. Ils s'entretiennent l'œil et la main par de fréquents exercices publics; le désir que chacun a d'être proclamé le tireur le plus adroit les fait rivaliser de vigilance et d'attention. Y a-t-il un heureux vainqueur, il exerce aussitôt sur ses rivaux moins habiles le droit de sa supériorité en leur imposant, comme le veut l'usage, la facile humiliation de vider à sa santé une tasse de vin : jamais personne ne s'y refuse.

De la chasse à la pêche il n'y a que la distance de

la plaine ou de la forêt aux bords de l'eau. Il est bon d'observer toutefois que la pêche en Chine est bien plus souvent un moyen de commerce et d'industrie qu'un amusement; mais c'est une raison de plus pour les Chinois de s'y livrer avec toute l'ardeur que, à défaut du plaisir, leur inspirent le désir du gain ou les nécessités de la vie. Dans les grandes pêches, ils font usage de filets et d'une foule d'engins d'une invention tout ingénieuse; ils réservent pour les pêches récréatives l'arc, la flèche, le harpon, voire même cet instrument d'une simplicité toute primitive que la malignité gauloise a trouvé le moyen de définir si plaisamment, en disant de lui qu'il commence et finit par deux créatures du bon Dieu, dont la seule grosseur fait toute la différence.

Mais il est un genre de pêche particulier à la Chine, que nous pensons n'avoir été pratiqué encore nulle part ailleurs. C'est la pêche « au cormoran », que les Chinois ont inventée et qu'ils mettent à profit de la plus étonnante façon. Ils savent si bien dresser cet oiseau aquatique qu'il devient aussi habile à prendre le poisson et à le rapporter que le chien du chasseur à s'emparer du gibier. Cette pêche se fait ordinairement en bateau. Au lever du soleil, on voit un grand nombre de barques chargées de ces oiseaux se rassembler sur les rivières ou sur les étangs. Les cormorans sont paisiblement perchés sur les proues, attendant qu'on leur donne le signal de commencer leur pêche. Lorsque toutes les dispositions sont faites, les bate-

liers battent fortement l'eau avec leurs rames : à ce signal connu, les cormorans s'élancent et se répandent en un instant sur toute l'étendue de la rivière ou de l'étang, qu'ils se partagent entre eux avec une intelligence admirable. Ils plongent, font mille circuits dans l'eau, saisissent avec le bec, par le milieu du corps, le poisson qu'ils rencontrent, remontent sur l'eau avec leur proie, et l'apportent chacun dans la barque d'où il est parti. Le pêcheur reçoit le poisson, saisit l'oiseau, lui renverse la tête en bas, et lui passant légèrement la main le long du cou, lui fait rejeter les petits poissons qu'il avait avalés, et qui se trouvent retenus dans l'œsophage par un anneau placé exprès pour le resserrer. Sans cette précaution, le cormoran, rassasié de poisson, n'aurait plus bientôt la même ardeur pour continuer sa pêche. Sa corvée finie, on lui ôte cet anneau et on lui donne à manger. Il est à remarquer que si le poisson est trop gros, les oiseaux d'une même barque se prêtent mutuellement secours ; l'un le saisit par la queue, l'autre par la tête, et ils le portent ainsi à leur maître.

Voici une autre sorte de pêche que, malgré sa simplicité, nous croyons encore n'être connue que des seuls Chinois. Ils clouent d'un bout à l'autre, sur les bords d'un long bateau très-étroit, une planche enduite d'un vernis de la plus brillante blancheur. Cette planche, large d'un peu moins d'un mètre, s'incline en dehors, de manière qu'elle soit presque à fleur d'eau. On n'en fait usage que la nuit, et on la tourne du côté de la lune, afin que

la réflexion de sa lumière en augmente l'éclat. Le pêcheur se tient silencieux, pour ne pas effrayer les poissons. Il arrive souvent que ceux-ci, au milieu de leurs jeux, confondent la couleur de la planche vernissée avec la couleur de l'eau; cette erreur les fait s'élancer de ce côté et tomber dans la nacelle. Ceci nous rappelle la pêche aux flambeaux, en usage sur nos rivières, mais cette dernière ne peut se pratiquer qu'à la faveur des nuits les plus obscures. La manière chinoise a l'avantage de mettre à profit l'excès même de la clarté nocturne.

L'eau courante des fleuves ou l'eau dormante des étangs est donc pour les Chinois le théâtre d'une agréable distraction ou d'un pénible labeur, selon que la pêche est pour eux un but de plaisir ou l'effet du besoin. Mais la température vient-elle avec l'hiver à durcir ces surfaces liquides, alors le plaisir seul paraît et domine. Les Chinois sont habiles dans l'art du patinage, et savent, avec autant d'élégante agilité que nous, glisser sur les eaux glacées. Les évolutions des patineurs font même partie des divertissements de la cour, et l'empereur ne dédaigne pas d'honorer chaque année de son auguste présence ces joutes sur la glace. Nous pouvons en fournir l'exemple suivant : « Lorsqu'en 1780 le prince-lama de Teschou-Loumbou se rendit à Péking, les courses sur la glace furent du nombre des jeux et des amusements que l'empereur s'empressa de lui procurer. Ce qui excita surtout l'attention du vénérable lama et des Thibétains de sa suite fut un combat de vitesse, une

course entre un homme en patins et un homme à cheval; on avait pour celui-ci construit un chemin le long d'une immense pièce d'eau glacée. Au grand étonnement des spectateurs, l'homme qui courait avec des patins remporta la victoire [1]. »

L'air, cet élément d'azur, tout comme l'élément liquide ou solide des ondes, fournit aux Chinois d'autres moyens de plaisir. Qui n'a, en effet, entendu parler de leurs fameux cerfs-volants, dont l'invention, paraît-il, serait due plutôt à une nécessité de la guerre qu'au besoin d'un frivole amusement? D'après l'ouvrage intitulé *Khe-tchi-king-youen* (c'est 'Encyclopédie chinoise), l'honneur en reviendrait au célèbre général Han-sin, qui vivait deux cent six ans avant l'ère chrétienne. On en fit depuis souvent usage durant le siége des villes; par ce moyen les assiégés faisaient connaître au dehors leur situation et le besoin qu'ils avaient de secours. Mais il y a longtemps que les cerfs-volants ont cessé d'être en Chine des messagers de détresse, pour devenir de simples objets d'amusement. Les Chinois ont même atteint dans la structure de ces jouets aériens le *nec plus ultra* de la perfection. « Les cerfs-volants chinois, dit l'abbé Grosier, l'emportent sur les nôtres par leur ingénieuse composition; ils ont des formes plus variées, plus agréables, des couleurs plus riches et plus éclatantes. Tantôt ils offrent l'image d'un immortel qui s'élève majestueusement porté sur un nuage; tantôt ils repré-

[1] *Ambassade au Thibet*, t. II, p. 117.

sentent des oiseaux de proie, des dragons ailés, de brillants papillons, des animaux, des monstres. Lorsque le cerf-volant s'est élevé dans les airs, on fait quelquefois partir, sur la corde qui le retient, une boîte de papier qui renferme un papillon fait aussi de papier; dès que la boîte, poussée par le vent, atteint le cerf-volant, elle le heurte, se brise, et au même instant le papillon se dégage, étend et développe ses ailes[1]. »

L'exercice du volant est un autre amusement qui plaît aussi beaucoup aux Chinois. Les jeunes gens, qui en sont pour l'ordinaire les plus ardents amateurs, y montrent une adresse remarquable. Ce jeu est assujetti chez eux à des difficultés que nous ne connaissons pas : ils ne se servent ni de raquette ni de la main pour recevoir et rechasser le mobile emplumé. Rangés en circonférence, au nombre de sept ou huit environ, ils le frappent et se le renvoient avec la tête, les coudes et les pieds, avant qu'il retombe à terre; leur agilité et leur prestesse sont telles, qu'il est rare qu'ils ne lui fassent pas prendre la direction qu'ils veulent lui donner.

L'enfance et l'adolescence ont encore en Chine des jeux qui leur sont particuliers, et d'autres qui, pour la plupart, sont les mêmes qu'en Europe. Ces heureux âges s'y divertissent, comme chez nous, avec le sabot que fouettent les lanières, avec la toupie qui tourne en pivotant, avec le palet qu'on

[1] *Description générale de la Chine*, t. V, p. 422.

lance, avec la boule qui roule, avec l'escarpolette et la balançoire dont le va-et-vient s'accélère ou se ralentit, enfin, avec une foule d'autres jeux encore que nos jeunes lecteurs n'ont pas autant que nous oubliés.

Malheureusement on ne trouve pas seulement en Chine des jeux naïfs ou innocents. Il en est d'autres où l'amour du gain seul domine et passionne les joueurs. Parmi ces jeux, les uns sont soumis à des règles dont l'application exige du praticien la science des combinaisons et du calcul, d'autres sont purement de hasard. Les Chinois connaissent les échecs, dont ils ont deux sortes : l'une se rapproche beaucoup de la nôtre, l'autre est plus compliquée. Ils ont les cartes, qu'on suppose même avoir été importées de chez eux chez nous par Marco Polo; les dés, dont les coups ruinent si bien et si vite, et quantité d'autres jeux aléatoires que nous ne pouvons énumérer.

Les Chinois se livrent à tous ces jeux avec une violente ardeur; leurs lois cependant défendent les jeux de hasard, mais il est rare qu'une passion aussi violente admette quelque frein et puisse être contenue par les peines même les plus sévères. Les Chinois ne craignent pas de les braver. Écoutons ici ce que le P. Amiot nous apprend de leur penchant au jeu : « Les Chinois, dit-il, ainsi que les « Mantchoux, qui habitent aujourd'hui la Chine, « sont peut-être de toutes les nations du monde « celles qui, en apparence, ont le plus d'aversion « pour le jeu. L'opinion publique les force à dégui-

« ser cette funeste passion, parce qu'un joueur, un « homme capable de tous les crimes et un malfai- « teur avéré, sont à la Chine des termes presque « synonymes. On ne laisse cependant pas de « jouer, et de jouer même avec fureur. On a fait « en différents temps des ordonnances sévères « contre le jeu. Les empereurs de la dynastie ac- « tuelle ont eu même recours à une politique sem- « blable à celle d'un de nos rois, qui, pour arrêter le « cours du luxe en France, permit aux seules cour- « tisanes ce qu'il défendait aux femmes honnêtes : « ces monarques, en proscrivant rigoureusement le « jeu dans toute l'étendue de l'empire, le permirent « seulement aux porteurs de chaises, gens sans aveu « et qui sont dans un mépris général. Mais cette « politique n'a pas eu tout le succès qu'on s'en « était promis. L'empereur régnant, en renouve- « lant les défenses anciennes, n'a excepté personne « de la loi commune. »

Le goût effréné des Chinois pour tous les jeux de hasard, au lieu de céder aux lois, semble, au contraire, avoir grandi en raison même de leur sévérité. « La passion du jeu, dit l'abbé Huc, a envahi en Chine tous les rangs, tous les âges de la société. Les hommes, les enfants, tout le monde joue. Dans toutes les rues des grandes villes, on rencontre de petits tripots ambulants. Deux dés dans une tasse placée sur un escabeau, sont, pour l'ouvrier qui se rend au travail, une tentation presque irrésistible. Une fois qu'il a eu le malheur de s'accroupir devant ce petit étalage, il lui est

bien difficile de s'en arracher. Il perd souvent dans quelques heures toutes les pénibles épargnes de son travail. Les enfants se rendent toujours en grand nombre et avec empressement autour des tables de jeu, et les personnes âgées sont les premières à les pousser dans un abîme dont ils auront ensuite tant de peine à se retirer. »

Les joueurs chinois ont trouvé le moyen de pousser leur passion pour le jeu jusqu'aux extrêmes limites de la folie. Quand ils ont perdu leur argent, non-seulement ils jouent leurs vêtements, leur maison, leur champ, et enfin leur femme, mais on en voit qui, n'ayant plus rien à perdre, se réunissent à une table particulière pour jouer les doigts de leurs mains, qu'ils se coupent mutuellement avec un horrible stoïcisme [1].

[1] Voyez *l'Empire chinois*, t. II, p. 374, et la *Chaîne des chroniques*, ouvrage arabe du neuvième siècle, traduit par Renaudot et cité par M. Huc.

CHAPITRE XVII.

POLITESSE PUBLIQUE ET PRIVÉE DES CHINOIS.

§ Ier.

Influence des lois rituelles dans les rapports privés et publics des Chinois; — leurs avantages sociaux. — Salut chinois. — Cérémonial des visites. — Usage des cartes. — Cérémonial des présents. — Le *ly-tan*.

Le goût des convenances et de la politesse remonte en Chine à la plus haute antiquité, et continue de s'y conserver comme un signe distinctif du caractère national de ses habitants. Or, s'il est possible de juger du degré de la civilisation d'un peuple d'après l'urbanité de ses manières, la nation chinoise mérite sans contredit, à ce titre, d'être considérée comme une des plus avancées et des plus policées du monde. Il est de principe dans le Céleste Empire que les cérémonies, étant le type même des vertus, sont destinées à les conserver, à les rappeler, quelquefois même à les suppléer; de là l'importance que les maîtres mettent, dans les écoles, à en inculquer au moins les notions principales à leurs élèves. Or, comme il n'est pas de pays au monde où l'instruction populaire soit aussi répandue qu'en Chine, il en résulte qu'on trouve jusque dans les derniers rangs de la société des usages et des manières qui se ressentent plus ou moins de

cette politesse qui est la base par excellence de l'éducation chinoise.

Tous les rapports sociaux sont réglés en Chine par des lois rituelles qui déterminent ce qu'il convient de faire dans toute circonstance donnée. Un tel rigorisme légal doit sans aucun doute gêner bien souvent l'initiative des particuliers, et, dans plus d'un cas, enlever aux hommes même les plus polis tout le bénéfice du mérite personnel; mais ces inconvénients sont légers, comparés aux avantages qui résultent, dans les rapports publics et officiels surtout, de l'observance des lois de l'étiquette : tout conflit relativement aux droits et aux préséances devient impossible, et nulle porte n'est ouverte à toutes ces vaniteuses susceptibilités qu'on a vues trop souvent engendrer en d'autres lieux de coupables querelles, souvent même des haines homicides. En Chine, jamais rien de pareil ne peut avoir lieu, puisque la loi a tout prévu, tout déterminé : chacun, depuis les grands de la première classe jusqu'aux moindres membres de la société, sait au juste les titres qu'il doit donner et ceux qui lui sont dus; les politesses qu'il est en droit d'attendre, et celles qu'il doit faire; les honneurs qu'il peut accepter, et ceux qu'il est tenu de rendre.

Quand on considère les heureux résultats produits dans la société par le cérémonial civil des Chinois, on est tenté de le considérer comme un des chefs-d'œuvre de leur politique; il est dans leur gouvernement comme l'huile dont on enduit les rouages des grandes machines : il facilite les mou-

vements, empêche le bruit et conserve tout l'édifice en diminuant les frottements.

La manière chinoise de saluer diffère en tout point de la nôtre. On ne saurait en Chine se contenter comme chez nous d'une révérence ou d'une inclination plus ou moins respectueuse, d'un simple signe de tête ou d'un coup de chapeau. Ce dernier mode surtout serait d'une suprême inconvenance : le Chinois, même dans les saluts les plus solennels, ne se découvre jamais. Si la personne qu'on salue est d'un rang supérieur à celle qui lui donne ce signe de prévenance, celle-ci doit joindre les mains, les élever au-dessus du front, les rabaisser ensuite vers la terre, puis s'incliner profondément. Dans le salut ordinaire, on joint les mains à la hauteur de la poitrine, on les remue d'une manière affectueuse, et on se contente de courber tant soit peu la tête, en se disant réciproquement : *Hoa-tsing-tsing*. Ces mots de compliment sont, dans leur signification, aussi vagues que les nôtres; et, ne disant rien, ils disent tout ce que l'on veut. Dans d'autres circonstances, on s'adresse cette simple parole : « *Comment vous portez-vous?* — *Fort bien*, répond celui à qui l'on fait cette demande, *grâce à votre abondante félicité.* »

Les personnes d'un rang inférieur ne peuvent se permettre d'offrir le salut à un mandarin distingué lorsque celui-ci paraît en public : ce serait une familiarité digne de châtiment. Dans cette circonstance, on s'arrête et l'on s'écarte un peu; puis, tenant les yeux baissés et les bras étendus sur les

côtés, on attend que le magistrat soit passé pour poursuivre son chemin. Lorsque deux mandarins d'un rang égal se rencontrent dans la rue, ils ne sortent point de leur chaise, ils joignent les mains, les baissent, les relèvent jusqu'au front, et recommencent ce salut jusqu'à ce qu'ils aient cessé de se voir. Mais si l'un d'eux est supérieur à l'autre, celui-ci fait arrêter sa chaise; s'il est à cheval, il en descend, et fait une profonde révérence au mandarin son supérieur[1].

La politesse des Chinois se fait particulièrement remarquer dans les visites qu'ils sont dans l'habitude de se rendre à certaines époques de l'année ou dans certaines circonstances. Ces visites sont de rigueur au commencement de l'année, à l'époque du mariage d'un ami, à l'instant où il lui naît un fils, quand il est élevé à quelque charge, quand quelqu'un de sa famille vient à mourir, lorsqu'il entreprend ou qu'on entreprend soi-même un long voyage, etc.

Ce n'est pas une petite affaire en Chine que de rendre une visite. Cette démarche, que règle un cérémonial aussi minutieux que compliqué, est tout d'abord l'objet de préliminaires que l'Europe ne connaît pas ou qu'elle a su écarter. Aucune visite ne peut se faire en Chine si on n'a pas eu préalablement le soin de faire remettre au portier de la maison où l'on désire se présenter un billet appelé *tié-tsée*, tant pour s'informer si la personne

[1] Voyez *Description générale de la Chine.*

qu'on a dessein de voir est chez elle que pour l'inviter à ne pas sortir : c'est une marque de déférence et de respect pour ceux que l'on veut aller voir chez eux. Il paraît que c'est de cet usage tout chinois que nous avons tiré nous-mêmes celui de nos cartes de visite; mais chez nous ces billets sont bien loin, malgré tout le luxe qu'on cherche parfois à leur donner, d'égaler en ce point ceux des Chinois. Chez eux la carte de visite n'est pas ce simple morceau de papier ou de carton étroit, mesquin, petit, taillé, trop justement peut-être, en proportion même de notre moderne politesse, c'est au contraire une sorte de cahier de beau papier rouge, orné de dorures légères, plié, à la manière d'un paravent, en plus ou moins de doubles, et plus ou moins grand aussi, suivant le rang et la dignité des personnes ou le degré de respect qu'on désire leur témoigner. On ne se contente pas non plus d'écrire simplement son nom sur l'un des plis, on y ajoute mille compliments respectueux, dont on proportionne les expressions tendres ou flatteuses au rang et à la qualité du personnage qu'on se propose de visiter. On écrira par exemple : « *L'ami tendre et sincère de votre personne, et le disciple perpétuel de sa doctrine, se présente en cette qualité pour vous rendre ses devoirs et vous faire la révérence jusqu'à terre.* » On bien encore : « *Votre disciple, ou votre frère cadet, un tel, est venu pour baisser la tête jusqu'à terre devant vous, et vous offrir ses respects.....* »

La plupart des visites chinoises ne peuvent se

faire sans être accompagnées de présents. Dans ce cas, on joint au *tié-tsée* un autre billet de papier rouge, appelé *ly-tan*, sur lequel on écrit le nom de celui qui offre le cadeau, et le nombre des objets qui le composent. Si celui qui fait le don vient en personne, il présente lui-même ce billet au maître du logis. Celui-ci le passe, sans le lire, à un domestique, et remercie par une profonde révérence.

Il arrive quelquefois, en Chine comme ailleurs, qu'on esquive la visite proposée, surtout quand on est d'un rang supérieur à celui qui demande à la rendre. Un tel prétexte, quoique toujours soigneusement déguisé, est assurément peu digne, et ne saurait, quand il est seul, être jamais nulle part excusable. Mais on s'en autorise si fréquemment chez les nations mêmes qui se vantent d'être les plus polies de l'univers, que nous ne devons pas nous étonner de le trouver chez les Chinois. Dans ces cas cependant la politesse exige que l'on reçoive le *tié-tsée* ou billet; on est par là supposé avoir reçu la visite elle-même. On fait dire par le portier à la personne qui s'est présentée que, pour lui épargner toute fatigue, on la prie de ne pas descendre de sa chaise. Ce petit mensonge tout chinois est, il faut en convenir, assez poli dans sa formule, et vaut bien celui qu'un visiteur européen, quand sa présence peut gêner ou simplement ne pas être de celles qu'on désire, est exposé à entendre si fréquemment : « Monsieur n'y est pas », ou « Madame est sortie ». Ce manque d'égards ou de

charité, on pourrait dire cette impolitesse, trouve au moins en Chine un correctif qui lui manque ailleurs; car, le jour même ou dans les trois jours suivants, on s'empresse de faire présenter à son tour un *tié-tsée*, qui est de même simplement reçu ou suivi d'une visite réelle.

Dans les cas où la visite est agréée, ce qui a presque toujours lieu entre personnes de même rang ou simplement d'égale politesse, le cérémonial chinois prend tout son empire, et ses règles doivent être scrupuleusement observées de part et d'autre. Tout ce qu'il convient de pratiquer en ces circonstances est minutieusement indiqué et décrit dans le curieux formulaire du savoir-vivre et des bonnes manières en usage dans le Céleste Empire : et les saluts qu'il faut faire en inclinant la tête sur la poitrine, et les génuflexions réciproques, et les marches et contre-marches qu'il faut exécuter pour être tantôt à droite, tantôt à gauche, et les termes dont il faut se servir, et les titres honorables qu'on doit se donner. La terminologie usitée en pareil cas est aussi originale que les évolutions qu'elle accompagne sont compliquées. Nos lecteurs pourront en juger par les détails qui vont suivre.

On invite d'abord le visiteur qui s'est présenté à la porte extérieure de l'habitation à traverser, sans quitter sa chaise, les cours, ordinairement fort vastes, qui précèdent la salle des hôtes. On a eu soin d'ouvrir à l'avance les deux battants de la porte du milieu, car il y aurait de l'impolitesse à laisser entrer ou sortir par les portes latérales. Deux do-

mestiques, placés de chaque côté de cette porte d'honneur, tiennent le parasol et le grand éventail de leur maître inclinés l'un vers l'autre, et le dérobent ainsi lui-même à la vue de l'étranger. Celui-ci de son côté est également caché par un grand éventail que tient un de ses gens, et ne se montre que lorsqu'il est à juste portée de saluer l'illustre personnage qu'il vient visiter. Le maître de la maison, qui se laisse alors voir à son tour, invite par un geste amical de la main son hôte à entrer, et prononce ce seul mot, *Tsing-tsing :* on répond *Poukan* « Je n'ose »; mais on entre. Le maître de la maison prend aussitôt place à la droite du visiteur; puis il passe à sa gauche en le priant d'aller devant, et il l'accompagne en se tenant un peu en arrière.

« Dans la salle des hôtes des siéges sont préparés et rangés sur deux lignes parallèles, l'un devant l'autre. En entrant, on commence, dès le bas de la salle, à faire la révérence, c'est-à-dire qu'on s'incline à côté de son hôte, et un pas en arrière, de manière que les mains, qu'on tient l'une dans l'autre, touchent à terre. Dans les provinces du midi de la Chine, le côté sud est le plus honorable; c'est le contraire dans celles du nord. On pense bien qu'il faut, suivant la province, céder le côté le plus honorable à son hôte. Celui-ci, par une ingénieuse courtoisie, peut en deux mots changer l'état de choses, et dire, si on l'a placé du côté du midi : *Pe-li*, « C'est ici la cérémonie du pays du nord, » ce qui signifie : J'espère qu'en me mettant au midi vous m'assignez la place la moins dis-

tinguée..... Mais le maître de la maison s'empresse de rétablir la situation convenable en disant : *Nan li*, « Point du tout, seigneur, c'est la cérémonie du midi, et vous êtes à la place où vous devez être. »

« Souvent le visiteur affecte de prendre le côté le moins honorable ; alors le maître de la maison s'excuse en disant : Je n'oserais.... ; et, passant devant son hôte en le regardant toujours, et ayant soin de ne point lui tourner le dos, il va se mettre à la place convenable, et un peu en arrière ; c'est alors que tous deux font en même temps la révérence. Si plusieurs personnes font une visite ensemble, ou si le maître a quelque parent qui demeure avec lui, on répète la révérence autant de fois qu'il y a de personnes à saluer. Ce manége dure alors assez longtemps, et tant qu'il dure on ne se dit autre chose que *Pou-kan, pou-kan*, « Je n'oserais[1] ».

Il est assez d'usage avant d'inviter l'étranger à s'asseoir de couvrir le siége qu'on lui destine d'un petit tapis fait exprès, et c'est pour le visiteur et le maître de la maison l'occasion de nouvelles façons de part et d'autre : l'un refuse tout naturellement de prendre le premier fauteuil, et l'autre insiste pour qu'on l'accepte. Quoique ce siége d'honneur ait été à l'avance soigneusement nettoyé de toute poussière, le maître de la maison feint de l'essuyer encore avec le pan de sa robe, puis le salue avec respect : force est bien au visiteur de s'y asseoir ;

[1] Voyez *Mélanges posthumes*, par M. Abel Rémusat, p. 362 et suiv.

mais avant de s'y résoudre, il s'est empressé de faire les mêmes honneurs et révérences au fauteuil qui doit être occupé par le maître.

Dès qu'on a pris place, chacun s'observe pour avoir une attitude digne et conforme à toute la rigueur des convenances : on doit se tenir constamment droit sur sa chaise, ne pas s'appuyer contre le dossier, avoir continuellement les yeux un peu baissés, les deux mains étendues sur les genoux, les pieds avancés, mais sans jamais se permettre de les croiser. Le visiteur se garde bien d'exposer de suite le motif qui l'amène; les choses les plus indifférentes, les plus insignifiantes même, font tout d'abord les frais de la conversation, c'est de rigueur; et ce n'est certainement pas en ce point que consiste la partie du cérémonial la plus difficile à remplir, car les Chinois d'ordinaire excellent dans l'art de passer des heures entières à dire des riens. Enfin, quand le moment en est venu, le visiteur expose d'un air grave et sérieux le vrai motif de sa visite. Le maître de la maison lui répond avec la même gravité, et en s'inclinant souvent. L'entretien a pris dès lors une tournure des plus solennelles; il se continue sur ce ton jusqu'à la fin.

Les Chinois font toujours à leurs visiteurs la politesse de leur offrir le thé, cette boisson favorite des habitants du Céleste Empire, et qui leur est si chère en toutes circonstances. Au moment voulu par l'étiquette, un domestique, proprement vêtu, apporte sur un plateau de bois vernis autant de

tasses qu'il y a de personnes. Le maître de la maison se lève, et touchant le plateau de la main, il dit à ses hôtes : *Tsing-tcha*, « Je vous invite à prendre le thé »; alors tout le monde s'approche. La manière de prendre la tasse, de la porter à sa bouche, de la rendre au domestique, forme encore autant d'articles du cérémonial qu'on doit avoir soin d'observer. Dans les grandes chaleurs, le maître prend son éventail après que le thé est bu, et, le tenant avec les deux mains, il fait une inclination à la compagnie, en disant : *Tsing-chen*, « Je vous invite à vous servir de vos éventails ». Chacun alors prend le sien : il serait impoli de n'en pas avoir avec soi, parce qu'on serait cause qu'aucun ne voudrait en faire usage [1].

Le départ du visiteur donne lieu à d'autres cérémonies tout aussi minutieuses que les précédentes. La politesse exige que le maître de la maison reconduise son hôte jusqu'à son palanquin; il se tient à sa gauche et un peu en arrière; avant de monter dans sa chaise, l'étranger le supplie de ne pas assister à une action si vulgaire et si peu respectueuse. Mais le maître de la maison, désireux de faire preuve jusqu'au bout de son exquise urbanité, insiste de son côté, et, pour donner une sorte de satisfaction aux prières que lui fait son visiteur de le laisser, il se contente de se tourner à demi, comme pour ne pas le voir monter dans sa chaise; puis, dès que les porteurs ont soulevé les bâtons du

[1] Voyez *Mélanges posthumes*, par M. Abel Rémusat.

palanquin, il se retourne vers l'hôte qui le quitte, et lui dit adieu : *Tsiug-leao;* celui-ci lui rend cette courtoisie avec une égale cordialité.

Ce n'est que quand le visiteur s'est tout à fait éloigné, que le maître de la maison, rentré chez lui, se permet de lire le *ly-tau* ou billet des présents; il admet ou retranche de ces présents ce qu'il juge à propos. S'il en accepte la totalité ou seulement une partie, il garde le billet, et en écrit un autre de remercîment pour dire qu'il accepte tout ce qu'on a bien voulu lui offrir, ou pour indiquer seulement les quelques objets qu'il préfère et qu'il agrée; si au contraire on ne garde rien, on renvoie purement et simplement le *ly-tau*, mais on y joint toujours un billet de remercîment ou d'excuse : « *Yu-pi, pi-sié* », écrit-on; « Ce sont des perles, je n'ose y toucher ». Il paraît que cette manière de parler vient de ce que l'usage des perles a été, en différents temps, proscrit en Chine; on compare donc par assimilation à ces objets, jadis prohibés, toute chose qu'on ne veut pas accepter. Quelle que soit, du reste, l'origine ou la cause de la formule familière aux Chinois pour ne pas accepter les présents qu'on leur offre, il faut convenir qu'ils ont su trouver pour exprimer leur refus des termes aussi gracieux que délicats.

---

§ II.

Manière de converser des Chinois. — Style épistolaire. — Influence de l'observance des rites sur le caractère des particuliers et sur les mœurs générales de la nation chinoise.

La manière de converser des Chinois, considérée dans les rapports même les plus ordinaires de la vie privée, mérite aussi d'être remarquée : ils s'appliquent avec un soin tout particulier, et dans toutes les circonstances, à prendre les tours les mieux choisis pour rendre leurs sentiments et leurs pensées, et à n'employer jamais que les expressions les plus respectueuses envers les personnes. Nous allons en donner ici quelques exemples :

Un fils qui parle à son père ne prend jamais la qualité de son fils, mais seulement celle de son petit-fils, fût-il l'aîné de la famille, et père de famille lui-même; souvent encore il ne fait point usage, par respect, en présence de son père, de son nom de famille, mais bien du nom qu'il porte à cette époque : on sait que les Chinois reçoivent différents noms, dans le cours de leur vie, en rapport avec leur âge ou le rang qu'ils obtiennent dans les fonctions publiques.

Quand un Chinois adresse la parole à son supérieur, il ne parle jamais ni à la première ni à la seconde personne : il ne dira point *je*, il ne dira point *vous;* il dira par exemple, s'il s'agit d'un service rendu : *Le service que Sa Seigneurie a rendu à*

son petit serviteur m'a été extrêmement sensible.

Un Chinois se donne-t-il quelque peine pour en obliger un autre : *Ah!* lui dit ce dernier, *vous prodiguez votre cœur!* Le service est-il rendu, *sse-pou-tsing,* dit l'obligé, « mes remercîments ne peuvent avoir de fin. » S'agit-il de l'offre de quelque cadeau, on répond par trois fois, pour s'excuser de l'accepter : *Pou-kan, pou-kan, pou-kan,* « Je n'ose, je n'ose, je n'ose ». Il est aussi d'usage, même à la fin du plus somptueux banquet, de dire à ses convives : *Yean-man,* ou *tai-man:* « Nous vous avons bien mal reçus, bien mal traités ». Quoique de simple convention, une telle formule n'en est pas moins faite pour attirer de la part des convives tous les compliments que sollicite la vanité de l'amphitryon. C'est un genre de réclame qui n'est point, du reste, tout à fait particulier aux Chinois; et pour l'expérimenter, il n'est en aucune façon nécessaire d'aller vivre à Péking.

S'il est en Chine une manière de converser, il en est une aussi qui règle le commerce épistolaire, même entre simples particuliers. Le cérémonial qui fait loi en cette matière est plus ou moins compliqué, selon les circonstances, la dignité ou l'âge des personnes auxquelles on écrit; mais, dans tous les cas, le style qu'il convient d'employer doit toujours différer de celui de la simple conversation et s'élever, par le choix des termes les plus respectueux et les plus flatteurs, en proportion du rang plus ou moins distingué de celui avec qui on a le devoir ou l'agrément de correspondre.

Les règles de la bonne éducation chinoise ont encore déterminé jusqu'à la forme et la couleur du papier dont il faut se servir; elles n'ont pas davantage omis de préciser la grandeur des caractères que l'on doit employer : plus ceux-ci sont petits, plus ils sont jugés respectueux. De même aussi, dans les cas qui réclament un savoir-faire parfait, doit-on toujours faire usage d'un papier blanc qui ait dix à douze plis : on ne commence la lettre que sur le second, et l'on ne met son nom que sur le dernier. La missive est toujours enfermée sous deux enveloppes, en tout semblables à des sachets de papier, et dont les contours sont ornés d'une jolie bordure. Après avoir écrit sur la première ces deux caractères : *Nuy-han*, « La lettre est dedans », on l'insère dans la seconde, faite d'un papier plus épais, et qu'on entoure en partie d'une bande de papier rouge, sur laquelle on trace en gros caractères le nom et les qualités de la personne à qui la lettre est adressée. Le nom de la province, de la ville ou du lieu où elle réside, ainsi que la date même de la dépêche, s'écrivent à côté, et en plus petits caractères. On colle ensuite les extrémités réunies de cette dernière enveloppe, et l'on y applique le cachet avec ces mots : *hou-foug*, « gardé et scellé » [1].

Tels sont en abrégé les points essentiels du cérémonial chinois; ils se modifient dans la pratique selon les circonstances, se compliquent même de détails multipliés à l'infini. Formés dès l'enfance à

[1] Voyez *Description générale de la Chine, Mémoires sur les Chinois.*

l'observance de toutes ces règles de leur politesse nationale, les Chinois n'éprouvent dans le commerce de la vie civile ni gêne ni contrainte pour s'en acquitter avec aisance, sans embarras, sans hésitation. Dans un pays où les préceptes de la politesse sont parfaitement formulés, et les règles qui en déterminent l'application pratique, précises et constantes, il est toujours facile, du reste, de se montrer poli, d'y être, effectivement même, plus qu'ailleurs, d'une urbanité de tous points irréprochable, puisque chacun sait à l'avance et toujours tout ce que, dans une circonstance donnée, il doit faire et dire.

Un tel amas de cérémonies, invariablement observées, ne laisse pas toutefois que de rendre la plupart du temps les Chinois passablement roides et guindés; mais si dans les circonstances officielles et les occasions solennelles, ils se montrent par trop esclaves de l'étiquette et du cérémonial, ils n'hésitent pas à se débarrasser en temps opportun de la gêne et de la contrainte; souvent même ils excellent dans les relations intimes à faire preuve de beaucoup de désinvolture et de laisser aller. « Quand ils ont déposé leurs bottes de satin, leur habit de cérémonie, leur chapeau officiel, dit l'abbé Huc, ils deviennent hommes de société. Dans le commerce habituel de la vie, ils savent mettre de côté toutes les entraves de l'étiquette, et former des réunions intimes où, comme chez nous, les conversations sont assaisonnées de gaieté et d'aimables futilités. Les amis se donnent sans façon rendez-vous pour boire en-

semble du vin chaud ou du thé, et fumer l'excellent tabac de Leao-tong; quelquefois même ils se passent la fantaisie de faire des calembours et de deviner des rébus. »

Quoi qu'on puisse penser, au reste, du cérémonial des Chinois, il est impossible de ne pas reconnaître l'heureuse influence qu'il exerce sur les mœurs générales de la nation; grâce à la direction qu'il donne aux habitudes des citoyens de tout rang, de tout âge, de toute condition, on voit la politesse, devenue en Chine la loi de tous, régner aussi bien dans les simples hameaux qu'au milieu des plus grandes villes. Nous pouvons en citer quelques exemples curieux :

« J'ai été mille fois étonné, dit le P. le Comte, de « voir des domestiques se mettre à genoux les uns « devant les autres pour se dire adieu, et des vil- « lageois se faire plus de compliments dans leurs « pauvres festins, que nous n'en ferions dans nos « cérémonies publiques. Les matelots mêmes, qui « par leur état sont naturellement brusques, vivent « entre eux comme frères, et se préviennent, dans « le travail commun, comme s'ils étaient unis par « les liens de la plus étroite amitié [1]. »

« Je me trouvai un jour, dit un autre mis- « sionnaire, dans un chemin étroit et profond, où « il se fit en peu de temps un grand embarras de « charrettes. Je crus qu'on allait s'emporter, s'en- « tredire des injures, peut-être se battre, comme

[1] *Mémoires sur la Chine*, t. II, p. 46.

« on fait souvent en Europe; mais je fus fort sur-
« pris de voir des gens qui se saluaient et qui se
« parlaient doucement comme s'ils se fussent con-
« nus et entr'aimés, et qui ensuite s'entr'aidaient
« mutuellement à dégager leurs voitures et à les
« faire passer[1]. »

Voilà, en vérité, un spectacle tout à l'honneur du peuple chinois, et bien différent de celui qui, la plupart du temps, frappe nos yeux et nos oreilles, non pas précisément toujours au fond de nos provinces, mais bien au contraire, et trop souvent même, au milieu des rues et sur les places de la grande ville qu'on se plaît tant à proclamer cependant « l'Athènes des temps modernes. »

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 157.

CHAPITRE XVIII.

MISÈRES PHYSIQUES ET MORALES DES CHINOIS.

§ Ier.

Misères physiques des Chinois. — Les disettes et la famine. — Causes générales et particulières de ces fléaux. — Les inondations, — étendue de leurs ravages. — Courage des Chinois.

Il n'existe pas de tableau, si parfait qu'il soit, sans ombres ni sans taches, et il n'est point de société humaine, si bien organisée qu'elle apparaisse, sans misères ni sans plaies : celles du peuple chinois, physiques et morales, sont nombreuses; il importe d'en parler.

Personne n'ignore assurément qu'il n'est pas toujours nécessaire que la souveraine puissance de Dieu, père et maître suprême des hommes, quand sa justice et sa miséricorde l'obligent à punir pour ramener au bien, se manifeste directement, comme en ces jours mémorables où la verge de Moïse prévalut contre le sceptre de Pharaon, et la parole de cet envoyé de l'Horeb contre la science des sages et des magiciens de l'antique Égypte. Du moment, en effet, que le péché de l'homme lui a fait ennemies les forces de la nature, c'est bien assez que Dieu laisse celles-ci se déchaîner dans leur aveugle puissance, ou tout simplement encore se produire les conséquences des causes morales de misère,

chaque jour librement posées par l'homme lui-même, pour qu'aussitôt des calamités en nombre infini et des maux formidables viennent peser sur l'humanité, à l'égal des plaies qui affligèrent les peuples de la vieille Égypte et brisèrent l'orgueil d'un superbe monarque. Si vantées que soient alors les institutions publiques d'un peuple, si grande qu'on proclame sa civilisation ou l'étendue de sa science et de son industrie, bien plus grande encore sera son impuissance à conjurer les maux incommensurables qui l'accablent. Puisse-t-il au moins, au sein de sa misère et de sa faiblesse, trouver, par les efforts de son génie ou la générosité de ses sentiments, quelques moyens d'atténuer un peu la rigueur des coups qui l'auront frappé!

Nous trouvons pour la Chine, de même que pour tous les grands empires, la cause, soit apparente, soit véritable et réelle, des misères physiques et morales, permanentes ou périodiques, dont elle est si souvent et si largement accablée, d'une part, dans le bouleversement des éléments naturels, dont les forces insoumises à la volonté de l'homme dépassent les forces de cet être chétif, d'autre part, dans les actes mauvais de ce révolté contre Dieu: quoi donc, en réalité, autant que ces faits moraux, de plus fécond en déplorables conséquences pour l'homme? Le libre arbitre qu'il possède ne l'en rend-il pas responsable? Assurément, et cette vérité ressortira avec évidence de l'étude et de l'exposé que nous allons faire de quelques-unes des grandes misères dont la Chine est le vaste théâtre.

La famine qui ravage de temps à autre le grand Empire du Milieu, et amène avec elle un cortége si considérable d'autres maux, nous apparaît tout d'abord comme un des plus terribles fléaux que ses peuples aient à redouter. Il semblerait pourtant qu'un pays comme la Chine, aussi fertile qu'étendu, et dont le sol est aussi bien cultivé qu'il est fécond, devrait être à tout jamais à l'abri d'une semblable calamité. Tous les voyageurs sont en effet unanimes sur la beauté, l'étendue, la fertilité de cette immense région, une des plus belles et des plus riches qui soit à la surface du globe. On ne voit dans ses vastes plaines, ni enclos, ni fossés, ni presque aucun arbre, tant le cultivateur chinois craint de perdre la moindre parcelle de terrain; pas un endroit sur le revers de ses montagnes où peut se poser le pied de l'homme, qui ne soit occupé par quelque utile culture : le nord produit le froment et d'autres céréales; le midi fournit en abondance le riz, cette nourriture par excellence des Chinois; dans certaines provinces, l'homme des champs voit deux fois dans l'année mûrir ses moissons, et encore dans l'intervalle des deux récoltes sait-il confier au même sol plusieurs sortes de petits grains ou la semence de légumes nourriciers, et forcer ainsi la terre à lui donner sans relâche tout ce que lui réclament son continuel labeur et ses légitimes besoins. Comment donc concilier cette active culture et cette production incessante des terres avec ces famines cruelles et ces disettes générales dont l'his-

toire ancienne et moderne de la Chine nous fait si fréquemment le désolant tableau?

Les causes premières de ces grandes calamités dont le peuple chinois a tant à souffrir, malgré ses habitudes de travail et de sobriété, se trouvent d'abord dans les accidents naturels, tels que la sécheresse, la grêle, l'invasion des insectes, et surtout dans les inondations, auxquelles les contrées les plus fertiles de la Chine sont trop souvent exposées. Ces fléaux, isolés ou conjurés ensemble, suffisent, et au delà, à faire manquer en partie ou à ruiner totalement les récoltes de l'année. A ce premier malheur se joint l'impossibilité où est la Chine de tirer des secours du dehors. Sa politique d'isolement d'une part, et d'un autre côté le voisinage de peuples peu adonnés à l'agriculture, la condamnent à cette dure nécessité.

En Europe de pareils malheurs sont peu à redouter : le voisinage de marchés abondants, les facilités de circulation de tout genre que trouve le commerce, et la sollicitude des gouvernements pour faire au dehors, et au plus vite, des approvisionnements suffisants, sont autant de moyens qui manquent à la Chine pour prévenir ou arrêter les ravages de la famine. Isolée en quelque sorte du reste du monde, il faut qu'elle se nourrisse elle-même, et qu'elle tire de son propre sol de quoi faire subsister cette foule innombrable d'habitants que renferment ses provinces. On peut juger par là de l'immensité de ses malheurs quand les fléaux destructeurs des moissons viennent anéantir les récoltes attendues pour nourrir les populations. Les cala-

mités de ce genre, au dire de M. Hue, se reproduisent tous les ans en Chine, tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Les habitants qui ont quelques avances peuvent encore supporter ces moments de crise, et attendre de meilleurs jours ; mais les autres, et ils sont en grand nombre, n'ont plus qu'à s'expatrier ou à mourir de faim.

« En 1849, dit le célèbre missionnaire, nous fûmes arrêté pendant six mois dans une chrétienté de la province de Tché-kiang, d'abord par de longues pluies torrentielles, et puis par une inondation générale qui envahit la contrée. De toute part on voyait comme une vaste mer au-dessus de laquelle semblaient flotter des villages et des arbres. Les Chinois, qui prévoyaient déjà la perte de la récolte et toutes les horreurs de la famine, déployèrent une activité et une persévérance remarquables pour lutter contre le fléau dont ils étaient enveloppés. Après avoir élevé des digues autour des champs, ils essayèrent de vider l'eau dont ils étaient remplis ; mais aussitôt qu'ils semblaient devoir réussir dans leur difficile et pénible entreprise, la pluie tombait de nouveau en telle abondance que les champs étaient bientôt inondés. Durant trois mois entiers nous fûmes témoin de leurs efforts opiniâtres ; les travaux ne discontinuaient pas un instant. Ces malheureux, plongés dans la vase jusqu'aux hanches, étaient jour et nuit occupés à tourner leurs pompes à chaînes, afin de faire écouler dans les lits des rivières et des canaux les eaux qui avaient envahi la campagne. L'inondation ne put

être maîtrisée, et après des peines excessives ces infortunés eurent la douleur de ne pouvoir cultiver leurs champs, et de se trouver bientôt dans un complet dénûment. »

---

§ II.

Misères morales des Chinois. — La distillation des grains et ses funestes conséquences. — Les brûleries chinoises. — Impuissance des lois. — L'ivrognerie. — Usage abusif de l'opium. — Lois prohibitives. — Le fumeur d'opium; — ce qu'il devient.

Ne semblerait-il pas que le courage déployé avec tant d'énergie et de persévérance par les populations de la Chine voisines des fleuves pour lutter contre le fléau des inondations devrait plaider en faveur de tant de malheureux, et assurer la récompense et non le châtiment à leurs pénibles labeurs? L'homme est-il donc, quoi qu'il fasse, voué sans pitié et sans miséricorde, comme sans espérance, aux forces brutales de la nature? Le Dieu puissant et bon, souverain maître de l'univers, en vérité le veut-il donc ainsi? Peut-être; car l'abus que l'homme fait trop souvent des dons du Créateur pourrait bien nous donner la clef de ce mystère.

Qui le croirait en effet? Il arrive en Chine, et là plus que partout ailleurs, que la prospérité et l'abondance même des moissons engendrent au détriment de l'humanité, dans l'ordre physique et moral, une plus grande somme de maux que tous ces grands bouleversements de la nature. En Chine,

les céréales, premières et indispensables ressources de l'homme, fournissent en dehors de toute mesure à la fabrication des liqueurs enivrantes, et deviennent par ce déplorable abus un élément plutôt de mort que de vie. Outre quelques boissons saines et utiles, les Chinois fabriquent avec toutes sortes de grains nourriciers d'affreux breuvages, brûlants comme le feu, pour lesquels ils se passionnent. Ceux que maîtrise ce goût dépravé, et leur nombre en Chine désespère la statistique, se livrent sans frein comme sans raison à leurs funestes penchants : on les voit seuls ou en compagnie passer les journées entières et souvent les nuits à boire par petits coups jusqu'à ce que l'ivresse ne leur permette plus de porter la coupe à leurs lèvres. Quand cette passion s'est emparée d'un chef de famille, la misère, avec tout son lugubre cortége, ne tarde pas à faire son entrée dans la maison. « Les brûleries ont coutume de donner l'eau-de-vie à crédit pendant toute l'année. Aussi personne ne se gêne; on va continuellement puiser selon sa fantaisie à cette source inépuisable. Les embarras commencent seulement à la dernière lune, époque des remboursements. Alors il faut payer avec usure, et comme l'argent n'est pas venu avec l'habitude de s'enivrer journellement, il n'y a plus qu'à vendre ses terres, sa maison, si l'on en possède, ou bien qu'à porter au mont-de-piété ses meubles et ses habits[1]. »

Dans un pays où tous les travaux et toutes les in-

[1] Voyez *l'Empire chinois*, t. II, p. 383.

dustries de l'agriculture suffisent à peine pour nourrir ses nombreux habitants, un gouvernement aussi régulier que le gouvernement chinois devait songer à tarir le mal dans sa source. Aussi les lois de l'empire prohibent-elles, jusqu'à un certain point, la fabrication de ces funestes boissons. Quelques établissements, nommés *chao-kouo*, « brûleries », sont seuls autorisés à distiller de l'eau-de-vie moyennant un droit qu'ils payent, et aussi à la condition de n'employer que des grains avariés et impropres à tout autre usage. Mais cela n'empêche pas qu'on n'y consomme les meilleurs produits des récoltes; il suffit de payer les mandarins, et tous les obstacles sont levés. Par le fait encore de cette coupable tolérance, il existe en dehors des établissements patentés une foule de brûleries clandestines. Les employés de l'administration chinoise préposés à la surveillance des spiritueux ne manquent pas de détruire ces laboratoires, si on n'a rien à leur donner; mais si le propriétaire leur glisse quelques pièces d'argent, ils ferment les yeux et vont faire ailleurs le même manége.

Ne vous hâtez pas trop, ami lecteur, de songer que, sous ce rapport peut-être, la Chine n'est pas si loin de nous que le prétendent les géographes. A juger ainsi, d'une manière prompte et téméraire, des pays qui vous sont connus, vous seriez peut-être, plus qu'il n'est juste, par trop porté à mal penser de l'honnêteté chinoise. Voyez plutôt ce grave et sévère mandarin supérieur faire par lui-même la visite de ces lieux prohibés : celui-là au

moins ne connaît que la loi et sa conscience. Sur son ordre, en effet, voici qu'on saisit les ouvriers distillateurs surpris en flagrant délit; on les met en prison; on les condamne au fouet et au bâton, voire même à l'horrible supplice de la cangue : justice est donc faite!

Mais, hélas! à quoi bon tant de rigueurs? En Chine le métier de brûleur d'eau-de-vie est si lucratif qu'on voit bientôt ces mêmes hommes changer de demeure, se cacher pendant quelque temps, et bientôt après recommencer hardiment leurs opérations. Et comment ne le feraient-ils pas, puisque la loi chinoise qui défend la fabrication de l'eau-de-vie ou de semblables boissons, par une inconcevable inconséquence, en permet publiquement la vente en tous lieux?

Heureuse cependant serait la Chine si l'ivrognerie, malgré les maux incalculables qu'elle occasionne, était la seule plaie morale dont elle eût à souffrir! Il est un autre défaut particulier à ses habitants, dont les conséquences sont de beaucoup plus funestes encore : nous avons nommé la malheureuse passion des Chinois pour l'opium.

C'est aux Anglais que la Chine est redevable de ce fatal système d'empoisonnement, dont le colonel Watson et le vice-président Wheeler, agents de la Compagnie des Indes, eurent les premiers la criminelle pensée, vers le commencement du siècle dernier. L'habitude de fumer la fatale drogue n'est donc pas très-ancienne en Chine, mais elle a fait de si rapides progrès, qu'elle est devenue un mal gé-

néral, et a pris de nos jours dans ce grand empire toutes les proportions d'une véritable calamité publique.

On peut juger par le passage suivant, extrait d'un document officiel manuscrit adressé à l'empereur par un membre du tribunal des censeurs, de l'étendue du mal et des efforts faits par le gouvernement chinois pour le combattre :

« J'ai appris », dit le vigilant et zélé magistrat, « que ceux qui fument l'opium finissent par le désirer « avec une ardeur telle que le goût de cette drogue « nuisible peut seul les calmer. S'ils ne peuvent « pas s'en procurer à l'heure à laquelle ils ont coutume d'en faire usage, leurs membres s'affaiblissent ; des humeurs coulent de leurs yeux et de « leur nez, ils ne sont plus capables de se livrer à « la moindre occupation. Mais qu'on leur apporte « une pipe d'opium, ils en aspirent quelques bouffées, et sont aussitôt guéris.

« C'est ainsi que l'opium est devenu pour ceux « qui le fument une partie de leur existence; aussi « n'est-il point étonnant, lorsqu'on les mène devant « les magistrats, qu'ils soient prêts à endurer tous « les châtiments plutôt que de révéler le nom de « ceux qui les approvisionnent.

« Les fonctionnaires locaux reçoivent quelquefois « des présents pour tolérer ce mal, ou pour arrêter « l'effet des poursuites commencées. La plupart « des négociants qui importent des marchandises à « Cantou vendent de l'opium par contrebande.

« Je suis d'avis que l'opium est deux fois plus fu-

« neste que le jeu, et que par conséquent l'on ne « devrait pas appliquer aux fumeurs d'opium des « peines moins fortes qu'aux joueurs.

« A ces causes, je demande que tous les fumeurs « convaincus qui refuseront de révéler de qui ils « tiennent l'opium qu'ils consomment, soient consi- « dérés comme complices de ces derniers; et, s'ils « sont salariés par l'État comme fonctionnaires, « qu'ils soient punis plus sévèrement d'un degré.

. . . . . .

« L'opium paraît être presque entièrement im- « porté de l'extérieur par d'indignes officiers qui, « d'accord avec de cupides marchands, l'intro- « duisent au sein de l'Empire; des jeunes gens de « famille, de riches citoyens, des négociants, en « adoptèrent l'usage, qui finit ensuite par s'étendre « jusqu'au peuple. J'ai appris qu'il existe des fu- « meurs d'opium dans toutes les provinces, parmi « la magistrature et jusque dans les rangs de l'ar- « mée. Dans le même temps que les fonctionnaires « des divers districts rendent des édits pour dé- « fendre la vente clandestine de l'opium, leurs pa- « rents, leurs alliés, leurs employés, leurs domes- « tiques en fument comme auparavant, et les « marchands s'autorisent de la défense pour hausser « leurs prix. La police, influencée aussi, achète de « l'opium au lieu de travailler à sa suppression, et « c'est de cette manière que toutes les prohibitions « et tous les règlements demeurent vains. »

Le censeur termine par l'exposé d'un projet de loi qui fut ratifié par l'empereur en 1833, et qui

condamne les acheteurs et les fumeurs d'opium à cent coups de bâton et au pilori pour deux mois; ceux qui ne feront pas connaître le nom du vendeur seront considérés comme complices et punis en conséquence de cent coups et de trois ans d'exil; les mandarins qui fumeront de l'opium seront punis d'un degré plus sévèrement que les simples particuliers.

La funeste passion des Chinois pour la drogue homicide est pour tout individu qui s'y adonne, bien autrement que l'absinthe chez nous, l'acheminement rapide vers la folie d'abord, puis vers un trépas prématuré; la paresse, la débauche, la misère, la ruine de toutes les forces physiques et la dépravation complète des facultés intellectuelles et morales, sont les tristes préludes de cette déplorable fin. Le malheureux que consume cette funeste habitude tombe vite dans une atonie dégoûtante, dans une prostration de toutes les énergies qui le rend incapable de la plus petite affaire : insensible à tous les événements, ni la misère, ni le désespoir, ni les malheurs de sa famille ne sauraient le toucher; l'état d'abjection physique et morale dans lequel il est tombé est cent fois pire que la mort, dont bientôt il sera la volontaire et méprisable victime.

Le nombre des malheureux que l'opium tue chaque année en Chine est incalculable; incalculable aussi, le nombre des familles dont il est la ruine et la désolation. Devant de tels maux, et pour conjurer de tels malheurs, c'est une gloire pour le gouvernement chinois d'avoir mis en œuvre tous les

moyens en son pouvoir. Devant l'insuffisance des peines premières édictées contre les marchands et les fumeurs d'opium, il est allé même jusqu'à porter une loi qui, dans certains cas, condamne les délinquants à la peine de mort. Mais que peuvent les lois même les plus sévères, quand chez un peuple entier le mal qu'elles défendent est devenu un mal général? Et que pouvaient, dans ce cas particulier surtout, les prohibitions du monarque chinois, en présence d'un trafic, crime de lèse-humanité, il est vrai, mais qui donne chaque année plus de cent cinquante millions à la philanthropique Angleterre? La guerre de 1840 eut lieu ; les canons britanniques prévalurent, et la Chine fut ouverte.... à l'opium!

Mais Dieu ne laisse pas plus sans châtiment les crimes des peuples que ceux des individus; et si on en croit certains signes avant-coureurs, les temps seraient proches où l'Angleterre aurait à subir la peine du talion. Les Chinois commencent à cultiver le pavot sur une grande échelle, et tout indique qu'avant peu ils pourront se passer de l'opium anglais. Ce jour-là les Indes britanniques recevront un coup terrible, qui se fera ressentir jusqu'à la métropole. Il paraît qu'en outre l'usage de l'opium pris en liquide et en mastication s'est propagé en Angleterre, et que cette nouveauté, quoique encore peu remarquée, n'eu fait pas moins, parmi le peuple de Londres et des villes manufacturières, des progrès alarmants. Qui sait si les Anglais, atteints un jour du même mal que les Chinois, ne se-

ront pas forcés d'aller, pour leur propre châtiment, chercher en Chine la substance vénéneuse dont ils l'ont empoisonnée? Si jamais pareil malheur arrivait, n'est-ce pas en toute vérité qu'on pourrait dire : « Le doigt de Dieu est là! ».

---

§ III.

Misères morales des Chinois. — Le paupérisme. — Les mendiants et leur roi; — leurs droits et leurs exploits. — Les pirates de la Chine. — Leur audace. — Impuissance de la marine de l'État contre leurs déprédations. — Etrange moyen employé par le gouvernement chinois pour les réprimer.

La funeste passion du peuple chinois pour l'opium et son penchant pour l'ivrognerie ne sont pas les seules causes des immenses misères qui l'accablent; une autre passion non moins redoutable dans ses conséquences, la passion du jeu, à laquelle le Chinois s'abandonne avec frénésie, se joint en outre à tous les excès de la débauche pour ajouter à la somme déjà grande des malheurs privés et publics. Quand un peuple est travaillé comme le peuple chinois par tant de vices réunis, il est facile de s'expliquer dès lors l'existence chez lui de l'effrayant paupérisme auquel il est en proie; ce mal se voit en Chine dans des proportions indescriptibles, elle en est rongée comme d'une lèpre incurable.

Nous avons dit à quel affreux dénûment se

trouvent tout à coup réduites les populations des campagnes dévastées par les inondations : rien assurément n'est plus triste que de voir tant de paisibles habitants des champs, naguère heureux cultivateurs, plongés soudain dans la plus affreuse misère et forcés d'abandonner leurs villages pour aller mendier au loin : c'est, en vérité, un des plus désolants spectacles qui puissent être offerts à la pitié humaine. Mais à côté de ces misères locales et accidentelles, le paupérisme fixe et permanent, engendré pour l'ordinaire par mille perversités morales, étend sur la Chine entière des ravages bien plus sinistres encore.

D'après un témoin oculaire[1], dont nous allons reproduire à peu près ici la peinture pittoresque et navrante qu'il a faite de cette grande plaie de la société chinoise, la multitude des pauvres qu'on rencontre dans les grandes villes est en nombre effrayant. On voit ces malheureux circuler partout le long des rues, sur les places, dans les carrefours, étalant leurs difformités, leurs plaies hideuses, leurs membres disloqués pour exciter la commisération publique. N'ayant pas de domicile, ils vont ordinairement se réfugier autour des pagodes et des tribunaux, le long des remparts, où ils se construisent de misérables huttes avec des lambeaux de nattes et de toile que le hasard leur a donnés. Chaque jour il en meurt plusieurs de faim. Cependant les Chinois qui sont dans l'aisance font assez

[1] L'abbé Huc.

volontiers l'aumône de quelques sapèques; mais ils ne connaissent pas ce sentiment de charité qui fait qu'on s'intéresse au pauvre, qu'on l'aime, qu'on compatit à ses misères. On donne à l'infirme, au malheureux, une pièce de monnaie ou une poignée de riz, uniquement pour se débarrasser de sa présence; autrement, nul ne s'occupe de lui; on se met bien peu en peine de savoir s'il a un réduit quelconque où il puisse passer la nuit. La philanthropie chinoise, on le voit, est moindre encore que la philanthropie philosophique, cette fausse monnaie de la charité chrétienne, dont elle sait copier les œuvres à sa manière, mais c'est tout : quoi qu'elle fasse, elle ne pourra jamais en reproduire l'absolu dévouement.

Les Chinois, pour qui l'impuissante morale de Confucius et des autres sages de la nation tient lieu de code évangélique, n'ont jamais songé à établir en faveur des pauvres et des malades ces admirables sociétés de bienfaisance dont le christianisme, qui seul en possède le secret, a enrichi le monde. Mais si dans ce vaste pays, où surabondent tant de misères, les classes aisées négligent de s'associer pour le soulagement des nécessiteux, ceux-ci ne manquent pas, en retour, de former de véritables compagnies en commandite pour l'exploitation des riches. « Chacun apporte à la masse quelque infirmité vraie ou supposée, et l'on cherche ensuite à faire valoir le plus possible ce formidable capital de misères humaines. Tous les pauvres se trouvent enrégimentés par escouades

et par bataillons. Cette grande armée de gueux a un chef qui porte le titre de *roi des mendiants*, et qui est légalement reconnu de l'État. Il répond de la conduite de ses sujets en guenilles, et c'est à lui qu'on s'en prend lorsqu'il règne parmi eux des désordres par trop criants et capables de compromettre la tranquillité publique. Le roi des mendiants de Péking est une véritable puissance. Il y a des jours fixes où il est autorisé à mettre en campagne ses nombreuses phalanges et à les envoyer demander l'aumône ou plutôt marauder aux environs de la capitale. Il faudrait le pinceau de Callot pour peindre l'allure burlesque, cynique et désordonnée de cette armée de pauvres, marchant fièrement à la conquête de quelque village. Pendant qu'ils se répandent de toute part comme une invasion d'insectes dévastateurs, et qu'ils cherchent par leur insolence à intimider tout le monde, le roi convoque les chefs de la contrée et leur propose de les délivrer, moyennant certaine somme, de tous ces hideux garnisaires. Après de longues contestations, on finit par s'arranger. Le village paye rançon, et les mendiants décampent pour aller se précipiter ailleurs comme une avalanche[1]. » Mais tous ceux que des malheurs immérités ou bien le jeu et le libertinage ont jetés dans la misère sont loin d'être soumis à ce semblant d'ordre et de discipline. On en voit un grand nombre vagabonder libres de tout lien d'association, et mendier pour

[1] Voyez *l'Empire chinois*, t. II, p. 369 et 370.

leur profit personnel. Réunies ou séparées, ces innombrables multitudes de malheureux dont la Chine offre le hideux spectacle, toujours disposées à s'enrôler, à la première occasion, sous la bannière du vol et du brigandage, sont à tout moment une cause d'inquiétude ou de trouble pour la tranquillité publique.

Les mers de la Chine sont de leur côté infestées par de nombreux pirates. Ces forbans sont aussi hardis que redoutables; ils ne se contentent pas d'être la terreur de la marine marchande chinoise, souvent ils se hasardent à attaquer même les navires européens : plusieurs de ces derniers ont été abordés par eux, pris et pillés, et leurs équipages impitoyablement massacrés. Les criques des côtes et des fleuves, les groupes d'îles servent de repaires à ces brigands des mers; celles de Chusan en particulier sont hantées par eux; ils trouvent dans le dédale inextricable de leurs nombreux détroits un refuge presque sûr contre les poursuites dont ils sont l'objet. Quand ils jugent le danger disparu et l'occasion favorable, ils partent de ces divers points, sur des navires isolés ou réunis en flottilles parfaitement organisées, pour opérer leurs coups de main. Les jonques marchandes au repos dans les anses des côtes ou naviguant plus ou moins au large, sont la proie qu'ils convoitent. Elles ne sont pas seules, du reste, à redouter leur rencontre : quand ces forbans ne trouvent pas à faire sur mer le butin qu'ils cherchent, ils ne craignent pas de descendre à terre pour y exercer leurs déprédations. Malheur

alors aux villages qui se trouvent à leur portée! Les populations effrayées sont obligées, pour éviter de plus grandes calamités, de passer par des vexations de toutes sortes et de se racheter par des contributions ruineuses; souvent le pillage, le meurtre, l'incendie, signalent le passage de ces terribles bandits.

Durant notre expédition militaire de 1860, la marine des alliés a été plus d'une fois obligée de prendre des mesures énergiques pour purger les mers de la Chine de ces redoutables écumeurs : quelques expéditions entreprises dans ce but eurent d'heureux résultats, d'autres se firent sans succès. Aujourd'hui la piraterie continue d'être pour les mers de la Chine un véritable fléau. Dans l'impuissance de la réprimer par ses propres forces navales, le gouvernement chinois a recours à des expédients; il n'est pas rare de le voir entrer en composition avec quelque chef renommé de ces forbans, de lui offrir une bonne somme, voire même un bouton d'or ou de cristal, à condition que le nouveau mandarin donnera la chasse à ses anciens complices : à défaut de pouvoir mieux faire, combattre ainsi les pirates avec les pirates, c'est pour les gouverneurs du littoral le chef-d'œuvre de la politique. Les nations maritimes de l'Europe, intéressées aujourd'hui plus que jamais à la sécurité des mers de la Chine, opèrent autrement. On voit très-souvent leurs navires de guerre donner la chasse aux forbans de ces lointains parages, les capturer et les traiter comme ils le méritent. Il est temps, du reste,

de faire cesser un brigandage qui menace les transactions commerciales et la vie même des Européens.

---

§ IV.

Misères morales des Chinois. — L'infanticide en Chine; — sa fréquence. — Édits contre le crime d'infanticide. — Éloges donnés à la charité catholique par les mandarins. — Pièces officielles.

Personne n'ignore plus aujourd'hui en Europe avec quelle déplorable facilité et quel affreux cynisme on se débarrasse en Chine, par l'abandon ou par le meurtre, des enfants dont la naissance vient ajouter à la gêne de la famille. Le paupérisme, l'inconduite et la superstition sont les causes reconnues de ces monstruosités, si fréquentes en Chine, et dont la charité chrétienne de l'Europe, et surtout de la France, s'efforce de sauver les innocentes victimes.

Mais, — qui le croirait? — l'œuvre si belle de la Sainte-Enfance a parmi nous ses opposants! Et notre temps connaît des écrivains, étranges philanthropes en vérité, qui la combattent et la calomnient. Or, pourtant, que l'infanticide et l'abandon des enfants soient des crimes trop habituels en Chine, et que, d'autre part, l'œuvre de charité chrétienne que nous venons de nommer contribue chaque année, dans d'admirables proportions, à conserver la vie à un nombre considérable de ces

pauvres petites créatures délaissées, ce sont des faits, qu'attestent des témoignages aussi incontestables que nombreux. Trop de lumière s'est faite déjà sur ce sujet, à la fois lamentable et consolant, pour que nous prenions le soin superflu de citer ici quelques-uns des nombreux documents contenus dans les annales des Missions. Laissons plutôt parler le *Moniteur de Péking*, feuille officielle du gouvernement chinois. Voici ce qu'on lit dans un de ses numéros de l'année 1866 :

Les deux reines mères, régentes de l'empire, ont rendu le décret suivant :

« Notre secrétaire Lin-che nous a respectueuse-
« ment fait savoir que, parmi notre peuple, la cou-
« tume de noyer les petites filles n'est pas encore
« extirpée, et il nous prie de la prohiber sévère-
« ment. Dès le temps de l'empereur Kien-long, il fut
« publié une loi qui condamnait ceux qui noyaient
« leurs petites filles aux mêmes peines que ceux qui
« tueraient leurs descendants mâles, et cela afin
« d'extirper plus sûrement ce mauvais usage. Notre
« susdit secrétaire nous annonce que ce crime est
« commis encore dans les provinces de Canton, Fo-
« kien, Tché-kiang, Chang-si, etc., et qu'il est dif-
« ficile de supposer qu'il ne se commette pas aussi
« dans les autres provinces de l'empire. Cet attentat
« trouble l'harmonie du ciel et de la terre, et si
« nous ne le réprimons pas sévèrement, comment
« pourrions-nous le blâmer et sauver notre peuple?

« En conséquence, nous ordonnons à tous les
« vice-rois et gouverneurs de commander aux man-

« darins de leur province de faire des édits pour « prohiber cet usage.

« Que les préfets et sous-préfets de toutes les « villes invitent les notables et les riches à contri- « buer à l'érection d'orphelinats nombreux, desti- « nés à recueillir les enfants abandonnés; de cette « sorte les pauvres ne pourront plus objecter leur « pauvreté pour se justifier du crime abominable « de tuer les enfants qu'ils ont engendrés.

« S'il s'en trouve qui, malgré nos ordres, ne « se corrigent pas, qu'ils soient punis selon toute « la rigueur de la loi susdite, et qu'on ne soit point « indulgent.

« Respectez ceci. »

L'extrait suivant de la dépêche du vice-roi Lao, adressée en date du 5 août 1866 à Leurs Majestés Impériales, est un trop précieux témoignage rendu en faveur de l'œuvre catholique de la Sainte-Enfance par les autorités chinoises elles-mêmes, pour que nous ne l'offrions pas à méditer aux équitables philanthropes de la prétendue libre pensée :

« L'évêque du Kouy-tchéou a sauvé beaucoup de « malheureux émigrants, mais surtout il a recueilli « un nombre incalculable d'enfants abandonnés. « Nous avons cru interpréter les intentions de Vos « Majestés en lui confiant nos orphelinats. Il les « a rétablis sur leur ancien pied, et tout y est en « bon ordre. Les enfants y sont nombreux et bien « soignés. »

La pièce suivante prouve à la fois l'existence trop réelle du mal que nous signalons, et la négli-

gence criminelle que la plupart des mandarins chinois, très-libres penseurs aussi, mettent à exécuter les ordres de la cour, quand il s'agit d'œuvres de bienfaisance.

ADRESSE DU MINISTRE CHARGÉ DE VEILLER A L'EXÉCUTION DU PRÉCÉDENT ÉDIT IMPÉRIAL.

Aux deux Régentes de l'empire.

« Je viens de parcourir les provinces de Chan-« tong et du Tché-ly pour rentrer à Péking. Sur « toute la route, j'ai vu un grand nombre de pau-« vres et d'émigrants. Ils jettent sur les chemins « leurs enfants, qui meurent ainsi abandonnés. C'est « à faire pitié. Déjà plusieurs fois Vos Altesses « Impériales ont donné des ordres afin qu'on fasse « dans toutes les provinces des orphelinats pour y « recueillir les enfants. Mais on n'a tenu nul compte « de vos augustes ordres. Il n'y a que Lao-tsong-« kouan, vice-roi du Yun-nan et du Kouy-tchéou, « qui nous annonce que dans la métropole du Kouy-« tchéou les orphelinats sont nombreux et bien « tenus, et qu'on y recueille beaucoup d'enfants.

« Nous prions Vos Altesses Impériales d'ordon-« ner que dans tout l'empire on suive l'exemple de « cette province. »

Nous pourrions citer encore un grand nombre d'autres édits rendus par le gouvernement chinois, et de proclamations publiées par les gouverneurs des provinces, qui menacent de toutes les rigueurs

des lois les parents assez dénaturés pour mettre à mort leurs propres enfants. Ces édits et ces proclamations sont assurément une preuve que le gouvernement chinois, et jusqu'à un certain point l'opinion publique, ne favorise pas de tels crimes, mais ces documents officiels démontrent aussi avec une claire évidence que les infanticides sont très-nombreux en Chine. Il ne pourrait guère en être autrement, du reste, dans un pays aussi vaste et aussi peuplé, où surabondent le vice et la misère, et dans lequel la philanthropie gouvernementale, comme nous aurons bientôt occasion de le dire, n'a jamais pu, malgré ses louables efforts pour recueillir les enfants abandonnés, remédier à l'intensité du mal.

CHAPITRE XIX.

INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE DES CHINOIS.

§ Ier.

Greniers publics. — Leur grand nombre et leurs différentes destinations. — Leur mode d'approvisionnement. — Lois et règlements. — Sollicitude du gouvernement. — Le « Directoire des mandarins » et ses prescriptions. — Les monts-de-piété et autres maisons de prêt. — Les hospices. — La « maison aux plumes de poule ».

Les disettes et la famine, causées tout à la fois par les accidents de l'ordre physique et par l'usage abusif que l'homme fait des grains nourriciers, convertis en liqueurs enivrantes, le paupérisme qui en résulte, le jeu et tous les vices que cette passion amène, le meurtre ou l'abandon des enfants en bas âge, telles sont les immenses misères physiques ou morales dont la Chine présente le désolant spectacle. Il nous reste à dire par quels moyens les législateurs de ce grand empire ont tenté de combattre ces maux ou d'en atténuer les désastreuses conséquences.

Le premier devoir d'un gouvernement dont le chef suprême est appelé le « père et la mère » de ses sujets, est sans contredit de pourvoir à l'alimentation de son peuple. Les encouragements donnés de tout temps à l'agriculture en Chine, la

considération dont jouit la classe des laboureurs, les honneurs exceptionnels mêmes dont parfois ils sont récompensés, prouvent que les souverains de ce vaste empire ont compris sous ce rapport toute l'importance de leurs devoirs. La même pensée de bonne et sage politique leur a fait créer par tout l'empire des greniers publics, destinés à recueillir d'abondantes réserves pendant les années prospères, pour suppléer à l'insuffisance des récoltes durant les années calamiteuses, et pourvoir, autant que possible, aux besoins publics.

L'établissement de greniers pour cause d'utilité publique est en Chine un fait de date ancienne. L'histoire et les registres de l'État mentionnent les greniers militaires sur les frontières pour les troupes, les greniers sacrés pour les sacrifices, les greniers de pitié pour les pauvres, les greniers de réserve pour recevoir les impôts en grains, les greniers impériaux, destinés soit à l'entretien de la maison de l'empereur, soit à payer les traitements des mandarins et la solde des gens de guerre, et enfin les greniers économiques, qu'une entente aussi sage que prévoyante des besoins publics a fait instituer, et dont l'utilité, qui pourrait avoir ailleurs qu'en Chine d'immenses avantages, nous engage à parler d'une manière spéciale.

Ces greniers, connus sous les noms d'*Y-tsang-ping-tsang*, *tou-tsang*, existaient en grand nombre sous la dynastie des Ming, antérieure à la dynastie actuellement régnante en Chine. Les troubles qui précédèrent la chute de cette vieille dynastie, et

les guerres civiles qui accompagnèrent et suivirent cette révolution, détruisirent presque tous ces établissements de bienfaisance. Mais dès que les Tartares Mantchoux se virent paisibles possesseurs du trône, ils songèrent à les rétablir. Les quatre premiers empereurs de cette nouvelle dynastie, Chun-chi, Kang-hi, Yong-tching et Kien-long, s'en occupèrent si efficacement et avec tant de succès, qu'ils parvinrent à fonder un grand nombre de ces greniers économiques qu'ils firent placer à la distance d'une lieue et demie ou de deux lieues les uns des autres, selon que les cantons étaient plus ou moins fertiles et peuplés; dans les pays de montagnes, les greniers les plus distants les uns des autres furent établis de quatre lieues en quatre lieues. Chaque province ne tarda pas à en posséder un nombre proportionné à sa population.

Les édits et les monuments du temps indiquent que le gouvernement chinois multiplia les moyens pour commencer l'approvisionnement de ces greniers économiques. On affecta à cette œuvre une partie des impôts en grains de quelques provinces, et les produits de certains droits et de quelques douanes; on conféra même des grâces et des titres d'honneur aux riches particuliers qui faisaient des dons en nature ou en argent à ces établissements déclarés d'utilité publique. Les empereurs en particulier prirent une large part à ces premiers frais de fondation, en abandonnant des quantités considérables de blé qu'ils retiraient de leurs terres et domaines privés.

Les premiers fonds des greniers économiques une fois effectués, il ne fut pas difficile à la politique chinoise d'assurer la continuité des approvisionnements. Il fut réglé et ordonné qu'on distribuerait au printemps une partie des grains de chaque grenier aux propriétaires et aux cultivateurs du district où il se trouve situé, et que ceux-ci les rendraient en grains nouveaux, vers la fin de l'automne; dans les années abondantes et de pleine récolte, ils doivent donner en plus, au profit du grenier, dix mesures sur cent de ce qu'ils ont reçu. Cette espèce d'intérêt sert à payer les gardes du grenier, à faire les réparations ordinaires, et à former un fonds d'aumônes qu'on met en réserve pour les années de disette et de famine. On ne laisse pas aux particuliers qui ont des terres la liberté de se refuser à cette espèce de prêt; mais pour ne pas le rendre onéreux, on diminue les dix mesures d'intérêt quand la récolte est médiocre; on en fait grâce si elle est mauvaise, et même on dispense pour cette année du tiers ou de la moitié du remboursement. Les fonds du grenier ne courent aucun risque; les terres des emprunteurs répondent de ce qu'ils doivent, et ils sont tous caution les uns pour les autres; mais tout est réglé de manière à leur donner action en justice sur leurs cosolidaires, et à leur conférer, quand il en est besoin, le droit d'être payés avant tous les autres créanciers.

Les avantages que présentent de semblables établissements dans l'intérêt du peuple et de la tranquillité publique sont d'une évidence manifeste. La

certitude qu'on a d'être environné de dépôts de grains prêts à s'ouvrir dès que les besoins se feront sentir, suffit déjà à prévenir les terreurs des populations lorsque les années pluvieuses ou trop sèches annonçent les approches de la disette ; d'autre part, l'administration est à même de calculer ses ressources et de prendre ses mesures pour distribuer les secours avec utilité, ordre et économie, quand les temps difficiles seront venus.

Le « Directoire des mandarins », qui est la loi de ces magistrats et le code de leurs devoirs, leur trace, au nom du gouvernement, la conduite qu'ils doivent tenir dans ces moments de calamités publiques. Les recommandations aussi sages que précises qui leur sont faites pour secourir sans délai les malheureux de toutes sortes, éviter la dispersion des habitants des campagnes, veiller en temps opportun à l'ensemencement des terres ravagées, témoignent de la part du gouvernement chinois autant de sollicitude que de prévoyance. Mais malheureusement les temps ne sont plus en Chine où la pratique était à la hauteur de la théorie et la conscience des fonctionnaires publics au niveau des institutions. Les mandarins de l'époque actuelle ne sont plus pour la plupart, comme dans l'âge d'or de l'empire, le « père et la mère » de leurs administrés. Trop souvent, à la place des bienfaits voulus par les lois de paternelle prévoyance du passé, on voit la rapine et l'inhumanité commettre les plus révoltants abus, et la Chine, comme l'Inde, donner au monde le spectacle de famines effroyables et d'indescriptibles

calamités, telles qu'on n'en connaît pas ailleurs.

Outre ces greniers publics dont il est facile de comprendre l'importante utilité, il existe encore en Chine de nombreuses maisons de prêt sur gages appartenant, les unes au gouvernement, les autres à des compagnies financières. Nous citerons en particulier les monts-de-piété, sortes d'établissements dont l'existence, de date récente en Europe, est très-ancienne en Chine. Ces établissements, il est vrai, n'offrent leurs ressources qu'à ceux qu'une gêne momentanée force d'y recourir, et ne sont d'aucun secours pour les vrais indigents. On a recours pour venir en aide à ces derniers à des distributions d'argent, de riz et de vêtements. Il existe encore certains établissements publics de bienfaisance, sortes d'hospices où l'on doit recueillir les plus nécessiteux aux frais de l'État. Ainsi le déterminent, du moins, les règlements relatifs à la bienfaisance publique; mais, il faut bien le dire, leur application laisse tant à désirer qu'il s'en faut de beaucoup que ces secours officiels soient efficaces à soulager les misères sans nombre qu'enfante le paupérisme en Chine. Il manque à ces œuvres de bienfaisance, si belles et si louables en elles-mêmes, mais stériles, une idée supérieure à tout sentiment d'humaine philanthropie, la foi, qui seule pourrait les rendre fécondes, et produirait en Chine, comme dans les pays chrétiens, des miracles de charité.

Le démon de la spéculation, dont l'ubiquité est notoire, a soufflé à certains industriels chinois

l'idée de tirer profit de la misère même. Il existe, notamment à Péking, une hideuse hôtellerie de nuit où, moyennant le prix modique d'une sapèque par individu, des bandes de mendiants viennent le soir chercher un refuge jusqu'au lendemain. Qu'on se figure un vaste hangar construit de poutres de bois brut, avec une toiture de lattes cimentées de boue, et on aura une idée de l'aspect extérieur de cet étrange logis. A l'intérieur, le maître du lieu a fait jeter sur le sol une couche épaisse de plumes de volailles. C'est le lit commun qu'il offre à la fraternité des habitués de l'endroit, et qui a valu à cet établissement modèle le nom aussi vrai que bien trouvé de *ki-mao-fan*, c'est-à-dire « maison aux plumes de poule ». C'est là que chaque soir, à l'heure où la police de Péking fait vider les rues, une foule de malheureux sans asile, de tout âge et de tout sexe, accourent se jeter pêle-mêle, hommes, femmes, enfants et vieillards. Dès que ce bétail humain s'est blotti ou couché, chacun où il a pu, sur cette couche immonde, les gardiens abaissent, au moyen de poulies, sur ce tas de malheureux, une immense pièce de feutre qui leur sert de couverture. On a eu soin d'y pratiquer une infinité de trous par où les dormeurs puissent passer la tête et respirer. C'est chose affreuse de voir et d'entendre cette cohue humaine, jetée ainsi dans cette géhenne par le besoin du repos ou par le fouet des gens de la police. Malheur au retardataire qui, poussé de la sorte, vient déranger les premiers occupants! Des cris, des clameurs, des coups même accueil-

lent ce perturbateur du repos public. On entend toutes sortes de menaces, des huées, des blasphèmes! On dirait que ces malheureux sont des damnés, et cet affreux repaire un vestibule de l'enfer! Rien en Europe n'est propre à nous donner une juste idée de ce qu'est en réalité la « maison aux plumes de poule » de Péking, sinon ces horribles taudis que la philanthropie britannique décore du nom de « workhouses », et qui seuls, dans le monde civilisé, ont des rapports frappants de dégradante similitude avec ce pandæmonium chinois.

---

§ II.

Orphelinats chinois. — Exposition des enfants autorisée en Chine. — Étrange sollicitude du gouvernement chinois ; — éloges cependant qu'il mérite. — Hospices des enfants trouvés entretenus par l'État, — leur insuffisance. — Œuvre de la Sainte-Enfance, — sa nécessité et son efficacité ; — nombreux enfants recueillis et achetés par la charité de ses jeunes associés. — Orphelinat de Zikawé. — Admirable et providentielle mission des petits enfants de la France catholique.

Nous avons démontré, par l'irrécusable témoignage des pièces officielles émanées du gouvernement chinois lui-même, que l'infanticide qui tue sans pitié les enfants nouveau-nés, et l'abandon qui les expose à mourir, doivent être comptés au nombre des grandes plaies morales de la Chine. L'antiquité païenne de l'Occident ne connut que trop ces criminels attentats commis contre l'en-

fance, et l'histoire nous atteste malheureusement que dans les civilisations les plus vantées d'alors la législation, d'accord avec les mœurs, aidait à ces crimes. En Chine, au moins, on ne vit jamais rien de pareil, et, quelque fréquents et nombreux qu'on y constate ces abominables forfaits, il est juste de dire que le gouvernement chinois a, dans tous les temps, protesté contre tout ce qui pouvait attenter à la vie de l'homme, et songé, dans le but de la protéger chez l'enfant, à des moyens que ni la Grèce ni Rome ne connurent jamais. D'après des lois déjà très-anciennes, il doit y avoir dans toutes les villes populeuses de l'empire des hospices spéciaux, entretenus aux frais de l'État et aidés par la charité privée, pour recueillir les enfants trouvés et diminuer, autant que possible, la fréquence des infanticides.

Dans le but de soustraire à la mort les innocentes victimes que la misère ou l'inhumanité des parents y dévoue, le gouvernement chinois va même jusqu'à favoriser l'exposition des enfants en mettant cet acte à l'abri de toute perquisition, et en le dépouillant même, en quelque sorte, de tout ce qu'il peut avoir d'ignominieux. C'est ainsi par exemple qu'à Péking, pour ne parler que de cette ville, chaque jour avant l'aurore, cinq tombereaux, traînés chacun par un bœuf, parcourent les cinq quartiers de cette capitale, pour recueillir les enfants, vivants ou morts, déposés pendant la nuit sur la voie publique. On connaît à certains signaux quand ces tombereaux passent, et les parents que la honte ne re-

tient pas peuvent librement remettre aux conducteurs les enfants dont ils veulent se défaire, pour être portés à l'«*Yu-ying-tang*». Les enfants vivants sont remis aux nourrices, et les morts sont déposés dans une espèce de crypte, où on les couvre d'un peu de chaux vive pour en consumer promptement les chairs. Il a plu à quelques touristes de nier ce fait, il n'en existe pas moins dans toute sa déplorable et incontestable réalité.

Une telle mesure, imaginée et adoptée par l'administration dans le but philanthropique de détourner de l'infanticide, suffirait seule, s'il en était besoin, à démontrer combien l'habitude de ce crime est fréquente en Chine, et avec quelle facilité les parents nécessiteux ou barbares sont portés à le commettre. Quelque utile qu'elle puisse être au point de vue chinois, nous n'en dirons pas moins qu'une pareille sollicitude de la part du gouvernement ne nous paraît, en aucune manière, devoir être louée sans réserve : elle peut, sans aucun doute, contribuer à sauver la vie d'un nombre plus ou moins considérable d'enfants; mais, à cause des facilités mêmes qu'elle donne et des habitudes qui s'établissent, n'a-t-elle pas aussi, par contre, l'inconvénient de détruire en partie dans le cœur des pères et des mères les sentiments qu'inspire la nature, et pour conséquence sociale celui d'affaiblir dans l'esprit des populations le sens moral? Or, quand celui-ci n'est plus qu'un frein sans valeur ou une barrière inutile, comment le vice et le crime en tiendraient-ils compte?

Si, d'un autre côté, on observe que la mauvaise administration qui régit les hospices fondés en faveur des enfants abandonnés, dévore, pour l'ordinaire, au profit de mandarins et d'employés malhonnêtes, la majeure partie de leurs revenus, et met ainsi la plupart du temps ces établissements de bienfaisance dans l'impossibilité de produire le bien qu'on devrait en attendre, on aura quelque idée des dangers auxquels en Chine la malheureuse enfance est exposée. Tant il est vrai que là comme partout, pour opposer des digues solides au débordement du mal, « retirer les hommes du vice et les amener à la pratique de la vertu, il faut autre chose que des motifs terrestres et des considérations philosophiques. »

L'association de la Sainte-Enfance, œuvre éminemment catholique et toute française, a déjà produit en Chine des miracles de charité que le monde admire, et auxquels le gouvernement chinois lui-même, comme le démontre la dépêche du vice-roi du Kouy-tchéou citée plus haut, est obligé de rendre hommage. Le seul orphelinat du village de Zikawé, situé à quelques lieues de Shang-haï, dans le cours de l'année 1867, ne contenait pas moins de *sept mille* enfants pauvres ou orphelins, recueillis et *achetés* par l'œuvre de la Sainte-Enfance. Les Pères de la Compagnie de Jésus, chargés de cet important établissement, donnent à ces malheureux enfants, avec le pain de chaque jour, l'instruction et l'éducation nécessaires. Ils leur font

apprendre plusieurs métiers, enseignent même aux plus intelligents les langues latine, française, anglaise; c'est un moyen d'en faire plus tard de précieux intermédiaires entre les Chinois et les Européens, et de constituer dans une certaine mesure un clergé indigène [1].

N'est-ce pas chose vraiment merveilleuse et divine de voir le *petit sou* que l'enfant chrétien fait tant d'efforts de sagesse pour mériter, et qu'il donne si charitablement de son innocente main, se multiplier et aller ainsi, béni par la prière de l'Église, produire en Chine, en faveur de l'enfance abandonnée, plus de bien que n'en fit jamais peut-être, malgré les immenses ressources dont elle peut disposer, la philanthropie tout humaine du gouvernement chinois? C'est le grand secret de Dieu de choisir, de la sorte et toujours, ce qu'il y a de plus faible au monde pour confondre ou aider ce qu'il y a de plus fort. Rendons-lui grâces d'avoir daigné, par le moyen de cette œuvre éminemment rédemptrice de la Sainte-Enfance, appeler tous les enfants de la chrétienté, et plus visiblement que tous les autres, les petits enfants de la France catholique, pour en faire ainsi, jusqu'à l'extrémité du monde, les distributeurs de ses dons et les ouvriers de son Évangile! Aux peuples qui font le bien, tout comme à chaque fidèle observateur de sa loi, Dieu rend au centuple. Heureuses les nations auxquelles revient

[1] Voyez le *Moniteur*, année 1867.

la gloire d'une telle charité! Heureuses aussi les familles chrétiennes qui possèdent parmi les plus petits de leurs membres les anges bénis que cette admirable vertu prend ainsi dès le berceau pour les donner en spectacle à leurs frères du ciel, à Dieu et aux hommes!

GÉNIE PARTICULIER DES CHINOIS.

CHAPITRE XX.

RELIGION ET PHILOSOPHIE DES CHINOIS.

§ Ier.

Divergence d'opinions sur le caractère et l'état religieux actuel des Chinois. — Affirmations exagérées de quelques écrivains européens à ce sujet; — réflexions qu'elles suggèrent; — conclusion à tirer.

Plusieurs écrivains qui, dans ces derniers temps, ont parlé de l'état religieux de la Chine moderne, se sont plu à nous y représenter l'indifférence en matière de religion non-seulement comme un fait général, mais encore comme un des traits les plus caractéristiques de l'esprit de ses peuples. Sans vouloir démontrer ici ce que cette assertion peut avoir de trop absolu, et par conséquent de plus ou moins conforme ou contraire à l'exacte vérité, nous nous demandons toutefois si ce fait est aussi bien démontré qu'il est affirmé, et si, conformément au thème qui a cours, nous devons également conclure que la race chinoise est peu susceptible de croyances religieuses, et conséquemment peu

propre à ouvrir les yeux aux clartés de l'Évangile. Or, nous appuyant d'un côté sur ce que l'histoire de la Chine nous dit de la large part que pendant de longs siècles la religion s'est faite dans la vie publique et privée des peuples de ce grand empire, et sachant, en outre, que le sentiment religieux est et sera toujours, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, le fonds le plus essentiel et le plus manifestement constitutif de la nature humaine, tel ne saurait être notre avis.

Il est assurément incontestable que des causes multiples concourent souvent à affaiblir chez les peuples, pour un temps plus ou moins long, la force et l'activité du sentiment religieux ; mais ces causes, dont les motifs sont variables et divers, nous semblent être plutôt accidentelles qu'inhérentes au caractère même des nations qui en souffrent. N'est-il pas, en effet, de vérité historique que, tôt ou tard, pour les peuples comme pour les individus, ces mêmes causes d'indifférence ou d'ignorance religieuse finissent par disparaître? Le jour succède alors à la nuit, le mouvement à la léthargie, la vie même à la mort. Ce phénomène moral existe, et plus d'une fois on a vu des peuples, naguère sortis de la voie droite, y rentrer, et redevenir, sous le rapport des idées et des sentiments moraux et religieux, ce qu'ils avaient été jadis. Une telle transfiguration s'observe surtout lorsque les croyances religieuses, dégagées des ombres de l'erreur et de la superstition, sont apportées aux nations avec tout l'éclat des vérités propres à embellir la vie

présente de l'homme des plus sublimes vertus, et capables en même temps de lui révéler la grandeur et les certitudes de ses destinées surnaturelles.

L'indifférence religieuse, dont, faute d'un examen suffisamment approfondi, on se plaît tant aujourd'hui en Europe à taxer les Chinois de nos jours, n'a-t-elle pas, après tout, sa véritable cause, autant et plus peut-être, dans l'absurdité même des croyances présentement dominantes en Chine, que dans la prétendue apathie religieuse de ses peuples? Quand Rome se convertit au christianisme, était-elle en vérité, malgré tous ses dieux, plus croyante que la Chine? Nous ne le pensons pas. Le miracle qui s'est fait là peut donc s'opérer ici, et il n'est nullement téméraire de considérer le déblayement des erreurs idolâtriques qui s'accomplit en Chine comme un des premiers aplanissements de la voie pour « Celui qui doit venir ».

En attendant que ce grand bienfait de régénération se réalise pour la Chine, et qu'arrive pour ses peuples nombreux le moment de s'asseoir au banquet de vie auquel le Christ de Dieu a convié toutes les nations, nous dirons à nos lecteurs quelle a été l'antique religion des Chinois, quelle fut la pureté primitive de leurs croyances, et quelles erreurs idolâtriques firent aussi plus tard chez eux invasion du dehors, sans avoir pu jamais toutefois détruire totalement l'ancien culte; et nous pourrons légitimement conclure qu'un peuple qui dès son origine a connu et conservé jusqu'à nos jours les dogmes qui brillèrent au berceau du genre humain, et dont la croyance et

la saine morale qui en découle ont fait durant des siècles l'honneur et la gloire de la Chine, n'est pas invinciblement condamné aux ténèbres extérieures dont parlent nos Livres saints.

Pour juger sainement du système religieux des Chinois, il ne faut donc pas, croyons-nous, s'en rapporter exclusivement aux appréciations de quelques voyageurs modernes qui, trop préoccupés de nous parler de l'indifférence présente des Chinois en matière de religion, semblent oublier que la Chine cependant n'est pas sans culte, et que les croyances religieuses y ont eu pendant de longs siècles un trop grand empire pour être de nos jours aussi complétement abandonnées qu'ils le prétendent. Si au siècle dernier, époque où le philosophisme attaquait et cherchait à détruire par tous les moyens imaginables les vieilles croyances de l'Europe chrétienne, quelque lettré chinois eût quitté son pays pour venir étudier la sagesse des peuples de l'Occident, mis en rapport avec les lettrés de l'époque, qu'eût-il pensé de l'état religieux de l'Europe? Absolument, croyons-nous, ce que plusieurs pensent et écrivent aujourd'hui de l'état religieux actuel de la Chine? Si grande qu'eût été la bonne foi du voyageur chinois qu'un tel but aurait en ce temps-là amené chez nous, ses assertions n'en eussent pas moins été de la plus évidente inexactitude. Plusieurs écrivains d'Europe, même parmi les plus autorisés, justifient à n'en pas douter cette hypothèse par les assertions qu'ils émettent sur l'état religieux de la Chine. Nous pensons devoir et

pouvoir éviter pareil inconvénient en nous bornant ici à faire purement et simplement l'exposé historique et dogmatique des différentes religions qui se sont, avec des succès divers, partagé les croyances du peuple chinois. Il appartiendra au lecteur de conclure.

---

§ II.

Exposé des anciennes traditions religieuses de la Chine. — La religion primitive des Chinois la même que celle des patriarches. — Rapports frappants de leurs traditions religieuses avec les traditions bibliques. — Connaissance du vrai Dieu et de ses attributs consignée dans leurs livres sacrés et consacrée par leurs usages religieux. — Le *Tien* ou le *Chang-ti*, dieu unique et personnel. Tradition constante de la vraie notion de Dieu. — Célèbre déclaration de Kang-hi. — Inscriptions placées par son ordre au frontispice de la nouvelle église des missionnaires. — Singulière mission du peuple chinois.

Toutes les vraisemblances historiques tendent à démontrer qu'après la dispersion des peuples quelques descendants immédiats de Noé, ayant pénétré du côté de l'Orient, jetèrent les fondements de l'empire chinois, et y apportèrent, avec le dépôt de toutes les connaissances antédiluviennes, la religion de leurs pères. Ainsi en fut-il, du reste, pour toutes les colonies parties des plaines de Sennaar, puisque l'histoire vraie de tous les anciens peuples nous fait retrouver partout chez eux, à mesure qu'on remonte vers leur origine, les traces de plus en plus évidentes et sensibles d'un culte commun à

tous et pur à l'origine de toute idolâtrie. C'est le culte primitif et véritable que l'humanité connut dès ses commencements; les traditions patriarcales suffirent d'abord à le conserver intact, puis la mission divine de Moïse le confirma et le développa chez les Hébreux.

C'est bien ainsi que l'histoire le démontre, et certes il y a loin de là à tant de vaines et ridicules hypothèses sur l'état primitif des sociétés humaines par lesquelles on s'efforce, en mentant aussi bien au bon sens qu'à la vraie science, de poser en première ligne comme point de départ du genre humain une période d'abrutissement indéfinie, d'où l'homme se dégageant par degrés, aurait connu d'abord le fétichisme, puis l'idolâtrie, pour de là s'élever au sabéisme, et concevoir à la fin une idée de la Divinité plus pure et plus dégagée des conceptions grossières sous lesquelles on se l'était primitivement figurée.

Indépendamment des inébranlables certitudes de la tradition biblique et de la valeur de tant d'autres preuves historiques, que le véritable érudit, s'il a le cœur droit et l'esprit dégagé du fanatisme de l'incrédulité, recherche et médite, au lieu de les dédaigner systématiquement, l'étude approfondie des traditions religieuses des Chinois suffirait seule à rendre une pareille hypothèse tout à fait inadmissible, si par elle-même elle n'était irrationnelle. Ces traditions, l'histoire va nous le dire, remontent par une chaîne non interrompue jusqu'à la catastrophe mémorable dont les annales de tous les

peuples ont conservé le souvenir, et dont la nature physique, d'autre part, offre partout les plus frappants vestiges : elles confirment avec une évidente clarté la tradition universelle du genre humain sur la véritable origine de l'homme et sur ses vraies destinées. Ces traditions sont des faits; la vraie science doit donc en tenir compte et repousser les hypothèses. Or, que le genre humain ait eu dès l'origine des notions exactes sur Dieu et sur le vrai culte qui lui est dû, l'antiquité même de la religion primitive des Chinois, ses affinités avec les croyances bibliques s'ajoutent à toutes les autres certitudes pour le démontrer; s'il est une chose encore qui doive nous étonner, c'est de voir ce culte primitif des Chinois se continuer, même de nos jours, à peu près tel qu'il fut jadis, malgré la diversité des systèmes religieux que le temps a fini par apporter chez ce peuple.

De même donc que l'antique monarchie des Chinois n'a pas d'autre base que les institutions patriarcales, de même aussi le culte primitif de la Chine n'a point d'autres sources que les croyances religieuses mêmes des anciens patriarches. On sait combien était simple la religion de ces premiers pères des peuples. L'unité de Dieu, la foi en sa providence, l'obligation de lui rendre un culte, l'usage des offrandes et des sacrifices, le dogme de la chute originelle et de l'immortalité de l'âme, d'autres dogmes qui apparaissent dans un lointain plus obscur, comme l'idée de la Trinité et celle de la Rédemption : tels sont les traits fondamentaux de ces croyances primordiales. Ajoutons aussi que l'une

des plus importantes était celle de l'existence d'intelligences supérieures à l'homme, les unes honorées comme ministres du Dieu suprême, et les autres redoutées comme malfaisantes. Or, les traces de cette religion primitive se retrouvent de la manière la plus manifeste dans les anciens livres canoniques des Chinois.

Les *King*, en effet, rappellent partout l'idée d'un Être suprême, créateur et conservateur de toutes choses. Ils le désignent sous le nom de *Tien*, « ciel »; de *Chang-tien*, « ciel suprême »; de *Chang-ti*, « suprême Seigneur »; de *Hoang-chang-ti*, « souverain et suprême Seigneur »; autant de dénominations qui répondent à celles dont nous nous servons lorsque nous disons *Dieu*, le *Seigneur*, le *Tout-Puissant*, le *Très-Haut*. Les Chinois l'adorent comme principe souverain de toutes choses. « C'est, » dit le *Chou-king*, « le *Créateur de tout ce qui existe*. Il est indépendant « et tout-puissant; il connaît jusqu'aux plus intimes « secrets du cœur; *il veille sur l'univers*, où *rien « n'arrive sans son ordre;* il est saint. Il exerce des « punitions signalées sur les méchants, sans épar- « gner les rois, qu'il dépose dans sa colère. Les ca- « lamités publiques sont des avertissements qu'il « emploie pour exciter les hommes à la réformation « des mœurs, qui est la sûre voie pour apaiser « son indignation. » Qui ne serait frappé de la similitude toute biblique de ces expressions? Ne nous semble-t-il pas en vérité entendre comme un écho lointain, mais fidèle, des prophètes de l'ancienne loi?

L'idée juste que les premiers souverains de la Chine se faisaient de la Divinité ressort clairement encore de la conduite qu'ils tenaient dans les désastres et les calamités publiques. Ils ne se contentaient pas de recourir au *Tien*, de lui offrir des sacrifices et des prières, ils s'appliquaient encore à rechercher les fautes secrètes qui avaient pu attirer sur leurs peuples les châtiments du Ciel, et quand ils reconnaissaient avoir eux-mêmes manqué aux lois de la sagesse par trop de luxe dans leurs habits, trop de magnificence dans leurs palais ou trop de sensualité et de délicatesse dans leurs habitudes, ils n'hésitaient pas à s'avouer coupables devant la nation assemblée, et s'offraient eux-mêmes comme victimes pour épargner à leur peuple les rigueurs de la vengeance céleste.

Il faut absolument recourir aux récits bibliques pour trouver des sentiments religieux semblables à ceux des anciens empereurs Yao, Chun et Yu. « Yao », dit le *Chou-king*, « donna ainsi ses ordres à « Hi et à Ho : Le Tien suprême a droit à nos hom- « mages et à nos adorations, faites un calendrier... « La religion recevra des hommes les temps qu'ils « lui doivent. » Tous les fondateurs de nouvelles dynasties ont toujours commencé leur règne par la réformation du calendrier, et l'on voit par ce texte du *Chou-king* que Yao lui donne ses premiers soins. La raison en est, disent les commentateurs, que le calendrier tient essentiellement à la religion, et que Yao ayant établi pour première loi, pour fondement, pour motif et pour fin de toutes les autres

lois, le culte que l'homme doit à Dieu, il était nécessaire de fixer invariablement les jours et les temps qui doivent être spécialement consacrés à l'accomplissement de ce grand devoir. « Lorsqu'on « veut faire l'éloge des vertus de Yao, » lisons-nous encore dans le *Commentaire impérial*, « on nomme « d'abord sa religion, comme pour les peindre toutes « d'un seul trait, et on en finit le tableau par louer « sa sagesse. Le cœur de cet homme de bien était « toujours rempli de la crainte et du respect avec « lesquels il faut servir le Chang-ti. C'est en cela « que paraît la haute sagesse dont il était éclairé. »

Chun, que Yao choisit à cause de ses éminentes qualités pour lui succéder sur le trône, ne parut pas moins pénétré de crainte et de respect pour le Chang-ti. Son premier soin, dès qu'il fut revêtu de la puissance impériale, fut de sacrifier au souverain Maître de l'univers. « Écoutez sans cesse la voix « de la religion, » disait-il à ceux qu'il honorait de quelque charge ou dignité, « que chaque moment « augmente vos mérites dans ce que vous faites « pour le Tien. »

Il est rapporté dans le *Chou-king* qu'un jour il demanda aux grands : « Y a-t-il quelqu'un qui puisse « présider avec nous aux trois *li*? L'assemblée « nomma Pé-y. Soyez *tchi-tsong* [1], lui dit Chun; « veillez sur vous-même jour et nuit avec une reli- « gieuse frayeur. Oh! qu'il faut que votre cœur soit « droit et votre conduite innocente! Pé-y se pro- « sterna la face contre terre pour demander que le

[1] Celui qui préside au culte.

« prince fit tomber son choix sur Kouei ou sur « Long. Obéissez, lui dit le prince, et soyez péné- « tré des plus vifs sentiments de religion. »

Le développement que le *Commentaire impérial* donne à ces paroles de Chun mériterait d'être cité en entier; nous nous bornerons à en rapporter quelques passages. « ..... Celui qui est rempli de « religion est rempli de droiture; et quand la droi- « ture remplit son intérieur, il peut présider au « culte et en régler la pompe... La droiture du « cœur fait la droiture de l'homme : la vraie droi- « ture vient de la religion; dès qu'on manque de « religion, on est faux; c'est là le cœur de l'homme. « La pureté est la continuité de la droiture; qui est « droit est pur; qui n'est pas droit est souillé. Dès « qu'on manque de pureté et de droiture, il est bien « difficile de servir l'Esprit. Voilà pourquoi le texte « dit : *le jour et la nuit*, pour marquer la non-inter- « ruption... L'empereur est à la tête du culte que « l'on rend au Seigneur du ciel et de la terre. Le *tchi-* « *tsong* est son aide dans ce qui regarde le culte; « mais à moins que son cœur ne soit uni au Sei- « gneur du ciel et de la terre, et uni par la vertu « à la sagesse de l'Esprit, il n'est pas digne de « présider au culte. »

Yu fut aussi religieux que l'empereur Chun, auquel il succéda : « Le grand Yu », dit le *Chou-king*, « rem- « plit les quatre mers des rayons de sa sagesse; il « fut un véritable adorateur du Chang-ti ». — « Oh! qu'il faut veiller avec soin sur soi-même! » — disait-il à l'empereur Chun, quand, malgré sa ré-

sistance, celui-ci l'associa à l'empire, — « et que cette « vigilance doit être vivifiée par la religion pour « conserver la paix du cœur, pour se tenir sans « cesse dans les bornes du devoir.....! » Kao-yao, que Yu avait désigné lui-même au choix de l'empereur comme plus digne que lui d'être investi de la puissance souveraine, reprit : — « Fortifiez et épurez votre vertu ; que vos projets « soient dictés par la sagesse et vos résolutions « approuvées par les sages. — Mais, lui dit Yu, « comment pouvoir y réussir? — Pensez à l'éternité, lui répondit Kao-yao, si vous voulez « cultiver votre âme et l'orner sans cesse de nouvelles vertus... Montrez-vous digne du choix du « Chang-ti, et le Tien, à son tour, soutiendra son « choix par ses faveurs. »

Ces quelques fragments, et tant d'autres que nous pourrions extraire des livres canoniques ou historiques des Chinois, reproduisent de la manière la plus évidente l'antique foi des patriarches. Ce culte d'un Dieu suprême, être intelligent, libre, tout-puissant, vengeur et rémunérateur, s'est continué en Chine et conservé jusqu'à nos jours comme seul culte officiel, nous pourrions presque dire comme religion d'État, puisque, malgré les religions idolâtriques qui ont envahi la Chine, c'est toujours au Tien, au Chang-ti que l'empereur, suprême pontife de la nation, offre à des époques déterminées des sacrifices et ses adorations pour lui et pour son peuple.

Afin de mieux relier les temps contemporains

aux âges antiques et démontrer davantage que, par ce culte, c'était bien à un Dieu personnel et non pas, ainsi qu'on l'a prétendu, aux cieux matériels ou du moins à l'« efficace céleste » destituée d'intelligence et inséparable du ciel même, que les Chinois adressaient leurs adorations, citons encore la célèbre déclaration de l'empereur Kang-hi qui, par un édit solennel déposé dans les archives des lois, voulut faire connaître la vraie religion de l'empire. Voici ses mémorables paroles :

« Ce n'est pas au ciel visible et matériel qu'on « offre des sacrifices, mais seulement au Seigneur « et à l'Auteur du ciel et de toutes choses. C'est « pourquoi la tablette devant laquelle on sacrifie « porte cette inscription : *Au Chang-ti*, c'est-à-dire « au souverain Seigneur. C'est par respect qu'on a « coutume de l'invoquer sous le nom de *Ciel su-* « *prême*, de même que par respect on n'appelle « pas l'empereur par son nom, mais on dit : *les* « *degrés de son trône, la cour suprême de son* « *palais.* »

Kang-hi ne se contenta pas de cette déclaration, qui pouvait être tenue pour son opinion personnelle; il désira connaître le sentiment et avoir le témoignage des grands de l'empire, des premiers mandarins et des principaux lettrés. Tous, réunis dans une sorte de concile, déclarèrent solennellement que « en invoquant le *Tien*, ils invoquaient « l'Être suprême, le *Seigneur du ciel*, qui voit tout, « qui connaît tout, et dont la providence gouverne « cet univers. »

On peut encore juger de l'idée juste et saine que cet illustre empereur de la Chine avait de la Divinité par les trois fameuses inscriptions qu'il écrivit de sa propre main, et qu'il donna en 1711 pour orner le frontispice de la nouvelle église des missionnaires jésuites de Péking, édifice à la construction duquel il voulut contribuer en accordant dix mille onces d'argent.

Voici ces inscriptions :

Inscription du frontispice.

AU VRAI PRINCIPE DE TOUTES CHOSES.

Inscription de la première colonne.

IL N'A POINT EU DE COMMENCEMENT ET IL N'AURA PAS DE FIN.
IL A PRODUIT TOUTES CHOSES DÈS LE COMMENCEMENT;
C'EST LUI QUI LES GOUVERNE
ET QUI EN EST LE VÉRITABLE SEIGNEUR.

Inscription de la seconde colonne.

IL EST INFINIMENT BON ET INFINIMENT JUSTE;
IL ÉCLAIRE, IL SOUTIENT,
IL RÈGLE TOUT AVEC UNE SUPRÊME AUTORITÉ
ET AVEC UNE SOUVERAINE JUSTICE.

Si nous rapprochons ces attestations de date toute récente avec les monuments de la plus haute antiquité touchant la croyance religieuse des Chinois, ne ressort-il pas avec une claire évidence de l'iden-

tité qui les caractérise que de tout temps en Chine le vrai Dieu a été connu et adoré? Or, quand il s'agit comme ici d'un peuple dont l'origine remonte aux âges reculés qui virent la dispersion des fils de Noé, et dont la fidélité à conserver les traditions léguées par ses ancêtres est reconnue, il n'y a rien là qui doive absolument nous surprendre dans le fait religieux que nous venons de constater. Ce n'est pas toutefois sans quelque étonnement qu'il nous est donné de contempler la singulière destinée du vieux peuple chinois, qui, sans avoir été marqué de l'élection dont Dieu distingua le peuple hébreu, a pu, malgré les superstitions auxquelles il a cédé dans le cours des longs siècles qu'il a vécu, conserver aussi providentiellement qu'il l'a fait les témoignages irrécusables de la foi primitive du genre humain. Le philosophe, à quelque école qu'il appartienne, s'il veut parler avec justesse des croyances religieuses des peuples, doit tenir compte d'un fait d'une telle importance; autrement, comment ne pas le considérer comme un esprit purement frivole ou systématique? Et ne serait-ce pas à bon droit, puisque rien, autant que l'irréflexion ou la mauvaise foi, n'est propre à jeter des ombres là où brille la lumière?

---

§ III.

Idée des anciens Chinois sur la nature et l'essence de la Divinité. — Opinions de leurs plus célèbres philosophes sur ce point. — Notion de la Trinité. — Textes fameux du *Sée-ki* et de Lao-tseu. — Doctrine de ce philosophe. — Croyance des Chinois à l'existence des esprits bons et mauvais. — Notion de la chute de l'homme et d'une rédemption future. — Remarquables paroles de Confucius à ce sujet.

Les Chinois ont donc connu l'existence du vrai Dieu, et parlé avec exactitude de ses attributs. Mais quelle idée se sont-ils faite de son essence et de sa nature intime? Il nous reste à le dire, et pour répondre à cette importante question nous aurons recours aux écrits de quelques-uns de leurs plus célèbres philosophes. Certaines conceptions philosophiques de ces sages se rapprochent, en effet, tellement encore des indications clairement contenues dans nos Livres saints, touchant l'essence divine, qu'il est impossible de ne pas être frappé du rapport qui les fait identiques.

S'il est une chose hors de conteste, c'est l'abondance des témoignages contenus dans les livres de l'ancienne loi au sujet du dogme de la Trinité. Ces mêmes témoignages sont également nombreux dans le *Zohar*, le plus ancien monument de la mystique juive. Il faut bien, du reste, que ce dogme ait été parfaitement connu des Juifs, puisque nous ne voyons nulle part Jésus-Christ en parler comme

d'un dogme nouveau : il nomme les trois personnes divines sans s'y arrêter, comme rappelant des idées comprises de tous. Les apôtres firent de même : leur prédication comme l'enseignement du divin Maître suppose en effet partout, et avec une égale évidence, que le dogme de la Trinité préexistait de leur temps dans les esprits. Ce dogme faisait donc partie des croyances du peuple juif, et, ainsi que ses autres traditions, il se rattachait à la foi religieuse commune à tous les hommes avant la dispersion des peuples. Voyons si nous trouverons dans les traditions du peuple chinois quelques traces de ce dogme mystérieux.

La première notion nous en est fournie par le livre *Sée-ki*, où nous lisons ce curieux passage : « Autrefois l'empereur sacrifiait solennellement, de trois en trois ans, à l'esprit TRINITÉ ET UNITÉ, CHIN-SAN-YÉ. » Ces expressions sont d'une telle clarté qu'elles n'ont besoin d'aucun commentaire.

On connaît en Europe depuis longtemps déjà le fameux texte de Lao-tseu. Ce philosophe, que son genre de génie portait à rechercher et à s'expliquer l'origine et la destination des êtres, voulant définir ou caractériser son « Être primordial » ou sa cause première de toutes choses, il le représente d'abord par le caractère et le mot *Tao* (*Thot*, Θεος, *Deus*, *Dieu*), et il multiplie les expressions pour le dégager de tous les attributs variables et périssables, et ne lui laisser que ceux d'*éternité*, d'*immutabilité* et d'*absolu;* puis il dit : « Tao est UN par nature. Le « PREMIER a engendré le SECOND ; les DEUX ont produit

« le TROISIÈME ; les TROIS ONT FAIT TOUTES CHOSES [1]. »

Ajoutons à ce texte remarquable un autre passage non moins extraordinaire, et qui semble être le développement naturel du premier : « Celui qui « est comme visible et ne peut être vu se nomme « *Khi;* celui qu'on peut entendre, et qui ne parle pas « aux oreilles, *Hi;* celui qui est comme sensible, « et qu'on ne peut toucher, se nomme *Wei* (*Ouei*). « En vain vous interrogez vos sens sur tous trois ; « votre raison seule peut vous en parler, et elle « vous dira qu'ils ne font qu'un. Au-dessus il n'y a « point de lumière, au-dessous il n'y a point de té- « nèbres. Il est éternel. Il n'y a point de nom qu'on « puisse lui donner. Il ne ressemble à rien de tout « ce qui existe. C'est une image sans figure, une « figure sans matière. Sa lumière est environnée de « ténèbres. Si vous regardez en haut, vous ne lui « voyez point de commencement ; si vous le suivez, « vous ne lui trouvez point de fin. De ce qu'il était « le *Tao* de tous les temps, concluez ce qu'il est ; « savoir qu'il est éternel, c'est un commencement « de sagesse. »

De qui Lao-tseu tenait-il ces doctrines? Il répond lui-même : « Ce que d'autres ont enseigné, moi, « je ne fais que l'enseigner ici... Je n'en serai

[1] Le livre de Lao-tseu est intitulé *Tao-te-king*, ou *livre de la Raison suprême et de la Vertu.*

NOTA. *Tao*, dans le discours ordinaire, veut dire *règle*, *loi*, *sagesse*, *vérité*, *voix*, parole ; ici il signifie la Divinité. « Le *Tao*, dit le même Lao-tseu, est un abîme de *perfections qui contient tous les êtres*... Le *Tao qu'on peut décrire n'est point éternel*... Le *Tao est à lui-même sa règle et son modèle.* »

« pas moins considéré comme le père de la doc-
« trine. » On sait qu'à des époques bien antérieures aux temps de ce philosophe d'anciens sages chinois vivaient en anachorètes au milieu des montagnes afin de pouvoir, dans le silence de ces solitudes, se livrer avec plus de calme et de liberté à la méditation des choses de l'esprit. De ce nombre fut Chang-young dont parle le *Chou-king*, à l'année 1120 avant l'ère chrétienne. C'est de ce sage, au dire du prince philosophe Hoaï-nan-tsé, que Lao-tseu aurait emprunté les idées fondamentales de sa doctrine du *Tao* ou de la *Raison* suprême, tandis que selon d'autres écrivains chinois il les aurait puisées dans la doctrine de l'empereur Hoang-ti, que l'histoire regarde comme le troisième empereur de la Chine[1]. D'autre part, ce philosophe, d'après une tradition unanime, aurait quitté la Chine et fait un grand voyage dans les pays de l'Occident. Plusieurs orientalistes distingués veulent qu'il ait rapporté de là les éléments de sa doctrine ; d'autres au contraire, le considérant comme le père du rationalisme en Chine, prétendent qu'il n'a entrepris son voyage qu'après avoir composé le *Tao-te-king*. C'est le sentiment de plusieurs de ses disciples qui prétendent que le voyage de Lao-tseu en Occident a eu pour objet de disséminer au loin sa doctrine, et non pas de l'y recueillir.

Que conclure de toutes ces opinions contradictoires, sinon qu'il est absolument impossible de

[1] 2600 ans avant Jésus-Christ.

savoir si Lao-tseu, dédaignant la voie traditionnelle, s'est entièrement isolé du passé pour fonder sa doctrine sur les seules données primitives de l'intelligence humaine? On ignore de même quels ont été ses précepteurs immédiats dans le cas où il ne faudrait voir en lui qu'un simple disciple de maîtres plus anciens. Nous ne pourrions nous étendre davantage sur cette question sans sortir des limites que nous nous sommes tracées. Nous laisserons également de côté les développements assez obscurs que Lao-tseu donne lui-même de sa doctrine; mais pour conclure, nous dirons avec M. Abel Rémusat que « ce qu'il y a de plus clair dans son livre, c'est qu'un *Être trine* a formé l'univers. »

Si nous poursuivons l'examen de l'étonnante identité qui existe entre les traditions patriarcales et celles des Chinois, il est facile d'en multiplier les preuves.

Rien assurément n'est mieux constaté dans nos Livres saints que la croyance des patriarches à l'existence des anges, bons ou mauvais, intelligences supérieures à l'homme et inférieures à Dieu, les uns confirmés en grâce par leur fidélité, les autres, dégradés par le péché. Qu'on lise les écrits des voyageurs et des missionnaires en Chine, tous s'accordent à établir que les Chinois adorent aussi, mais d'un culte secondaire, les esprits inférieurs qui dépendent du premier Être, et qui, suivant la même doctrine, président aux villes, aux rivières, aux montagnes, etc., etc. Nous sommes loin d'affirmer que le peuple en Chine ne mêle pas à ce

culte des idées et des pratiques tout à fait superstitieuses; mais les notions qu'il en a déposent au moins du sens primitif du culte de ses aïeux. C'est dans le but, sans doute, de bien le rappeler à tous ses sujets que l'empereur Yong-tching, successeur de Kang-hi, disait dans une déclaration restée célèbre : « Quand on invoque les esprits, que prétend-« on? Tout au plus emprunter leur entremise pour « représenter au *Tien* la sincérité de notre respect « et la ferveur de nos désirs. »

Relativement au culte que l'on rend aux ancêtres, voici ce que l'empereur Kang-hi disait au légat Mezzabarba : « Il faut que vous ayez une bien pe-« tite idée des Chinois, si vous pensez qu'ils croient « que les esprits, les âmes de leurs ancêtres, soient « présentes dans les tablettes et les cartouches qui « portent leurs noms. »

Poussons nos recherches plus loin encore, et voyons s'il n'est pas possible de trouver dans les antiques traditions des Chinois ou dans les paroles de leurs sages quelques notions sur la chute de l'homme et la promesse d'un Rédempteur. Confucius (Koung-fou-tseu), que la Chine appelle le *saint maître*, le *sage par excellence*, dit expressément : « Que la raison est un présent du ciel, mais que *la* « *concupiscence l'a déréglée* »; et d'anciens commentateurs des King ajoutent que « *dans l'état* « *du premier ciel* l'homme était uni en dedans à la « souveraine Raison, et pratiquait au dehors toutes « les œuvres de la justice; mais que *s'étant révolté* « *contre le ciel*, l'harmonie générale fut troublée,

« et que les maux et les crimes inondèrent la face « de la terre. » Ce sont les paroles mêmes de Tchouang-tsé et de Hoai-nan-tsé, d'après les anciens sages Vou-tsé et Lié-tsé [1]. Voilà pour la tradition relative à la chute de l'homme.

Quant à celle de l'attente d'un Rédempteur promis, c'est Confucius que nous allons encore écouter. « Moi, Khieou, dit-il, j'ai entendu dire que *dans « les contrées occidentales* il y aurait un saint homme « qui, sans exercer aucun acte de gouvernement, « préviendrait les troubles; qui, sans parler, inspi- « rerait une foi spontanée; qui, sans exécuter de « changement, produirait naturellement un océan « d'actions méritoires... Moi, Khieou, j'ai entendu « dire que c'était le véritable Saint. » Ces étonnantes paroles se lisent dans l'ouvrage de Confucius intitulé *l'Invariable Milieu*. L'auteur chinois qui les a commentées va même jusqu'à dire que le *Saint* dont parle le maître était attendu depuis trois mille ans [2]. Mais, chose singulière, c'est précisément pour avoir été à la recherche de ce *Saint qui devait paraître à l'occident* que la Chine est devenue idolâtre, comme nous aurons lieu de le dire un peu plus loin.

De tant de similitude entre les croyances religieuses des Chinois et les traditions bibliques, il nous semble impossible de ne pas leur assigner pour

[1] Voir Ramsay, *Discours sur la Mythologie*, p. 146.

[2] Voir l'*invariable Milieu*, trad. d'Abel Rémusat, note, p. 145, 150, 160.

commune origine l'enseignement divin qui brille au berceau de l'humanité. Autrement, une telle identité, si elle était fortuite, serait pour tout esprit sérieux et réfléchi philosophiquement inexplicable.

---

§ IV.

Sacrifices anciens des Chinois. — Leur analogie avec les sacrifices des patriarches. — Lieux et autels primitifs de ces sacrifices. — Les « montagnes des sacrifices ». — Premiers édifices consacrés au culte. — Temples modernes. — Le *Tien-tan* et le *Ti-tan*. — L'empereur souverain sacrificateur. — Cérémonial observé dans les sacrifices. — Mémorable ordonnance de Kien-long. — Providentielle vocation historique du peuple chinois.

L'analogie que nous venons de constater entre les croyances religieuses des premiers Chinois et celles des patriarches apparaît encore avec une égale évidence dans les manifestations extérieures du culte qu'ils rendaient au Chang-ti. Tout comme aux temps de Noé, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, nous trouvons, en effet, chez eux la loi du sacrifice et l'antique usage des offrandes pour reconnaître le souverain domaine de Dieu sur toutes choses. Leurs cérémonies religieuses sont également empreintes du caractère de simplicité propre aux rites des anciens âges.

A ces époques reculées, les temples furent inconnus aux Chinois. A la manière des patriarches, ils élevaient en pleine campagne ou sur quelque montagne, avec les pierres que le lieu pouvait four-

nir, un autel pour les sacrifices. C'était le *tan*, expression qui signifie littéralement « amas de pierres amoncelées en rond ». Autour du *tan* régnait une double enceinte appelée *kiao*, formée de gazon et de rameaux verts. On y dressait à droite et à gauche deux autels secondaires sur lesquels, immédiatement après le sacrifice offert sur le *tan* en l'honneur du *Tien*, on allait sacrifier *aux esprits supérieurs de tous les ordres et aux vertueux ancêtres*[1], qu'on honorait d'un culte particulier, mais inférieur à celui rendu au *Chang-ti*. De là vient sans doute la manière différente de s'exprimer pour désigner ces deux sortes de culte : on prie le *Chang-ti ; on avertit les ancêtres, on leur rend hommage, on pratique en leur honneur des cérémonies respectueuses*. C'est à cause de cette différence encore entre les hommages rendus au *Chang-ti* et aux esprits *inférieurs* que l'empereur, regardé comme l'unique grand sacrificateur de l'empire, pouvait seul offrir sur le *tan*, tandis qu'il pouvait se faire suppléer dans les sacrifices offerts aux esprits. L'Empereur et ses ministres avaient seuls le droit de pénétrer dans l'enceinte sacrée. Pendant qu'ils offraient leurs hommages à l'Être suprême,

[1] Les *Chen* et les *Cheng*. Par ces dénominations les Chinois entendaient les bons esprits de tous les ordres et les hommes justes, qui, après avoir quitté leur dépouille mortelle, sont associés, pour prix de leurs vertus, au bonheur de l'Être suprême. Confucius et les autres sages de la nation sont de ce nombre. On donne même encore aujourd'hui à l'impératrice mère et à l'empereur le titre honorable de *Cheng*; et l'on dit *Chen-mou*, la *sainte mère*; *Cheng-tchou*, le *saint maître*.

le peuple, dans un religieux silence, se tenait prosterné à une distance respectueuse du *kiao* ou sur le penchant de la montagne sur laquelle on sacrifiait.

Dans les premiers temps, lorsque l'empire, renfermé dans d'étroites limites, n'était encore qu'un État restreint et n'avait qu'une population peu nombreuse, une seule montagne suffisait pour les sacrifices au *Chang-ti;* mais dans la suite, l'empire s'étant considérablement accru, il fut nécessaire de consacrer un plus grand nombre de lieux au culte religieux de la nation. Hoang-ti désigna dans ce but quatre montagnes principales, situées aux extrémités de ses États et correspondant aux quatre points cardinaux. A la seconde lune, dans laquelle se trouvait l'équinoxe du printemps, le souverain se transportait sur la montagne Tai-chan, située dans la partie la plus orientale de la Chine, et là il sacrifiait pour demander au Ciel qu'il daignât veiller sur les semences qu'on avait confiées à la terre, et qui commençaient à germer. A la cinquième lune, ou solstice d'été, le souverain allait à la montagne du midi faire les mêmes cérémonies et demander au Ciel qu'une chaleur douce et bienfaisante se répandît dans les entrailles de la terre pour l'aider à développer tout ce qu'elle a de vertu. A la huitième lune, vers le temps de l'équinoxe d'automne, le sacrifice était offert sur la montagne située à l'occident, pour obtenir que les insectes et les animaux nuisibles, que la sécheresse ou une trop grande humidité, que les vents et les autres intempéries de l'air ne fussent point des obstacles à une

abondante récolte de tous les dons que la terre produit pour l'usage de l'homme. Enfin, à la douzième lune, après le solstice d'hiver, on sacrifiait sur la montagne du nord, pour remercier le Ciel de tous les bienfaits reçus dans le courant de l'année, et en demander de nouveaux pour celle qu'on allait commencer[1].

Ces montagnes sur lesquelles les premiers empereurs de la Chine allaient ainsi religieusement sacrifier au commencement des quatre saisons, étaient connues sous le nom de *sée-yo*, « montagnes des sacrifices ». Sous la dynastie des Tcheou, qui ajouta aux anciennes coutumes, on en choisit une cinquième à l'intérieur de l'empire, et qu'on supposait occuper le milieu entre les quatre autres. A dater de ce temps, il y eut donc les cinq *yo* ou les cinq montagnes des sacrifices.

Cet usage d'aller sur ces monts sacrés pour y sacrifier au *Tien* subsista longtemps; mais lorsque les souverains de la Chine eurent une véritable cour et des tribunaux permanents pour l'administration de l'empire, cette obligation de s'absenter ainsi de leur capitale et de laisser pour un assez long temps le soin des affaires, finit par devenir de plus en plus difficile. On sentit la nécessité de modifier une institution qui, déjà pleine d'inconvénients, pouvait en outre avoir de sérieux dangers. Afin de concilier les besoins religieux et les nécessités politiques, on construisit à proximité du palais

[1] Voir le *Chou-king*, au règne de Chun.

des souverains un édifice qui fut tout à la fois la représentation du *kiao*, du *tan* et de la salle des ancêtres. C'est là que l'empereur, quand il ne pouvait se transporter aux véritables montagnes des sacrifices, accomplissait les rites sacrés en l'honneur du *Chang-ti*. A dater de cette époque, la Chine eut des temples. Les âges qui suivirent les ont vus depuis, à cause des nouveaux développements apportés au culte, s'élever en grand nombre par tout l'empire.

Parmi les temples modernes que la Chine possède, les deux plus remarquables sont le *Tien-tan* et le *Ti-tan*, ou « Temples du ciel et de la terre », situés à Péking, dans la ville chinoise. Quoique désignés sous des titres différents, ces deux temples sont néanmoins également dédiés au *Chang-ti* : dans l'un, c'est l'*Esprit éternel* qu'on adore; dans l'autre, c'est l'*Esprit créateur et conservateur du monde*. Chaque année, au solstice d'hiver, l'empereur se rend au *Tien-tan* pour y offrir un sacrifice au Ciel, et quand arrive le solstice d'été, il va au *Ti-tan* sacrifier à la terre; mais malgré la distinction de ces deux sacrifices, c'est toujours le souverain Maître de toutes choses qui seul est l'objet du culte.

D'après un usage aussi ancien que le culte lui-même, le monarque, les grands de sa cour, les mandarins et tous les autres dignitaires que leurs charges appellent à concourir à la célébration des sacrifices, s'y préparent par la solitude, le jeûne et la continence. Cette sorte de retraite ne dure pas moins de trois jours, pendant lesquels ceux qui

sont tenus de l'observer portent, suspendue à une boutonnière de leur robe, comme signe de leur recueillement, une petite tablette sur laquelle sont écrits les deux caractères chinois *tchay-kiay*. C'est le nom qu'on donne à ce temps de religieuse pénitence, et cette expression, dans son acception rigoureuse, signifie *l'éloignement de toutes les choses qui peuvent ternir ou altérer la pureté du cœur*. Quelques-uns observent toutes les prescriptions du *tchay-kiay* dans leur plus parfaite intégrité; il paraît toutefois que ce n'est pas le plus grand nombre : mais, bon gré mal gré, ceux qui vivent à des tables servies aux dépens de l'empereur ou des tribunaux se trouvent dans la nécessité rigoureuse de garder au moins le jeûne exigé par les rites.

Rien n'égale la magnificence et l'éclat qui environnent l'empereur lorsqu'il doit s'acquitter de l'auguste fonction de sacrificateur. Lui seul, en qualité de père et de chef commun de la grande famille, a le droit de sacrifier au *Chang-ti* : c'est au nom de tout son peuple qu'il offre et qu'il prie. Une coutume antique et constante veut que ces sacrifices solennels soient offerts au lever de l'aurore. Dès la première aube du jour de cette grande cérémonie, l'empereur paraît dans tout l'éclat de sa puissance et de sa grandeur et se dirige vers le lieu sacré.

Le monarque est assis sur une chaise de parade, destinée à ce genre de solennités; elle est portée par de nombreux serviteurs, vêtus de robes de

damas rouge à fleurs d'or et coiffés de magnifiques bonnets. Une multitude de princes, de seigneurs, de grands dignitaires environnent le souverain, tandis qu'une infinité d'autres officiers, tous richement habillés, le précèdent, portant différents trophées décorés de banderoles, de houppes et de nœuds de soie de diverses couleurs. Pendant cette marche, où tout ressemble à un triomphe, plusieurs chœurs de musique instrumentale et vocale se font entendre et interrompent à diverses reprises le silence religieux et profond qu'observe la foule. Jamais le Fils du Ciel n'a paru aux yeux de ses sujets plus grand et plus sublime.

Mais voici qu'il est arrivé au *Tien-tan*, et soudain quel contraste! Autant tout à l'heure il brillait de splendeur et de gloire, autant, maintenant qu'il offre le sacrifice, on le voit abaissé. Toute sa majesté, subitement éclipsée, ne laisse plus voir en lui qu'un simple mortel. A la manière dont il se prosterne, se traîne sur la terre, parle de lui-même au *Chang-ti* en se servant des expressions les plus humbles, on s'aperçoit vite que toute la pompe dont il paraissait être l'unique objet n'avait d'autre but que de rendre plus sensible l'infinie distance qui sépare l'homme de l'Être suprême.

Les cérémonies qui accompagnent ces grands sacrifices sont longues et pénibles pour les empereurs; néanmoins ils ne s'en dispensent que dans les cas d'une grave nécessité. Il existe à ce sujet une mémorable ordonnance de l'empereur Kien-long, qui, parvenu à la soixante-dixième année de

son âge, craignant de ne pouvoir convenablement accomplir toutes les cérémonies obligatoires, décida de se faire aider par ses fils.

« Il y a longtemps que je règne », dit ce monarque, « et durant ce long espace de temps je « n'ai pas manqué une seule fois d'offrir les sacri- « fices d'usage, tant ceux du grand cérémonial que « ceux qui exigent moins de cérémonies..... Quoi- « que je jouisse d'une bonne santé et que je me « sente encore assez fort pour pouvoir offrir le sa- « crifice moi-même, je crains de ne pas l'être assez « pour faire toutes les cérémonies qui précèdent et « qui suivent le sacrifice..... J'appréhende qu'une « fatigue peu proportionnée à mon âge ne me fasse « manquer à quelque chose de la décence, du res- « pect et de l'attention qu'on doit apporter en les « pratiquant..... Ainsi, je détermine dès à présent « qu'à compter du solstice prochain, où j'offrirai le « sacrifice dans le *Tien-tan*, les princes mes fils « s'acquitteront de ce devoir conjointement avec « moi, en faisant toutes les cérémonies acces- « soires..... Ils savent que l'attention, la décence « et le respect doivent être poussés jusqu'où ils « peuvent aller lorsqu'on s'acquitte de ces nobles « fonctions.... C'est en quelque sorte malgré moi « que je me décharge sur d'autres d'un devoir que « je devrais remplir moi-même jusqu'au dernier « soupir de ma vie. Je proteste que la paresse, la « crainte de la gêne ou quelque autre motif sem- « blable n'ont aucune part dans la résolution que « j'ai prise..... Le Ciel et mes ancêtres lisent dans

« le fond de mon cœur et savent que je ne dis rien « que de conforme à ce qui s'y passe. »

Cette ordonnance remarquable porte la date du 20 décembre 1779. Il existe d'autres monuments historiques antérieurs ou postérieurs à cette pièce, qui montrent avec une égale évidence toute l'importance religieuse que les souverains du grand empire chinois ont attachée, dans tous les temps, aux exercices du culte public.

Nous dirons pour conclure que l'histoire religieuse de la Chine pourrait seule, à défaut de tant d'autres preuves fournies par l'histoire universelle du genre humain, suffire à démontrer que chez tous les peuples ce fut toujours la vérité qui précéda l'erreur, et que les ténèbres qui se sont appesanties sur le cœur et l'esprit de l'homme ne sont en réalité venues qu'après la vive lumière qui illumina son berceau. Il n'y a rien là, du reste, qui doive précisément nous étonner, car la vérité est de tous les temps : elle est dès l'origine, et elle est aujourd'hui et ne sera pas autre chose demain qu'elle n'était hier.

Contrairement donc à la science, qui est nécessairement changeante parce qu'elle n'est pas autre chose que la connaissance progressive des lois qui régissent l'univers, ou, en d'autres termes, parce qu'elle est effet et non cause, la vérité, elle, qui est cause et non effet, est en soi immuable, entière, absolue. Quel est le chemin de la science? L'observation. Quel est celui de la vérité? La tradition. L'un descend, l'autre monte. Ce n'est donc pas en descendant le cours des âges, mais bien plutôt en le

remontant, qu'il est possible d'arriver jusqu'à elle, absolument comme pour trouver la source d'un fleuve, il faut aller à l'encontre de ses eaux et non pas suivre leur courant. N'est-il pas, en effet, incontestable que, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, plus on s'éloigne du point de départ, plus les objets s'effacent, comme aussi plus on s'en rapproche, plus ils s'éclairent? C'est ce que les traditions religieuses des Chinois, étudiées historiquement, démontrent avec une claire évidence, malgré les erreurs que la succession des temps y a mêlées; car, là comme ailleurs, l'homme ne s'est pas fait faute, sous la double influence de l'orgueil et de l'ignorance, de surajouter ses conceptions particulières aux traditions primitives, et les peuples de la Chine ont vu comme tous les autres peuples du monde les plus grossières erreurs de l'idolâtrie prendre place aussi chez eux à côté du culte si pur de l'antiquité.

La nation juive, placée sous la garde constante de Jéhovah, échappa seule au cataclysme philosophique et religieux où se sont abîmées plus ou moins profondément partout les croyances premières que Dieu lui-même avait données à l'homme. Mais si nous devons admirer la vocation particulière dont le peuple choisi a été l'objet privilégié, ce n'est pas non plus sans un véritable étonnement que nous voyons les Chinois historiquement constitués comme les meilleurs dépositaires après les Hébreux des traditions primitives du genre humain. Ne semble-t-il pas, en effet, que ce peuple

singulier, depuis si longtemps isolé entre toutes les autres nations, et si fortement concentré, ou, pour parler la langue de Bossuet, ramassé en soi, ait été pour ainsi dire comme destiné à vivre de la sorte providentiellement à part pour devenir un témoin non suspect de la vérité biblique par l'hommage séculaire, inconscient, il est vrai, mais positif, qu'il lui rend? Un tel fait, ne fût-il que simplement permis et non directement voulu de Dieu, n'en resterait pas moins d'autant plus digne d'attention, que la Chine n'a pas été, comme la Judée, préservée des monstruosités de l'idolâtrie; car les temps vinrent aussi pour elle, comme pour tous les peuples de la gentilité, où, sans perdre totalement ses croyances primitives, tout cependant « était dieu, excepté Dieu lui-même ».

---

§ V.

Culte idolâtrique en Chine. — Doctrine du philosophe Lao-tseu et conséquences qu'en tirèrent ses disciples. — Secte des « tao-sse ». — Superstitions. — L'élixir de longue vie. — Disputes des tao-sse et des confucéens. — Sentiment de Confucius au sujet de Lao-tseu et de sa doctrine.

La religion primitive des Chinois, telle que nous venons de l'exposer dans ses croyances et de la décrire dans son culte, a été de fait pendant des siècles la seule qu'ils aient véritablement connue et pratiquée. Nous ne voudrions pas toutefois affirmer

qu'avant les temps où apparurent les superstitions qui ont infecté la Chine, certaines erreurs ne se soient pas répandues dans quelques provinces à la faveur des troubles et de la corruption des mœurs; peut-être même le peuple avait-il déjà quelques idoles, et, dans les pratiques du culte privé, faisait-il usage de quelque rite superstitieux; mais on ne peut en tirer aucune preuve des monuments historiques : nulle part, dans les annales authentiques de la nation, il n'est trace d'un culte quelconque contraire à celui que nous savons avoir été le culte primitif des Chinois. Autrement leur histoire, si minutieuse dans ses détails, en eût parlé, sans doute avec la même exactitude qu'elle a rapporté l'établissement de la secte des *tao-sse* et l'introduction du bouddhisme indien, religions qui furent pour la Chine des nouveautés, et dont nous allons dire l'origine et les causes qui les firent accueillir.

La secte des *tao-ssé* ou des « docteurs de la raison » a sa source dans la doctrine même du célèbre philosophe Lao-tseu, dont nous avons parlé. Dans les développements assez obscurs que ce sage donne de sa doctrine, il établit que l'*incorporéité*, l'*immatérialité*, l'*immobilité absolue*, sont l'état parfait de la « Raison suprême », c'est-à-dire de son Être primordial. Ce principe posé, il en conclut que l'homme, pour atteindre cette même perfection et mériter d'être un jour identifié avec la Raison suprême ou l'Être principe de toutes choses, doit s'appliquer à annihiler tout ce qu'il y a de sensible,

de corporellement actif en lui, et s'efforcer par le moyen de ce que le même philosophe appelle le non-agir (*woû-weï*), d'arriver dès cette vie en domptant ses sens à l'état d'inaction complète et de parfaite impassibilité, afin de faire prédominer en lui d'une manière absolue la nature spirituelle qui veut le bien sur la nature matérielle qui veut le mal. En d'autres termes, la morale de ce philosophe conclut à écarter tout désir véhément, à réprimer toutes les passions vives, capables d'altérer la paix et la tranquillité de l'âme, mais (n'omettons pas de le remarquer), c'est dans le but passablement égoïste de pouvoir exister sans douleur, sans chagrin, et de couler doucement ses jours dans l'insouciance.

Pour parvenir à cette heureuse quiétude, cet étrange philosophe prescrit de bannir tout retour sur le passé et de s'interdire toute recherche vaine et inutile sur l'avenir. Former de vastes projets, concevoir de grandes entreprises, s'agiter de soins pour les conduire à succès, se livrer aux soucis dévorants de l'ambition, rechercher l'or ou se dévouer à de pénibles épargnes, c'est, d'après lui, plutôt travailler au bonheur des autres qu'à sa félicité propre, et agir ainsi est à ses yeux une chose insensée. Le bonheur personnel même, s'il n'est acquis sans peine, sans inquiétude, sans fatigue, n'est point un véritable bonheur.

Notre philosophe passant de l'individualité, qu'il frappe ainsi d'impuissance et de mort, à la collectivité, applique également à la société son même principe du *non-agir*. Tout bon gouvernement doit,

selon lui, se proposer pour but unique le bien-être et la tranquillité du peuple, et il a raison. Mais pour atteindre ce but, il ne se contente pas de recommander à tous le mépris des richesses et du luxe ; il va jusqu'à interdire les arts et à vouloir, pour que le peuple soit *sans désir*, qu'on le laisse *sans instruction*. « Le saint homme », dit-il en parlant du prince, « fait en sorte que le peuple soit sans in-« struction, sans savoir, et par conséquent sans dé-« sirs ; que celui qui a de l'instruction n'ose pas en « faire mauvais usage. » Et ailleurs : « Si je gouver-« nais un petit royaume et un petit peuple, je ferais « en sorte que le peuple n'eût des instruments de « guerre que pour une compagnie de dix ou de « cent hommes, et encore qu'il n'en fît pas usage. « Je ferais en sorte que ce peuple craignît la mort, « et qu'il n'émigrât pas au loin.... Quand même il « aurait des bateaux et des chars, il n'y monterait « pas ; quand même il aurait des cuirasses et des « lances, il ne les porterait pas. Je ferais en sorte « que le peuple *revînt à l'usage des cordelettes*[1]... »

On voit de suite qu'une telle doctrine n'est pas autre chose que la négation pure et simple de la loi du progrès et l'anéantissement complet de l'activité humaine. C'est ainsi que Lao-tseu, se proposant pour but le bonheur de l'individu et de la société, conduit à des conséquences toutes contraires et absurdes. Il a beau prêcher le détachement des

[1] Avant d'écrire avec le pinceau, les Chinois se servaient de cordelettes nouées. En combinant les nœuds d'après certaines règles, on s'était fait ainsi une sorte d'écriture.

choses sensibles et périssables, il dépasse le but, puisqu'il détruit radicalement les meilleurs résultats d'un tel sacrifice par son principe mortel du *non-agir*. Ce n'est pas là l'abnégation chrétienne, qui, toujours agissante et féconde, s'immole par amour, fait vivre par ses œuvres, et s'appelle Charité!

Les disciples de Lao-tseu renchérirent encore sur la doctrine du maître, et firent d'une simple école philosophique une véritable secte religieuse. Comme l'état passif, le calme parfait, la souveraine quiétude de l'âme auxquels il faut que l'homme parvienne pour acquérir la vraie félicité, ne laissent pas, malgré les plus méritoires efforts, que d'être souvent troublés par la crainte de la mort, ils publièrent qu'il était possible de trouver un breuvage qui rendît l'homme immortel. Obsédés de cette folle idée, qui a fait de ces sectaires les précurseurs de nos alchimistes du moyen âge, ils se livrèrent avec ardeur à la recherche de l'élixir de longue vie; mais la nature tardant à leur livrer ses secrets, ils laissèrent là l'étude de ses lois, et bientôt se livrèrent à toutes les extravagances de la magie.

Le désir et l'espérance d'éviter la mort par la découverte du précieux breuvage, autant que l'attrait du merveilleux, attirèrent une foule de partisans à la nouvelle secte, et l'on vit la pratique des sortiléges, l'invocation des esprits, l'art de prédire l'avenir en consultant les sorts, faire de rapides progrès dans toutes les provinces de l'empire. Le temps, qui dissipe ordinairement l'illusion et l'imposture, ne fit qu'affermir ces détestables coutumes.

Les grands, les princes contribuèrent fortement à la propagation de cette méprisable secte, et plusieurs empereurs, devenus eux-mêmes de fervents adeptes, la protégèrent de tout leur pouvoir, malgré les réclamations des sages et les courageuses remontrances des censeurs.

Le culte nouveau introduisit en Chine une foule de divinités auparavant inconnues. Les *tao-sse* mirent au rang des dieux cette multitude d'esprits ou d'hommes célèbres qu'ils nommaient *sien-gin*, « immortels », et dont ils avaient peuplé le ciel et fait autant de divinités indépendantes de l'Être suprême. Plusieurs anciens rois reçurent de la sorte les honneurs de l'apothéose. On consacra à tous ces nouveaux dieux un nombre prodigieux de temples par tout l'empire. Lao-tseu surtout ne pouvait manquer d'avoir le sien. Un empereur de la dynastie des Tang fit même placer avec pompe la statue de ce philosophe dans son palais.

Malgré les prodigieux succès qu'elle obtint, la nouvelle religion trouva de constants et sérieux contradicteurs dans les disciples de Confucius. Ce célèbre philosophe, qu'on peut à juste titre appeler le plus grand homme de la Chine, si on en juge par la vénération dont les Chinois honorent sa mémoire depuis plus de vingt-quatre siècles, était contemporain de Lao-tseu. Ce dernier était déjà au déclin de l'âge, lorsque Confucius, à peine au début de sa mission philosophique, se mit en rapport avec lui. Que pensa-t-il de la doctrine du vieux philosophe? Il serait difficile de le savoir.

Un jour il était allé le visiter; de retour parmi

ses disciples, il garda le silence durant trois jours. Interrogé à ce sujet, il répondit : « Quand je vois « un homme se servir de sa pensée pour m'échap- « per comme l'oiseau qui vole, je dispose la mienne « comme un arc armé de sa flèche pour le percer; « je ne manque jamais de l'atteindre et de me « rendre maître de lui. Lorsqu'un homme se sert « de sa pensée pour m'échapper comme un cerf « agile, je dispose la mienne comme un chien cou- « rant pour le poursuivre; je ne manque jamais « de le saisir et de l'abattre. Lorsqu'un homme « se sert de sa pensée pour m'échapper comme « le poisson de l'abîme, je dispose la mienne « comme l'hameçon du pêcheur; je ne manque « jamais de le prendre et de le faire tomber en mon « pouvoir. Quant au dragon qui s'élève dans les « nuages et vogue dans l'éther, je ne puis le pour- « suivre. Aujourd'hui j'ai vu Lao-tseu, il est comme « le dragon! A sa voix, ma bouche est restée béante, « et je n'ai pu la fermer; ma langue est sortie à « force de stupeur, et je n'ai pas eu la force de la « retirer; mon âme a été plongée dans le trouble, « et elle n'a pu reprendre son premier calme. »

Quelque énigmatique que paraisse tout d'abord ce langage de Confucius, il s'explique cependant par la différence radicale du mode suivi et des moyens proposés par chacun de ces deux illustres chefs d'école soit pour arriver spéculativement à la connaissance de la vérité philosophique, soit pour l'appliquer pratiquement dans la manifestation des actes individuels ou sociaux, au plus grand profit de l'humanité.

§ VI.

Doctrine de Confucius. — Différence de son système philosophique avec celui de Lao-tseu. — Sa doctrine sur la nature et l'immortalité de l'âme. — Principaux commentateurs des écrits de Confucius. — Divergence d'opinions sur la véritable doctrine de ce philosophe, et ses causes probables. — Influence séculaire et permanente du confucéisme en Chine. — Vénération extraordinaire dont la mémoire du grand philosophe chinois est l'objet. — Abjection actuelle de la secte des tao-sse.

Confucius procède à l'inverse de Lao-tseu dans la recherche de la vérité philosophique et dans son application pratique. Tandis, en effet, que Lao-tseu semble avant tout n'interroger que la seule raison, Confucius, sans la dédaigner, s'appuie au contraire fortement et de préférence sur l'autorité des antiques traditions. Il se plaît, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, à se proclamer le continuateur des anciens sages et le propagateur de leurs doctrines. Il nomme lui-même les maîtres qui l'ont précédé et qu'il a suivis : ce sont, après Fo-hi et Chin-noung, premiers fondateurs de la civilisation chinoise, Hoang-ti et Chun, puis les sages législateurs des dynasties Hia, Chang et Tchéou. C'est pour cette raison, sans doute, que nous ne trouvons dans les écrits du célèbre philosophe par rapport aux questions purement dogmatiques que des développements tout à fait restreints. Pour lui, il accepte la doctrine des âges antérieurs et s'applique avec toute la force de son génie à en déduire

les conséquences pratiques pour le plus grand bien des hommes, soit dans la vie privée, soit dans la vie publique. Ce que les anciens ont cru, il veut qu'on le croie, et comme ils ont agi il veut qu'on agisse.

Si petite que soit la part faite à la métaphysique dans les écrits de Confucius, il n'en est pas moins vrai qu'aucun philosophe plus que lui cependant ne reconnaît l'influence salutaire et agissante du « Ciel » (*tien*) sur les événements du monde : c'est du Ciel, selon lui, que les rois tiennent le mandat souverain en vertu duquel ils gouvernent les peuples, et c'est par la volonté du Ciel qu'ils perdent leur puissance, quand ils n'en usent pas selon les lois de la justice. C'est du Ciel que viennent toutes les félicités ainsi que les calamités publiques et privées. La loi du Ciel est, d'après lui, la loi suprême, la loi universelle qui régit toutes choses et s'infuse avec la vie dans le cœur de tous les hommes.

Quant à la nature de l'homme, il est manifeste que Confucius reconnaît en elle deux principes constitutifs et distincts, l'un matériel et l'autre supérieur à la matière, principe intelligent et doué de raison, de cette raison souveraine même qui nous vient du Ciel; et ce principe, dit formellement un de ses interprètes, est *immatériel*. Mais l'école de Confucius a-t-elle émis sur la destination finale de l'âme humaine un enseignement aussi précis que sur sa nature? Nous ne nierons pas que sur ce point les sentiments peuvent varier. Toutefois il ne nous paraît pas impossible de dégager quelque lumière en-

core des obscurités mêmes dont s'autorisent quelques écrivains pour nier d'une manière presque absolue le caractère spiritualiste de la doctrine confucéenne.

Nous lisons dans le *Livre des Annales*[1], au sujet de l'empereur Yao, pour dire qu'il mourut, qu'il *monta et descendit*. Cette manière de parler n'exprime pas autre chose, d'après le commentateur Tsaï-chin, que le fait de la séparation qui s'opère, au moment de la mort, entre les deux principes constitutifs de l'être humain. « Dans l'acte de la « mort, dit-il, le principe vital, éthéré, subtil, re- « tourne au ciel : c'est pour cette raison qu'on dit « qu'il *monte*. Le principe matériel retourne à la « terre : c'est pourquoi on dit qu'il *descend*. » Ces paroles, qui distinguent la nature différente des deux principes qui sont en l'homme, indiquent aussi avec une claire évidence la différence de leurs fins. Poursuivons :

« Wen-wang réside en haut », lisons-nous dans le *Livre des Vers*, au sujet du fondateur de la dynastie des Tchéou; « oh! comme il illumine le ciel! « — Quoique la famille des Tchéou possédât de- « puis longtemps une principauté royale, son *man-* « *dat* est cependant récent. — Comment, dans tous « les temps et dans toutes les circonstances, les « Tchéou n'auraient-ils pas manifesté clairement le « mandat de l'Empereur », *ti-ming?* — Que Wen- « wang *monte* ou *descende*, — il réside à droite et « à gauche de l'*Empereur*. »

[1] Chap. *Chun tien*, § 13.

Que signifient ces expressions? Tchou-hi, un des commentateurs les plus autorisés de l'école confucéenne, nous l'apprend avec clarté. Il dit expressément « que par *mandat* il faut entendre *mandat* « *du Ciel*, et par *Empereur*, le *souverain Empe-* « *reur* (du Ciel : *Chang-ti*), et par *à droite* et *à* « *gauche*, aux côtés du *Chang-ti*. » Il ajoute que le sens général de cette strophe est que, « après la « mort de Wen-wang, son esprit, *chin*, résida en « haut, et qu'il brille dans le ciel. » Et encore : « Dès l'instant que l'esprit de Wen-vang réside « dans le Ciel, qu'il monte ou qu'il descende, il « n'est *aucun temps* qu'il ne réside à droite ou à « gauche du Chang-ti [1]. »

Telle nous apparaît avoir été sur l'âme humaine la doctrine même de Confucius. Si nous rapprochons, d'autre part, la notion chrétienne touchant les vrais attributs de Dieu de ceux-là mêmes que le philosophe chinois donne au Ciel, il nous semble logique de reconnaître à son école tous les caractères d'une école éminemment spiritualiste.

Or maintenant, que parmi les écrivains orientalistes qui ont disserté sur la doctrine de cette célèbre école philosophique, la plus renommée entre toutes celles de la Chine, les uns y aient vu « un vaste naturalisme », les autres un véritable « positivisme » ou bien une sorte de « panthéisme philosophique », nous leur en laissons pleine licence. Pour nous, tenant compte des modifications que le

[1] Voyez la *Chine moderne*, par M. G. Pauthier, p. 374.

temps peut faire subir à tout enseignement dont l'autorité est purement humaine, nous sommes porté à croire que la doctrine de Confucius a eu ses jours et ses ombres, ses alternatives de lumière et d'obscurité. L'idée qu'on peut s'en faire est donc sujette à varier, selon qu'on incline au sentiment de tel ou tel commentateur des écrits du maître. Nous sommes pleinement confirmés dans cette pensée par l'opinion remarquable qu'émet à ce sujet le célèbre philosophe chinois Tchou-li, chef d'une troisième école philosophique dont le but connu était le développement rationnel de la doctrine primitive enseignée par les anciens sages, et dont Confucius fut lui-même après eux, surtout sous le rapport politique et moral, le propagateur et l'apôtre le plus illustre.

« La doctrine véritable, *tao*, » dit Tchou-li, « a « toujours subsisté dans le monde et n'a jamais « péri; seulement cette doctrine étant confiée aux « hommes, les uns rompent avec elle, les autres la « continuent scrupuleusement. C'est pourquoi sa « destinée dans le monde est d'être tantôt écla- « tante, tantôt obscure. C'est toujours l'ordre du « Ciel qui en décide; ce n'est ni la force ni la « sagesse de l'homme qui peuvent en disposer [1]. »

Cette doctrine véritable, Confucius l'atteste de la manière la plus évidente dans le cours de ses écrits. Mais, soit qu'il la considère comme abondamment démontrée par l'enseignement des anciens et suffi-

[1] *Tchou-tseu-tsiouen-chou.*

samment connue de ses contemporains, soit que son génie l'attire davantage du côté de la philosophie pratique, il s'applique presque exclusivement à développer les conséquences qui découlent des lois éternelles de la morale et à formuler les règles qui doivent guider les hommes.

Il établit donc sommairement en principe que l'homme n'a pas seulement reçu du Ciel la vie physique, mais encore un principe spirituel, et, avec ce principe intelligent, une vie morale qu'il doit cultiver et développer conformément au modèle céleste et divin, afin d'arriver à la perfection ou souverain bien, terme définitif de ses destinées. La nature et la destination de l'homme ainsi établies, le philosophe chinois expose les devoirs qui en découlent et formule les préceptes propres à en procurer le plus parfait accomplissement. Au lieu donc de s'attacher spéculativement à donner au symbole des antiques croyances des formes nouvelles et superflues, il se propose de faire connaître les moyens efficaces pour diriger, dans la vie privée et publique, tous les actes de l'homme. Sa doctrine est donc toute morale et tend tout entière au perfectionnement de l'individu et de la société. Loin d'atrophier les facultés humaines et les forces sociales, comme le veut la morale de Lao-tseu, celle de Confucius aspire, au contraire, à procurer leur plus complet développement : dans l'une se trouve un principe de léthargie et de mort, dans l'autre un vrai principe de progrès et de vie.

Aucun philosophe, aucun sage de l'antiquité n'a

jamais eu une gloire comparable à celle dont brille le nom de Confucius, et jamais aucune doctrine humaine, comparée à celle du philosophe chinois, n'a exercé à travers les siècles une aussi durable influence. La morale tant vantée du sage Socrate ou du divin Platon n'a jamais pu changer les mœurs d'une seule bourgade de l'Attique; celle de Confucius a eu la gloire singulière de s'associer à la législation d'un grand peuple, et voici vingt-quatre siècles qu'elle régit un des plus vastes empires que le monde ait jamais connus! Depuis cette époque reculée, la Chine n'a cessé d'acclamer le grand philosophe qui lui a révélé la sagesse : d'une voix unanime elle l'appelle le « *saint maître* », le « *sage par excellence* »; entre tous ses grands hommes elle le place avec orgueil au premier rang, et parmi ses empereurs les plus chéris, aucun n'a jamais recueilli de la postérité reconnaissante d'aussi constants hommages. Le respect universel qui immortalise de la sorte le grand nom de Confucius, la vénération dont sa mémoire est comblée, ont pris depuis longtemps en Chine tous les caractères d'un culte à la fois civil et religieux : toutes les villes ont élevé des temples en son honneur; son image se voit dans toutes les académies et dans tous les lieux fréquentés des lettrés; sa tablette est dans toutes les écoles, et jamais aucun exercice ne commence ni ne finit sans que maîtres et élèves se prosternent devant ce nom vénéré. Il n'est pas jusqu'aux descendants eux-mêmes de Confucius qui ne participent aux honneurs extraordinaires que la

nation chinoise tout entière rend à leur glorieux ancêtre : ils jouissent seuls de certains priviléges particuliers, et, par une exception digne d'être remarquée, ils constituent la seule noblesse héréditaire de l'empire. Tant d'honneurs posthumes rendus à la mémoire d'un homme illustre sont uniques dans les annales de l'humanité.

Quoique Confucius se soit appliqué d'une manière presque exclusive à l'enseignement de la philosophie morale, le soin religieux qu'il a pris de faire revivre dans la nation chinoise les rites et les usages des aïeux, à la pratique desquels se rattachaient, selon lui, toutes les vertus sociales et politiques, l'a fait considérer comme l'homme des traditions par excellence et comme le réformateur et le patriarche, en quelque sorte, de l'ancien culte. Sa doctrine est appelée *jou-kiao,* ou « la doctrine des lettrés ». Il serait peut-être difficile de retrouver aujourd'hui, sous le rapport religieux, la pureté primitive de l'enseignement du maître, mais il n'en est pas moins certain que le culte qu'il consacre est demeuré, extérieurement du moins, le culte officiel de la Chine. C'est le culte que les empereurs pratiquent en public, et que suivent de même les mandarins et les lettrés, quelles que soient, d'ailleurs, leurs croyances particulières ou même leur indifférence en matière de religion.

L'histoire de la Chine est toute remplie du récit des querelles sans fin et des longs débats qui se firent entre les disciples de Confucius et les sectateurs de Lao-tseu. Les pratiques aussi extrava-

gantes que superstitieuses des « docteurs de la raison », leur prétendu secret de l'élixir d'immortalité surtout, prêtèrent beaucoup aux railleries des adeptes « de la doctrine des lettrés »; mais il paraît qu'en Chine l'arme du ridicule ne frappe pas, comme en France, des coups mortels : les *tao-sse* ont survécu à toutes les attaques et continué pendant longtemps d'abuser les peuples par les pratiques de la magie, de l'astrologie, de la nécromancie, et tous les autres moyens d'un charlatanisme déhonté. Un grand nombre de *tao-sse* font encore aujourd'hui le métier de devins, et malgré le discrédit dans lequel ils sont tombés, leur chef est toujours décoré par le gouvernement de la dignité de grand mandarin. Pendant longtemps la confiance superstitieuse des peuples a entretenu un grand concours de visiteurs au lieu de sa résidence. On s'y rendait de toutes les provinces de l'empire, les uns pour solliciter des remèdes à leurs maux, les autres pour pénétrer dans l'avenir et faire consulter les sorts sur leurs destinées. Des billets remplis de caractères magiques, distribués à tous, avaient la vertu de répondre à toutes les demandes et de satisfaire à tous les besoins.

---

§ VII.

Le bouddhisme en Chine. — Date et cause surprenante de son introduction. — Origine du bouddhisme. — Légende de Bouddha. — Principes dogmatiques et moraux du bouddhisme. — Doctrine intérieure et doctrine extérieure. — Les bonzes. — Impostures et charlatanisme. — Monastères bouddhiques. — Bonzerie du Pou-tou. — Temples bouddhiques. — Judaïsme et mahométisme en Chine. — Christianisme.

Le bouddhisme, originaire de l'Inde, s'introduisit en Chine au premier siècle de l'ère chrétienne, et s'y propagea avec une telle rapidité, qu'il y devint avant peu une des religions les plus répandues. De vagues annonces éparses dans les livres chinois présageaient qu'un grand saint apparaîtrait du côté de l'Occident. Confucius lui-même en avait parlé comme d'une tradition ayant cours parmi les anciens sages de la nation, et témoigné par les remarquables paroles que nous avons déjà citées [1], que le peuple chinois, malgré son isolement, n'était pas plus qu'aucun autre peuple demeuré étranger à l'idée de l'attente universellement répandue d'un Rédempteur promis. Mais, chose singulière, c'est précisément pour avoir été à la recherche de *ce « saint qui devait paraître à l'Occident »*, comme parle Confucius, que la Chine a fini par tomber tout à fait dans la plus monstrueuse idolâtrie. Depuis près de mille ans déjà le bouddhisme avait fait son

[1] Voir ci-dessus, p. 206.

apparition dans l'Inde. En l'année 65 de l'ère chrétienne, l'empereur Ming-ti envoya des députés pour prendre des informations sur cette religion, dont la renommée était parvenue jusqu'en Chine; ceux-ci crurent avoir trouvé le « *saint de l'Occident* » dans le dieu Fo, qui n'est autre que Bouddha. Ils se procurèrent avec une statue de ce dieu les livres contenant sa doctrine « et les transportèrent, disent les annales de la Chine, sur un cheval blanc jusqu'à la ville Lo-yang ». Ils étaient venus accompagnés de deux prêtres de la religion nouvelle, *Kas'ya matanga* et *Tcho-fa-lan*, qui rendirent visite à l'empereur, en costume religieux, et furent logés dans le *Hang-lou-sse*, appelé aussi *Sse-pin-ssé*, ou l'« hôtel des Étrangers ».

« Dans la onzième année (l'an 68 après Jésus-« Christ), ajoutent les Annales, l'empereur ordonna « de bâtir le « *couvent du Cheval blanc* », en dehors « de la porte *Yang-mou*, à l'ouest de la ville de « *Lo-yang*. Matanga y traduisit le « *livre sacré en* « *quarante-deux articles* ». Six ans après, *Tsa-yn* « et *Tcho-fa-lan* convertirent des *tao-sse* au boud-« dhisme... » A partir de cette époque, la Chine fut envahie par toutes les erreurs du lamaïsme, dont elle est restée infectée depuis.

La religion de Bouddha est un monstrueux assemblage d'erreurs grossières, au milieu desquelles il est possible toutefois de démêler, malgré la profonde altération qu'elles ont subie, quelques-unes des vérités fondamentales des traditions primitives du genre humain. « Le mot Bouddha, dit l'abbé

« Huc, est un nom générique très-ancien et qui a « une double racine en sanscrit. L'une signifie « *être, exister,* et l'autre *sagesse, intelligence supé-* « *rieure.* C'est le nom par lequel on désigne l'Être « créateur, tout-puissant, Dieu. Mais on l'applique « aussi, par extension, à ceux qui l'adorent et cher- « chent à s'élever jusqu'à lui par la contemplation « de sa sainteté. Cependant tous les bouddhistes « que nous avons vus en Chine, en Tartarie, au « Thibet et à Ceylan, entendent désigner par ce « nom un personnage historique devenu célèbre « dans toute l'Asie, et qu'on regarde comme le « fondateur des institutions et de la doctrine com- « prise sous la dénomination générale de boud- « dhisme. Aux yeux des bouddhistes, ce person- « nage est tantôt un homme, tantôt un dieu, ou « plutôt il est l'un et l'autre. C'est une incarnation « divine, un homme-dieu qui est venu en ce monde « pour éclairer les hommes, les racheter et leur in- « diquer la voie du salut. Cette idée d'une rédemp- « tion humaine par une incarnation divine est « tellement générale et populaire parmi les boud- « dhistes, que partout nous l'avons trouvée nette- « ment formulée en termes remarquables. Si nous « adressions à un Mongol ou à un Thibétain cette « question : Qu'est-ce que Bouddha? il nous répon- « dait à l'instant : c'est le Sauveur des hommes. « La naissance mystérieuse de Bouddha, sa vie, « ses enseignements, renferment un grand nombre « de vérités morales et dogmatiques professées « dans le christianisme, et qu'on ne doit pas être

« surpris de retrouver aussi dans d'autres religions, « parce que ces vérités sont traditionnelles et ont « toujours été du domaine de l'humanité tout en- « tière. Il doit y avoir chez un peuple païen plus « ou moins de vérités chrétiennes, selon qu'il a été « plus ou moins fidèle à conserver le dépôt des « traditions primitives[1]. »

Les livres indiens, chinois, thibétains, cingalais, s'accordent à placer la naissance de Bouddha vers l'an 960 avant l'ère chrétienne. Son père Soutadanna, chef de la maison de Chakia, de la caste des brahmanes, régnait dans l'Inde sur le puissant empire de Magadha. Ses sectateurs disent que sa mère, lorsqu'elle conçut, s'imagina pendant son sommeil avoir avalé un éléphant, et que ce rêve bizarre est l'origine de la vénération particulière que les rois indiens ont toujours témoignée pour l'éléphant blanc. C'est pour cette raison sans doute encore qu'elle mit son fils au monde par le côté gauche et qu'elle mourut peu de temps après lui avoir donné le jour.

Dès que cet enfant extraordinaire fut né, ajoute la légende, il eut assez de force pour se tenir debout; il fit sept pas, et, montrant d'une main le ciel et de l'autre la terre, il s'écria : *Dans le ciel et sur la terre, il n'y a que moi qui mérite d'être honoré.*

A l'âge de dix-sept ans, il se maria et eut un fils. A dix-neuf ans il abandonna sa maison, ses femmes, son fils et tous les soins de la terre, pour se retirer dans une vaste solitude. A trente ans, il se sentit

[1] M. Huc, *l'Empire chinois*, t. II, chap. v, p. 213.

tout à coup pénétré de la divinité, et fut métamorphosé en *fo* ou « pagode », selon l'expression indienne. Devenu dieu, il ne songea plus qu'à établir sa doctrine. Le nombre de ses disciples fut prodigieux, et ils eurent bientôt infesté de ses erreurs toutes les parties de l'Inde et de la haute Asie. Contrairement au brahmanisme, religion exclusive des castes privilégiées, le bouddhisme, malgré la grande ressemblance doctrinale de ces deux systèmes religieux, avait l'avantage de s'adresser à tous les hommes indistinctement, et de les faire tous participants de la même doctrine et des mêmes destinées. C'est une des raisons principales de sa grande diffusion.

Bouddha avait atteint la soixante-dix-neuvième année de son âge, lorsqu'il s'aperçut, par le dépérissement de ses forces, que sa divinité d'emprunt ne l'empêcherait pas de payer le tribut à la nature comme les autres hommes; mais avant de mourir il réunit ses disciples et acheva de leur révéler le vrai secret et toutes les profondeurs cachées de sa doctrine.

Après sa mort, ses disciples répandirent une infinité de fables. Ils assurèrent que leur maître était toujours vivant, qu'il était déjà né huit mille fois, et qu'il avait paru successivement sous la figure de singe, de lion, d'éléphant, etc. Il était tout à fait juste que celui qui est regardé comme l'inventeur du dogme de la métempsycose en eût les plus larges bénéfices. Cette doctrine de la transmigration des âmes, une des plus capitales absurdités du boud-

dhisme, est l'origine de cette multitude d'idoles révérées dans tous les lieux où s'est établi le culte de *Fo*. Les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les plus vils animaux eurent des temples et devinrent des objets de vénération publique, parce que le dieu, dans ses renaissances et ses métamorphoses, pouvait habiter dans les individus de toutes ces espèces.

Les derniers enseignements que Bouddha avait adressés à ses disciples avant de mourir différaient totalement de ceux qu'il leur avait donnés jusqu'à ce jour : ils furent donc diversement interprétés par ses sectateurs. De la scission qui se fit entre eux surgirent les deux systèmes contradictoires de la « *doctrine extérieure* » et de la « *doctrine intérieure* ».

D'après les partisans de cette dernière doctrine, le « néant » doit être considéré comme le principe et la fin de tout ce qui existe ; ce principe universel, disent-ils, est très-pur, exempt de toute altération, très-subtil, très-simple ; il est dans un repos continuel ; il n'a ni vertu, ni puissance, ni intelligence ; bien plus, son essence consiste à être sans action, sans intelligence, sans désirs. Pour être heureux, il faut, par de continuelles méditations, par de fréquentes victoires sur soi-même, s'efforcer de se rendre semblable à ce principe, et, pour y parvenir, s'accoutumer à ne rien faire, à ne rien vouloir, à ne rien désirer, etc. Il suffit d'exposer les idées fondamentales d'un tel système religieux pour en faire connaître aussitôt et l'extravagance et l'absurdité. L'histoire du bouddhisme est pleine des

conséquences d'immoralité monstrueuse produites par une pareille doctrine.

La « doctrine extérieure » renferme au contraire un enseignement tout opposé, et donne pour la conduite de l'homme des règles dont la similitude frappante avec le Décalogue de Moïse est pour nous une preuve de plus que les vrais et salutaires préceptes de la saine morale, révélés à l'homme dès l'origine du monde, sont demeurés un peu partout, ainsi que ses antiques croyances, plus ou moins gravés au fond de la conscience humaine. Les bouddhistes partisans de la doctrine *extérieure* admettent donc la distinction entre le bien et le mal; ils annoncent qu'il y aura après la mort des récompenses pour les bons, des châtiments pour les méchants, dans des lieux destinés aux âmes des uns et des autres. Ils disent que le dieu *Fo* est venu sur la terre pour sauver les hommes et remettre dans la voie du salut ceux qui s'en écartent; que c'est par lui que leurs péchés sont expiés, et que lui seul leur procure une heureuse renaissance pour la vie future. Voilà pour le dogme.

Quant à la morale, les sectateurs de la « doctrine extérieure » prescrivent l'observation rigoureuse de cinq principaux préceptes : le premier défend de tuer aucune créature vivante, de quelque nature qu'elle soit; le second, de prendre le bien d'autrui; le troisième, de se souiller par l'impureté; le quatrième, de mentir; le cinquième, de boire du vin. Ils recommandent une conscience inflexible dans la loi, une compassion sans bornes envers toutes les

créatures, l'éloignement de toute cruauté, la force de la miséricorde, établie sur des bases inébranlables, et défendent d'être superstitieux, chose digne d'être remarquée dans une religion où pullulent toutes sortes de superstitions. Parmi les œuvres de miséricorde, il en est qui sont considérées comme particulièrement méritoires pour les fidèles, celles, par exemple, qui consistent à bien traiter les ministres du culte, à leur bâtir des monastères, des temples, et à leur fournir tout ce qui est nécessaire à leur subsistance, afin de mériter, par le secours de leurs prières et des pénitences qu'ils s'imposent, l'exemption des peines dues aux péchés qu'on a commis.

Telles sont les deux doctrines plus ou moins distinctes ou confondues ensemble du bouddhisme spéculatif; mais, dans le fait, on n'y trouve rien autre chose qu'un matérialisme pratique autorisé par un nihilisme métaphysique absolu d'une part, et d'un autre côté, par un ensemble monstrueux de superstitions populaires et d'observances idolâtriques : « Religion essentiellement dégradante, dit un célèbre orateur chrétien, qui marie dans les grands la superbe de la négation philosophique au matérialisme le plus plat, et dans les petits unit le sentiment religieux aux extravagances et quelquefois aux obscénités des plus grossières idolâtries[1]. »

Les prêtres de Bouddha sont connus, selon les lieux, sous des noms divers : les Siamois les appellent *talapoins*, les habitants du Thibet et de la

[1] P. Félix, *Quatrième Conférence*, 1868.

Tartarie, *lamas*, les Chinois, *ho-chang*, et les Japonais, *bonzes;* c'est aussi sous ce dernier nom que les Européens les désignent. Quoique formant une sorte d'ordre religieux voué au célibat, à la prière et aux œuvres de pénitence, ils ne sont pas, à proprement parler, assujettis à une hiérarchie régulière : ils vivent tantôt isolément, tantôt en communauté. Ils reconnaissent cependant parmi eux des supérieurs, qu'ils appellent en Chine *ta-ho-chang*, ou « grands bonzes » ; ce rang assure à ceux-ci une considération particulière et la première place dans les assemblées religieuses. On distingue, pour mieux dire, des bonzes de toutes conditions : les uns sont uniquement destinés à mendier pour leur propre compte ou pour les besoins de la communauté; quelques autres, plus exercés dans l'art de bien dire et munis de quelque connaissance de la littérature chinoise, sont chargés de visiter les lettrés et de s'insinuer dans les maisons opulentes; mais tous en général sont fort ignorants, et la plupart se trouveraient très-embarrassés si l'on exigeait d'eux qu'ils rendissent un compte exact et précis de la véritable doctrine de leur secte; chez tous le sentiment de charité et de dévouement envers le prochain, que la foi chrétienne, du reste, peut seule inspirer, est tout à fait absent.

Les bonzes ont joui pendant longtemps en Chine d'un très-grand crédit, grâce à l'engouement des peuples pour les superstitions qu'ils étaient habiles à entretenir. Mais leur charlatanisme a fini par devenir tellement déhonté et leurs supercheries si

grossières, qu'ils sont généralement aujourd'hui frappés de mépris ou traités avec une souveraine indifférence. La plupart de ces étranges religieux sont tirés de la lie du peuple et ne voient dans leur profession qu'un moyen de mendier leur vie ou de vagabonder à leur aise. On dit avec raison en Europe que *l'habit ne fait pas le moine;* en Chine, c'est le contraire qui a lieu : on s'y fait bonze ou on cesse de l'être avec une égale facilité. Un individu se sent-il quelque attrait pour le métier, vite il se rase la tête, endosse une robe à longues et larges manches, et... le voilà bonze! Après expérience trouve-t-il la profession déplaisante, il change tout simplement de costume; puis, en attendant que la nature recouvre son chef, il s'ajuste sans vergogne une jolie queue postiche aux régions de l'occiput, et... voilà bel et bien *le froc aux orties!* Quant aux bonzes persévérants, le désir de perpétuer la secte ou plus souvent un profond égoïsme personnel leur fait choisir des jeunes enfants pauvres dont ils font tout d'abord à leur profit de véritables petits domestiques mendiants; puis, à mesure que ces jeunes apprentis grandissent, ils les endoctrinent de leur mieux et leur révèlent avec le temps toutes les subtilités propres à rendre leur métier fructueux; ceux-ci, passés maîtres, leur succèdent dans la suite, et transmettent eux-mêmes leurs connaissances aux petits bonzes qu'ils forment à leur tour.

On comprend que de pareils hommes, pour la plupart gens sans aveu ou élevés dès l'enfance dans la mollesse, l'oisiveté, le dégoût du travail, doivent

être peu scrupuleux sur les moyens mis en œuvre pour extorquer les dons des dévots adorateurs du dieu *Fo*. Voici un trait qui peut égayer nos lecteurs, et que nous citons entre mille.

Deux de ces bonzes, errant dans la campagne, aperçurent dans la cour d'un riche paysan deux ou trois superbes canards, gros et gras, venus tout à fait à point. C'en était assez, et de reste, pour exciter la convoitise de nos pieux vagabonds. Sur-le-champ ils se prosternent devant la porte de l'habitation et commencent à gémir et à pleurer amèrement. La fermière, qui les voit de sa chambre, sort aussitôt et leur demande le sujet d'une si grande douleur. Et eux aussitôt de répondre : — Nous savons que les âmes de nos pères sont passées dans le corps de ces animaux, et la crainte où nous sommes que vous ne les fassiez mourir nous fera infailliblement mourir nous-mêmes. — Il est vrai, dit la paysanne, que nous avions résolu de les vendre; mais puisque ce sont vos pères, je vous promets de les conserver. (Ce n'était pas ce que les bonzes prétendaient.) — Ah! s'écrient-ils, votre mari peut-être n'aura pas la même charité, et vous pouvez compter que nous perdrons la vie s'il leur arrive quelque accident. — L'entretien dura longtemps sur ce ton; la bonne femme finit par être si touchée de leur apparente douleur qu'elle leur confia les canards pour les nourrir et les conserver au gré de leur grande piété filiale. Ils les reçurent avec respect, après s'être vingt fois prosternés devant eux; mais dès le soir même ils mirent leurs préten-

dus pères à la broche, et en régalèrent leur petite communauté [1].

Quand l'adresse et la subtilité ne suffisent pas pour obtenir les dons qu'ils convoitent, ces bonzes tâchent de se les procurer en excitant la compassion par l'austérité de leur pénitence : on les rencontre dans les places publiques, dans les carrefours les plus fréquentés, étalant aux yeux du peuple le spectacle des plus effrayantes macérations. Ceux-ci traînent avec peine de longues et grosses chaînes attachées au cou et aux jambes; ceux-là se meurtrissent et se mettent tout en sang, en se frappant avec violence d'un lourd caillou; d'autres tiennent et portent des charbons ardents sur le sommet de la tête nue. Dans cet appareil ils s'arrêtent aux portes des maisons : « Vous voyez, disent-ils, ce qu'il nous en coûte pour expier vos fautes; seriez-vous assez durs pour nous refuser une légère aumône? [2] » Tous les bonzes ne sont pas pénitents; un grand nombre renoncent à ces moyens pénibles d'attirer les aumônes. Ils y suppléent souvent par mille abominations secrètes, quelquefois même par le meurtre. Les récits les plus authentiques en font foi.

Les monastères bouddhiques ont joui pendant longtemps en Chine d'une grande prospérité. Placés aux environs de tous les temples célèbres, ils donnaient asile à un nombre considérable de bonzes

[1] Voir les *Mémoires sur l'état présent de la Chine.*

[2] Voir la *Description générale de la Chine.*

vivant en communauté. La plupart de ces établissements religieux étaient devenus fameux autant à cause des riches bibliothèques qu'ils possédaient que par le concours prodigieux des pèlerins qu'y attiraient tout à la fois l'amour des lettres et le culte du dieu *Fo*. Le renom de ces lieux, tant célèbres jadis, n'est plus guère aujourd'hui qu'un souvenir qui s'en va. « Actuellement », dit l'abbé Huc, « ces fameuses bonzeries sont presque désertes et abandonnées... » Mais, malgré l'état présent de ces antiques monastères bouddhiques, le voyageur qui les visite ne laisse pas d'être vivement impressionné par l'aspect à la fois étrange et charmant, pittoresque et poétique de ces vastes solitudes : en les voyant il se demande s'il parcourt en vérité des lieux consacrés par la religion ou bien au contraire quelques-unes de ces délicieuses résidences que l'homme opulent aime à se donner à l'écart du bruit et du tumulte des grandes cités.

« Nous avons eu occasion », dit encore notre célèbre missionnaire voyageur, « d'en visiter un grand nombre, entre autres la bonzerie du Pou-tou, l'une des plus renommées de l'Empire Céleste. Pou-tou est une île du grand archipel de Tchou-san, sur les côtes de la province de Tché-kiang. Plus de cinquante monastères, plus ou moins importants, et dont deux ont été fondés par des empereurs, sont disséminés sur les flancs des montagnes et dans les vallées de cette île pittoresque et enchantée, que la nature et l'art se sont plu à embellir de toutes les magnificences. On ne voit de

toute part que des jardins ravissants, semés de belles fleurs, des grottes taillées dans la roche vive, parmi des bosquets de bambou et des touffes d'arbres aux écorces aromatiques. Les habitations des bonzes, abritées contre les ardeurs du soleil sous d'épais ombrages, sont dispersées çà et là au milieu de sites gracieux. Mille sentiers aux détours capricieux, traversant des ravins, des étangs et des ruisseaux, par le moyen de jolis ponts en pierre ou en bois, font communiquer entre elles toutes ces demeures. Au centre de l'île s'élèvent deux vastes et brillants bâtiments; ce sont deux temples bouddhiques. Les briques jaunes dont ils sont revêtus annoncent que leur construction est due à la munificence impériale..... »

La Chine compte un grand nombre d'autres bonzeries tout aussi remarquables que celle de Pou-tou par leur vaste étendue, la magnificence de leurs sites et leur antique renommée. On trouve aussi répandus par tout l'empire, mais principalement dans les provinces méridionales, de nombreux couvents de bonzesses. Ces religieuses de Bouddha out le malheur de ressembler beaucoup aux bonzes, non-seulement par le costume qui est à peu près le même pour les deux ordres, mais encore par la conduite et les mœurs; elles ne sont pas cloîtrées, et rien n'est plus fréquent que de les voir vagabonder librement en dehors du monastère. L'estime qu'on en fait paraît se mesurer au niveau de la vertu absente. Les gens honnêtes et tant soit peu jaloux de leur réputation personnelle évitent soi-

gneusement, dit-on, de mettre les pieds dans l'intérieur de leurs établissements [1].

On ne saurait dire le nombre de temples dont le bouddhisme et la secte des tao-sse ont parsemé l'empire chinois pour le service des idoles. Ces édifices, appelés *miao* ou « pagodes », se voient au sein des villes et dans les campagnes, répandus partout avec une incroyable profusion. Le voyageur en aperçoit en tous lieux, au bord des chemins et des fleuves, au milieu des champs, sur les collines et au fond des vallées. On n'en compte pas moins de dix mille dans la seule ville et les environs de Péking. Dans le nombre il s'en trouve d'immenses et dont l'architecture, quelquefois d'assez bon goût, souvent étrange et bizarre, se fait toujours remarquer par une singulière originalité; plusieurs sont médiocres, et la plupart ne sont que de simples chapelles ou oratoires renfermant quelque idole ou des vases à brûler des parfums.

Tous ces temples d'idoles, même ceux dont les vastes dimensions en font de véritables monuments, sont presque tous bâtis sur des plans divers. Les uns sont formés de nefs contiguës, les autres de salles superposées faisant étages. On ne voit partout qu'idoles monstrueuses et bizarres dont le nombre et l'aspect font de chacun de ces édifices le plus affreux pandæmonium qu'il soit possible d'imaginer Quand on a franchi les nombreux degrés qui conduisent à l'entrée de quelques-uns de ces temples,

[1] Voir *l'Empire chinois*, chap. VI, p. 239.

on aperçoit tout d'abord dans la première partie de l'édifice, sorte de porche que soutiennent d'énormes colonnes de bois ou de granit, plusieurs statues de grandeur colossale placées en nombre égal à droite et à gauche, et ressemblant de la sorte à d'immobiles mais redoutables sentinelles. A l'intérieur siége, au lieu principal de la nef, la divinité à laquelle le temple est particulièrement dédié : c'est le plus souvent la trinité bouddhique, représentée par trois statues accroupies et juxtaposées de manière à n'en former qu'une seule. Le Bouddha du milieu, les mains entrelacées et gravement posées sur son majestueux abdomen, représente l'idée du passé et de la quiétude inaltérable et éternelle à laquelle il est parvenu. Les deux autres, symbolisant le présent et l'avenir, tiennent le bras et la main droite élevés en signe de leur activité actuelle et future. Devant chaque idole est un autel sur lequel on dépose les offrandes et où brûlent sans cesse, dans des cassolettes de métal ciselé, de petits bâtons de parfums. Autour de la même salle sont rangées, comme pour faire honneur à la divinité principale du lieu, une foule d'autres divinités secondaires. On voit là ou dans les autres dépendances du temple tous les dieux du ciel et de la terre réunis dans un indescriptible pêle-mêle : ici ce sont les patrons de la guerre, de l'artillerie, des manufactures de soie, de l'agriculture, de la médecine, les grands hommes des temps anciens, philosophes, littérateurs, guerriers, hommes d'État illustres ; et là des monstres fabuleux à figure

d'ogre ou de reptile, hideux à voir. Il est impossible en vérité de pouvoir se figurer jamais, quand on ne l'a pas vu, rien d'aussi étrange ni d'aussi effrayant que cet assemblage bizarre de tant de figures grossières et disparates; c'est tout à la fois un assortiment complet d'idoles diaboliques et le plus désolant témoignage des avilissements de l'intelligence humaine quand la connaissance du vrai Dieu a cessé de l'éclairer.

A côté des trois religions principales dont nous venons de donner un aperçu, ajoutons que le judaïsme et le mahométisme sont également venus prendre place en Chine, mais dans des proportions infiniment moindres.

C'est au temps des Han, qui commencèrent à régner en l'an 206 avant Jésus-Christ, paraît-il, qu'une colonie juive, partie, selon toutes les probabilités, de la Perse, franchit le Khoraçan et Samarkand et vint, au nombre d'environ soixante-dix familles, se fixer à cette extrémité de l'Asie. Pendant longtemps cette portion d'enfants d'Israël, établis si loin de leurs frères dispersés ailleurs, sut garder intacte la foi de ses pères et acquérir en Chine la prospérité matérielle à laquelle aspire partout le génie particulier de la race de Jacob. Plusieurs prirent rang parmi les lettrés de l'empire et furent bacheliers, docteurs, gouverneurs de province, ministres d'État; mais aujourd'hui il ne reste plus rien de leur ancienne splendeur à ces enfants perdus d'Israël; leur nombre même a considérablement diminué, et il faut aller à Kaï-fong, où l'on

voit encore une synagogue, pour en trouver les derniers débris. Loin de faire des prosélytes, les Juifs de la Chine ont, au contraire, déserté en grand nombre la loi de Moïse pour celle de Mahomet.

Il y a plus de six cents ans déjà que les sectateurs du prophète de l'Arabie se sont introduits dans l'empire chinois et y ont pris avec le temps des accroissements considérables. Ils ont mis un soin tout particulier à étendre et à propager leurs croyances, soit en contractant des alliances avec des familles indigènes, soit en achetant, à prix d'argent, un grand nombre d'enfants idolâtres que des parents pauvres leur vendaient facilement. On dit que dans un temps de famine qui désola la province de Chan-tong, ils achetèrent plus de dix mille enfants des deux sexes qu'ils unirent plus tard par le mariage et dont ils formèrent des bourgades entières. Ces familles musulmanes multiplièrent et finirent par devenir si puissantes dans les lieux qu'elles s'étaient choisis, qu'elles ne craignirent pas d'en exclure tout habitant qui ne croyait pas au prophète et ne fréquentait pas la mosquée.

Le christianisme a été de son côté prêché de très-bonne heure en Chine; on l'y voit apparaître dès le cinquième et le sixième siècle, briller d'un vif éclat au quatorzième siècle, et vers la fin du seizième apparaître de nouveau, grâce à l'apostolat du célèbre P. Ricci et des missionnaires qui le suivirent. Il est à croire que sans les sanglantes persécutions qui en ont arrêté les progrès la Chine serait aujourd'hui presque entièrement chrétienne.

Mais l'œuvre de Dieu, pour être retardée, ne s'interrompt pas; elle se poursuit et devra triompher. Nous nous réservons de le démontrer dans le nouveau travail que nous préparons sur l'établissement, les progrès, les persécutions subies et les espérances de la religion chrétienne en Chine. Que faut-il pour l'avénement fécond en bienfaits et définitif du christianisme en Chine? Quatre choses : l'apostolat, le sang des martyrs, le temps et la liberté. L'apostolat? il ne fera jamais défaut : l'Église catholique en répond. Le sang des martyrs? la Chine en est inondée : c'est « une semence de chrétiens ». Le temps? l'Église a des promesses divines de demeurer toujours : les cieux et la terre passeront avant que son enseignement finisse parmi les nations. La liberté? la France l'a demandée, il faudra bien qu'elle devienne en Chine une réalité définitive.

---

§ VIII.

Superstitions particulières des Chinois. — Mauvais génies. — Moyens employés pour empêcher l'âme d'un moribond de s'enfuir. — Horoscope. — Le *fong-choui*. — Supplications et avanies faites aux idoles. — Conclusion.

Le culte idolâtrique de Bouddha et les pratiques non moins erronées de la secte des *tao-sse* ont accrédité parmi le peuple, en Chine, une foule de superstitions particulières, conséquences et complément naturel des superstitions majeures qui

constituent le fond même de ces fausses religions. La plupart de ces superstitions sont encore assez vivaces en Chine, et véritablement aussi par trop bizarres pour que nous omettions d'en mentionner ici les principales.

Et tout d'abord, un accident imprévu ou extraordinaire a-t-il lieu, loin d'en chercher la cause dans les lois de la nature, c'est à l'influence cachée de quelque mauvais génie qu'on l'attribue. Ce génie, chacun se le crée et se le figure au gré de son imagination en délire; l'un le place dans telle idole, l'autre dans un vieux chêne; celui-ci, dans quelque haute montagne; celui-là, dans le corps d'un énorme dragon qui habite au fond des mers. Pour quelques-uns, cette puissance ennemie est d'une autre nature : c'est, d'après leur dire, l'âme ou plutôt la substance épurée et en quelque sorte aérienne d'une bête, d'un renard, par exemple, d'un chat, d'un singe, d'une tortue, d'une grenouille, etc. Ils assurent que ces animaux, après s'être dépouillés des parties terrestres et grossières qui les composaient, sont devenus des essences pures, et que dans cet état ils se plaisent à tourmenter les hommes et les femmes, à déconcerter leurs projets, à les gratifier de fièvres, de catarrhes, de pleurésies, enfin de toutes sortes de maladies. Quelqu'un de ces sylphes persécuteurs a-t-il de la sorte manifesté quelque part sa présence malfaisante, vite on se saisit de toute espèce d'instruments sonores, et on fait retentir la maison du plus affreux tintamarre. Si la bête invisible n'est pas effrayée d'un tel va-

carme, il faut qu'elle soit des plus hardies ou des plus perverses; mais, en vérité, si le malade qu'on veut délivrer ne trépasse pas un peu plus vite, convenons que les Chinois, s'ils n'ont le diable au corps, ont, à n'en pouvoir douter, de rudes et solides tempéraments.

Mais peut-être bien que c'est l'âme même du moribond qui s'obstine à vouloir déloger de son enveloppe terrestre? Rien de plus naturel et de plus inévitable assurément, surtout quand le corps, trop endommagé par l'âge ou la maladie, ne tient plus; mais les Chinois ne l'entendent point ainsi. D'après eux, « la gravité de la maladie est toujours en raison directe des tentatives que fait l'âme pour s'échapper; et lorsque le malade éprouve de ces crises terribles qui mettent ses jours en péril, c'est une preuve qu'il y a des absences momentanées; que l'âme s'éloigne à une certaine distance, mais pour rentrer bientôt. L'éloignement n'est pas tellement considérable qu'elle ne puisse encore exercer son influence sur le corps et le maintenir en vie, quoiqu'il souffre horriblement de cette séparation passagère. Si le moribond entre en agonie, il est évident que l'âme en a pris son parti, et qu'elle se sauve avec la ferme détermination de ne plus revenir. Cependant tout espoir n'est pas encore perdu, et il y a un moyen de lui faire rebrousser chemin et de l'engager à reprendre son poste dans le corps du malheureux qui lutte avec la mort. On cherche d'abord à l'émouvoir; on lui adresse des prières et des supplications; on court

après elle, on la conjure de retourner au logis; on lui expose, en des termes pathétiques et pleins d'onction, le lamentable état auquel on va se trouver réduit si elle s'obstine à s'en aller. On essaye de lui faire comprendre que c'est d'elle que dépend le bonheur ou l'infortune d'une famille entière. On la presse, on la flatte, on l'accable d'invitations : Reviens, reviens, lui crie-t-on; que t'a-t-on fait? Pourquoi nous abandonner? Quel motif as-tu de t'en aller? Reviens, nous t'en conjurons..... Et, comme on ne sait pas de quel côté l'âme s'est sauvée, on court dans tous les sens, on fait mille évolutions, dans l'espoir de la rencontrer et de l'attendrir par les prières et par les larmes.

« Si les moyens d'insinuation et de douceur ne réussissent pas, si l'âme se montre sourde aux supplications et s'obstine à aller froidement son chemin, alors on procède par voie d'intimidation; on cherche à lui faire peur, on pousse des cris, on lance des pétards à l'improviste, dans toutes les directions par où elle pourrait s'échapper, on étend les bras pour lui barrer le passage, et l'on pousse en avant avec les mains, comme pour la forcer de retourner chez elle, de rentrer dans le corps du moribond... »

Ces étranges pratiques ont lieu ordinairement pendant la nuit, parce que, disent les Chinois, l'âme est dans l'usage de profiter de l'obscurité pour s'en aller. Aussi a-t-on soin de se munir de lanternes, afin d'éclairer l'âme fugitive, de lui indiquer la route et de lui enlever ainsi tout prétexte

de ne pas retourner. On ne saurait, en vérité, être à la fois plus ingénieux et plus attentionné.

« Parmi ceux qui s'évertuent de la sorte à la recherche de cette âme réfractaire, il y a toujours quelqu'un de plus habile que les autres, et qui finit par la dépister. Alors il appelle au secours : Elle est ici! s'écrie-t-il; et aussitôt tout le monde d'accourir. On réunit ses forces, on concentre tous ses moyens d'action; on pleure, on gémit, on se lamente; les cris retentissent sur tous les tons; les pétards éclatent de plus belle partout, on redouble d'efforts, on fait à cette pauvre âme un effroyable charivari; on la pousse de toutes les manières imaginables, de sorte que, si elle ne cède pas à de telles injonctions, on est en droit de lui supposer beaucoup de mauvaise volonté et un grand fonds d'obstination [1] ».

Rien de plus en vogue en Chine que l'usage de faire tirer son horoscope et de consulter les sorts : cette superstition des Chinois leur est commune, il est vrai, avec beaucoup d'autres peuples; mais en revanche ils ont en propre un autre préjugé superstitieux, que nous n'hésitons pas à ranger parmi les plus extravagants peut-être dont soit capable l'esprit humain. Il s'agit du *fong-choui*, expression qui signifie « vent et eau », et par laquelle on entend l'heureuse ou funeste situation d'une maison, d'une sépulture, et de tout édifice quelconque.

Si jamais, ami lecteur, votre destinée vous appelle

[1] Voir *l'Empire chinois, passim*, p. 241, 242 et 243.

à fixer vos pénates en Chine, veillez avant tout à ce que le *fong-choui* vous soit favorable : éloignez en conséquence de votre demeure tout imprudent voisin qui viendrait construire près de votre habitation une maison autrement alignée que la vôtre; car, s'il arrive surtout que l'angle que formera la couverture de la maison nouvelle se trouve dirigé de manière à prendre en flanc le mur ou le toit de votre propre maison, réfléchissez que tout est perdu pour vous; et, pour peu que vous soyez devenu Chinois, une terreur sans égale s'emparera de vous. Quoi de plus redoutable, en effet, dans la Chine et le monde entier, que l'influence sinistre de ce malheureux angle! Par lui un sort fatal menacera votre personne durant toute votre vie, et votre postérité jusqu'à la génération la plus reculée. Que faire donc? Je vous conseillerais bien de dormir en paix et de ne pas vous inquiéter autrement du *fong-choui*; mais je vous dirai qu'au pays de Chine on n'agit point d'ordinaire avec semblable témérité. Presque toujours l'érection d'un nouveau bâtiment dans de pareilles conditions devient la cause d'une haine implacable entre les deux familles voisines, et fournit souvent la matière d'un procès dont on occupe les tribunaux. S'il arrive que les plaintes judiciaires demeurent sans succès (et ce cas n'est pas rare), il ne reste plus alors au propriétaire vexé qu'une ressource désespérée, c'est de faire élever sur le milieu de son toit un énorme monstre ou dragon de terre cuite; ce monstre jette un regard terrible sur l'angle funeste, et ouvre une gueule effroyable

comme pour engloutir le sinistre *fong-choui* : alors on se trouve un peu plus en sûreté.

Cette superstition dont vous souriez sans doute, cher lecteur, n'est pas toujours en Chine, comme vous seriez peut-être porté à le croire, l'apanage exclusif d'un peuple ignorant; la croyance au *fong-choui* est telle dans le Céleste Empire, qu'elle y a troublé plus d'une forte tête. En voici un mémorable exemple : le gouverneur de Kien-tchan, saisi de frayeur au sujet de l'église que les Jésuites missionnaires venaient de construire sur une hauteur près de son palais, fit placer au plus vite le dragon préservateur au faîte de sa demeure; mais malgré le soin qu'il avait pris de donner à ce génie tutélaire la forme et l'aspect les plus formidables, il ne crut pas devoir se fier uniquement aux bons offices qu'il en attendait; pour mieux se préserver, il fit donc changer, à grands frais, la disposition de ses principaux appartements, et bâtir à deux cents pas du monument redouté un logis intermédiaire haut de trois étages; tant de sages précautions n'étaient pas de trop pour rompre tout à fait les influences du *tien-tchu-tan* « temple du Seigneur du ciel ».

Mais si le *fong-choui* est la cause de toutes les infortunes de la vie, il est, heureusement, aussi la source de toutes les prospérités qui l'accompagnent : seulement, le difficile est de savoir se le rendre favorable par la situation plus ou moins propice des maisons, par l'aspect qu'il faut donner aux portes et la manière dont on doit construire le fourneau destiné à cuire le riz. Rien surtout n'est important comme le

choix du terrain et de la position des sépultures : car si tels et tels ont plus d'esprit et de talents, s'ils sont élevés de bonne heure au grade de docteur, s'ils parviennent à des mandarinats distingués, s'ils sont sujets à moins de maladies graves, si dans la carrière du commerce toutes leurs spéculations réussissent, ce n'est point, au dire de la plupart des Chinois, à leur intelligence, à leur activité, à leur probité, qu'ils en sont redevables, mais uniquement à un heureux *fong-choui;* c'est que leurs maisons, et surtout les sépultures de leurs ancêtres, sont favorablement situées. Une foule de charlatans n'ont point d'autre profession que celle de désigner les montagnes, les collines et les autres lieux d'un favorable aspect pour ces sortes de monuments; et lorsqu'un Chinois est persuadé de la justesse de cette indication, il n'est point de sommes qu'il ne sacrifie pour obtenir la propriété de ce fortuné terrain.

Nous ne pouvons mentionner toutes les superstitions qui ont eu cours en Chine, ou qui de nos jours encore tourmentent l'imagination des peuples. Si grande que soit la crédulité populaire, disons toutefois, à l'honneur de l'esprit chinois, qu'il sait assez souvent s'affranchir de ces vaines croyances. Nous ne pouvons en donner une meilleure preuve que la manière tout à fait irrévérente dont le peuple parfois traite les dieux mêmes qu'il adore. Ces pauvres divinités tardent-elles un peu trop à accorder les faveurs qu'on leur demande, on les quitte sans façon, et sans respect

aucun on leur tourne le dos comme étant des divinités impuissantes; heureuses sont-elles quand on se contente de les gratifier d'un simple abandon! car il arrive souvent que parmi les adorateurs il s'en trouve de très-peu modérés, et ceux-ci ne se gênent pas pour recourir aux coups et aux injures : *Comment, chien d'esprit,* lui disent-ils, *nous te logeons dans un temple commode, tu es bien doré, bien nourri, bien encensé, et après tous ces soins que nous nous donnons, tu es assez ingrat pour nous refuser ce qui nous est nécessaire?* Le pauvre dieu n'a qu'à bien se tenir, car en fait d'avanies il en verra bien d'autres : voici qu'en effet ces dévots furieux s'emparent de lui, l'attachent avec des cordes et le traînent sans pitié dans les ruisseaux des rues, où on l'abreuve de boue et d'immondices, pour lui faire payer sans doute toutes les pastilles et les bâtonnets odorants dont on l'a précédemment parfumé. Mais si par hasard il arrive durant cette exécution que cette foule insensée croie avoir obtenu ce qu'elle avait souhaité, quel étonnant changement se fait soudain et de sentiments et de procédés! On reporte l'idole en grande cérémonie dans son temple; on la débarbouille, on la lave, on l'essuie, et on la replace avec honneur dans sa niche; puis on se prosterne à ses pieds, et on lui fait diverses excuses : *A la vérité,* lui dit-on, *nous nous sommes un peu pressés; mais au fond, n'avez-vous pas tort d'être si difficile? Pourquoi vous faire battre sans nécessité? Vous en coûterait-il davantage d'accorder les choses de bonne grâce?*

Cependant ce qui est fait est fait; n'y songeons plus! On vous redorera, pourvu que vous ne vous souveniez plus du passé.

Il n'est rien de plus extravagant en vérité, ni rien en même temps de plus risible, que de pareilles scènes et tant d'autres semblables que nous pourrions citer. Ces faits burlesques, que sont-ils, au surplus, sinon les conséquences naturelles et logiques d'un culte ridicule et vain? Mais disons aussi qu'avec le temps et l'esprit de réflexion, la lumière finit tôt ou tard par se faire chez les peuples, quelque épaisses et prolongées qu'aient été pour eux les ténèbres de l'idolâtrie. Le juste mépris dont très-souvent les Chinois eux-mêmes gratifient leurs dieux, « qui ont des yeux et ne voient point, qui ont des oreilles et n'entendent point », n'est-il pas un acheminement commencé vers la connaissance du seul et vrai Dieu qui a fait les cieux et la terre, et l'homme à son image et ressemblance? Et que faut-il pour que son règne arrive chez ce peuple? L'achèvement, pensons-nous, de ce qui est déjà commencé, c'est-à-dire l'entière liberté de la prédication évangélique et la pleine sécurité des chrétiens chinois dans la pratique de leur religion.

Nous ajouterons, pour résumer ce long chapitre, qu'il a été de la philosophie en Chine comme de la religion : après avoir commencé par des notions exactes sur Dieu et sur l'origine, la nature et la destination des êtres, elle est devenue tout à fait impuissante à les conserver dans leur intégrité. Plusieurs écoles philosophiques postérieures à Lao-

tseu et à Confucius ont répété avec des interprétations diverses les conceptions de ces deux grands maîtres; mais elles ont fini, à force de les obscurcir, par les rendre méconnaissables, et il est de fait que de nos jours en Chine la philosophie a déserté presque totalement les hautes considérations spéculatives qui en font l'essence, pour dégénérer dans un grossier positivisme pratique, lequel aplatit les âmes à la surface de la matière en supprimant tout idéal, et enferme les esprits dans le cercle étroit d'un vulgarisme moral qui les retient en dehors de la voie du vrai progrès et fait mourir le peuple chinois, non de vieillesse, mais d'une enfance indéfiniment prolongée.

Digitized by Google

CHAPITRE XXI.

LITTÉRATURE CHINOISE.

§ Ier.

Langue chinoise. — Son originalité. — Langue parlée. — Pauvreté et abondance. — Système grammatical. — Classification des mots. — Structure des phrases. — Les divers dialectes. — Langue écrite. — Absence d'alphabet. — Système graphique des Chinois. — Grand nombre des caractères. — Racines et radicaux. — Les trois styles de la langue écrite.

Avant de traiter de la littérature chinoise, il nous paraît indispensable de donner ici, comme introduction à cet important sujet, quelques notions générales sur la langue qui lui sert de base et d'instrument. Ces notions philologiques seront nécessairement restreintes ; elles pourront néanmoins suffire à donner à nos lecteurs une idée, incomplète sans doute mais précise dans sa généralité, du vieux langage des Chinois. Autrement il faudrait tout un traité spécial, et ce serait dépasser notre but.

La langue chinoise est incontestablement le plus ancien de tous les idiomes connus et celui qui, de nos jours encore, est parlé par le plus grand nombre de bouches humaines : compris en effet et en usage depuis le Japon au nord jusqu'à la Cochinchine au

sud, c'est-à-dire dans toute l'étendue d'un territoire qui excède la surface de l'Europe entière, il sert à plus de quatre cents millions d'hommes de moyen pour se communiquer leurs pensées. Quel autre idiome du parler humain pourrait, sous ce seul rapport, lui être comparé? Mais d'autres singularités concourent encore à en faire une langue tout à part. Sans analogie appréciable avec aucune des langues connues, pas plus avec celles parlées dans l'antiquité que celles usitées dans les temps modernes, elle paraît être, en vérité, tout aussi extraordinaire que le peuple lui-même qui s'en sert.

La première particularité qui distingue la langue chinoise de toute autre, consiste en ce que les mots dont elle se compose sont tous monosyllabiques, et doivent toujours rester tels, quand même il est nécessaire d'en réunir deux ou plusieurs pour exprimer une seule et même idée, ou indiquer une seule et même chose. On ne compte guère que quatre cent cinquante de ces mots élémentaires et radicaux, qui, au moyen de certaines combinaisons, se multiplient jusqu'à seize cents environ.

Un nombre aussi restreint d'expressions équivaudrait pour la langue chinoise à une véritable pénurie, si, par l'abondance et la variété des accents, des inflexions, des aspirations et autres changements de la voix, le sens de ces mots primitifs ne se multipliait pas en quelque sorte jusqu'à l'infini. C'est en effet ce qui a lieu et donne à la langue chinoise, en place de son apparente pauvreté, une

véritable richesse, et, au lieu d'une fatigante monotonie, une très-grande variété. Donnons un exemple :

Le mot *tchu*, prononcé en abrégeant l'*u* et en éclaircissant la voix, signifie « maître, seigneur » ;

Prononcé d'un ton uniforme avec l'*u* prolongé, il signifie « pourceau ».

Si vous le prononcez légèrement et avec vitesse, il signifiera « cuisine » ;

Articulé au contraire d'une voix forte, mais qui s'affaiblisse vers la fin, il veut dire « colonne ».

Outre ces inflexions nombreuses et variées, fortes ou légères, douces ou accentuées, la langue chinoise possède dans l'art de joindre les mots ensemble ou d'en varier la combinaison, un autre moyen fécond de modifier le sens du mot radical, de l'étendre ou de le restreindre, et de donner ainsi à la pensée qu'on veut exprimer toute la justesse et la précision dont elle est susceptible.

Mou, par exemple, signifie « arbre, bois » ; uni à d'autres mots, il acquiert de nouveaux sens ; exemple :

Mou-leao signifie du « bois préparé pour un édifice » ;

Mou-lan, des barreaux ou grilles de bois ;

Mou-hia, une boîte ;

Mou-siang, une armoire ;

Mou-tsiang, charpentier ;

Mou-eul, champignon ;

Mou-nu, une espèce de petite orange ;

Mou-sin, la planète de Jupiter ;

Mou-mien, le coton, etc.

Tous les mots chinois sont en général invariables; mais, grâce au génie particulier de la langue, ils deviennent, pour la plupart, tour à tour substantifs, adjectifs, verbes ou adverbes, selon que l'arrangement respectif de chacun dans la phrase en décide. La position des mots est pour cette raison d'une importance infiniment plus grande en chinois que dans les autres langues, où l'on a des mots pour marquer les rapports des noms, les modifications de temps et de personnes des verbes. C'est pourquoi dans la phrase chinoise le verbe doit toujours précéder son régime et suivre son sujet. La grammaire, au reste, est extrêmement simple.

Les Chinois ne connaissent que trois grandes classes de mots, savoir :

Les *mots vivants* ou verbes, qui expriment les actions, les passions;

Les *mots morts*, c'est-à-dire les substantifs et les adjectifs, les noms et les qualités des choses;

Les *auxiliaires de la parole*, c'est-à-dire les particules qui marquent les rapports.

Il n'y a dans la langue chinoise que trois pronoms en tout, et qui sont personnels :

Ngo, « moi »;

Ni, « toi »;

Ta, « lui ».

Ces pronoms deviennent pluriels lorsqu'on y ajoute l'affixe *men*.

Cette particule indique également le pluriel des noms, exemple :

Jin, « homme », *jin-men*, « les hommes ».

Le pluriel pour les noms s'exprime encore en répétant le substantif, exemple :

Jin-jin, « hommes ».

Ces formules ne s'emploient pas lorsqu'un nombre spécial est préfixé, exemple :

San-jin, « trois hommes », et non pas *san-jin-jin* ou *san-jin-men*.

On se sert de l'affixe *tchi*, placée après le substantif possessif pour indiquer le génitif, exemple :

Tien-tchi-ngen, « faveur du ciel ».

La comparaison s'exprime par des affixes, comme *keng* et *ting*, exemple :

Hao, « bon », *keng-hao*, « plus bon » (meilleur); *ting-hao*, « le plus bon ».

Les cas des substantifs et des pronoms sont déterminés par des prépositions, comme *yu-ni*, « à toi », qui deviennent quelquefois des post-positions, comme *ti-hia*, « la terre au-dessous » (sous la terre).

On emploie encore dans la langue parlée des particules numérales pour donner plus de clarté au discours, exemple :

I-pen-chou, « un *volume* livre », *san-kiouan-pi*, « trois pinceaux de *roseau* », etc.

Le présent, le passé, le futur, sont les seuls temps des verbes chinois. Les pronoms personnels employés seuls et comme préfixes déterminent le présent, exemple :

Ta-laï, « il vient ».

Les particules auxiliaires *leao*, *hoei* et *tsian*,

placées entre le sujet et le verbe, indiquent, la première le passé, et les deux autres le futur.

Nous nous bornerons à ces quelques notions sur le système grammatical de la langue chinoise, dont les règles sont, au reste, fort simples et peu nombreuses. La meilleure introduction à l'étude de cette langue est incontestablement la *Notitia linguæ sinicæ* du P. Prémare, ouvrage composé dans le dernier siècle, et auquel tous les sinologues postérieurs ont eu largement recours. Avec cet ouvrage et divers dictionnaires, dus encore au travail des missionnaires catholiques [1], et qu'on se contente la plupart du temps de reproduire à peu près tels qu'ils ont été composés, mais souvent sans indication d'origine, il est au pouvoir de tout le monde d'apprendre le chinois; mais pour se mettre en état de le parler, c'est tout autre chose : il faut aller en Chine.

Il existe dans la langue parlée des Chinois différents dialectes, provenant plutôt d'une différence de prononciation que d'une différence d'idiome proprement dite. Le plus répandu de tous ces dialectes est celui que les Européens ont appelé « la langue mandarine », et les Chinois *kouan-hoa*, terme qui a la même signification.

Le *kouan-hoa* est adopté dans toutes les traduc-

[1] Parmi les ouvrages dus aux missionnaires catholiques, le *Dictionnaire français-latin-chinois de la langue mandarine parlée*, récemment publié par le P. Paul Perny, de la congrégation des Missions étrangères, provicaire apostolique de Chine, est un des plus complets et des plus remarquables qui existent. Cet ouvrage est indispensable à tous ceux qui désirent apprendre la langue chinoise.

tions officielles et dans les relations réciproques des classes élevées de l'Empire; c'est donc, à proprement parler, la langue universelle et commune, le « pur chinois » en un mot, et la langue qu'il importe le plus aux étrangers d'apprendre. On distingue le *kouan-hoa* du Nord ou de Péking et le *kouan-hoa* du Midi ou de Nanking; mais cette distinction ne résulte encore, comme pour tous les autres dialectes, que d'une simple différence dans la prononciation. Les habitants du Nord font un usage très-fréquent et très-sensible de l'accent guttural ou accentué, tandis que les habitants du Midi dont la voix est plus douce et plus flexible ne savent pas le faire sentir; mais en revanche ils rendent beaucoup plus exactement que les habitants du Nord la différence des intonations.

« Outre les deux subdivisions de la langue universelle ou langue mandarine, suivant la locution européenne, il existe dans différentes provinces chinoises des idiomes locaux ou patois particuliers dont la prononciation diffère singulièrement de la prononciation pure de la langue universelle. Il arrive quelquefois que d'un côté à l'autre d'une rivière on ne se comprend plus; mais comme ce n'est qu'affaire de prononciation, et comme au fond la langue est toujours la même, on a recours au pinceau. Outre ces divers patois, on distingue en Chine les dialectes propres aux provinces du Kouang-tong et du Fo-kien [1]. »

[1] Voyez *l'Empire chinois*, t. Ier, p. 345.

La langue écrite des Chinois a, de même que leur langue orale, des particularités qui la distinguent, et en font encore, parmi les langues connues de nos jours, une langue tout à part. Sans entreprendre de déterminer ici les voies parcourues par les peuples pour arriver à fixer leur langage par l'écriture, ni vouloir affirmer que les uns connurent dès le commencement dans son mode le plus parfait cet art merveilleux, tandis que les autres n'y arrivèrent que progressivement, s'ils ne le cherchent encore, nous dirons seulement que les différentes écritures qui ont été ou sont présentement en usage chez les différents peuples de la terre peuvent se classer en trois genres principaux : le premier et le moins parfait consiste dans la représentation pure et simple des objets et des idées au moyen de signes figuratifs; le second, plus complet que le premier, dans la représentation altérée et conventionnelle des objets; le troisième enfin, et le plus parfait de tous, dans l'expression phonétique de la voix humaine. Ce qui, en d'autres termes, constitue l'écriture *hiéroglyphique*, l'écriture *mixte* ou *transitoire*, et l'écriture *alphabétique pure*.

Les Chinois débutèrent dans l'art d'écrire, comme les anciens Égyptiens, par le mode figuratif, mode tout au plus suffisant pour représenter les objets matériels et sensibles, mais impropre à exprimer les opérations de l'esprit et les sentiments de l'âme. La nécessité se fit bientôt sentir de représenter d'une façon quelconque les sons de la langue parlée qui ne pouvaient être figurés. L'élément phoné-

tique s'introduisit de cette manière, par des signes devenus conventionnels, dans l'écriture primitive, qui, sans cesser d'être figurative, acquit cependant un plus haut degré de perfection en devenant idéographique. C'était un acheminement vers la perfection même de l'art d'écrire, c'est-à-dire vers le système purement phonétique ou alphabétique; mais les Chinois ne purent y arriver, arrêtés, selon nous, par la découverte de l'imprimerie, qui fut en quelque sorte prématurée pour eux, puisqu'elle eut pour conséquence rigoureuse de fixer leur système graphique d'une manière pour ainsi dire irrévocable au point d'imperfection où elle l'avait pris.

Les Chinois n'ont donc pas pour leur langue écrite d'alphabet proprement dit, mais ils y suppléent par une quantité prodigieuse de caractères, plus ou moins compliqués, dont chacun exprime un mot, représente une idée ou un objet. Ces caractères ne furent tout d'abord, ainsi que nous l'avons déjà dit, que de simples « signes ou plutôt des dessins grossiers qui représentaient, plus ou moins imparfaitement, les objets matériels, tels que le firmament, le soleil, la lune, les étoiles, la terre, l'homme, les parties du corps, les animaux domestiques ou sauvages, les arbres, les plantes, les oiseaux, les poissons, les métaux, etc. [1] ».

Avec le temps, les formes primitives de ces grossiers dessins s'altérèrent; on n'en conserva plus que les traits principaux, qui suffirent pendant longtemps

[1] M. Huc, *l'Empire chinois.*

aux Chinois pour satisfaire aux nombreux besoins de leur civilisation. Mais par la force des choses et la nécessité d'exprimer des idées nouvelles, les passions de l'âme, comme la colère, l'amour, la pitié, les idées abstraites et toutes les opérations de l'esprit, il a fallu multiplier les moyens : les Chinois y sont parvenus par les combinaisons aussi nombreuses que variées qu'ils surent imaginer au moyen des figures primitives. Pour peindre la colère, par exemple, on mit un cœur surmonté du signe de l'esclavage; une main tenant le symbole du milieu désigna l'historien, dont le premier devoir est de n'incliner d'aucun côté ; le caractère de la rectitude et celui de la marche désignèrent le gouvernement, qui doit être la droiture même en action; pour exprimer l'idée d'ami on plaça deux images de perles à côté l'une de l'autre : quoi, en effet, de plus difficile que de trouver deux perles parfaitement assorties? par conséquent, deux cœurs dont les sentiments soient entièrement réciproques?

Les Chinois sont arrivés de cette manière à former une innombrable multitude de signes, composés le plus souvent arbitrairement, mais qui offrent quelquefois des symboles ingénieux, des définitions vives et pittoresques, des énigmes d'autant plus intéressantes que le mot n'en a pas été perdu. Les dictionnaires chinois ne contiennent pas moins de trente à quarante mille caractères, ainsi formés par la combinaison des traits de l'écriture primitive ; mais les deux tiers sont à peine usités, et en retranchant les synonymes, la connaissance de

cinq ou six mille caractères, avec leurs diverses significations, suffit amplement pour entendre couramment tous les textes originaux [1].

Tels qu'ils sont aujourd'hui, les caractères de l'écriture chinoise représentent une figure formée de la combinaison d'un certain nombre de traits, ou droits ou légèrement courbés ; et comme ils sont pour la plupart composés de deux éléments qu'on distingue le plus souvent avec beaucoup de facilité, l'un idéographique, et l'autre phonétique, il n'est pas tout à fait impossible, comme on se l'est trop imaginé, d'exprimer par leur emploi les sons de la voix humaine purement et simplement articulés et vides de toute idée concomitante. Il faut excepter toutefois les sons et les mots des langues étrangères qu'il est impossible aux Chinois d'articuler. Il ne peuvent surtout prononcer la lettre *r*, à laquelle ils substituent toujours la lettre *l* ; la rencontre de deux consonnes de suite leur offre une autre difficulté qu'ils tranchent en interposant une voyelle entre elles. Ils changent encore les lettres *b*, *d*, *x*, *z*, qu'ils ne peuvent rendre, en *p*, *t*, *s*, *s*.

Ainsi pour *Maria*, ils disent et écrivent *Ma-li-ya* ;

Pour *Crux*, *Cu-lu-su* ;

Pour *Baptiso*, *Pa-pe-ti-so* ;

Pour *Spiritus*, *Su-pi-li-tu-su* ;

Pour *Adam*, *Va-tam* ;

Pour *Eva*, *Nge-va* ;

[1] Voyez *l'Empire chinois*, par M. Huc, t. Ier, ch. VIII, *passim*.

Pour *Christus*, *Ki-li-su-tu-su*.

De même, *Deus* fera *Teou-se*; *gratia*, *gue-la-tsi-ia*; et *sacramentum*, *sa-ke-la-men-to*.

On s'accorde à distinguer dans la langue écrite des Chinois trois sortes de styles : le style antique ou sublime, le style vulgaire, et le style académique. Le style antique ne présente que des formes grammaticales très-rares, qui sont comme la marque distinctive de tous les anciens monuments de la littérature chinoise; le style vulgaire se fait remarquer par un grand nombre de ligatures et par l'emploi des mots composés pour éviter la consonnance des caractères et empêcher toute ambiguïté dans la conversation dont il est l'instrument; on l'emploie aussi pour les lettres particulières, les proclamations destinées à être lues au peuple, et les productions de la littérature légère. Le style académique, moins concis que le style antique et moins prolixe que le style vulgaire, participe de l'un et de l'autre, et ne convient, en Chine comme en Europe, qu'à certains sujets particuliers : on l'emploie généralement dans les ouvrages du genre historique, ou qui traitent des matières politiques ou scientifiques.

---

§ II.

Les *king* ou livres sacrés, et les livres classiques. — Grands king : l'*Y-king*, — le *Chou-king*, — le *Che-king*, — le *Li-ki*, — le *Tchun-thsiou*. — Les petits king : le *San-dze-king*, — les *Sse-chou* ou les quatre livres par excellence, — l'ouvrage de Meng-tze.

C'est à juste titre que la Chine est considérée comme la terre classique des lettrés. Il n'est point, en effet, dans toute la vieille Asie, une autre contrée où les lettres aient été cultivées avec autant d'amour et de constance que dans cette lointaine région de l'extrême Orient. Les monuments de la littérature chinoise sont aussi variés par le nombre que remarquables par leur réelle importance. Le seul catalogue de la bibliothèque impériale de Péking ne contient pas moins de douze mille titres d'ouvrages, et il est loin d'indiquer tous ceux que le génie chinois a produits.

On est convenu en Chine de classer les œuvres de la littérature nationale en quatre grandes divisions, correspondant aux principaux genres littéraires aimés des Chinois. La première comprend les livres sacrés et les livres classiques, la seconde les ouvrages historiques, la troisième les ouvrages spéciaux relatifs aux sciences et aux professions, et la quatrième les œuvres de littérature légère, telles que les poésies, les drames, les romans, les nouvelles. Nous suivrons le même ordre dans l'étude que nous allons faire de la littérature chinoise.

Les livres sacrés ou canoniques des Chinois sont connus sous le nom de *king*. Ces antiques monuments, dus à leurs premiers sages, sont les dépositaires des principes fondamentaux des vieilles croyances et des usages anciens. Rien n'égale le respect avec lequel la Chine entière vénère ces livres précieux, dont l'autorité, consacrée par une longue série de siècles, est regardée comme irréfragable. On distingue les grands *king* et les petits *king*, ou *king* du premier et du second ordre. Ceux du premier ordre sont au nombre de cinq, l'*Y-king*, le *Chou-king*, le *Che-king*, le *Li-ki* et le *Tchun-thsiou*.

L'*Y-king*, ou « Livre des changements », est un commentaire obscur sur les fameux et énigmatiques *koua*, sortes de lignes mystérieuses dont Fou-hi, fondateur de la civilisation chinoise, est réputé avoir fait la découverte. Les éléments de ces *koua* se réduisent à deux lignes horizontales, l'une entière, l'autre brisée, dont il forma huit trigrammes, lesquels, combinés dans la suite par six au lieu de trois, donnèrent soixante-quatre combinaisons différentes. On prétend que Fou-hi trouva ces signes mystérieux sur la carapace d'une tortue, et qu'à l'aide de leurs figures et de leurs combinaisons emblématiques il a voulu représenter et transmettre la doctrine des anciens temps sur les diverses opérations de la nature et les différents états de la vie humaine. Confucius a fait d'inutiles efforts pour retrouver la clef de ces étranges caractères : les commentaires qu'il en donne, joints à ceux des

penseurs qui déjà l'avaient précédé dans l'impossible explication des *koua*, forment le *Y-king*, tel qu'il existe aujourd'hui [1]. Malgré toutes les tentatives sans cesse renouvelées par les érudits de la Chine pour donner le vrai sens de ce bizarre et fameux ouvrage, il n'en est pas moins toujours resté le plus inintelligible de ses livres sacrés. C'est une sorte de sphinx littéraire, devant lequel les savants se taisent ou demeurent sans paroles compréhensibles.

Le *Chou-king*, ou « Livre de l'histoire », a Confucius pour auteur. Ce célèbre philosophe, se proposant de rappeler à ses contemporains et de transmettre à la postérité les vrais principes et les idées des anciens sur la manière de gouverner les hommes et sur la morale considérée comme fondement nécessaire de toute société, réunit dans cet ouvrage les souvenirs historiques des premières dynasties de la Chine et les maximes adressées, en forme de discours, aux grands officiers de la couronne ou à leurs sujets, par les monarques qui les ont illustrées.

Les documents précieux sur les premiers âges de la nation chinoise contenus dans le *Chou-king*, et les enseignements de la saine morale qu'il renferme, concourent à faire tout à la fois de cet ouvrage important un livre historique de premier ordre et le code le plus parfait peut-être de la sagesse humaine. Le style en est simple, laconique,

[1] L'illustre Ouang-ouang, père de Ou-ouang, fondateur de la dynastie des Tcheou, mort l'an 1135 avant l'ère chrétienne, et Tcheou-kang, le second de ses fils, ont laissé des commentaires sur les *koua*.

éloquent, et souvent il atteint le sublime. Aussi regrette-t-on, quand on parcourt ce monument hors ligne de la sagesse chinoise, de ne plus l'avoir aujourd'hui dans toute son intégrité. C'est principalement cet ouvrage fameux que l'empereur Tsin-chi-hoang-ti, l'Omar couronné de la Chine, se proposait d'anéantir, lorsqu'il ordonna l'incendie des livres. Malgré le zèle et l'empressement des lettrés pour le conserver, ce livre canonique périt en partie, et de cent chapitres qu'il contenait avant la proscription, on n'a pu en rétablir que cinquante-huit, qui le composent aujourd'hui. De tous les anciens monuments écrits de la Chine, le *Chou-king* est le plus précieux et le plus vénéré.

Le *Che-king*, ou « Livre des vers », est le troisième livre canonique des Chinois. Ce remarquable recueil de poésies, que l'on doit encore aux soins de Confucius, contient en quatre parties les chants nationaux et officiels, depuis le dix-huitième jusqu'au septième siècle avant notre ère. On y trouve dans la première partie, intitulée *Koué-fong*, « mœurs des royaumes », les chansons populaires qui avaient cours et que la politique des empereurs faisait recueillir avec un soin particulier. Ces monarques, par le ton satirique ou élogieux de ces poésies, par les idées qui les avaient inspirées et les conséquences qu'on pouvait en tirer, jugeaient de l'état des mœurs, du caractère et des dispositions plus ou moins soumises des peuples. La seconde et la troisième partie, intitulées *Siao-ya* et *Ta-ya*, « la petite et la grande excellence », ont entre elles

un grand rapport de ressemblance, à cause des odes, des stances, des élégies, des satires, des épithalames, etc., qu'elles contiennent. La quatrième, appelée *Son*, « Louanges », est un recueil d'hymnes et de cantiques consacrés à honorer les ancêtres dans les sacrifices et les cérémonies qu'on faisait en leur mémoire.

Les pièces de vers contenues dans le *Che-king* sont au nombre de trois cent onze, et la plupart, surtout celles qui célèbrent les grandeurs de la Divinité et les soins de sa providence, sont d'une poésie si belle, si riche, si harmonieuse, et tellement remarquables par l'élévation des idées et la magnificence des expressions, qu'elles peuvent soutenir le parallèle avec les plus beaux morceaux de Pindare et d'Horace. En dehors des beautés poétiques dont il abonde, le *Che-king* est encore un livre précieux pour la connaissance qu'il peut donner des véritables mœurs des anciens Chinois. On y trouve reproduites, comme dans un fidèle miroir, avec le ton simple et sublime de l'antiquité, les peintures les plus vraies et les plus naïves des coutumes et des croyances des temps antérieurs.

Le *Li-ki*, « Mémorial des cérémonies » ou « Livre des Rites », est le quatrième livre sacré des Chinois. Il renferme tout ce qu'on connaît de plus ancien en fait de rites, et présente une foule de fragments précieux sur les lois, les usages, les cérémonies, les maximes des premiers temps; on y trouve plusieurs sentences et réponses de Confucius avec quelques anecdotes de sa vie. Ce livre curieux, rédigé

tout d'abord par les disciples du grand philosophe sur ce qu'ils avaient recueilli de la bouche de leur maître relativement aux antiques usages de la Chine, disparut dans l'incendie des livres sacrés. Dans la rédaction nouvelle qu'on en fit plus tard on introduisit une foule de modifications nécessitées par le changement des temps et des circonstances; l'autorité de ce livre curieux est néanmoins demeurée la même, et ses prescriptions continuent de tenir une large part dans les coutumes de la vie publique et privée des Chinois.

Le cinquième livre sacré des Chinois est le *Tchun-thsiou*, ou « Livre du printemps et de l'automne », ainsi nommé à cause des deux saisons de l'année où il fut commencé et fini; il passe pour être le chef-d'œuvre de Confucius. Le style de cet ouvrage est extrêmement serré, vif, énergique, pittoresque et mordant; tous les historiens chinois s'efforçent de l'imiter. Le *Tchun-thsiou* contient une partie des annales du royaume de Lou, patrie de Confucius et État tributaire de l'empire à titre de fief [1]. Le but que se propose l'auteur est de rappeler les princes de son temps au respect des anciens usages par la démonstration historique qu'il établit des inévitables malheurs causés par leur abandon. Sous le rapport scientifique, cet ouvrage offre en outre un véritable intérêt : on y trouve mentionnées toutes les éclipses de soleil arrivées et

[1] L'ancien royaume de Lou forme aujourd'hui la province de Chan-tong.

observées dans le royaume de Lou pendant une période de deux cent quarante-deux ans; la plupart de ces faits astronomiques ont subi l'épreuve du calcul de plusieurs savants européens et ont été reconnus pour avoir été indiqués avec la plus parfaite précision.

Les petits *king*, ou « livres canoniques de second ordre », ne sont, pour la plupart, que des abrégés où se trouve exposée avec plus d'ordre et de clarté, et réduite à des principes plus simples, la doctrine des grands *king*. Ce sont les livres classiques proprement dits en usage dans les écoles chinoises. Nous parlerons sommairement des plus importants.

Le premier est le *San-dze-king*, ou « Livre sacré trimétrique », ainsi nommé parce qu'il est divisé en petits distiques, dont chaque vers est composé de trois caractères seulement. On y trouve, à l'usage des enfants, un tableau admirablement bien fait de toutes les connaissances qui constituent le fonds de la science chinoise. L'auteur, disciple de Confucius, débute par ce premier distique : *Jen-dze-tsou, sin-pen-chan*, « L'homme, à son origine, était d'une nature radicalement sainte », paroles dont le sens profond et traditionnel doit être remarqué comme un témoignage de plus à ajouter à ceux déjà si nombreux qui attestent les vraies croyances primitives du genre humain sur l'état originel de l'homme. Ce principe posé et la nature actuelle de l'homme clairement définie, l'auteur traite ensuite des divers modes d'éducation et de

l'importance des devoirs sociaux, puis des nombres et de leur génération, des trois grands pouvoirs, des quatre saisons, des cinq points cardinaux, des cinq éléments, des cinq vertus constantes, des six espèces de céréales, des six classes d'animaux domestiques, des sept passions dominantes, des huit notes de musique, des neuf degrés de parenté, des dix devoirs relatifs, des études et des compositions académiques, de l'histoire générale et de la succession des dynasties. Des réflexions et des exemples sur la nécessité et l'importance de l'étude terminent cette sorte d'encyclopédie, où se trouvent, dans un résumé clair et concis, tous les éléments des connaissances les plus propres à développer l'intelligence des enfants chinois et à leur inspirer le goût naturel pour les choses positives et sérieuses [1].

Après le *San-dze-king*, viennent les *Sse-chou* ou les « Quatre livres par excellence ». Ces livres sont le *Ta-hio*, ou « la Grande science », traité de politique et de morale composé d'un texte fort court de Confucius, et d'un développement fait par un de ses disciples; le *Tchouang-young*, ou « Invariable milieu », traité de la conduite du sage dans la vie, composé, dit-on, par deux petits-fils de Confucius sur les enseignements recueillis de la bouche de leur aïeul [2]; le *Lun-yu*, ou « Livre des sentences », volumineuse compilation des maximes

[1] Voyez *l'Empire chinois*, t. Ier, p. 125.

[2] Le système de morale contenu dans cet ouvrage est basé sur l'adage bien connu : *In medio consistit virtus.*

de Confucius, mais dont plusieurs s'écartent de la doctrine et des principes de ce philosophe; enfin l'ouvrage du philosophe Meng-tze, que les Européens connaissent sous le nom de Mencius et que les Chinois décorent du titre de « second sage ». Cet ouvrage traite des vertus de la vie individuelle et sociale, et fait connaître les règles d'un sage gouvernement.

Ces livres classiques et quelques autres de moindre importance, joints aux cinq livres sacrés, sont la base de la science des Chinois. On regrette d'y trouver, avec l'absence trop réelle de notions scientifiques, des erreurs grossières et des fables ridicules; mais en revanche ils contiennent des vérités du premier ordre en politique et en morale, dont l'étude ininterrompue a merveilleusement servi à maintenir en Chine l'amour constant des usages anciens et le respect le plus profond pour l'autorité : double base sur laquelle repose la société chinoise, et cause, efficace entre toutes, de sa durée tant de fois séculaire.

---

§ III.

Livres historiques. — Principaux historiens chinois. — Ouvrages remarquables; — le *Ché-ki*, etc. — Style historique des Chinois. — Traités scientifiques.

Nous avons dit ailleurs l'importance et la faveur dont l'histoire a été, dans tous les temps, en Chine

l'objet particulier [1]. Si maintenant nous examinons le nombre prodigieux d'historiens que la nation chinoise a produits et les écrits considérables dont ils ont enrichi la postérité, il nous paraîtra démontré que les Chinois doivent tenir, entre tous les peuples qui ont pris souci de leurs annales, un rang vraiment exceptionnel.

C'est par centaines que l'on compte en Chine les auteurs qui ont écrit, les uns des chroniques et des mémoires, les autres l'histoire générale de la nation. Le plus renommé entre tous est le célèbre Sse-ma-tsien, historien impérial du premier siècle avant notre ère. Chargé, après l'incendie des livres, de la restauration des annales, on lui doit le *Ché-ki*, vaste et remarquable collection d'anciens monuments historiques sur la Chine et les pays voisins; elle comprend tous les temps écoulés depuis le règne de Hoang-ti jusqu'au commencement de la dynastie des Han, environ deux siècles avant Jésus-Christ.

Tous les lettrés de la Chine proclament Sse-ma-tsien comme le père de l'histoire, et n'ont qu'une voix pour dire que le *Ché-ki* est un ouvrage de génie. Le plan suivi par Sse-ma-tsien a servi de modèle à tous les écrivains qui lui ont succédé; on distingue parmi ceux-ci Sse-ma-kouang, historien du onzième siècle, qui a rédigé les Annales complètes depuis le cinquième siècle avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 960, et Ma-touan-lin, qui écri-

[1] Tome Ier, ch. XII, p. 404.

vait vers la fin du treizième siècle. Son ouvrage, intitulé : *Recherches approfondies sur les documents anciens de toute nature,* « est, dit M. Huc, la mine la plus riche qu'on puisse consulter pour tout ce qui se rapporte à l'administration, à l'économie politique, au commerce, à l'agriculture, à l'histoire scientifique, à la géographie et à l'ethnographie [1] ». Obligé de nous restreindre, nous omettrons de citer une foule d'autres écrivains célèbres qui ont concouru, par de remarquables travaux, à la rédaction de l'histoire générale de la Chine. Tant d'œuvres réunies, embrassant un espace de quatre mille ans, forment une collection immense, capable d'effrayer les plus intrépides lecteurs : on se contente pour l'ordinaire de la consulter, et l'on a recours le plus souvent aux abrégés. La Chine en possède plusieurs, qui sont faits avec soin et avec goût.

La manière dont les Chinois écrivent l'histoire est ordinairement simple, noble, et très-laconique. Ils ne connaissent point, comme les historiens de la Grèce et de Rome, l'art d'orner leur narration de descriptions brillantes, de rapprochements ingénieux, d'épisodes attachants; mais ils prennent un soin particulier de marquer les temps avec exactitude, et racontent nûment les faits, se contentant de les accompagner de quelques maximes morales, lorsque le sujet les fait naître; jamais ils n'affirment ce qu'ils regardent comme douteux; ils préfèrent même, quand les autorités leur manquent,

[1] Voyez *l'Empire chinois,* t. Ier, p. 347.

laisser subsister des vides et des lacunes dans leurs récits plutôt que de les remplir par des conjectures frivoles ou des faits équivoques. L'amour de la vérité apparaît chez eux en première ligne, et le désir d'instruire l'emporte toujours sur celui de plaire : de là vient que leurs annales, ainsi dépouillées des ornements tant goûtés des lecteurs européens, paraissent nécessairement sèches et arides; mais en l'absence des agréments qu'on regrette, on est charmé de trouver dans ces récits tous les caractères les plus manifestes d'une incontestable véracité.

Après les livres d'histoire, l'esprit positif et utilitaire des Chinois donne le premier rang aux ouvrages spéciaux, relatifs aux sciences et aux professions. Le nombre en est considérable : nous y voyons :

1° Les traités moraux, les entretiens familiers de Confucius, les leçons élémentaires et les conversations du célèbre Tchu-hi, les traités sur les passions et sur l'éducation tant des hommes que des femmes;

2° Les ouvrages sur l'art militaire;

3° Les traités spéciaux sur les lois pénales;

4° Les traités sur l'agriculture et sur les vers à soie;

5° Les traités de médecine et d'histoire naturelle, qui comprennent la description des espèces animales, végétales et minérales;

6° Les traités pratiques d'astronomie et de mathématiques;

7° Les traités de la science divinatoire;

8° Les traités des arts libéraux, comprenant la peinture, l'écriture, la musique et l'art de tirer de l'arc;

9° Des mémoires sur la fabrication de la monnaie, de l'encre, du thé, etc.;

10° Les ouvrages descriptifs et illustrés des peuples anciens et modernes;

11° Les traités de la religion bouddhique;

12° Les nombreux traités de la secte des *tao-sse;*

13° Les ouvrages mythologiques.

Une telle nomenclature ne peut être qu'aride, nous avons cru devoir néanmoins l'établir ici, afin de mieux faire connaître les sujets nombreux et variés dont s'est occupé l'esprit chinois.

---

§ IV.

Poésie des Chinois. — Ses divers genres. — Apogée et décadence. — Règles de la versification chinoise. — Images et figures. — La poétique chinoise. — Le « Livre des vers ». — Touchante élégie.

La poésie, ce divin langage, est de tous les temps et de tous les lieux. Nous la trouvons dès la plus haute antiquité florissante en Chine, comme chez tous les peuples jeunes encore : un de leurs premiers besoins n'est-il pas, à l'aurore de leurs destinées ainsi que chez l'homme à son printemps, de chanter et de dire dans un langage plein de charmes tous les sentiments de vie généreuse dont ils sont

si riches alors? Aussi, quand plus tard leur lyre devient muette et que se taisent leurs poétiques accents, n'est-ce pas un signe que les temps sont venus où les âmes et les cœurs ont vieilli, et que les aspirations qui les élevaient sont à leur déclin? La Chine a connu cette décadence, et il y a longtemps déjà que son génie poétique a pâli devant l'esprit de lucre et le grossier positivisme dont les peuples sont malades, paraît-il, en Asie comme en Europe. C'est donc le passé qu'il nous faudra interroger encore si nous voulons connaître les richesses poétiques de la littérature chinoise.

Les Chinois ont cultivé presque tous les genres de poésie connus dans la littérature de l'Europe : ils ont les stances, l'ode, l'idylle, l'églogue, l'épigramme, les pièces satiriques, et même les bouts-rimés. Le peuple a ses vaudevilles et ses chansons particulières, et, chose digne de remarque, l'obscénité souille rarement ces poésies : elle est, au moins, obligée de s'envelopper de voiles pour ne se produire qu'à l'aide d'allégories ou de subtilités grammaticales particulières à la langue chinoise [1]. Il est vrai qu'il en coûte toujours cher aux Pétrones chinois, lorsque leurs écrits licencieux sont dénoncés au gouvernement. Des lettrés célèbres n'ont pas dédaigné de mettre encore sous la forme de chants populaires les plus belles maximes de la morale, les

[1] Il y a, par exemple, certaines pièces où les caractères présentent un sens, et le son isolé un autre; dans quelques-unes il faut retrancher plusieurs traits des caractères pour saisir la pensée de l'auteur, dans d'autres il faut les lire à rebours.

préceptes des devoirs relatifs aux diverses classes de la société, et jusqu'aux simples formules de la civilité.

La versification chinoise a des règles infiniment plus sévères et plus compliquées que la versification française. Si chez nous, dans l'ode par exemple, on ne doit jamais enjamber d'une strophe à l'autre, comme le font les Grecs et les Latins; en Chine il n'est pas même loisible d'enjamber d'un vers sur l'autre : le vers chinois, formé d'un nombre arrêté de cinq ou sept mots monosyllabiques, doit toujours renfermer un sens complet. A cette difficulté, grande déjà, vient s'ajouter celle du système périodique ou retour de certains sons, primitivement limité aux finales, introduit ensuite par les poëtes dans l'intérieur même du vers. Le choix des mots poétiques offre de son côté un autre et sérieux embarras. La poésie chinoise n'admet que les expressions les plus énergiques, les plus pittoresques, les plus harmonieuses, et il faut toujours les employer dans le sens que les anciens leur ont donné. C'est là assurément chez un peuple un signe incontestable d'un goût littéraire sévère et délicat, mais on conçoit aussi combien une telle exigence apporte d'entraves au libre essor des poëtes et doit nuire aux heureuses inspirations d'un talent original.

Les ressources des fictions mythologiques, dont la poésie européenne a tant et trop abusé, manquent aux poëtes chinois; ils y suppléent par des métaphores hardies et ingénieuses, par les noms de plusieurs animaux pris dans un sens allégorique, et par les plus belles expressions de leurs

king qu'ils savent placer à propos. L'aigle, par exemple, se nomme dans leurs vers l'*hôte des nues;* le geai, l'*oiseau de la parole;* une natte sur laquelle on se couche, le *royaume du sommeil;* la tête, le *sanctuaire de la raison;* l'estomac, le *laboratoire des aliments;* les yeux, les *étoiles du front;* les oreilles, les *princes de l'ouïe;* le nez, la *montagne des sources*, etc. Le dragon, le tigre, l'épervier, l'hirondelle, leur tiennent lieu de Jupiter, de Mars, de Mercure, de Flore. Puis, pour parler d'un époux et d'une épouse, ils diront avec le *Chou-king : ceux qui n'ont qu'un cœur,* et ils appelleront les veuves et les orphelins : les *pauvres du ciel,* etc.

Mais le génie, l'imagination, l'enthousiasme, ne suffisent pas pour faire un vrai poëte chinois; il faut qu'à ces dons naturels il joigne encore les richesses de l'érudition, qu'on acquiert par l'étude et le travail. L'histoire, les actions et les paroles mémorables des empereurs, les maximes des sages, tout est mis à contribution pour lui fournir des allusions fines, agréables et souvent pleines de force; il sait avec un égal avantage tirer parti des mœurs et des usages de la haute antiquité, dont les œuvres poétiques de la Chine conservent les sentences et reproduisent quelquefois même jusqu'aux manières de parler.

La poétique chinoise, comparée à celles d'Horace et de Boileau, ne paraît pas inférieure à ces œuvres si justement vantées; on peut juger de l'excellence des règles qu'elle indique par ce fragment d'un livre chinois où l'auteur traite de l'art poétique :

« Pour qu'un poëme soit bon, il faut que le sujet « soit intéressant et traité d'une manière attachante; « le génie doit y dominer et se soutenir par les « grâces, le brillant et le sublime de la diction. Le « poëte peut parcourir d'un vol rapide la plus haute « sphère de la philosophie, mais sans s'écarter ja- « mais des sentiers étroits de la vérité, ni s'y arrê- « ter pesamment. Le bon goût ne lui pardonne que « les écarts qui l'approchent de son but et le lui « font voir sous un point de vue plus piquant. « Malheur à lui s'il parle sans dire des choses, ou « sans les dire avec cette force, ce feu et cette « énergie qui les montrent à l'esprit comme les « couleurs aux yeux! L'élévation des pensées, la « continuité des images, la douceur et l'harmonie, « font la vraie poésie. Il faut débuter avec noblesse, « peindre tout ce qu'on dit, laisser entrevoir ce « qu'on néglige, ramener tout au but et y arriver « en volant. La poésie parle le langage des pas- « sions, du sentiment, de la raison; mais en prê- « tant sa voix aux hommes, elle doit prendre le ton « de l'âge, du rang, du sexe et des préjugés de « chacun.... » Ces préceptes, en vérité, n'ont-ils pas avec ceux formulés par les deux maîtres latin et français de l'art poétique la plus frappante similitude? Quand les règles sont puisées dans la nature, ne sont-elles pas, du reste, partout les mêmes?

Le *Che-king*, dont nous avons déjà parlé à l'article des livres canoniques, est le plus précieux recueil des anciennes poésies chinoises. Les lettrés du Céleste Empire font leurs délices de la lecture

de ce *Livre des vers*, et ne tarissent pas d'éloges lorsqu'ils parlent de la sublimité, de la douceur, du naturel et du goût antique de ces poésies; d'après eux, les âges suivants n'ont rien produit qui puisse leur être comparé : *Les six vertus,* disent-ils, *sont l'âme du* Che-king; *aucun siècle n'a flétri les fleurs brillantes dont elles y sont couronnées, et aucun siècle n'en fera éclore d'aussi belles.*

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en citant ici la pièce suivante, empruntée au *Che-king;* la douce et touchante sensibilité qui y règne leur fera aisément reconnaître le caractère de la plaintive élégie.

Plaintes d'une épouse légitime répudiée.

« Semblables à deux nuages qui se sont unis au haut des airs, et que les plus violents orages ne sauraient séparer, nous étions liés l'un à l'autre par un éternel hymen; nous ne devions plus faire qu'un cœur. La moindre division, causée par la colère ou le dégoût, eût été un crime; et toi, tel que celui qui arrache les herbes et laisse la racine, tu me bannis de ta maison, comme si, infidèle à ma gloire et à ma vertu, je n'étais plus digne d'être ton épouse et pouvais cesser de l'être! Regarde le ciel, et juge-toi. Hélas! que je m'éloigne avec peine! Mon cœur m'entraîne vers la maison que j'ai quittée. L'ingrat! il ne m'a accompagnée que quelques pas; il m'a laissée à sa porte; il trouvait doux de me quitter. Tu adores donc le nouvel objet de tes

feux adultères, et vous êtes déjà comme un frère et une sœur qui se sont vus dès leur enfance! Va, ton infidélité souillera ton nouvel hymen et en empoisonnera les douceurs. O ciel! cet hymen, tu le célèbres avec joie. Je suis devenue vile à tes yeux, tu ne veux plus de moi; et moi, je ne voudrai plus de tes repentirs. Quelles ne furent pas mes peines sur le fleuve rapide où je voguais avec toi! A quels travaux ne me suis-je pas dévouée pour les intérêts de ta maison? Je me sacrifiais pour te rendre heureux. Tous les cœurs qui sont venus vers toi, c'est moi qui les ai attirés; et tu me méprises et m'oublies. Ainsi donc c'est la fortune que tu aimais dans ton épouse, et j'ai perdu tous mes charmes dès que je t'ai rendu heureux! Que de douceurs et de félicité je préparais à notre vieillesse! Une autre t'en dédommagera; et je languirai dans l'opprobre et la douleur. Hélas! que tes derniers regards étaient terribles! ils ne respiraient que la haine et la fureur. Mes maux sont sans remède. Il s'offense de ma tendresse et rougit de mes bienfaits. »

---

§ V.

Pièces dramatiques. — Historique de l'art dramatique en Chine. — La comédie et la tragédie. — Règles dramatiques. — L'introduction et les scènes. — Absence des trois unités. — Emploi du chant. — Les trois styles. — Rôles et personnages. — Les comédiens chinois. — Goût passionné des Chinois pour les représentations dramatiques. — Abondance des compositions de ce genre. — Qualités et défauts.

L'art théâtral et la poésie dramatique vraiment digne de ce nom paraissent avoir pris naissance en Chine sous la dynastie des Thang, vers l'an 720 de notre ère. Jusque-là les anciens spectacles des Chinois ne consistaient guère qu'en ballets pantomimes, bien différents des pièces régulières dont la scène chinoise a fini par s'enrichir. La littérature dramatique ne suivit pas en Chine la marche qu'elle eut ailleurs. Au lieu d'un progrès continuant un autre progrès, nous y voyons plutôt, sous chaque dynastie, un genre nouveau succédant presque brusquement au genre précédemment adopté : de là le peu de similitude et le manque de filiation qu'on observe entre les œuvres dramatiques chinoises d'époques différentes dès qu'on essaye de les comparer les unes aux autres. On s'accorde néanmoins à considérer les temps des Kin et des Youen, qui courent du douzième au quatorzième siècle de l'ère chrétienne, comme étant l'époque où l'art et la poésie dramatiques atteignirent leur apogée. Dans les siècles qui

suivirent, les écrivains ne firent guère autre chose qu'imiter, chacun selon son goût, les œuvres de leurs devanciers.

Les Chinois ne font aucune distinction de la tragédie et de la comédie; ils n'ont conséquemment point de règles particulières appropriées à ces genres si différents. Toute pièce dramatique débute ordinairement par une sorte de prologue ou d'introduction qu'on nomme *sié-tseu*, et se divise en plusieurs parties appelées *tché*, qui correspondent tout à fait aux actes de nos pièces de théâtre, avec cette différence que les scènes n'y sont point distinguées les unes des autres; on y indique néanmoins l'entrée et la sortie de chaque personnage par ces mots : *chang*, « il monte », et *hia*, « il descend ». Les apartés sont désignés par l'expression *peï-yun*, qui signifie littéralement « parler en tournant le dos ».

L'introduction sert à exposer l'argument de la pièce, afin de donner à l'auditoire une connaissance anticipée du drame; quelquefois on y fait, dans le même but, le récit d'événements antérieurs à ceux qui vont être spécialement représentés. Le mode de ces sortes d'ouvertures a varié avec les temps : sous la dynastie des Tang on leur trouve la plus grande analogie avec les prologues de Plaute; dans les pièces de la dynastie des Youen, le *sié-tseu* est sous forme de dialogue, et, souvent, entremêlé de vers. Tous les personnages qui y figurent commencent tout d'abord par décliner leurs noms et indiquer le rôle qu'ils vont jouer; cette singulière pra-

tique se continue, d'ailleurs, dans tout le cours de la pièce de la part de chaque personnage nouveau qui paraît sur la scène.

Les règles dramatiques admises en Chine sont loin d'être les mêmes que celles consacrées en Europe. Dans toute pièce régulière l'exposition, l'intrigue et la péripétie sont généralement assez bien établies par les auteurs chinois; mais vainement on chercherait dans leur œuvre l'observation de nos trois unités, ni rien de tout ce que nos autres règles exigent pour donner de la régularité et de la vraisemblance à l'action théâtrale. Ce n'est point une action unique qu'on représente dans ces drames, c'est la vie entière d'un héros avec tout un ensemble d'événements dont la durée comprend souvent une longue période historique. L'unité du lieu de la scène n'est pas mieux observée : le spectateur qui est en Chine au premier acte se trouve dans le suivant transporté dans la Tartarie. L'auteur chinois ne tient compte ni des temps ni des lieux, et de toutes les règles qui nous sont connues il ne s'applique qu'à garder la principale, celle de plaire, de toucher, d'exciter à la vertu et de rendre le vice odieux par le spectacle des nobles enseignements de l'histoire ou par des peintures supposées, mais capables de porter les spectateurs à la pratique de la vertu. Aux yeux des rhéteurs chinois l'utilité morale est en principe la première des règles pour toute représentation dramatique, règle par excellence, que le code pénal, en cas d'oubli, se charge parfois de confirmer.

Les tragédies chinoises n'ont pas de chœurs proprement dits, mais on y trouve dans le rôle du « personnage qui chante » une particularité qui distingue le théâtre chinois de tous les théâtres connus. Dans le but de mieux accentuer le sens moral de la pièce et d'en graver plus fortement les enseignements dans l'esprit des auditeurs, on a imaginé ce rôle, qui donne au drame chinois une physionomie tout originale, et est en même temps une admirable conception de l'esprit. Le personnage qui chante est toujours le héros de la pièce, qui devient ainsi entre le poëte et l'auditoire l'intermédiaire principal. C'est lui qui, dans un langage lyrique figuré, pompeux, invoque la majesté des souvenirs, cite les maximes des sages, les préceptes des philosophes, ou rapporte les exemples fameux de l'histoire et de la mythologie. Pendant qu'il chante, une symphonie musicale soutient sa voix pour mieux l'aider à émouvoir les spectateurs et leur arracher des larmes [1].

Cette création, particulière au théâtre chinois, rappelle le chœur du théâtre grec, avec cette différence que le personnage qui chante ne demeure pas étranger à l'action. Tous les drames composés sous la dynastie des Youen sont généralement conçus d'après ce type; mais il en est d'autres où l'emploi du chant n'est pas ainsi réservé au principal personnage de la pièce, à l'exclusion des autres.

[1] Voir la *Chine moderne*, 2e partie, par M. Bazin. *Passim*, p. 391 et suivantes.

Dans plusieurs tragédies, en effet, dès qu'un des personnages est censé devoir être sous l'empire de quelques grands mouvements de l'âme, comme ceux qu'inspirent la colère, la joie, l'amour, la douleur, il suspend aussitôt sa déclamation, et se met à chanter, afin de mieux exprimer la vive passion qui l'agite.

La poétique chinoise admet pour les œuvres du théâtre trois genres particuliers de style, savoir : la langue des *king* et des historiens, la langue poétique ou lyrique et la langue commune. Dans les passages du drame à situation ordinaire il est d'usage que tous les personnages, principaux et inférieurs, hommes et femmes, parlent la langue commune, mais avec la variété de ton qui convient à l'âge et à la condition de chacun ; dans ceux, au contraire, où se déroulent les grands événements et se manifestent les grandes passions de l'âme, le langage s'élève, prend les formes graves et majestueuses du style historique ou se colore des images tour à tour vives et gracieuses du style poétique. Il n'est assurément rien de plus conforme tout à la fois aux règles de l'art et de la nature ; c'est pour l'écrivain dramatique affaire de goût et de discernement de savoir approprier ainsi avec justesse à chaque partie de son œuvre le genre de style qui convient.

Le drame chinois n'est pas toujours représenté par un nombre d'acteurs égal à celui de ses personnages. Le cumul des rôles est fréquent dans la même pièce. Cette pratique diffère tout à fait de la

nôtre; mais, en revanche, s'agit-il des dénominations indiquant les rôles, on trouve chez les Chinois, ainsi que chez nous, quelque chose comme les *jeunes premiers*, les *pères nobles*, les *premiers comiques*, les *seconds comiques*, etc.; s'agit-il au contraire tout simplement des noms des personnages mêmes, ils sont encore, à la manière de nos vieux comiques, appropriés à l'état ou bien au caractère de chacun, et avec une telle analogie que M. Bonnefoi, notaire, M. Loyal, huissier, M. Rafle, agent de change, M. Purgon, M. Fleurant, et tant d'autres, pourraient trouver sur la scène chinoise des collègues ou des rivaux! Il n'y a, véritablement, rien de bien nouveau sous notre soleil!

Les personnages du drame chinois représentent sur la scène toutes les classes de la société. On y voit figurer les mandarins à côté des laboureurs, les lettrés avec les artisans, la grande dame et la courtisane, et, quand dans une pièce le merveilleux se mêle au naturel, il n'est pas rare de voir apparaître quelque divinité, dieu ou déesse. Il y eut des temps où la loi défendait « à tous les musiciens et acteurs de représenter dans leurs pièces les empereurs, les impératrices et les princes, les ministres et les généraux fameux des premiers âges [1] ». Cette loi prohibitive, rendant impossible la représentation des scènes théâtrales les plus ordinaires et les plus favorites, est tout à fait tombée en désuétude.

[1] Code pénal chinois.

Mais la défense qui interdit aux femmes de paraître sur les théâtres est toujours en vigueur; leurs rôles y sont remplis par de jeunes garçons qui, à l'aide du travestissement, et grâce à leur voix juvénile, réussissent à produire la plus complète illusion.

Les artistes dramatiques chinois savent ordinairement approprier à merveille les costumes à leurs rôles et éviter en ce point des anachronismes dont souvent on ne se fait pas faute ailleurs. Comme la plupart des pièces chinoises, dit M. Davis, ont une couleur historique, et, pour de bonnes raisons, ne se rapportent pas aux événements qui se sont succédé depuis la conquête tartare, les costumes des Chinois sont ceux qu'ils portaient antérieurement à la dynastie des Thsing. Ces costumes de théâtre sont quelquefois d'une rare magnificence.

Les comédiens ne jouissent en Chine d'aucune sorte de considération et ne prennent rang dans aucune classe de citoyens. Le mépris général dont ils sont l'objet vient plutôt du vice de leur naissance et de l'abjection de leur condition personnelle que de leur profession même. Ce sont, pour l'ordinaire, des enfants d'esclaves qu'un entrepreneur achète pour en faire des acteurs, et qui, s'ils ne continuent eux-mêmes d'être esclaves, ne sont jamais autre chose que de simples valets à gages. On conçoit que, dans de pareilles conditions, la profession de l'acteur chinois, loin de pouvoir s'élever à la dignité d'un art estimable, ne demeure jamais qu'un vil métier. En Chine, les feuilles publiques s'empressent de faire connaître à tout l'em-

pire le nom du plus obscur légionnaire qui s'est montré avec courage dans un combat; elles annonceront avec éclat l'acte de piété filiale, le trait de modestie et de pudeur d'une simple fille des champs; mais un écrivain serait puni s'il osait insulter à la nation jusqu'à l'entretenir, dans les gazettes, du jeu, de la figure et des succès d'un histrion. Une telle sévérité peut sembler énorme à des lecteurs européens, mais n'est-il pas vrai que trop souvent chez nous on pèche par l'excès contraire?

Quoiqu'il y ait en Chine un très-grand nombre d'édifices publics affectés d'une manière permanente aux représentations dramatiques, et qu'au besoin les Chinois soient habiles à improviser au plus vite un théâtre quelconque dans n'importe quel lieu, les comédiens y sont à l'état de troupes ambulantes; ils courent les provinces et les villes à la manière des bandes de bohémiens en Europe, et vont jouer partout où on les appelle. La passion de tous les Chinois sans exception, riches et pauvres, mandarins et peuple, pour les représentations théâtrales ne leur permet guère le chômage. Tout devient prétexte pour faire jouer la comédie : la promotion d'un mandarin, une bonne récolte, un commerce lucratif, un danger à conjurer, la cessation de la pluie ou de la sécheresse, enfin un événement quelconque, heureux ou malheureux, public ou privé, c'en est assez, et au delà, pour donner lieu, dans les villes ou les villages, à des représentations dramatiques. Les chefs de district se rassemblent, décrètent tant de jours de comédie, et

chacun est tenu de contribuer aux frais en proportion de sa fortune. Le goût des Chinois pour ce genre de divertissements est tel qu'on les voit souvent, dans les transactions commerciales de grande importance, stipuler, par-dessus le marché, un certain nombre de comédies. Il n'est pas même jusqu'aux disputes et aux contestations qui ne deviennent parfois l'occasion de courir au théâtre. Celui qui est convaincu d'avoir tort est condamné par les arbitres à payer une ou deux représentations. On chercherait vainement ailleurs, n'est-il pas vrai, une plus agréable façon d'arranger les différends. Souvent encore, quelque riche opulent, désireux d'acquérir un renom de générosité, organise un théâtre à ses frais pour l'amusement de ses concitoyens. De son côté, tout amphitryon qui veut bien faire les choses ne doit pas omettre de régaler ses convives du plaisir de la comédie. Autrement, il manquerait quelque agrément aux délices du festin. Les convives ne sont pas seuls à jouir du divertissement qui leur est ainsi offert; l'usage est de laisser entrer un certain nombre de spectateurs qui, placés dans la cour de la maison, profitent également du spectacle qu'on n'a point préparé pour eux. Quant aux représentations publiques, le peuple est toujours admis à les voir à son gré, sans jamais bourse délier; c'est un privilége dont il use toujours avec un avide empressement [1].

La littérature chinoise est plus riche en œuvres

[1] Voir *l'Empire chinois*, t. Ier, p. 284 et suivantes.

dramatiques qu'on ne se le figure généralement en Europe. Parmi les collections théâtrales que la Chine possède en grand nombre, nous citerons celle de la dynastie mongole dite des *Yuen*, recueil le plus estimé entre tous pour la perfection des pièces qu'il renferme et la variété de leurs genres. On y trouve, avec des drames historiques et des drames *tao-sse*, des comédies de caractère et des comédies d'intrigue, puis des drames domestiques, des drames mythologiques et des drames judiciaires ou basés sur des causes célèbres.

Toutes ces pièces sont, assurément, loin d'être des chefs-d'œuvre, mais la plupart néanmoins ne laissent pas d'être vraiment remarquables et de beaucoup supérieures à nos compositions dramatiques de même époque. La comparaison qu'on pourrait également en faire avec les tragédies anglaises et espagnoles, même du dix-septième siècle, qui continuent de plaire encore de l'autre côté de la Manche et des Pyrénées, serait sans conteste tout à leur avantage.

Un des plus grands mérites des drames chinois est de renfermer les peintures les plus complètes des mœurs nationales ou privées. On connaît toute l'exactitude savante et régulière avec laquelle l'histoire chinoise est écrite; mais cette qualité même de sobriété, trop grande peut-être, qui la distingue, a l'inconvénient de laisser trop peu voir une foule de choses qu'on désirerait souvent mieux connaître. Les drames, ceux du genre historique surtout, suppléent merveilleusement au laconisme parfois dé-

sespérant des historiographes et des annalistes. Les peintures des mœurs privées abondent également dans les drames d'un genre différent et dans les comédies de caractère ou d'intrigue. Malgré tous les défauts qui peuvent déparer ces œuvres considérées au point de vue de l'art proprement dit, un tel avantage fera toujours de leur lecture une très-curieuse étude des mœurs chinoises.

---

§ VI.

Romans chinois. — Romans historiques, — mythologiques, — et de mœurs. — Littérature légère : — les petits romans; — poésies fugitives; — contes; — nouvelles, etc.

Il n'y a peut-être pas de nation dans le monde chez laquelle on trouve autant de romans qu'en Chine, et de pays où cependant ce genre de littérature soit moins estimé. Les romanciers chinois ont, comme les nôtres, tout observé, tout peint, tout raconté, et produit des œuvres d'imagination de toutes sortes : romans historiques, romans à aventures et romans de caractère, recueils d'anecdotes et de nouvelles, romans dialogués, ou sous forme de récit, histoires merveilleuses et contes moraux ou obscènes. Une telle abondance ne laisse pas d'étonner beaucoup, si l'on considère qu'en Chine les ouvrages de ce genre sont véritablement mis à l'index, prohibés par les statuts, exclus des biblio-

thèques publiques, et quelquefois flétris par les cours souveraines.

Les romans historiques sont de tous les romans chinois les meilleurs, et ceux dont la lecture n'est pas sans utilité réelle à qui veut avoir une connaissance approfondie des mœurs de la nation, dont ils complètent les annales, à l'égal pour le moins des drames de même dénomination. «..... L'histoire de la Chine presque tout entière, dit M. Théodore Pavie, a été mise en roman. Comme toutes les nations arrivées à un certain raffinement de civilisation, comme celles aussi chez qui le sentiment du passé est plus vif que l'instinct de l'avenir, la nation chinoise a au plus haut degré la passion des petites chroniques et de la littérature facile, qui lui retracent son histoire sous une forme agréable à saisir [1]. » Les romans historiques sont généralement écrits avec élévation; le style en est concis, et a le plus grand rapport avec le style historique proprement dit; on n'y trouve presque jamais les formes du langage habituel.

Les romans mythologiques présentent, à côté de l'exactitude historique, une foule de récits légendaires; le merveilleux s'y mêle au naturel, la féerie à la réalité. Les romans de ce genre sont moins connus des savants européens que les romans purement historiques. On cite le *Voyage de Hiouen-thsang dans l'Inde* [2] comme étant peut-être le

[1] Introduction à l'*Histoire des Trois-Royaumes*, t. Ier, p. 52.
[2] Traduit par M. Stanislas Julien.

plus beau monument de la philologie orientale, indépendamment du grand intérêt qui s'y attache.

Les romans de mœurs offrent les tableaux les plus variés de la société chinoise. C'est pour cette raison sans doute qu'ils sont de tous les romans de la Chine les plus licencieux et les plus abjects. Car, il faut bien en convenir avec M. Abel Rémusat, malgré la sévérité des lois et les perpétuelles déclamations des moralistes et des sectaires, la corruption des mœurs est aussi grande en Chine qu'en toute autre contrée. A la vérité, la plupart des écrivains poussent la modestie des expressions jusqu'à l'affectation la plus ridicule. Mais il y a aussi un bon nombre d'ouvrages où règne le cynisme le plus révoltant. « Nous avons ici, dit le célèbre orientaliste, un recueil qui peut être mis, sous ce rapport, à côté de Pétrone et de Martial. Je dois convenir pourtant que le lien conjugal n'y est presque jamais un objet de sarcasme et de dérision. On pourrait en tirer une conséquence favorable aux mœurs nationales, s'il en était de même dans le *Kin-p'hing-meï*, roman célèbre qu'on dit au-dessus, ou pour mieux dire au-dessous de tout ce que Rome corrompue et l'Europe moderne ont produit de plus licencieux.... [1]. »

Indépendamment des grandes compositions des romanciers, la littérature légère des Chinois est féconde en petits romans, poésies fugitives, récits merveilleux et fantastiques, et autres productions

[1] Voir le livre des *Récompenses et des peines*, traduit par M. Abel Rémusat, p. 58.

éphémères de l'esprit, auxquelles une foule de lettrés se plaisent à consacrer leurs faciles pinceaux. Les Chinois possèdent dans l'art de raconter une remarquable supériorité qui les fait merveilleusement réussir dans le conte et la nouvelle. On trouve ordinairement dans les morceaux qu'ils produisent en ce genre une multiplicité d'incidents et de détails propres à soutenir l'attention, et à donner une connaissance parfaite de la vie privée et des habitudes domestiques dans les conditions inférieures de la société [1].

---

§ VII.

Éloquence chinoise. — Absence de l'éloquence de la tribune et du barreau. — Les remontrances et leur germe d'éloquence politique. — Éloquence académique. — La rhétorique chinoise. — Nombre prodigieux des genres d'éloquence qu'elle distingue. — Déclamation et action oratoire des Chinois.

Les institutions publiques d'une nation, source et thermomètre ordinaire de l'éloquence qui se manifeste chez un peuple, n'ont jamais été de nature en Chine à favoriser beaucoup les développements de l'art oratoire. Il suffit en effet de se rappeler ce que nous avons dit au sujet de l'organisation politique et judiciaire de ce grand empire pour se convaincre que l'éloquence de la tribune

[1] Voir *Contes chinois*, publiés par M. Abel Rémusat, t. Ier, avant-propos, p. VI.

et du barreau, par exemple, y ont toujours manqué des éléments premiers et indispensables qui ont contribué, dans tant d'autres pays, à faire briller ces deux grands genres du plus vif éclat. Les lois chinoises cependant ont mis dans une certaine mesure l'éloquence à même d'influer sur le gouvernement de l'État par les écrits et les remontrances qu'il est permis d'adresser à l'empereur et à ses ministres.

L'histoire a conservé un grand nombre de ces célèbres avertissements, dus au courage des censeurs, et ce sont les seuls documents à consulter, si l'on veut avoir quelque idée de l'éloquence politique des Chinois. L'empereur Khang-hi a fait imprimer et publier un recueil de ces remontrances où se trouve rassemblé ce que chaque siècle a produit de meilleur en ce genre. La plupart de ces discours sont vraiment remarquables, malgré toutes les règles de circonspection sévère qui ont présidé à leur composition. Dans ces sortes d'écrits, en effet, l'éloquence doit se borner à instruire, réfuter, reprendre, émouvoir, faire sentir la nécessité des réformes; et il faut qu'elle produise ces effets à l'aide de peu de lignes et dans une première lecture; on n'y souffre dès lors aucun ornement déplacé, point de mot inutile, de raisonnement faible, de citation ambiguë, de preuve équivoque. Comme surcroît d'entraves mises à tous les élans spontanés qu'aime le génie de l'éloquence, la crainte du châtiment se surajoute encore à ces règles recommandées. « *Méditez jour et nuit*, dit

Li-tsé, *pour écrire dix caractères d'une remontrance, et effacez-en six. La foudre part de tous les côtés du trône; une syllabe suffit pour l'allumer, et elle irait porter la mort jusqu'au fond de l'empire.*

Dans un pays de lettrés tel que la Chine l'éloquence académique ne pouvait manquer d'avoir droit de cité. Les orateurs en ce genre y sont en effet très-nombreux et forment l'innombrable légion de tous ceux qui aspirent aux charges publiques ou qui, déjà pourvus, aspirent à s'élever, de degré en degré, au faîte des honneurs : car, en Chine comme ailleurs, le grand désir d'étaler son génie en de pompeux discours tourmente bien des têtes. Mais à quoi bon? Un désir ambitieux fut-il jamais chez personne un signe de véritable talent? Non; et pas plus que l'orgueil, dont il est l'indice, il n'est à même de donner à quiconque ne l'a pas une vraie supériorité : les discours académiques des Chinois, à défaut de tant d'autres semblables qu'on entend ailleurs, suffiraient seuls à le démontrer avec la plus claire évidence.

Un bruyant étalage de mots qui ne signifient rien, des images gigantesques, des pensées fausses, mais brillantes en apparence, et tout le clinquant du bel esprit indigène : voilà pour l'ordinaire tout le fond et la forme de ces superbes compositions. Mais, à vrai dire, cette éloquence bâtarde n'obtient guère plus de succès en Chine que dans certaines contrées de l'Europe. Tous les bons lettrés, partisans de l'élégante précision et de la simplicité

mâle des anciens, gémissent sur le faux goût introduit par cette éloquence, dite académique; ils désignent ordinairement les auteurs de ces bagatelles oratoires sous le nom, étrangement significatif, de *kiu-keou-mou-ché*, « bouches d'or, langues de bois! » Nous laissons à nos lecteurs le soin de décider jusqu'à quel point le mordant de cette originale et satirique expression pourrait avoir prise aussi bien chez nous qu'en Chine.

Mais si la véritable éloquence n'a pas brillé dans le Céleste Empire de tout l'éclat qui lui est propre, ce n'est assurément pas la faute des rhéteurs chinois; ils comptent un nombre si prodigieux d'espèces d'éloquence, qu'il est difficile de concevoir comment une nation a pu fixer et déterminer autant de nuances différentes dans l'art de persuader. Ces rhéteurs distinguent l'éloquence des choses, dont la vérité fait toute la force et la parure; l'éloquence de sentiment et de conviction, qui est comme un épanchement de l'âme de l'orateur; l'éloquence de candeur et de naïveté, qui écarte le doute et le soupçon; l'éloquence de franchise, qui ne ménage rien et ne cache rien; l'éloquence d'enchaînement et de combinaison, l'éloquence de merveilleux, l'éloquence de singularité et d'étonnement, l'éloquence d'illusion et d'artifice, l'éloquence de métaphysique et de subtilités, l'éloquence de vieux langage, l'éloquence de grandeur et de majesté, l'éloquence de profondeur, l'éloquence mystérieuse, l'éloquence d'abondance et de rapidité, l'éloquence d'images, de douceur de style

et d'insinuation, etc., etc. Nous en omettons, et des meilleures!

Subtilement habiles à distinguer tant de genres d'éloquence, et à en formuler les règles, les Chinois tombent dans un excès contraire dès qu'il s'agit de l'action oratoire : ils ne goûtent ni cette déclamation vive et animée, ni ces gestes expressifs, ni ces brillants éclats de voix qui contribuent si souvent en Europe au succès des discours publics. « Ce n'est pas par ses cris, dit un de leurs « rhéteurs, c'est en prenant son vol, que le canard « sauvage fait partir tous les autres et les conduit. »

Auditeurs graves et paisibles, les Chinois veulent qu'on parle moins à leurs sens qu'à leur raison, et ne s'accommodent pas de tous ces mouvements de l'action qu'ils prennent pour des grimaces affectées, ou pour des convulsions de fureur. De tels auditeurs, avouons-le, ne conviendraient guère à nos plus célèbres orateurs, dont l'action seule est par elle-même, souvent, une sorte d'éloquence. Les Chinois en ceci nous paraissent, en vérité, malgré la civilisation qui les distingue, ressembler un peu trop à ces sauvages illinois qui crurent bonnement que leur missionnaire s'était mis en colère, parce qu'il avait voulu terminer son sermon par un morceau pathétique déclamé à l'européenne.

CHAPITRE XXII.

ÉTAT DES SCIENCES ET DES ARTS EN CHINE.

§ Ier.

Connaissances scientifiques des Chinois. — État des sciences en Chine. — Leur stagnation et ses causes. — Science mécanique. — Machines et métiers chinois. — Physique et chimie. — Les alchimistes. — Science géographique des Chinois. — Idées erronées des Européens à ce sujet.

Si l'on compare l'état actuel des sciences en Chine aux immenses développements qu'elles ont atteints à l'heure présente chez les peuples de l'Occident, l'infériorité des Chinois sous ce rapport est de toute évidence. Pour nous avoir précédés dans certaines connaissances scientifiques et fait avant nous d'importantes découvertes, la Chine n'en est pas moins demeurée cependant de beaucoup en arrière, et ne semble pas devoir encore, selon toutes les apparences, progresser dans la voie des sciences autrement que par le contact des Européens. Le temps et le génie n'ont pourtant pas manqué aux Chinois, comme l'attestent tout à la fois leur antiquité sans égale et les grandes choses qu'ils ont faites. Aussi trouverons-nous dans le fond même du caractère de ce peuple, bien plus que

dans son manque d'aptitude, la cause principale de la stagnation séculaire dans laquelle il est demeuré en fait de connaissances scientifiques. Le Chinois, toujours avare de son temps et de son travail, semble porter cet esprit d'épargne jusque dans ses études mêmes, dès qu'il n'en voit pas, en quelque sorte *a priori*, le côté usuel et pratique; et quelque attrayante que soit la théorie, si elle ne se rapporte pas immédiatement aux besoins et aux aisances de la vie, elle n'aura jamais pour lui rien qui pique et puisse émouvoir son indifférence. De là, sans aucun doute, cette longue et perpétuelle enfance qui a condamné les sciences en Chine à rester sans fin à l'état élémentaire.

Malgré cela, il est néanmoins aussi évident qu'incontestable pour quiconque observe tout ce que les Chinois sont à même de faire, et produisent effectivement dans les arts et l'industrie, qu'on trouve chez eux un certain fonds scientifique qui remonte à la plus haute antiquité, et se transmet par voie de tradition de siècle en siècle, existant dans quelques familles à l'état de secret, ou disséminé dans des livres de recettes. Vainement, sans doute, nous demanderions aux plus lettrés d'entre les praticiens chinois de formuler en principes et d'arranger en systèmes ces notions scientifiques, partout éparses, mais il n'en est pas moins vrai qu'on est obligé de convenir, à la vue des produits des arts et de l'industrie en Chine, qu'elle aussi a ses physiciens, ses chimistes et ses mathématiciens. Nous nous garderons bien certainement

de comparer ces savants chinois à nos savants européens, ce serait une hérésie dont nous voulons demeurer exempt. Nous préférons la tâche plus facile de faire connaître tout simplement à nos lecteurs le véritable état des sciences et des arts en Chine par le rapide aperçu que nous allons en donner.

A commencer par la physique, nous ne trouverons certainement pas que les savants du Céleste Empire aient jamais produit autant d'ouvrages, traité autant de questions, ni fait autant de découvertes que les physiciens modernes de l'Europe. Avant que les vaisseaux de l'Occident eussent abordé leurs ports, les Chinois n'avaient, par exemple, aucune notion de l'optique : le mécanisme de la vision, les propriétés et les phénomènes de la lumière leur étaient absolument inconnus. Et c'est même de nous qu'ils ont appris à tailler les verres concaves et convexes, et l'art de les disposer dans des tubes pour les usages astronomiques. Il est vrai qu'ils nous ont précédés de plusieurs siècles dans la connaissance de la double propriété de l'aimant d'attirer le fer et de le diriger selon l'axe de la terre. Mais, sans parler de nos plus merveilleux instruments de physique, les plus simples même, le siphon et la pompe, par exemple, sont des inventions récentes pour eux, et qu'ils doivent à l'Europe.

Mais en revanche les Chinois, daus tous les temps, ont fait preuve d'une intelligence remarquable dans la pratique des arts qu'ils ont cultivés, et d'une grande justesse de conception dans l'ap-

plication des principes de la mécanique à la construction des métiers qu'exigeait leur industrie; ils ont effectivement compris bien longtemps avant nous que les machines les moins compliquées sont les meilleures. Avec quelques planchettes ou bâtons de bambou ils construisent des métiers sur lesquels ils fabriquent les étoffes du tissu le plus délicat, des rouets et des dévidoirs avec lesquels l'étoupe de soie se transforme en fil d'une merveilleuse finesse. Une simple roue leur suffit pour tailler et façonner les pierres du diamant le plus dur, et quelques fils de fer très-fins, tordus les uns avec les autres, leur servent pour scier le cristal et le diviser en lames très-minces, propres à faire des verres de lunettes. Ils n'éprouvent aucun embarras à élever jusqu'au sommet des tours de la plus grande hauteur de solides échafauds avec le seul emploi de longues perches de pin, auxquelles ils ne donnent pas un coup de hache et où il n'entre pas de fer. Ils transportent sans peine des blocs de marbre, des rochers entiers, des arbres énormes sur des machines roulantes du plus simple comme du plus grossier appareil. Leurs machines de guerre, offensives ou défensives, aussi nombreuses et aussi bien construites que l'étaient celles des anciens Grecs et des Romains, déposent encore en faveur de l'habileté de ce peuple dans les sciences mécaniques.

Les Chinois ont sans doute encore une longue route à parcourir avant d'atteindre par eux-mêmes à toute la perfection de la mécanique européenne,

mais les peuples de l'Europe n'étaient pas civilisés encore que l'usage de la sphère était connu en Chine. L'histoire de cet empire cite, en effet, un grand nombre de sphères, imaginées à diverses époques pour retracer aux yeux les positions respectives et les différentes révolutions des corps célestes. La première dont il est fait mention a été exécutée sous le règne de Chun, commencé en l'an 2255 avant Jésus-Christ, date bien antérieure à celle où l'on prétend que la première de ces machines a été construite en Grèce. Plusieurs des sphères exécutées par les Chinois étaient très-complètes. Souvent un ingénieux mécanisme, mû par l'eau, faisait mouvoir avec précision tous les corps célestes qui s'y trouvaient représentés. L'application des lois de l'hydraulique était familière aux Chinois. Ce que nous avons dit ailleurs de leur système de canaux et d'irrigation démontre qu'ils possédaient à fond la science du mouvement des eaux, celle de leur équilibre et de l'action qu'elles exercent sur les corps qui leur résistent. Plusieurs fragments d'anciens livres chinois tendent même à prouver que les ballons aérostatiques auraient été connus en Chine bien avant qu'on y eût songé en Europe.

Les arts nombreux que cultivent les Chinois, et qu'ils ont inventés pour la plupart, démontrent, de leur côté, que les procédés et les manipulations de la chimie ne leur sont pas non plus totalement inconnus. Les Chinois sont parvenus à découvrir la poudre à canon, à créer la pyrotechnie, portée par

eux à un très-haut degré de perfection; ils savent extraire les métaux des mines, les fondre, les purifier, les amalgamer, les mettre en œuvre; ils fabriquent le verre, la poterie, la brique, des papiers inimitables, une encre dont le secret est à eux seuls; ils brassent leurs boissons, distillent des liqueurs fortes; ils donnent à leurs teintures un éclat et une solidité que nous admirons; ils ont inventé la porcelaine et sont habiles à recouvrir les vases qu'ils façonnent d'un vernis et d'un émail que nos chimistes sont impuissants à reproduire. Ne serait-il pas absurde de supposer que des travaux aussi variés puissent s'exécuter sans le concours des connaissances et des manipulations de la chimie?

L'histoire atteste que les Chinois n'ont porté que trop loin leur engouement pour cette dernière science : elle a produit chez eux, ainsi que chez nous au moyen âge, des philosophes alchimistes, des souffleurs obstinés et des charlatans adroits, qui ont su s'enrichir aux dépens de leurs dupes, en leur promettant le secret d'une foule d'impossibles merveilles. De toutes ces recherches, vieilles de dix et vingt siècles en Chine, il est résulté de précieuses découvertes, sur lesquelles les savants chinois ne pourraient pas assurément disserter avec la profondeur et la sagacité de nos savants européens, mais qui n'en sont pas moins pour eux des connaissances acquises, et dont les artistes de la Chine savent faire une merveilleuse application.

Que faut-il donc à la Chine pour que tant de germes précieux qu'elle possède se développent et

produisent leurs fruits de science? Quelques hommes de génie, ou bien simplement un contact plus intime avec l'Europe. Tout porte à croire que l'avenir est proche où l'influence européenne produira ce résultat. Nous ne doutons pas que l'influence française en particulier n'ait une large part de gloire dans un tel bienfait; nous en avons pour garant tous les sentiments de généreuse fraternité dont notre nation est si prodigue envers tous les peuples.

Si nous passons de la physique et de la chimie à la géographie et à l'astronomie, il nous sera facile de constater encore que les Chinois, arriérés aujourd'hui, ont cultivé ces sciences à une époque de beaucoup antérieure à nos propres études. On s'imagine généralement en Europe que les Chinois n'ont, en fait de géographie par exemple, que des notions absurdes ou bizarres; c'est une erreur qui n'a d'autre base que les cartes ridicules, espèce de caricatures de la terre, qu'on se plaît en Chine à fabriquer pour l'amusement du bas peuple. Mais l'ignorance qui en résulte est loin d'être générale, car de tout temps les Chinois ont fait preuve d'un grand intérêt pour les connaissances géographiques, et il en est résulté chez eux une connaissance parfaite de l'intérieur de leur empire d'abord, et puis de tous les peuples voisins de leurs frontières. On sait que les habiles missionnaires de Péking, d'après les ordres de l'empereur Kang-hi, dressèrent une nouvelle carte générale de la Chine; mais on ignore assez généralement qu'ils n'eurent que peu de chose à corriger sur les anciennes cartes

des géographes chinois, et que leurs observations ne donnèrent souvent aucune différence sur la latitude et la longitude des grandes villes de l'empire. Il est évident néanmoins qu'avec le système actuel de rester chez eux et de n'y pas admettre les étrangers, il a été difficile aux Chinois d'acquérir des notions bieu précises et bien détaillées sur les autres pays; il n'est pas rare toutefois de rencontrer aujourd'hui en Chine des lettrés qui ont, en fait de géographie générale, des connaissances parfaitement exactes.

Ajoutons que les Chinois, ainsi que plusieurs autres peuples anciens, paraissent avoir connu la figure de la terre et la différence de ses diamètres. L'empereur Kang-hi remarque que *Tchou-tsé, il y a bien des siècles, faisait la terre ronde et la comparait à un jaune d'œuf.* Au dire du Père Cibot, l'aplatissement de la terre vers ses pôles se trouve clairement énoncé dans le *Ti-ouan-chi-ki*, qui dit que la terre a quatre-vingt-dix mille *li* de circonférence de l'orient à l'occident, et quatre-vingt-cinq mille du nord au sud. Le même savant missionnaire assure avoir lu et remarqué la même assertion dans plusieurs anciens auteurs chinois, d'après lesquels « la terre est un *globe suspendu au milieu des airs*, renflé de l'est à l'ouest, et raccourci du nord au midi, ou, pour traduire littéralement le texte original : *l'est et l'ouest sont plus longs, le nord et le midi plus courts* [1]. »

[1] *Mém. sur les Chinois*, t. II, p. 506; t. IV, p. 483.

§ II.

Astronomie. — Le calendrier. — L'année chinoise. — Le cycle. — Divisions du jour. — Le système de Copernic et de Galilée connu des Chinois. — Connaissances et traditions des Hébreux sur la même donnée astronomique. — La vraie vérité sur la condamnation de Galilée. — Observations et erreurs astronomiques des Chinois. — Services rendus par les missionnaires.

Les Chinois appellent l'astronomie *tien-wen*, « littérature céleste » ; les connaissances qu'ils possèdent dans cette science depuis la plus haute antiquité ont justement attiré l'attention des savants européens. Le célèbre géomètre Laplace, en particulier, dit expressément que « les Chinois sont de tous les peuples ceux dont les annales nous offrent les plus anciennes observations que l'on puisse employer dans l'astronomie [1] ». L'étude de cette science paraît remonter, en Chine, à la fondation même de l'empire. Dès le temps d'Yao, qui commença à régner l'an 2357 avant notre ère, les astronomes chinois savaient reconnaître les deux équinoxes et les deux solstices par la longueur des jours et des nuits, diviser l'année en quatre saisons et fixer sa durée à trois cent soixante-cinq jours et six heures, laquelle, tous les quatre ans, devait comprendre trois cent soixante-six jours entiers. Nous lisons en effet dans le *Chou-king* :

[1] *Exposition du système du monde*, t. II, p. 266.

« 1° Yao veut que Hi et Ho calculent et obser-
« vent les lieux et les mouvements du soleil, de la
« lune et des astres, et qu'ensuite ils apprennent
« aux peuples ce qui regarde les saisons.

« 2° Selon Yao, l'égalité du jour et de la nuit et
« l'astre *niao* font déterminer l'équinoxe du prin-
« temps.

« L'égalité du jour et de la nuit et l'astre *hiu* marquent l'équinoxe d'automne.

« Le jour le plus long et l'astre *ho* sont la marque
« du solstice d'été.

« Le jour le plus court et l'astre *mao* font recon-
« naître le solstice d'hiver.

« 3° Yao apprend à Hi et à Ho que le *ki* est de
« trois cent soixante-six jours, et que, pour déter-
« miner l'année et ses quatre saisons, il faut em-
« ployer la lune intercalaire [1]. »

On voit par ce passage toute l'importance que les Chinois de cette époque, antérieure à notre ère de plus de deux mille ans, mettaient à établir leur calendrier avec exactitude. Les astronomes chargés de ce travail devaient marquer soigneusement le temps de l'entrée des astres dans les signes, le lieu des planètes, les éclipses et tous les autres phénomènes célestes. Pour obtenir ces résultats, ils observaient attentivement les ombres méridiennes du gnomon aux solstices, et le passage des astres au méridien; ils mesuraient le temps par des clepsydres, et déterminaient la position de la lune par

[1] Chap. *Yao-tien.*

rapport aux étoiles dans les éclipses, ce qui donnait les positions sidérales du soleil et des solstices. Par la réunion de ces moyens, on avait reconnu que la durée de l'année astronomique ou solaire surpasse d'un quart de jour environ trois cent soixante-cinq jours. Elle commence au solstice d'hiver : l'année civile, dont le commencement a souvent varié selon la volonté des empereurs, est lunaire; pour la ramener à l'année astronomique, on fait usage de la période de dix-neuf années solaires, correspondantes à deux cent trente-cinq lunaisons, période que Méton, en retard de plus de seize siècles sur les Chinois, introduisit dans le calendrier des Grecs [1]. Les lunaisons se comptent par le nombre des jours qui s'écoulent depuis le moment de la conjonction avec le soleil jusqu'au moment de la conjonction suivante; et comme dans l'intervalle d'une conjonction à l'autre le nombre des jours ne peut être constamment égal, les astronomes chinois admettent tantôt vingt-neuf, tantôt trente jours pour compléter ces lunaisons, dont douze forment l'année commune et treize l'année intercalaire.

Les Chinois divisent le jour en plus ou moins de parties égales; mais ordinairement ils le partagent en douze heures, doubles des nôtres. Ils comptent un jour d'un minuit à l'autre. Au lieu de la semaine ordinaire, en usage dans tout l'Orient, ils ont adopté un cycle de soixante jours, et en place du siècle, un cycle de soixante ans.

[1] Voyez *Exposition du système du monde*, t. II, p. 266.

Cette manière de mesurer le temps, pratiquée en Chine dès les temps les plus reculés, est le fil conducteur qui assure la marche du savant dans les routes ténébreuses de l'antiquité. Les chronologistes modernes de la Chine ont formé du cycle de soixante ans, répété trois fois, une autre période de cent quatre-vingts années qu'ils nomment *san-yuen* ou « triple principe ». Ce tricycle, multiplié par le cycle simple, donne une troisième période de dix mille huit cents ans qui, multipliée elle-même par le cycle de douze, forme ce qu'on appelle la grande période, ou la révolution entière au premier principe, laquelle se fait, selon les Chinois, en cent vingt-neuf mille six cents ans. C'est du tricycle *san-yuen* qu'on a fait usage dans les tables chronologiques publiées en 1769 par les ordres et sous les auspices de l'empereur.

On est convenu de louer, d'après une tradition assez vague, les connaissances astronomiques des anciens peuples de l'Égypte et de la Chaldée, mais il est de notoriété historique que les Chinois eurent à une époque tout aussi ancienne des connaissances semblables et pour le moins aussi étendues, avec cette différence remarquable qu'ils surent les conserver et les consigner dans des monuments écrits, que l'on possède encore de nos jours. Ce n'est pas à dire pour cela, et nous sommes loin de le prétendre, que la science astronomique ait été jamais portée par ce peuple étonnant jusqu'à une perfection hors ligne; les moyens d'observation plus que le génie lui manquèrent pour pousser ses connais-

sances plus avant, et il est arrivé en Chine ce qui chez nous-mêmes n'a duré que trop longtemps : les systèmes combattirent les systèmes.

Parmi les astronomes chinois les plus renommés, les uns prétendirent que les cieux et les planètes tournaient autour de la terre, tandis que les autres ont tout fait tourner autour du soleil. Ce dernier système n'est donc pas de découverte récente comme certains écrivains modernes, habiles peut-être, mais aussi légers d'esprit que d'érudition ou de bonne foi, s'obstinent à le prétendre. Les Chinois ne furent pas, au reste, les seuls peuples de l'antiquité qui surent ou qui soupçonnèrent sur ce point les affirmations de la science moderne; et pour ne citer que les Hébreux, il est de fait qu'une de leurs traditions, consignée dans le *Zohar*, et remontant, comme la plupart de leurs traditions, au temps de Moïse et au delà, nous prouve avec une claire évidence la connaissance qu'ils avaient de l'immobilité du soleil et du double mouvement de rotation de la terre. Voici ce curieux passage :

« La terre roule sur elle-même dans un cercle.
« Ses habitants se trouvent les uns en bas, les
« autres en haut.

« Et tous ces hommes ont des vues différentes à
« cause des faces diverses du ciel, selon la position
« de chaque point.

« C'est pourquoi, quand le point des uns est
« éclairé, celui des autres est dans l'obscurité :
« ceux-ci ont le jour, ceux-là la nuit.

« Et il y a un point qui est *tout jour* (le pôle), où « la nuit ne dure qu'un temps très-court.

« Ce qui est dit dans les livres des anciens et dans « le livre d'Adam, le premier homme, est con- « forme à cette doctrine [1].... »

Ici le Zohar transcrit deux versets des psaumes attribués à Adam, dans lesquels le père du genre humain célèbre les merveilles de Dieu et le mouvement harmonieux des globes célestes, les planètes, et il ajoute :

« Ces mystères ont été confiés aux maîtres de la « sagesse, parce que c'est un mystère profond de « la loi [2]. »

La Bible, qui de son côté parle, au *livre de Job*, de la terre qui *roule sur ses gonds*, confirme cette donnée scientifique et ne la contredit nulle part, nonobstant l'inepte et banale objection tirée de l'action de Josué *arrêtant le soleil*. Quel intelligent lecteur ne voit de suite, en effet, que l'écrivain sacré, parlant au peuple hébreu, se sert en ce passage du langage usuel? Et pourquoi lui refuser le droit de parler comme tout le monde? Ne voyons-nous pas tous les jours les livres de la science moderne parler du lever et du coucher du soleil? Bien fou celui qui de là conclurait que les savants de l'Institut de France ou de toute autre académie de l'Europe pensent que le soleil tourne ; les Hébreux qui se servaient de ces locutions ne le croyaient pas davantage.

Les documents les plus authentiques démontrent

[1] *Zohar*, IIIe partie, fol. 4, sect. 1re, Vaiyikra.
[2] *Ibidem*.

que la donnée scientifique du mouvement de la terre était chez les Chinois comme chez les Juifs au nombre de leurs traditions, ou, si on l'aime mieux, de leurs connaissances acquises. Il serait en outre facile de démontrer que d'autres peuples de l'antiquité eurent également sur ce point des notions tout à fait identiques : il serait impossible, autrement, d'expliquer une foule d'expressions employées par plusieurs de leurs écrivains. On peut donc légitimement conclure que si la science moderne a pu, mieux que la science ancienne, déterminer et décrire le mouvement du globe terrestre, elle n'a pas le mérite exclusif de l'avoir découvert. Il est même probable que le célèbre astronome Copernic, qui vivait au milieu des Juifs si nombreux en Allemagne, puisa son système à la source hébraïque, comme il est probable que plus anciennement l'école de Pythagore, qui professait le même système astronomique de rotation de la terre, l'avait puisé en Judée, en même temps que sa méthode et le fond de ses doctrines philosophiques. On sait que Pythagore était d'origine juive; plusieurs même prétendent qu'il eut pour maître Ézéchiel.

Galilée, qu'on se plaît tant à vanter, n'a donc nullement inventé le système de rotation de la terre autour du soleil; il y a simplement ajouté quelques perfectionnemeuts. Qu'il ait été, du reste, un savant remarquable, personne ne le nie; mais d'où viennent les clameurs insensées par lesquelles où cherche à glorifier son nom? Il est de fait que personne jamais n'empêcha Copernic de soutenir libre-

ment son système; s'il n'en fut pas de même envers Galilée, la faute en est à lui seul : il prétendait son système tiré de la Genèse; il voulait l'ériger en dogme; et dans cette fin, il dénaturait les textes des Écritures pour les accommoder à sa manière de voir. L'Inquisition, chargée de veiller à l'intégrité des livres saints, s'en émut. Le cardinal Bellarmin écrivit à Galilée « qu'il n'était ni puni, ni même « obligé de se rétracter; qu'on exigeait seulement « de lui qu'il soutînt son sentiment comme un « simple système, mais non comme une vérité dog- « matique. » L'astronome promit tout ce qu'on voulut; il promit surtout de ne plus torturer les textes de l'Écriture, et il jouit d'un repos parfait; car un décret de l'an 1620 lui permettait d'enseigner son système comme une hypothèse astronomique. Mais la vanité, dont un mérite réel ne garantit pas toujours les savants, lui fit oublier ses promesses. Alors, mais alors seulement, le tribunal de l'Inquisition porta sa sentence : ce tribunal ne pouvait sanctionner comme une vérité absolue ce qui n'était qu'une hypothèse. Ce ne fut donc point la science, mais uniquement les prétentions du savant à ériger en dogme un simple système astronomique qui furent condamnées : devant le jugement du célèbre tribunal, le mot fameux *e pur si muove* reste entier dans sa valeur scientifique; il demeure aussi et se répète chaque jour, il est vrai, dans des clameurs aussi insensées que volontairement injustes; mais crié de la sorte il n'est, en vérité, qu'un non sens devant l'histoire.

Malgré les données premières, inexactes ou vraiment scientifiques, que les astronomes chinois purent avoir sur le système planétaire, ces savants n'ayant à leur disposition que des instruments très-imparfaits, ne purent faire la plupart du temps que des observations incomplètes, et d'où sont résultés des calculs erronés. Personne n'ignore en Europe les services que les missionnaires jésuites, amenés en Chine par le zèle de la religion, ont rendus à l'astronomie chinoise, en réformant avec toute la rectitude de la science européenne ce qu'elle avait de fautif. Grâce à eux, en effet, le calendrier officiel fut purgé des erreurs qui s'y perpétuaient, et Péking se vit doté d'un observatoire, où des instruments construits avec perfection remplacèrent les instruments par trop primitifs des Chinois.

A l'école des missionnaires européens, les astronomes du Céleste Empire furent mis de la sorte en possession de méthodes nouvelles d'observation qu'ils avaient ignorées jusqu'alors, mais qu'ils n'ont pas su conserver, paraît-il, depuis que la persécution religieuse a privé la Chine du secours des lumières scientifiques apportées de l'Occident, et que la France, tout particulièrement, lui avait prodiguées sans mesure par le savoir de ses envoyés apostoliques. Si même nous en croyons quelques voyageurs modernes, les membres du tribunal des mathématiques seraient retombés aujourd'hui dans une ignorance inconnue dans les temps anciens, à ce point que tous les ans le gouvernement chinois

serait même obligé d'envoyer le nouveau calendrier à Canton, pour le faire corriger par les Européens.

---

§ III.

Médecine. — Anatomie interdite aux Chinois. — Circulation du sang très-anciennement connue de leurs praticiens. — Ouvrages de médecine. — Système physiologique. — Diagnostic. — Théorie du pouls. — Thérapeutique; — remèdes particuliers; — leur efficacité et leur singularité. — L'acupuncture, — le *cong-fou*. — Libre exercice de la médecine en Chine. — A quoi est exposé le médecin chinois dans les cas malheureux. — Moyen de constater l'homicide par l'examen des cadavres.

Nous dirons peu de chose sur la médecine des Chinois. Leurs médecins ne furent jamais ni grands anatomistes, ni physiciens, ni chimistes profonds. Le respect pour les morts, fondé sur la piété filiale, fut en Chine le grand obstacle aux études anatomiques. Ce préjugé, commun du reste à tant d'autres peuples de l'antiquité, et qui subsista en France même jusqu'au règne de François Ier, empêcha conséquemment les Hippocrates chinois d'acquérir dans l'art de guérir plusieurs connaissances indispensables. Mais s'ils négligèrent l'étude de la nature morte, qui laissera, du reste, toujours beaucoup à deviner, ils paraissent, par contre, avoir étudié longuement, profondément et utilement la nature vivante, dont trente siècles d'observations leur ont dévoilé plusieurs secrets. C'est ainsi que les Chinois, bien antérieurement aux autres nations,

découvrirent la circulation du sang; et leurs médecins savaient déjà en calculer la vitesse, que nous ne nous doutions pas même qu'elle existât.

Les écrits chinois sur la médecine sont très-nombreux, et aucune nation n'en possède aujourd'hui de plus anciens. On y trouve que la chaleur vitale ou principe igné et l'humide radical ou principe aqueux constituent les deux principes naturels de la vie, et que le sang et les esprits en sont les véhicules. C'est dans le cœur, dans le foie, dans la rate, dans les poumons et dans les deux reins que réside l'humide radical; les intestins sont au contraire le siége du principe igné, et c'est de ces différents centres que ces deux principes vitaux passent dans toutes les autres parties du corps pour y entretenir la vie et la vigueur: de leur parfaite harmonie résulte la santé, et de leur défaut d'équilibre la maladie.

Les médecins chinois jugent de l'état d'un malade et du genre de sa maladie par la couleur de son visage, par celle de ses yeux, par l'inspection de sa langue, de ses narines, de ses oreilles, et par le son de sa voix; mais c'est surtout d'après la connaissance du pouls qu'ils fondent leur diagnostic le plus sûr. Ces praticiens admettent différents pouls, qui correspondent au cœur, au foie et aux autres principaux organes. Pour bien tâter le pouls il faut les étudier tous les uns après les autres, et quelquefois plusieurs ensemble, afin de saisir les rapports qu'ils ont entre eux. Les médecins chinois comptent pour chaque bras trois touches ou parties

de l'artère où l'on doit consulter ces différents pouls. D'après leur théorie, ceux du bras droit correspondent à tel et tel organe, et ceux du bras gauche à certains autres; mais, chose singulière, cet ordre n'est pas réputé le même dans les deux sexes; ce qui est dit du bras gauche pour les hommes s'applique au bras droit pour les femmes, et ce qui est dit du bras droit pour celles-ci s'applique au bras gauche de ceux-là.

La thérapeutique des Chinois emprunte plutôt aux simples qu'aux préparations chimiques ses principaux moyens de guérir : presque tous leurs remèdes consistent en décoctions et en fortes tisanes. On prescrit une diète rigoureuse dans toute maladie grave, et l'usage de l'eau crue est totalement interdit. La saignée est rarement pratiquée en Chine, comme dans presque tous les autres pays de la haute Asie. Mais, en revanche, on y fait fréquemment usage de l'acupuncture et du *cong-fou*, très-ancienne pratique de la médecine chinoise, qui consiste, ou bien à faire prendre au malade certaines postures du corps pour rétablir l'équilibre respectif et la libre circulation du sang, des humeurs et des esprits, ou bien à modifier la respiration pour que l'air, qui est comme le balancier régulateur du sang et des humeurs, tempère et entretienne leur fluide en pénétrant dans les poumons avec toutes les conditions favorables. Nous laissons aux hommes compétents le soin de prononcer sur la valeur du *cong-fou* des Chinois; mais en attendant leur jugement nous dirons que, tous

les jours, en Europe on entend préconiser, au nom d'une science nulle ou réelle, des moyens de guérison ou tout aussi rationnels ou tout aussi ridicules.

La médecine des Chinois est, à n'en pas douter, plus empirique que scientifique; mais pour quiconque connaît le prodigieux talent d'observation dont ils sont doués, la pénétration et la sagacité avec lesquelles ils remarquent facilement dans tout ce qui les entoure une foule de choses auxquelles des esprits supérieurs ne feraient jamais attention, l'habitude qu'ils ont, d'autre part, de recueillir et de conserver par l'écriture les découvertes les plus importantes, il est incontestable que, grâce à la longue durée de leur civilisation, ils sont en possession, sous le rapport des sciences et des arts, d'un véritable trésor de connaissances utiles. A s'en tenir à ce qui est relatif à la seule médecine, il est certain qu'on trouve chez eux des moyens curatifs suffisants et proportionnés à leurs besoins. On les voit même quelquefois traiter avec le plus grand succès des maladies qui dérouteraient la science de nos célèbres facultés. « Il n'est pas de missionnaire, dit M. Huc, qui, dans ses courses apostoliques, n'ait été témoin de quelque fait capable d'exciter sa surprise et son admiration. Lorsqu'un médecin est parvenu à guérir promptement et radicalement une maladie présentant tous les symptômes les plus graves et les plus dangereux, il ne faut pas s'amuser à discuter savamment les moyens qui ont été employés et chercher à prouver leur inefficacité.

Le malade a été guéri, il jouit actuellement d'une parfaite santé, voilà l'essentiel. Il n'est personne qui ne préfère être sauvé bêtement que tué par un procédé scientifique. » Il n'est pas rare, au surplus, de trouver en Europe même des docteurs émérites qui soutiennent que l'art de guérir les hommes est moins une affaire de science que d'expérience et d'observation.

L'exercice de la médecine est tout à fait libre en Chine. Quiconque a lu quelques livres de recettes et étudié la nomenclature des médicaments a le droit de se lancer avec intrépidité dans l'art de guérir ses semblables ou de les.... tuer : se fait docteur qui veut. Cette profession est particulièrement embrassée par les nombreux bacheliers qui ne peuvent parvenir aux grades supérieurs, ni prétendre au mandarinat. Mais si le gouvernement ne se met pas en peine de constater leur savoir et de leur délivrer des diplômes, le *Code pénal* de la Chine a pour eux des rigueurs dans les cas malheureux. Tout n'est pas roses dans la vie du médecin chinois : le malade qu'il avait promis de guérir vient-il à mourir, le pauvre docteur est souvent obligé de se cacher ou de se sauver loin de son pays pour éviter la prison, les amendes, les coups de bambou, et quelquefois pis encore.

Le gouvernement chinois s'est occupé dans tous les temps des moyens de constater les homicides et de les vérifier sur les cadavres ; il y a donc une médecine légale en Chine. Les procédés dont les magistrats font usage pour leurs investigations sont

contenus et indiqués dans un livre très-curieux, intitulé *Si-yuen*, c'est-à-dire « lavage de la fosse ». C'est le nom même d'une des principales épreuves employées par la justice chinoise pour constater l'homicide, en faisant revivre les marques des coups et toutes les traces de violence sur un cadavre, lors même que celui-ci commence à tomber en décomposition. Ce procédé est assez digne d'attention pour que nous disions en quoi il consiste.

On commence par creuser une fosse dans un terrain sec et, autant que possible, d'une nature un peu argileuse. On y allume un grand feu, que l'on entretient jusqu'à ce que le fond et les parois chauffés à blanc deviennent un foyer ardent. Alors on retire la braise et on verse une grande quantité de vin de riz. Le cadavre, qu'on a eu soin de laver auparavant avec du vinaigre, est déposé sur une grande claie d'osier et porté sur l'ouverture de la fosse. On établit sur le tout des toiles en forme de voûte, afin que la vapeur du vin puisse agir sur toutes les parties du corps. Deux heures après, toutes les marques des coups et blessures paraissent très-distinctement. Les Chinois assurent que la même expérience appliquée aux ossements seuls produit les mêmes résultats [1].

On trouve indiqués dans le *Si-yuen* tous les genres de mort violente possibles et les signes qui peuvent faire soupçonner ou reconnaître l'existence d'un crime. Au sujet des *brûlés*, par exemple, il y

[1] Voyez *Description gén. de la Chine*, par Grosier, t. VI, p. 216.

est dit que si la victime a été tuée avant l'incendie, on ne trouve ni cendres ni vestiges de feu dans la bouche et dans le nez, au lieu qu'on en trouve toujours dans ceux qui ont été asphyxiés par le feu et la fumée. Au chapitre des *noyés*, on lit que les cadavres de ceux qui périssent par l'eau ont le ventre fort tendu, les cheveux appliqués à la tête, de l'écume à la bouche, les pieds et les mains roides, et la plante des pieds extrêmement blanche, tandis qu'on ne trouve jamais ces signes dans ceux qu'on a jetés à l'eau après les avoir tués par le poison ou tout autre moyen criminel.

La longue nomenclature que le *Si-yuen* fait de tous les genres de mort violente que le magistrat est appelé à constater en Chine, est une preuve trop certaine du grand nombre de crimes qui s'y commettent à l'ombre du secret et du mystère. Nous doutons que, malgré toute la sagacité des Chinois dans l'inspection des cadavres, les moyens qu'ils emploient remplacent avantageusement l'autopsie, et ne soient pas, la plupart du temps, complétement insuffisants.

---

§ IV.

Connaissances artistiques des Chinois. — Musique. — Ancienne musique des Chinois. — Système musical. — La gamme chinoise. — Musique notée inconnue. — Instruments de musique en usage. — Musique d'Europe peu goûtée des Chinois.

Nous avons déjà parlé, dans le cours de cet ouvrage, de l'architecture des Chinois et des monuments les plus remarquables qu'elle a produits [1]. Nous compléterons ce qui nous reste à dire au sujet des beaux-arts en Chine par quelques considérations sur la musique, la peinture et la sculpture.

Le premier besoin que l'homme dut éprouver au sortir des mains du Créateur fut de chanter les louanges de son Dieu. Aussi voyons-nous, à l'origine de toutes les sociétés, la musique s'unir à la religion des peuples, devenir comme une forme et une expression essentielle du culte, en même temps qu'un puissant moyen de civilisation. L'Égypte a eu son Hermès, qui par la douceur de son chant acheva de civiliser les hommes; la Grèce son Amphion, qui bâtissait des villes avec ses seuls accords; son Orphée, qui par le son de sa lyre suspendait le cours des fleuves, se faisait même suivre des plus durs rochers, et la Chine son Lyn-lun, son Kouei, son Pin-mou-kia, qui en touchant leur *king* et leur *ché* en tiraient des sons capables d'adoucir

[1] Voyez t. Ier, ch. XI, § Ier, p. 343 et suiv.

les mœurs des hommes et d'apprivoiser les bêtes les plus féroces.

Tant de merveilles attribuées à la musique des anciens par les simples légendes ou par la reconnaissance des peuples, nous donnent justement à penser que les éloges dont elle est devenue ainsi l'objet s'adressent plus encore à l'enseignement religieux et civilisateur, dont elle était comme le canal harmonieux, qu'à l'art lui-même, quelque magiques et séduisants qu'en fussent les effets pour les oreilles de ces peuples jeunes encore. Autrement, pour ne parler que de la Chine, il serait impossible de comprendre tout ce que les auteurs anciens et modernes affirment de la musique des anciens. Leur admiration pour ce bel art est telle, qu'ils le regardent comme un élément essentiel à tout bon gouvernement et au bonheur même des peuples. « La musique, dit le *Li-ki*, est l'expression de « l'union de la terre et du ciel... Avec le cérémonial « et la musique, rien n'est difficile dans l'empire. » — Et encore : « La musique agit sur l'intérieur de « l'homme et le fait entrer en commerce avec l'es- « prit... Sa fin principale est de régler les passions; « elle enseigne aux pères et aux enfants, aux princes « et aux sujets, aux maris et aux épouses, leurs de- « voirs réciproques... » Selon l'école de Confucius, les cérémonies et la musique sont les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour réformer les mœurs et rendre l'État florissant. Les poëtes anciens nomment la musique « l'écho de la sagesse, la maîtresse et « la mère de la vertu, la manifestation des volontés du

Ciel ». Son but est de faire connaître le *Chang-ti*, « le souverain Seigneur », et de conduire « l'homme « vers lui ». — A n'en pas douter, la musique était chez les anciens Chinois l'expression même de leur culte religieux; de là tant d'éloges et de formules remarquables à son sujet. Il nous reste à dire maintenant ce qu'elle a été et ce qu'elle est présentement en Chine au point de vue de l'art.

On s'imagine assez généralement en Europe, sur le dire de quelques voyageurs, dont les nerfs et les oreilles auront été sans doute désagréablement agacés par le bruyant tapage de quelques mauvais orchestre en délire, que les Chinois ne savent faire de la musique qu'au hasard, en se contentant de souffler sans règle ni mesure dans leurs instruments, selon l'inspiration du moment. Rien n'est moins fondé. Le Père Amiot, qui s'est particulièrement occupé d'étudier le système musical des Chinois, établit au contraire que l'on connaissait en Chine, « dès les temps les plus anciens, la division de l'octave en douze demi-tons, qu'on appelle les *douze lu;* que ces douze *lu*, distribués en deux classes, y sont distingués en *parfaits* et en *imparfaits;* qu'on y *connaissait* la nécessité de cette distinction; et qu'enfin la formation de chacun de ces douze *lu*, et de tous les intervalles musicaux qui en dépendent, n'était dans le système inventé par les anciens Chinois qu'un simple résultat de la progression triple de douze termes, depuis l'unité jusqu'au nombre 177, 147 inclusivement [1]. Le sa-

[1] Voyez le *Mémoire sur la musique des anciens*, art. 9, p. 57.

vant missionnaire dit, en outre, que si les anciens Chinois ne faisaient mention, dans leur échelle musicale, que des cinq tons *koun, chan, kio, tché, yu,* qui répondent à *fa, sol, la, do, ré,* ils avaient néanmoins, dans ce qu'ils appelaient le *pien-koun,* répondant à notre *mi,* et dans le « *pien-tché* » ou *si,* de quoi compléter leur gamme, et remplir les lacunes qui paraissent, au premier coup d'œil, attendre dans leur système toujours quelques nouveaux sons [1]. Les musiciens modernes de la Chine suivent également des règles fixes; mais leur gamme pèche par l'absence des demi-tons. Vainement, du reste, on chercherait dans leurs compositions musicales quelque valeur scientifique; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse y trouver quelquefois des airs plus ou moins agréables, comme on en remarque aussi dans les chants des peuplades les moins civilisées. Pour tout dire, la musique chinoise présente un certain caractère de douceur et de mélancolie qui plaît d'abord assez, mais elle est en général si monotone et si uniforme, qu'elle fatigue bientôt pour peu qu'elle se prolonge [2].

Quoique les Chinois soient en possessiou, dès les plus anciens temps, d'un système musical établi sur des règles déterminées, ils ne savent, actuellement encore, faire usage que d'un mode très-imparfait pour noter leurs morceaux de musique. Au lieu d'avoir tous ces signes variés dont se sert

[1] Voyez le *Mémoire sur la musique des anciens*, p. 33 et 129.
[2] Voyez *l'Empire chinois*, t. II, p. 326.

l'Europe musicale pour marquer la différence des tons, les diverses élévations ou les abaissements gradués de la voix, indiquer, en un mot, toutes ces modifications du son d'où résulte l'harmonie, ils se contentent de désigner, au moyen de quelques caractères seulement, les tons principaux, et suppléent au reste par la mémoire et la routine. Aussi, quel ne fut pas l'étonnement de l'empereur Kang-hi, lorsqu'il put juger de la facilité avec laquelle un Européen pouvait saisir et retenir un air à première audition! Un jour le Père Pereira nota en sa présence un air que jouaient ses musiciens, et le répéta immédiatement sur le clavecin sans omettre un seul ton, et avec autant d'aisance que s'il eût passé beaucoup de temps à l'étudier. L'empereur, n'y comprenant rien, ne pouvait en croire ni ses yeux ni ses oreilles; et doutant encore de la possibilité de reproduire ainsi, par le secours de quelques caractères, un morceau de musique qui avait coûté tant de travail et de temps à ses meilleurs musiciens, il chanta lui-même plusieurs airs différents que le missionnaire notait à mesure, et qu'il répéta aussitôt avec la dernière précision. Alors, convaincu et tout émerveillé, l'empereur s'écria : « Il faut avouer que la musique d'Europe a des ressources incomparables, et que ce Père n'a pas son semblable dans tout l'empire. »

Les instruments de musique chinois sont très-variés; ce n'est pas à dire pour cela qu'ils soient très-parfaits. Ces instruments sont à vent, à cordes ou à percussion. Quelques-uns d'entre eux ont

assez de rapport avec nos hautbois, nos violons, nos flûtes, etc.; et il en est de formes tellement bizarres, que nous n'entreprendrons pas de les décrire. Qu'il nous suffise de dire que les Chinois, ayant toujours distingué huit espèces différentes de sons, ont cru que la nature avait formé pour les produire huit sortes principales de corps sonores, sous lesquelles tous peuvent se classer.

Ils établissent donc en conséquence qu'il y a :

1° Le son de la peau, rendu par les tambours, dont ils ont plusieurs espèces;

2° Le son de la pierre, rendu par les *king*, instruments particuliers à la Chine, formés de certaines pierres sonores;

3° Le son du métal, par les cloches, de forme ronde, aplatie ou carrée, et quelquefois terminées en croissant dans leur partie inférieure;

4° Le son de terre cuite, au moyen des *hiuen*, instruments connus dès la plus haute antiquité;

5° Le son de la soie, rendu par les *kin* et les *ché*, ou instruments à cordes;

6° Le son du bois, rendu par le *tchou*, véritable boisseau qu'on frappe intérieurement avec un marteau; par le *ou*, qui représente un tigre couché, dont on tire des sons en lui raclant légèrement le dos avec une planchette très-mince, et par le *tchang-tou*, formé de douze planchettes liées ensemble, et dont on se sert pour battre la mesure en les tenant de la main droite et en les heurtant doucement contre la paume de la main gauche;

7° Le son du bambou, rendu par différentes

flûtes et le *koan-tsée*, qui ne diffère de la flûte du dieu Pan que par le nombre des pipeaux qui la composent;

8° Enfin, le son de la calebasse, rendu par le *chen*, instrument à vent, composé du corps de ce fruit et de différents tuyaux de bambou variés en longueur, auxquels un tuyau principal, qui a la figure du cou d'une oie, transmet l'air et fait l'office d'embouchure.

Les Chinois, très-amateurs de leur musique nationale, ne goûtent qu'assez médiocrement la musique européenne. Un jour le Père Amiot, aussi bon musicien que zélé missionnaire, ayant exécuté avec la flûte et sur le clavecin les morceaux les plus brillants des meilleurs compositeurs européens de son temps, en présence des seigneurs de la cour qui passaient pour excellents connaisseurs, leur demanda ce qu'ils pensaient de cette musique. L'un d'eux répondit poliment que *nos airs n'étant point faits pour leurs oreilles, ni leurs oreilles pour nos airs, il n'était pas surprenant qu'ils n'en comprissent pas toutes les beautés*. Sans vouloir médire de la musique et du goût des Chinois, nous pensons cependant qu'un orchestre composé des instruments que nous venons de décrire aurait quelque peine à charmer une fine oreille européenne; nous pensons même qu'il n'y a pas témérité à présumer qu'un auditeur non chinois ne saurait peut-être pas déguiser sa pensée et l'agacement de ses nerfs, à la manière de ce courtois mandarin.

---

§ V.

Peinture et sculpture. — État ancien et actuel de ces arts en Chine. — Leurs différents genres. — Perfections et défauts. — Art de la gravure. — Sculpture.

La peinture et la sculpture, dans leur état actuel en Chine, laissent, ainsi que la musique, beaucoup à désirer. Il paraît toutefois que ces arts ont été jadis cultivés avec quelque talent par les Chinois, puisque, de nos jours encore, il n'est pas impossible de rencontrer dans les collections des riches amateurs, et même dans les magasins des marchands d'antiques, des objets de peinture et de sculpture d'un mérite réel; mais les Apelles et les Phidias chinois ne sont plus, et c'est en vain qu'on chercherait aujourd'hui, dans la manière ou dans le talent des artistes modernes de la Chine, quelque trace de leur méthode, une ombre même de leur génie; on dirait plutôt, à voir certaines productions actuelles des artistes chinois, que les règles les plus élémentaires de l'art elles-mêmes se sont perdues. C'est ainsi que, dans les œuvres de peinture par exemple, le dessin est généralement incorrect, l'entente de la perspective et du clair-obscur nulle, et la connaissance des belles proportions humaines absente. Les œuvres de sculpture, que devraient toujours distinguer l'élégance et la correction des formes, pèchent, de leur côté, par les défauts tout

contraires. On y remarque pourtant quelquefois des détails d'une rare perfection, tout comme on est frappé, à la vue de certains tableaux, de la beauté des couleurs et de l'habile entente de leur application; mais ces qualités accessoires et ces beautés de détail, propres à faire ressortir l'excellence de certains procédés mécaniques, ne suffisent pas pour donner aux œuvres de la peinture et de la sculpture chinoises la véritable valeur artistique, qui leur manque.

Les peintres chinois négligent assez généralement les grands sujets pour la représentation plus facile des paysages, des fleurs et de certains animaux; et si on considère isolément chaque objet représenté dans ces sortes de compositions, tels que les oiseaux, les poissons, les insectes, les fleurs, on est surpris de la supériorité avec laquelle l'artiste a représenté chaque chose : les peintres chinois, il faut bien le reconnaître, excellent à traiter ces sujets; ils se piquent même d'une telle exactitude dans les détails, et, la plupart du temps, ils réussissent si bien à calquer la nature, que leur travail équivaut à une véritable photographie. S'agit-il de peindre une plante, il faut que la tige, les branches, les feuilles, les boutons, les fleurs, les fruits, soient représentés non-seulement avec toutes leurs mesures et les proportions particulières à chaque partie, mais encore avec toutes les différences de formes, de teintes, de nuances qu'y mettent les saisons; les artistes chinois apportent une égale attention, ou plutôt pareille minutie, dans la

représentation des êtres animés : on n'est nullement étonné, en Chine, qu'un chef d'atelier demande à ses élèves combien une carpe, par exemple, porte d'écailles entre tête et queue. Une telle exigence de vérité dans la représentation des objets, quelque exagérée qu'elle soit cependant, peut avoir son bon côté; aussi contribue-t-elle grandement à faire regretter que les artistes chinois ignorent tout à fait l'art de grouper ensemble les objets qu'ils excellent à représenter avec tant de précision à l'état isolé, et que les errements de leur pinceau et le défaut général de perspective qui caractérise leurs œuvres fassent presque toujours de leurs compositions des morceaux pleins de confusion et tout à fait désolants par leur fatigante uniformité.

Les artistes chinois qui font le portrait suivent, dans ce genre de peinture, une pratique toute différente de la nôtre. D'après le goût qui fait loi au Céleste Empire, le portrait doit toujours regarder le spectateur; il doit être, par conséquent, toujours peint de face et de telle sorte que les deux parties du visage soient de tout en tout semblables; il faut dans les cils des paupières, dans les poils de la barbe, une précision si littérale, si scrupuleuse, que les peintres chinois sont seuls capables d'une telle patience. Un portrait peint de profil ou de trois quarts serait réputé détestable, à cause de l'emploi des ombres qu'exige cette manière, et dont les Chinois ne peuvent pas comprendre l'utilité. C'est à ce point que lorsque les Anglais exposèrent divers portraits peints par les meilleurs

artistes de l'Europe, et destinés à être offerts à l'empereur, les mandarins, observant la variété des teintes occasionnée par la lumière et les ombres, demandèrent sérieusement si les originaux de ces portraits avaient un côté du visage d'une couleur différente de l'autre. Ils regardaient l'ombre du nez surtout comme un grand défaut dans la peinture, et quelques-uns d'entre eux croyaient qu'elle y avait été placée par accident [1].

Les Chinois connaissent la peinture sur verre, sur pierre, la peinture à fresque, etc., et font emploi, pour tous ces genres, de procédés d'une rare perfection, mais que l'Europe n'a pas besoin de leur envier. Entre toutes ces manières de peindre connues des artistes chinois, il en est une cependant que nous leur croyons tout à fait particulière, et que nous mentionnerons à cause de la singularité qui la distingue. Il s'agit de la *peinture à feu*, ainsi nommée parce que c'est réellement avec le feu qu'elle s'exécute. Ce genre de peinture, qu'on dit avoir été inventé par les lamas du Thibet, se fait sur un fond de soie, sans pinceau ni couleurs, mais avec un simple bâtonnet embrasé à une de ses extrémités, et dont on se sert en guise de crayon. On appuie plus ou moins, selon que le trait doit être plus ou moins marqué, et que l'on veut obtenir des empreintes plus ou moins graduées. Ce genre de travail exige de la part de l'artiste la plus grande attention pour entretenir son crayon de feu toujours

[1] Voyez *Voyage de Macartney*, t. III, p. 182.

net des cendres qui s'y forment, et suffisamment ardent. Il lui faut en outre une remarquable habileté de main pour ne pas brûler le fond même du tableau ou former un trait qu'on ne pourrait pas corriger. Les tableaux qu'on obtient par cette méthode, s'ils ne sont pas toujours d'une très-grande beauté, ont au moins un cachet d'originalité qui les fait beaucoup rechercher des amateurs chinois.

La gravure sur bois, un des arts que la Chine a le plus perfectionnés, est à nos yeux plus digne de l'attention des connaisseurs européens que ce genre original de peinture, dite *peinture à feu*. Les Chinois ont su, dès la plus haute antiquité, graver l'écriture sur des tablettes de bambou; puis ils trouvèrent le moyen de graver des planches pour l'impression des livres d'abord, et plus tard pour celle des toiles et des étoffes en dessins variés. Ils nous ont devancés même de plusieurs siècles dans l'invention des planches à trois, à quatre, et même à cinq couleurs. C'est un genre de gravure très-usité en Chine pour tous les livres élémentaires de dessin et ceux qui traitent de la géographie ou de l'histoire naturelle. On trouve également chez eux des livres de morale illustrés et ornés de planches gravées sur bois, dont le travail fini et délicat peut le disputer à celui de nos meilleurs artistes d'Europe. Habiles dans l'art de graver sur bois, les Chinois ignoraient complétement la gravure sur cuivre, lorsque les missionnaires catholiques leur en apprirent les avantages et la méthode; guidés par ces maîtres experts et désintéressés, les artistes

chinois prouvèrent par leurs premiers essais qu'ils étaient parfaitement aptes à réussir en ce genre, ignoré de leurs devanciers; mais, soit oubli, soit mépris de l'enseignement venu de l'étranger, ils ne donnèrent pas suite aux premiers succès obtenus, et préférèrent à la voie de progrès qui s'offrait à eux les errements de l'art national. Il n'est rien, du reste, qui doive nous étonner en ceci de la part de ce peuple singulier, qui semble vouloir ne rien devoir qu'à lui-même. Soigneux et jaloux de conserver et de transmettre de siècle en siècle les connaissances qui lui sont propres, jusqu'à quand s'obstinera-t-il à repousser les lumières que lui présentent des peuples plus jeunes que lui en date, il est vrai, mais auxquels la science et la civilisation ont transféré depuis longtemps déjà le droit d'aînesse parmi les nations?

Nous dirons peu de chose de la sculpture chinoise. Cet art, dont le plus noble et le plus essentiel attribut est de représenter, en fixant sur le bois, la pierre, le marbre et les métaux, les belles proportions du corps humain, ne trouva jamais dans la politique du gouvernement chinois ni dans les croyances nationales aucun élément propice à son essor. Une véritable proscription, fondée originairement sur la vigilance à écarter tout ce qui pouvait conduire à l'idolâtrie, a existé de tout temps en Chine contre la statuaire. C'est à ce point que, de nos jours même, malgré plusieurs siècles d'introduction dans l'empire de toutes les idoles de l'Inde, on n'aperçoit aucune statue de forme hu-

maine ni dans les places et édifices publics, ni dans les palais et les jardins de l'empereur, des dignitaires ou des particuliers. A l'exception des idoles bouddhiques renfermées dans les temples, et dont les formes, bonnes sans doute pour ces faux dieux, ne pourraient représenter, en vérité, que quelques malheureux humains affreusement disgraciés de la nature, les seules vraies statues qui existent en Chine sont les statues d'animaux à proportions gigantesques, qu'on fait entrer dans la décoration de l'avenue des tombeaux des princes et des grands d'une certaine classe; et là encore, il faut le dire, l'art véritable est absent.

La sculpture d'ornementation est donc la seule qui exerce le plus ordinairement le ciseau des artistes chinois; ils embellissent de leurs ouvrages les monuments publics, les ponts, les arcs de triomphe, sur lesquels ils exécutent des figures d'oiseaux, de quadrupèdes, des feuillages et une grande variété de dessins en bas-relief. Ils ont un merveilleux talent pour sculpter en petit, sur le bois et l'ivoire, sur l'agate et les pierres précieuses, des urnes, des têtes d'animaux, des fleurs, des insectes. Leur habile et léger ciseau sait tirer encore un ingénieux parti de certaines espèces de pierres tendres, diversement colorées, sur lesquelles ils exécutent en bas-relief des scènes entières de paysage, où chaque objet a sa couleur propre prise dans la pierre même. Peut-être quelquefois un coup furtif de pinceau aide-t-il à compléter çà ou là le travail de la nature; mais il a été

si habilement appliqué, que l'œil le mieux exercé a peine à le reconnaître.

Nous ne rangerons pas parmi les morceaux de vraie et bonne sculpture chinoise les figures grotesques connues sous le nom de magots de la Chine. Elles ne sauraient être, à nos yeux, une preuve du talent des artistes chinois; car pour nous la caricature, en quelque lieu qu'elle se produise et quelque spirituelle qu'on la trouve, ne sera jamais que la parodie du beau et la contrefaçon de l'art. Mais les goûts sont divers, et nous ne nous étonnons nullement que la plupart de ces laides figures plaisent par leur composition étrange et bouffonne aux amateurs chinois, voire même européens.

CHAPITRE XXIII.

INDUSTRIE DES CHINOIS.

§ Ier.

Génie industriel des Chinois. — Fonte et travail des métaux. — Habileté ancienne et actuelle des Chinois dans cet art. — Travail du bois. — Ouvrages de vernis. — La laque, — manière de l'obtenir. — Préparation et application des vernis; — leurs variétés. — Application des dessins et des ornements en or et en argent.

L'industrie est sans contredit, après l'agriculture, le principal élément de la prospérité matérielle des peuples; sans elle, en effet, les productions du sol le plus fécond demeureraient souvent inutiles, ou deviendraient superflues; mais, grâce aux arts variés qu'elle enfante, les richesses de la nature, en se transformant sous la main intelligente de l'homme, s'accroissent au delà du centuple et se multiplient dans des proportions pour ainsi dire infinies. Dès les temps les plus reculés, les Chinois, peuple d'instinct et de goût utilitaires par excellence, s'appliquèrent à tirer parti des produits abondants et variés de leurs riches et vastes contrées. Les arts utiles qu'ils inventèrent sont nombreux, et l'origine de la plupart de ces découvertes se perd chez eux dans la nuit des temps; la légende, mieux que l'histoire, en effet, rapporte les noms des person-

nages célèbres auxquels la reconnaissance des peuples en attribue le mérite ; c'est donc une preuve incontestable de la haute antiquité qui les vit commencer.

Quoique l'Europe moderne ait, depuis longtemps déjà, surpassé la Chine par les mille et mille prodiges de son industrie, et qu'elle n'ait plus rien à lui envier, comme le lecteur a pu le pressentir lui-même par tout ce que nous avons déjà dit des arts chinois dans le cours de cet ouvrage, nous n'hésitons pas à compléter cet intéressant sujet par des détails plus étendus : nous les croyons utiles pour achever de faire connaître, mieux encore que nous ne l'avons fait jusqu'ici, le génie inventif des Chinois.

L'art de travailler les métaux a été en Chine, comme dans le reste du monde, un des premiers arts connus. Dès l'an 2622 avant notre ère, les Chinois étaient habiles en ce genre d'industrie. L'empereur Hoang-ti, qui vivait à cette époque, fit fondre douze cloches, dont les sons gradués, sous la dénomination des douze *lu*, exprimaient les cinq tons de la musique. Les cloches, comme instruments, entrent encore aujourd'hui dans le système musical des Chinois, et on sait aussi que, depuis la plus haute antiquité, elles sont au nombre des signaux en usage dans les armées et dans les postes militaires établis le long des routes impériales. L'histoire chinoise fait encore mention de neuf urnes d'airain, sur lesquelles le grand Yu ordonna de graver la carte de chacune des neuf provinces qui compo-

saient alors son empire. Ces urnes fameuses, appelées *tin*, furent conservées longtemps avec un soin religieux : l'opinion générale de la nation en avait fait une sorte de palladium auquel se rattachaient le salut et les destinées de l'empire.

Une foule d'autres faits historiques, que nous nous abstenons de rapporter, démontrent avec évidence que, dès les temps les plus anciens, tous les procédés de la fonte et du travail des métaux étaient familiers aux Chinois. Il est incontestable que de nos jours ils savent les travailler avec autant d'adresse que d'intelligence, et leur donner toutes les formes qu'exigent les besoins et les usages auxquels on les destine. Avec le fer, ce métal le plus utile de tous, ils fabriquent leurs armes, leurs instruments aratoires, les ustensiles de leurs cuisines, des outils pour leurs arts et métiers ; ils le font entrer, comme moyen de force et de solidité, dans quelques parties de leur architecture, surtout dans celle des ponts et des digues. Leur adresse est la même à travailler les autres métaux, qui tous indistinctement, sous la main expérimentée de leurs habiles ouvriers, se transforment en une foule d'objets utiles ou de luxe; ils savent varier les couleurs de l'or, ciseler l'argent, manier le cuivre et l'étain, et les plier à tous leurs usages. Leurs dorures sur métaux sont belles, d'un grand éclat, et très-solides. Avec des moyens aussi simples que parfaits, ils bronzent supérieurement le cuivre, le colorent à leur gré d'un beau vert ou lui donnent un air antique.

Les Chinois n'ont donc en réalité rien à emprunter des lumières de l'Europe relativement aux divers procédés qui s'appliquent à la manipulation des métaux; ils ont une égale aptitude en ce qui concerne le travail du bois, dont ils savent tirer, pour toutes sortes d'ouvrages, un parti aussi utile qu'ingénieux. Sans parler de l'emploi considérable qu'ils en font en architecture, pour les colonnes, les lambris, les superbes toitures de leurs monuments publics, des palais des princes ou des demeures des particuliers opulents, ils ont un merveilleux talent pour en fabriquer des meubles de tout genre, des objets de fantaisie, tels que boîtes et coffrets, ornés de dessins aux plus riches couleurs ou d'admirables incrustations d'ivoire, de nacre ou de toute autre matière, et toujours brillants de ce beau vernis dont la transparence et le poli sont inimitables. Ils utilisent de la sorte toutes les essences de bois, les plus rares comme les plus communes; il n'est pas jusqu'au bambou, dont leur sol abonde, qu'ils n'emploient en des milliers d'ouvrages utiles, vulgaires ou charmants

On a cru pendant longtemps que la laque, ce beau vernis que l'Europe envie à la Chine et au Japon, était une composition particulière dont les peuples de ces contrées avaient le secret. Les missionnaires catholiques, et particulièrement le P. d'Incarville, nous ont appris les premiers que cette liqueur précieuse, qui donne tant de lustre et d'éclat aux ouvrages en bois, n'est autre chose qu'une espèce de résine de couleur roussâtre

qu'on extrait par incision d'un arbre indigène des provinces de Sse-tchouen, de Kiang-si, de Tche-kiang, de Ho-nan, en Chine, et de celles d'Itsi-koka, de Figo et de Jamatto, au Japon. Le même P. d'Incarville nous a donné sur la manière de préparer et d'appliquer les beaux vernis qu'on obtient de cette résine, des renseignements aussi sûrs que précieux.

La première opération, dès qu'on a extrait la résine de l'arbre à vernis, appelé *tsi-chou*, consiste à débarrasser cette matière des parties aqueuses qu'elle contient. Pour obtenir ce résultat, il suffit d'exposer la résine au soleil et de la remuer durant deux ou trois heures avec une spatule de bois. Cette évaporation est nécessaire pour donner à la laque sa belle transparence. Pour obtenir les autres variétés de vernis connues de l'industrie chinoise, on mêle à cette substance première, pendant qu'on la manipule, les différents ingrédients propres à les produire. C'est ainsi que pour avoir le beau vernis ordinaire connu sous le nom de *kouang-tsi*, « vernis brillant », on joint à la résine du *tsi-chou* du fiel de porc et du vitriol romain dissous dans un peu d'eau. Si on ajoute à ce premier vernis, dans des proportions déterminées, du charbon d'os de cerf réduit en poudre, ou du noir d'ivoire, comme on l'expérimenta sur l'indication du P. d'Incarville, avec de l'huile de thé siccative, on obtient le *yang-tsi* ou beau vernis noir des Japonais, dont les Chinois ignorèrent longtemps la composition.

Le vernis blanc se fait avec des feuilles d'argent

broyées et pétries, mélangées au vernis ordinaire; le cinabre minéral ou la fleur de carthame réduite en laque, donnent le vernis rouge; l'orpiment seul, le vernis jaune, et mêlé à l'indigo, le vernis vert; pour le vernis violet, on fait usage d'une certaine pierre de cette couleur appelée *tsé-ché*, réduite en poudre impalpable. Plus les pièces de vernis qu'embellissent ces couleurs sont anciennes, plus celles-ci acquièrent de beauté et de brillant. Le *hoa-kin-tsi*, autre vernis composé, est celui dont se servent les peintres pour appliquer les ornements d'or dont sont enrichis tant de charmants objets que le luxe européen demande à la Chine.

L'application du vernis exige les soins les plus minuticux. On commence d'abord par planer aussi parfaitement que possible le bois du meuble que l'on veut vernir; on dégage de même, s'il en est besoin, les rainures d'assemblage, pour y introduire une fine étoupe qu'on recouvre ensuite d'un léger canevas de soie ou de papier; puis on enduit le meuble d'une sorte d'huile que donne le *tong-chou*, arbre qui croît sur les montagnes et dans les forêts élevées de la Chine; dès que cette huile est sèche, on applique le vernis. Avec deux ou trois couches seulement, celui-ci conserve toute sa transparence et laisse apercevoir toutes les veines et les nuances du bois; il suffit, pour déguiser la matière et le fond sur lequel on travaille, d'augmenter le nombre des couches jusqu'à ce que la surface de l'ouvrage devienne éclatante et polie comme une glace. C'est sur ce fond brillant qu'on peint en or et en argent

les diverses figures dont on veut embellir le meuble. On leur donne de l'éclat et on assure leur conservation par une légère et dernière couche de vernis.

Une autre manière de laquer le bois consiste à en recouvrir la surface d'une composition faite de papier, d'étoupe, de chaux, et de quelques autres matières amalgamées. On forme avec cette espèce de pâte un fond solide et uni, auquel le vernis s'incorpore : on l'y applique par couches légères, qu'on laisse sécher l'une après l'autre.

L'application du vernis se fait au moyen d'un pinceau plat et à poils très-fins, qu'on promène d'abord en tout sens sur l'ouvrage en appuyant également partout, mais qu'on passe ensuite dans le même sens et avec légèreté en finissant ; chaque couche de vernis ne doit avoir tout au plus que l'épaisseur de la plus mince feuille de papier. Autrement, il s'y formerait des rides et des gerçures, difficiles à faire disparaître ensuite. Les ouvriers chargés de ce travail ferment leur atelier hermétiquement de tous côtés, pour éviter que la poussière, en voltigeant du dehors, ne vienne gâter l'ouvrage ; ils poussent leurs précautions même jusqu'à n'entrer dans ce laboratoire que dépouillés de leurs vêtements, à l'exception d'un simple et léger caleçon. Contrairement encore à ce qui se pratique en Europe, on choisit, pour sécher les pièces de vernis, un lieu plutôt humide que sec. Les ouvriers chinois sont ingénieux dans l'emploi des moyens propres à maintenir la température de leurs séchoirs au degré qui convient : aucun soin, du reste,

ne leur paraît superflu pour réussir dans leur travail.

Dès qu'une couche de vernis est suffisamment sèche, il faut faire disparaître, au moyen du polissage, les inégalités, même les plus légères, qui pourraient s'y trouver. On y parvient à l'aide d'un brunissoir fait d'une pâte durcie, composée d'un mélange de poudre de brique extrêmement fine, d'huile *tong-yeou*, de sang de cochon, d'eau de chaux et de *tou-tsé*, espèce particulière de terre très-commune en Chine. On se garde bien de toucher avec le polissoir à la dernière couche de vernis. Autrement, on nuirait à son éclat, car c'est de cette couche finale que dépend toute la perfection de l'ouvrage. Aussi, pour l'appliquer, redouble-t-on de soins et d'attention, afin que nul corps étranger, aucun atome de poussière n'en macule la brillante surface.

La partie artistique du travail des ouvrages en laque consiste à les embellir de riches ornements avec l'or ou les couleurs. Les dessins en or sont généralement ceux que les Chinois préfèrent; et leurs ouvriers décorateurs, grâce à la patiente minutie et à la finesse originale qui caractérisent leur talent, réussissent presque toujours à les exécuter avec une rare perfection. Pour tracer ces dessins, l'artiste chinois commence d'abord par esquisser sur le bois laqué, avec un pinceau blanchi de céruse, le sujet désigné; s'il juge son croquis satisfaisant, il en marque les contours avec une pointe d'acier très-fine, et trace alors tous les autres détails. Mais

le plus souvent il jette au crayon les premiers traits de son dessin sur le papier : il le termine ensuite au pinceau avec l'encre de Chine. Ce dessin passe tel aux mains des élèves ou apprentis de l'atelier, chargés d'en suivre tous les traits avec de l'orpiment délayé dans de l'eau. Dès qu'ils ont achevé ce travail, ils appliquent immédiatement sur la pièce de vernis ce dessin fraîchement colorié, et passent légèrement la main sur le papier, pour que tous les traits du dessin s'impriment et restent marqués sur la pièce. Après avoir enlevé le papier, ils repassent au pinceau avec de l'orpiment ou du vermillon, délayés dans une eau gommée, toutes les lignes du dessin. Ainsi fixé sur la laque, celui-ci ne peut plus s'effacer. On en couvre de nouveau les traits avec le *hoa-kin-tsi*. Ce vernis, qu'on a rendu plus liquide par l'addition d'un peu de camphre, devient en séchant un mordant destiné à recevoir l'or en coquille. On applique celui-ci en passant mollement sur tout le dessin un tampon chargé de cette riche poussière. Il suffit ensuite d'essuyer légèrement la pièce pour voir l'or briller sur chaque linéament du dessin primitif.

Lorsque les peintres en laque veulent obtenir des reliefs, comme ils sont dans l'usage de le faire pour représenter les inégalités du tronc, les côtes et les nervures des arbres et des plantes, ils se contentent d'appliquer sur la première couche d'or une nouvelle couche de mordant et d'y passer à plusieurs reprises de l'or en coquille, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu les lignes saillantes qu'ils désirent. Ils tracent

au pinceau les lignes qui dessinent les yeux, la bouche, la coiffure, les détails du costume des personnages, certaines parties des paysages, en un mot, tous les ornements en miniature dont ils enjolivent leurs beaux laques dorés.

Quelque fini précieux, quelque délicatesse que mettent les Chinois dans leurs dessins en or, leurs pièces de vernis sont cependant jugées inférieures à celles du Japon. Le vernis transparent de la Chine, de teinte toujours un peu jaune, n'a ni la beauté ni l'éclat du vernis japonais, transparent comme l'eau la plus pure.

Le célèbre empereur Kang-hi, aussi ami des beaux-arts que connaisseur hors ligne, convenait lui-même de la supériorité des pièces de vérnis du Japon; mais il en assignait une cause naturelle, et ne l'attribuait point à une supériorité d'industrie. « L'application du vernis, dit ce prince [1], demande « un air doux, frais, humide et serein; celui de la « Chine est rarement tempéré, et presque toujours « chaud ou froid, ou chargé de poussière et de « sels. Voilà pourquoi les pièces de vernis qu'on y « fait n'ont pas l'éclat de celles du Japon, qui, étant « au milieu de la mer, a un air plus propre à faire « sécher le vernis sans le rider ni le ternir. »

Ce prince attribuait aux mêmes causes la beauté des vernis dont brillaient quelques meubles d'Europe mêlés parmi les présents qu'il en avait reçus.

[1] *Observations de physique et d'histoire naturelle de l'empereur Kang-hi*, traduites du chinois par les missionnaires.

On sait assez généralement, en effet, que l'atmosphère de la Chine est souvent surchargée d'une poussière de sable que le vent, par un temps sec, transporte et fait pénétrer partout, et qui, mêlée à l'eau du ciel, tombe parfois en véritable pluie de boue. Il est donc très-possible qu'il y eût dans l'opinion du Louis XIV chinois plus de justesse d'observation que de jalousie nationale.

---

§ II.

Art de la céramique. — Porcelaine de la Chine. — Origine et révolutions de l'art de la porcelaine. — Services rendus au progrès du même art en France par les anciens missionnaires. — Le P. d'Entrecolles et ses précieux Mémoires. — Matière de la porcelaine. — Son vernis ou sa couverte. — Dernières manipulations données à la matière de la porcelaine. — Fabrication des pièces. — Travail du fourneau.

Il est un art dans lequel les Chinois excellent, et qui suffirait seul à rendre leur industrie à jamais célèbre; nous voulons parler de la fabrication de la porcelaine, portée par eux à un degré de perfection que l'Europe, après mille essais, a fini depuis bien peu d'années par surpasser peut-être sous le rapport de l'élégance, mais qu'elle n'est pas encore parvenue à égaler sous le rapport de la solidité et du bon marché. Cet art, dont nous ignorerions probablement encore les vrais procédés et les merveilles sans le soin que les missionnaires catholiques ont mis à nous les faire connaître, est tellement ancien

chez les Chinois, qu'il est impossible d'en déterminer l'origine : on ignore même si on le doit au hasard ou à des tentatives réfléchies. Mais une chose est certaine, c'est que cet art a été tour à tour perdu et retrouvé en Chine, à la suite des troubles et des longues guerres qui n'ont accompagné que trop souvent les changements de dynasties. Presque tous les arts de la Chine, du reste, à l'exception de ceux de première nécessité, ont eu semblable sort par l'effet désastreux des révolutions dont ce vaste empire a fréquemment connu les désordres, à ce point qu'il est même difficile de savoir si ces arts sont bien exactement aujourd'hui ce qu'ils ont été d'abord. Dans ces temps d'anarchie et de troubles, toutes les manufactures de luxe étaient abandonnées et périssaient; lorsque ensuite l'autorité affermie ramenait l'ordre et les arts dans l'empire, les anciens ouvriers ne se retrouvaient plus, et l'on était réduit à hasarder de nouveaux essais, à opérer par tâtonnements, souvent d'après des traditions et des souvenirs très-incertains. De là il est arrivé plusieurs fois, pour la porcelaine en particulier, que la manière de la fabriquer, sous telle ou telle dynastie, était une invention nouvelle, tantôt supérieure, tantôt inférieure à celle qui avait précédé.

Cet art antique et fameux de la Chine, dont l'introduction en Europe, au dix-huitième siècle, est due aux travaux du P. d'Entrecolles, n'est plus un secret pour les peuples de l'Occident. Grâce aux remarquables Mémoires par lesquels le savant missionnaire nous a révélé tous les procédés de la fa-

brication chinoise, la France surtout a pu de bonne heure produire en porcelaine d'admirables chefs-d'œuvre. Sa belle et superbe manufacture de Sèvres est sans rivale dans le monde. Les magnifiques morceaux qu'elle fabrique, uniques en leur genre, vont partout orner les palais des têtes couronnées; la Chine elle-même les admire, et son monarque ne dédaigne pas de les placer à côté des chefs-d'œuvre des plus habiles artistes de son empire.

Quelque connue que soit aujourd'hui la fabrication de la porcelaine, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant ici un aperçu des procédés chinois. Le P. d'Entrecolles, qui a servi de guide à tous ceux qui ont traité ce sujet, sera également le nôtre.

La pâte des belles porcelaines de la Chine est composée de la pierre que les Chinois appellent *pe-tun-tseu* et de la terre qu'ils nomment *kao-lin*. Celle-ci est parsemée de molécules dont le brillant rappelle celui de l'argent; l'autre, réduite en poudre très-fine, est simplement blanche et douce au toucher. Pour obtenir cette poudre dans toute sa finesse et sa pureté on lui fait subir plusieurs lavages, après lesquels on la façonne, avant qu'elle se soit entièrement durcie, en forme de briques ou tablettes. Ainsi préparée, cette pâte est propre à entrer dans la composition de la porcelaine. On en fait en Chine un commerce considérable.

Le *kao-lin*, que certaines montagnes de la Chine contiennent en quantité inépuisable, s'emploie à

peu près tel que la nature le fournit. Il suffit, avant de le mettre en briques, de le débarrasser simplement des corps étrangers qui pourraient s'y trouver mélangés. C'est du *kao-lin* que la porcelaine fine tire toute sa consistance; cette matière y tient en quelque sorte lieu de nerfs. On la remplace quelquefois par une autre, dont la découverte et l'usage sont peu anciens. C'est une espèce de craie glutineuse et produisant au toucher à peu près l'effet du savon. Les Chinois l'appellent pour cette raison *hoa-chi* « savon-terre »; c'est la stéatite. La porcelaine faite avec le *hoa-chi* est d'un grain extrêmement fin, et donne au travail du pinceau une beauté supérieure. De plus, comparée aux autres porcelaines, elle est d'une légèreté surprenante, mais, par cela même, d'une grande fragilité. Ce défaut, joint au prix ordinairement élevé de ce genre de porcelaine, fait qu'on en fabrique très-peu; la plupart du temps on se contente de revêtir légèrement les pièces de porcelaine ordinaire d'une couche liquide de *hoa-chi*. Cette matière, dès qu'elle est sèche, les rend merveilleusement propres à recevoir les couleurs et le vernis.

Le *pe-tun-tseu*, le *kao-lin* ou bien le *hoa-chi*, sont donc les éléments principaux de la porcelaine : il faut leur joindre le vernis ou l'émail, qui donne à la porcelaine sa blancheur et son éclat; ce vernis à l'état simple est composé de deux sortes d'huile. L'une est une espèce de substance ou de crême blanchâtre et liquide qu'on extrait, en le lavant et en l'épurant, du résidu pulvérisé de la même pierre

dont on fait les briques de *pe-tun-tseu*. Sur cent livres de cette espèce de crême minérale, on ajoute une livre de *chi-kao*, sorte d'alun qui lui sert de présure. Avant le mélange, ce minéral a dû être rougi au feu, puis réduit en poudre impalpable. On donne à cette première huile le nom de *pe-yeou*. La seconde s'obtient aussi par le lavage de cendres de chaux et de fougère brûlées ensemble. Sur cent livres de ces cendres on fait également dissoudre dans la même eau une livre de *chi-kao*. Ces deux huiles mélangées produisent le vernis simple; leur consistance doit être égale. Quant à la proportion des quantités, l'usage le plus suivi est de mêler dix parties d'huile de pierre avec une partie d'huile faite de cendres de chaux et de fougère. Les vernis composés s'obtiennent en ajoutant à ces deux premières huiles les substances colorantes avec lesquelles les Chinois savent donner à leurs porcelaines les teintes les plus variées.

On se figure difficilement toutes les manipulations qu'exige le travail de la porcelaine. La première opération consiste à purifier de nouveau le *pe-tun-tseu* et le *kao-lin*. On procède ensuite au mélange de ces deux matières. La quantité de chacune varie et se proportionne à la qualité de la porcelaine qu'on veut obtenir. Pour les porcelaines fines, on met le *kao-lin* et le *pe-tun-tseu* en égales portions; pour les moyennes, on emploie quatre parts de *kao-lin* sur six de *pe-tun-tseu*. Le moins qu'on en mette est une partie de *kao-lin* sur trois de *pe-tun-tseu*.

Ce mélange fini, on le foule dans un large bassin, bien pavé et cimenté de toutes parts, et on le pétrit jusqu'à ce qu'il commence à durcir. Ce travail est d'autant plus rude qu'il doit se continuer sans la moindre interruption. Pendant qu'il s'opère on détache de la masse ainsi préparée différents morceaux qu'on étend, qu'on pétrit et refoule en tous sens sur de larges ardoises. Cette opération doit se faire avec un soin tout particulier, et de manière qu'il ne se trouve aucun vide dans la pâte, ni qu'il s'y mêle aucun corps étranger. La perfection des pièces dépend de cette importante manipulation.

Tous les ouvrages unis se façonnent à la roue. Quand une tasse en sort, elle n'est qu'ébauchée. Le premier ouvrier lui donne simplement le diamètre et la hauteur qu'elle doit avoir. Cette tasse est reçue par un second ouvrier qui l'assied sur sa base. Peu après elle est livrée à un troisième, qui l'applique sur son moule et lui en imprime la forme. Un quatrième la polit avec le ciseau et en diminue l'épaisseur autant qu'il est nécessaire pour lui donner la transparence. Enfin, après avoir passé par toutes les mains destinées à lui donner ses divers ornements, elle est reçue, quand elle est sèche, par un dernier ouvrier qui en creuse le pied. On estime qu'une pièce de porcelaine cuite a dû passer par les mains de soixante-dix personnes.

Les grands ouvrages s'exécutent par parties qu'on travaille séparément, qu'on unit et qu'on cimente ensuite avec la matière même de la porce-

laine délayée dans l'eau. Les différentes pièces qui les composent se façonnent sur des moules, ou se modèlent par le simple travail des mains; on les perfectionne ensuite avec des instruments propres à creuser, à polir et à rechercher les différents traits que le moule ou les doigts n'auraient pas rendus assez sensibles. Les fleurs et les ornements en relief, préparés à l'avance, s'y appliquent à la manière d'une broderie sur une étoffe. Quant aux dessins sans relief, on se contente souvent d'en tracer les figures avec le burin sur le corps même du vase; on fait ensuite dans leur contour de légères entailles qu'on arrondit, et qui les font ressortir. Quelquefois même on les exécute par l'application facile et expéditive d'un simple cachet. Après quoi on donne le vernis à la porcelaine; c'est ce qu'on appelle appliquer la couverte.

Cette dernière opération, qui tout d'abord semble facile, ne l'est cependant pas autant qu'on pourrait se l'imaginer : elle exige toujours de la part de l'ouvrier beaucoup d'adresse et une attention toute particulière, soit pour que la couche de vernis n'ait que l'épaisseur prescrite, soit pour l'appliquer d'une manière égale et uniforme sur toute la surface du vase. On fabrique des pièces de porcelaine si minces et si délicates qu'elles ne pourraient supporter une couverte trop épaisse : leurs frêles parois plieraient sous le faix, et se déjetteraient. La main qui doit les vernir ne peut agir qu'avec la plus grande légèreté et le toucher le plus délicat. La fragilité de ces pièces est souvent telle,

qu'il faut diviser en deux opérations successives l'application du vernis : dans ce cas, on donne une première couche par simple aspersion, et puis, quand la pièce est sèche, une seconde par immersion.

Le travail du fourneau exige à lui seul d'autres soins non moins compliqués que ceux que nous venons d'indiquer. La construction des fourneaux chinois pour cuire la porcelaine est aussi simple que bien appropriée à leur destination ; sauf le plus ou le moins de dimension, ces fourneaux paraissent être, encore de nos jours, ce qu'ils étaient dans les temps anciens. Voici ce qu'en dit le P. d'Entrecolles : « Ces fourneaux sont présente-« ment plus grands qu'ils n'étaient autrefois : ils « n'avaient alors que six pieds de hauteur et de « largeur ; maintenant ils sont hauts de deux bras-« ses [1], et ont près de quatre brasses de profon-« deur. La voûte est assez épaisse pour qu'on puisse « marcher dessus sans qu'on soit incommodé du « feu. Cette voûte n'est en dedans ni plate ni for-« mée en pointe ; elle va en s'allongeant, et elle se « rétrécit à mesure qu'elle approche du grand sou-« pirail qui est à l'extrémité, et par où sortent les « tourbillons de flamme et de fumée. Outre cette « gorge, le fourneau a sur sa tête cinq petites ou-« vertures qui en sont comme les yeux : on les cou-« vre de quelques pots cassés, de telle sorte pour-« tant qu'ils soulagent l'air et le feu du fourneau. »

[1] La *brasse*, dont parle ici le P. d'Entrecolles, équivaut à six pieds de roi anciens.

Toute pièce de porcelaine avant d'être mise au fourneau est soigneusement enfermée dans une caisse de terre qui lui sert d'étui ou d'enveloppe, et la protége contre le contact immédiat de la flamme. Ces caisses sont suffisamment grandes pour que le vase qu'elles contiennent ne touche pas à leurs parois; un lit de gravier fin, qu'on recouvre de poussière de *kao-lin*, garnit leur fond, afin que le pied du vase ne puisse pas se déformer. Les porcelaines avant leur cuisson sont des ouvrages si fragiles et si délicats, qu'on doit toujours craindre, en les touchant de la main, de les briser ou d'en altérer les formes. C'est ordinairement à l'aide d'un léger cordon, fixé par le milieu aux deux branches d'une petite fourche de bois, qu'on les déplace et les transporte. Le même moyen est employé pour les déposer dans leur étui protecteur. Il faut une entente parfaite pour placer convenablement dans le fourneau ces caisses et le fragile trésor qu'elles contiennent; chacune doit être mise à telle ou telle place, selon le degré plus ou moins élevé auquel il faut porter la cuisson de la porcelaine qu'elle renferme. La manière générale de disposer ces caisses consiste à les superposer les unes sur les autres en piles assez rapprochées pour qu'elles se soutiennent mutuellement par des morceaux de terre qui les lient en haut, en bas, au milieu, mais assez distantes cependant pour que la flamme ait entre elles un libre passage et les enveloppe également de toutes parts.

Quand tout est parfaitement en place, il ne reste

plus qu'à chauffer. Voici d'après le P. d'Entrecolles de quelle manière on conduit cette importante opération : « Quand on a allumé le feu du foyer, on « mure aussitôt la porte, n'y laissant que l'ouver- « ture nécessaire pour y jeter des quartiers de gros « bois, longs d'un pied, mais assez étroits. On « chauffe d'abord le fourneau pendant un jour et « une nuit; ensuite deux hommes, qui se relèvent, « ne cessent d'y jeter du bois. On en brûle commu- « nément pour une fournée jusqu'à cent quatre- « vingts charges. A en juger par ce que dit un au- « teur chinois, cette quantité ne devrait pas être « suffisante; il assure qu'anciennement on brûlait « deux cent quarante charges de bois, et vingt de « plus si le temps était pluvieux, bien qu'alors les « fourneaux fussent moins grands de moitié que « ceux-ci. On y entretenait d'abord un petit feu « pendant sept jours et sept nuits : le huitieme jour « on faisait un feu très-ardent; et il est à remarquer « que les caisses de la petite porcelaine étaient déjà « cuites à part avant que d'entrer dans le fourneau : « aussi faut-il avouer que l'ancienne porcelaine « avait bien plus de corps que la moderne. On ob- « servait encore une chose qui se néglige aujour- « d'hui : quand il n'y avait plus de feu dans le four- « neau, on ne démurait la porte qu'après dix jours « pour les grandes porcelaines, et après cinq jours « pour les petites. Maintenant on diffère à la vérité « de quelques jours à ouvrir le fourneau et à en « retirer les grandes pièces de porcelaine, car sans « cette précaution elles éclateraient; mais pour ce

« qui est des petites, si le feu en a été éteint à l'en-
« trée de la nuit, on les retire dès le lendemain. Le
« dessein apparemment est d'épargner le bois pour
« une seconde fournée. Comme la porcelaine est
« brûlante, l'ouvrier qui la retire s'aide pour la
« prendre de longues écharpes pendues à son
« cou. »

Rien n'est sujet aux accidents comme la cuisson des porcelaines; une foule de causes, malgré l'expérience consommée et l'habileté reconnue des ouvriers chinois, viennent souvent produire dans leurs fourneaux les effets les plus désastreux. C'est assez quelquefois d'un simple changement de température qui active ou diminue trop l'action du feu pour ruiner tout l'ouvrage. Rarement, du reste, une fournée réussit en entier; mais on se félicite quand les dommages ne sont que partiels et peu considérables. Les accidents qui arrivent ne sont pas toujours sans compensation. C'est ainsi que les Chinois ont réussi à se procurer un de leurs vernis les plus éclatants, leur beau noir *ou-king*, dont un caprice du fourneau leur avait offert le premier modèle. Le P. d'Entrecolles rapporte avoir vu un vase dont la matière avait l'œil, la transparence et toutes les qualités de l'agate. L'ouvrier qui le lui montra avait rempli son fourneau de porcelaines peintes en rouge soufflé; cent pièces furent totalement perdues. Mais dans cet amas informe de porcelaines à demi fondues et vitrifiées on trouva ce vase extraordinaire. Il nous semble qu'au moyen d'essais multipliés et d'observations faites avec intelligence, il ne serait

pas impossible au génie de l'homme de découvrir le secret de ces transmutations et d'exécuter régulièrement ce que le hasard a produit une fois.

---

§ III.

Peinture de la porcelaine. — Application des couleurs et des ornements d'or et d'argent. — Les peintres en porcelaine, — leur genre de mérite. — Porcelaines extraordinaires et d'une exécution difficile. — Porcelaine craquelée, etc. — La célèbre manufacture de King-te-tchin. — Poterie chinoise. — Art de la verrerie.

Lorsque la porcelaine, après avoir reçu son vernis et quelquefois certaines couleurs, a passé dans les grands fourneaux, on donne aux pièces de choix, par la peinture ou par l'application de l'or ou de l'argent, des ornements d'une grande beauté, qu'on fixe ensuite au moyen d'une cuisson particulière. La peinture sur porcelaine se ressent de l'infériorité générale de cet art en Chine : son principal, disons son unique mérite, ne consiste guère que dans la beauté des couleurs. Il est facile, au reste, de comprendre qu'il doive en être ainsi quand on sait que les *hoa-pei*, ou peintres en porcelaine, n'ont guère de l'artiste que le nom, et que leur misérable position les rend en tout semblables aux autres ouvriers. Ignorants des règles de l'art, ils dessinent presque toujours sans principe aucun, et toute leur science, pour l'ordinaire, se résume en une simple routine, aidée d'un tour d'imagination

assez bizarre. Quelques-uns cependant réussissent à peindre avec assez de goût des fleurs, des oiseaux, des insectes et d'autres animaux; mais, d'habitude et sans pitié, la figure humaine est par eux horriblement maltraitée. On sait que les Chinois ne passent pas, en général, pour être les plus beaux parmi les enfants des hommes, mais franchement, à les juger sur la physionomie des personnages représentés par leurs peintres en porcelaine, n'est-on pas tenté de les proclamer, entre ceux des hommes qui sont riches en laideur, les plus favorisés de tous?

La Chine a des porcelaines peintes de toutes les espèces de couleurs, dont l'éclat et la beauté défient toute comparaison. N'est-il pas vraiment regrettable que le pinceau de ses artistes ne sache pas souvent en faire autre chose que de grotesques caricatures, dont mille autres détails, d'une ornementation charmante du reste, ne parviennent pas à racheter le laideur? Cette ignorance de l'art véritable n'empêche pas les peintres en porcelaine chinois de savoir appliquer leurs brillantes couleurs avec une grande habileté, au moyen du pinceau, ou à l'aide du chalumeau. Chacun d'entre eux a sa spécialité : l'un est uniquement chargé de tracer le premier cercle colorié qu'on voit près des bords du vase; l'autre dessine les fleurs, que peint un troisième; celui-ci est pour les eaux, les montagnes; celui-là pour les oiseaux et les autres animaux. Un tel partage du travail devrait bien, en vérité, donner de meilleurs résultats!

Les amateurs de porcelaine, en Chine comme en Europe, recherchent avec avidité certains vases d'aspect extraordinaire ou de difficile exécution, que la céramique chinoise est habile à produire. De ce nombre sont les *tchouï-khi*, ou « vases craquelés », auxquels l'émail qui les couvre, fendillé de mille et mille manières, donne l'apparence de vases tout fêlés, mais dont toutes les pièces restent en place. Voici, d'après le *King-te-tchin-tao-lou*, ouvrage qui traite des *poteries et des porcelaines* de la manufacture impériale de King-te-tchin, le procédé par lequel les Chinois obtiennent ce genre particulier de porcelaine :

« Les vases de ce genre qui ont été fabriqués « sous la dynastie des Song du sud (entre 1127 « et 1278) sont d'une pâte grossière et dure ; « ils sont épais et lourds. Il y en a d'un blanc de « riz et d'un bleu clair. Pour obtenir la craque- « lure, on combine du *hoa-chi* avec la matière « de l'émail. Après que le vase a été soumis à « l'action du feu, l'émail se divise en un nombre « infini de raies légères qui courent en tous sens « en formant une sorte de réseau continu), comme « si le vase était fendu en mille pièces. On prend « ensuite de l'encre grossière ou sanguine, et l'on « en remplit les fentes du craquelé, puis on essuie « et l'on nettoie le vase. Il y a des vases ainsi fen- « dillés sur le fond uni desquels on dessine des « fleurs bleues [1]. »

[1] M. Stanislas Julien, *Comptes rendus des séances* de l'Académie des sciences (21 juin 1847).

Ce bizarre effet de la craquelure des porcelaines provient de ce que l'émail n'a pas dans la cuisson le même retrait que la pâte du vase. Quoique cette cause soit parfaitement connue, nos manufactures n'ont pas encore pu obtenir en grand et d'une manière infaillible, comme en Chine, des résultats satisfaisants.

Les ouvriers chinois fabriquent encore avec le plus grand succès des vases si délicatement façonnés, qu'on les prendrait pour une fine dentelle ; les jours et les points de ce léger tissu sont imités avec tant d'art, que la ressemblance est parfaite. D'autres vases à parois minces, unis, légers, transparents, laissent voir sur le poli de leur surface des moulures, des cannelures et d'autres ornements qui produisent l'illusion du relief. On cite en outre un genre de porcelaine plus singulière encore, connue sous le nom de *kia-thsin*, « azur mis en presse » ; les objets qui y sont peints, tels que fleurs, poissons, insectes ou autres ornements, sont tout à fait invisibles tant que le vase est vide ; mais dès qu'on le remplit de quelque liqueur, ils apparaissent aussitôt comme par enchantement. L'art de fabriquer cette magique porcelaine s'est perdu en partie. Les Chinois tentent d'en retrouver le merveilleux secret, mais jusqu'à présent ils n'ont obtenu que des succès très-imparfaits.

Les Chinois partagent la porcelaine en plusieurs classes, selon les divers degrés de finesse et de beauté. Toute celle de la première classe est réservée pour l'empereur. Si quelques-uns de ces ou-

vrages se rencontrent parfois dans le commerce, c'est qu'ils sont déparés par des taches ou des imperfections qui les ont fait juger indignes d'être offerts au Fils du Ciel. Quant à la porcelaine de l'espèce moyenne et commune, elle est répandue avec profusion dans toutes les classes de la société. Elle orne les appartements, les bureaux, les toilettes, les tables, les buffets, les cuisines même. Toutes les personnes aisées, et même un grand nombre de celles du peuple, boivent et mangent dans la porcelaine. Elle fournit la matière dont on façonne une foule de petits meubles; on en fait des urnes, des corbeilles, des vases pour les fleurs, des cuves pour les poissons dorés, et une infinité de petits riens jolis et charmants. Les architectes mêmes l'emploient dans leurs travaux; ils en recouvrent les élégantes toitures de certains bâtiments et s'en servent quelquefois au lieu de marbre pour en incruster les édifices [1].

La fabrication de la porcelaine occupe, en Chine, un nombre prodigieux d'ouvriers. C'est dans la province de Kiang-si, dans le bourg appelé King-te-tchin, que se trouvent les plus belles et les plus considérables manufactures. Ce bourg célèbre s'étend le long d'une belle rivière, sur une superficie d'une lieue et demie de longueur; sa population est évaluée à un million d'habitants. On n'y compte pas moins de cinq cents fourneaux tous en activité. Dès qu'on approche de ce lieu à quelque

[1] Voyez Grosier, t. VII.

distance, les tourbillons de flamme et de fumée qui s'élèvent de tous les points font connaître de loin l'étendue et la profondeur de ce bourg fameux; à l'entrée de la nuit, on croit voir une vaste ville tout en feu. Le mouvement qui s'y fait dépasse celui des plus grandes villes de la Chine. Malgré la cherté des vivres qu'on est obligé de tirer d'ailleurs, ce bourg est l'asile d'une infinité de familles pauvres qui s'y rendent de tous les points pour y trouver, dans le travail de la porcelaine, de quoi subsister; les enfants, les vieillards et les personnes faibles y obtiennent de l'occupation; les infirmes, les aveugles même, y gagnent leur vie à broyer des couleurs. C'est là que se fabrique la plus belle et la plus parfaite porcelaine de tout l'empire. Malgré les tentatives qu'on a faites pour élever ailleurs des manufactures rivales, King-te-tchin est resté en possession d'envoyer sa porcelaine, vraiment supérieure, dans toutes les parties du monde, et même au Japon.

Le P. d'Entrecolles avait une église dans ce bourg, et comptait parmi ses néophytes un grand nombre d'ouvriers, employés dans les ateliers. C'est d'eux en partie, et de l'étude particulière qu'il fit des principaux ouvrages chinois qui traitent de la matière, qu'il a pris connaissance des procédés relatifs au travail de la porcelaine, et qu'ainsi il a pu enrichir la France et l'Europe de ce bel art.

Malgré la profusion avec laquelle la porcelaine est répandue en Chine, et le prix relativement peu

élevé auquel on peut se la procurer, la fabrication de la poterie commune n'en entre pas moins pour une large part dans le travail de la céramique chinoise. Le sol de la Chine abonde en argiles de toutes couleurs, dont l'industrie des habitants sait tirer un avantageux parti par la confection de vases de toutes formes et de toutes grandeurs, appropriés aux usages les plus divers. L'empereur lui-même, pour mieux en accréditer l'usage, ne dédaigne pas de s'en servir, et les fait souvent entrer dans le nombre des présents qu'il distribue.

L'art de la verrerie n'a pas eu en Chine un pareil encouragement. Quoiqu'on y connût depuis longtemps les moyens d'extraire le verre du sable et des cailloux, et de l'employer, le goût prononcé des Chinois pour leur porcelaine, qui est moins fragile et peut supporter les liqueurs chaudes, leur a fait négliger presque totalement ce genre d'industrie. Ils ont eu cependant à diverses époques des manufactures de verre, mais le dépérissement et la restauration dont ces établissements ont été tour à tour l'objet démontrent bien que les Chinois n'ont jamais attaché une bien grande importance à cet art, devenu au contraire pour l'Europe une riche et prospère industrie. Les ateliers que l'empereur entretient à Péking ne sont guère regardés que comme des établissements de faste, véritable attirail de cour, plutôt destiné à rappeler la magnificence du souverain qu'à encourager un art utile. Les Chinois cependant admirent le travail fini et les formes élégantes de nos cristaux d'Europe; ils

recherchent même avec assez d'empressement nos flacons et quelques-uns de nos ustensiles de table et de toilette; mais trop prévenus en faveur de leur porcelaine, ils ne font nul effort pour les imiter. Les belles glaces qu'on leur envoie n'ont pu même les réconcilier avec l'art qui les produit; ils continuent de se servir de miroirs de métal poli, dont l'usage en Chine est très-ancien. Cette indifférence dédaigneuse, inintelligente même, des habitants du Céleste Empire pour toutes les productions de l'industrie étrangère en général, aura certainement un terme; les relations de l'Europe avec ce lointain pays, rendues déjà si faciles par la vapeur, et que le percement, désormais assuré, de l'isthme de Suez, fera bientôt si fréquentes et si promptes, nous en donnent la certitude. Vaincus par l'évidence, étonnés même de leur infériorité démontrée, les Chinois, pour peu qu'ils demeurent jaloux de leur indépendance, seront forcément conduits à faire trêve avec leur orgueil national, et à rivaliser de génie avec les peuples de l'Occident.

---

§ IV.

Tisseranderie chinoise. — La soie primitivement connue des Chinois seuls. — Leur habileté à la produire et à la tisser. — Métiers chinois. — Étoffes de soie et leurs variétés. — Étoffes de laine, coton, etc. — Tapis précieux et communs.

La première de toutes les nécessités que l'homme ressentit après la faute qui l'avait perdu fut de se

vêtir; ce roi déchu, contraint de satisfaire à ce nouveau besoin, autant qu'au sentiment de grandeur et de dignité qui lui restait encore, a fait la nature entière tributaire de son industrie. L'intempérie des saisons le força bien vite de substituer à la feuille des arbres, dont Dieu lui avait fait une ceinture de pudeur, la dépouille brute des animaux tout d'abord, en attendant que plus tard il s'ingéniât de tisser le poil de leurs chaudes fourrures et la laine de leurs molles toisons; les plantes, de leur côté, lui donnèrent en abondance un doux et léger duvet ou de solides filaments, et il put, avec ces richesses d'emprunt, se donner dans sa pauvreté même, au gré de ses goûts ou selon l'exigence de ses besoins, des vêtements splendides ou simplement utiles.

Parmi les riches matières que la providence du Créateur prodigue ainsi à l'homme pour se vêtir, la soie, qu'un pauvre et misérable petit ver donne à ce royal mendiant, est justement réputée la plus précieuse de toutes par la beauté, la richesse, la solidité et l'éclat des tissus qu'elle fournit. Les Chinois, les premiers entre tous les peuples, ont su mettre la main sur ce présent magnifique de la nature, et en sont demeurés pendant des siècles les seuls possesseurs; il est, en effet, certain qu'à des époques dont la date est inconnue, l'éducation du ver à soie, la culture du mûrier qui le nourrit, et conséquemment la fabrication des étoffes les plus riches du précieux fil, étaient devenues déjà chez eux la cause et les éléments d'une industrie qui s'est

accrue, de siècle en siècle, dans des proportions prodigieuses. Aujourd'hui la production de la soie et des belles étoffes qu'elle sert à tisser est telle en Chine, qu'elle est devenue pour ce vaste pays une source d'inépuisables richesses. Le premier avantage de cette grande industrie est de fournir tout d'abord à la Chine elle-même l'énorme quantité d'étoffes de soie dont elle a besoin, et dont il se fait dans tout l'empire une consommation qui étonne : l'empereur, les princes, les mandarins, les lettrés, les femmes, les simples domestiques des deux sexes, tous ceux en un mot qui jouissent d'une médiocre aisance, ne portent que des vêtements de taffetas, de satin, ou d'autres étoffes de soie. Indépendamment de cette prodigieuse consommation intérieure, la Chine livre en outre au commerce étranger des quantités considérables de ses soies, devenues dans le monde entier l'objet d'une immense exportation.

De tels besoins et un tel trafic ont rendu depuis longtemps déjà les Chinois aussi habiles à tisser la soie qu'industrieux à la produire. Les métiers, les rouets, les dévidoirs dont ils font usage sont de la plus grande simplicité : le bois de bambou est l'ordinaire et frêle matière dont ils les construisent. On est surpris de les voir fabriquer, au moyen de ces machines de forme et d'invention aussi primitives, des étoffes du tissu le plus varié : depuis les gazes unies ou à fleurs, quelquefois mêlées de fil d'or ou d'argent ; les damas de toutes couleurs ; les satins blancs, noirs, simples ou rayés ; les taffetas à

gros grain, à fleurs, jaspés, percés à jour; le crépon, les brocarts, les pannes, toutes sortes de velours, jusqu'aux étoffes les plus communes ou simplement utiles, l'industrie chinoise produit tous les tissus avec une égale facilité et une rare perfection.

Les Chinois aiment à enrichir quelques-unes de leurs étoffes de soie, au point même de les surcharger, des dessins les plus variés, représentant ordinairement des fleurs, des arbres, des oiseaux, des papillons ou d'autres insectes. Dans un grand nombre d'étoffes de ce genre, ces dessins, sans avoir le relief que donne la broderie ou tout autre mode d'application, paraissent à première vue se détacher du fond et semblent être le produit d'une différence dans le tissu. Il n'en est rien cependant; mais ces différentes figures ont été peintes au moyen de sucs d'herbes ou de fleurs, avec tant d'art que l'œil y est trompé. Ces couleurs, en outre, une fois imbibées dans la substance du tissu, ont l'avantage de ne pas s'effacer, et comme elles sont très-légères et n'ont pas de corps, les étoffes dont elles font l'ornement ne s'éraillent jamais.

Les riches tissus où l'or et l'argent s'unissent à la soie sont encore des articles que l'industrie chinoise est habile à fabriquer. Mais comme les étoffes brochées de ces riches matières sont nécessairement d'un prix très-élevé, la production en est aujourd'hui très-restreinte. Il paraît qu'autrefois l'usage en était très-répandu. Dans ces temps, où le luxe dominait en Chine beaucoup plus que dans

les temps présents, « on en vint même », au dire du P. Cibot, « jusqu'à vouloir quelque chose de plus précieux que l'or dans le tissu des étoffes. Après qu'on eut épuisé tout ce que le génie et l'industrie pouvaient imaginer de plus approchant de la peinture, dans les différentes fleurs qu'on fit entrer successivement dans les soieries, on en vint à y faire entrer des plumes d'oiseaux *d'un coloris aussi brillant et aussi changeant que l'arc-en-ciel* (c'est l'expression de l'historien chinois), et des perles assez petites pour se mêler au tissu le plus délicat. »

L'industrieuse économie des Chinois leur a suggéré l'idée d'imiter à peu de frais les plus riches étoffes brochées d'or et d'argent. Ils se sont imaginé de découper de longues feuilles de papier doré ou argenté en bandes fines et déliées, dont ils se servent avec une dextérité singulière pour recouvrir et envelopper la soie. Ces étoffes sont très-brillantes, et ce n'est qu'après un examen fort attentif qu'on parvient à découvrir la manière dont l'or ou l'argent s'y trouve fixé ; mais leur éclat est éphémère, le frottement les use vite et empêche qu'on puisse les porter en vêtements. On ne les emploie qu'en ameublements. Les étoffes de laine, dont la tisserandrie chinoise fabrique une assez grande variété, ne sont guère non plus autrement employées.

Mais il n'en est pas de même des toiles et tissus de coton de tout genre, que la Chine fabrique et consomme en énorme quantité. La population de ce vaste empire est telle, que, malgré l'abondance

de la soie, les étoffes qu'on en fabrique ne pourraient suffire à tous les besoins. Il est peu de pays où la culture du cotonnier soit plus répandue qu'en Chine, encore est-il nécessaire d'ajouter par l'importation aux immenses récoltes du riche et moelleux duvet que donne cet utile arbrisseau. Le commerce étranger, il est vrai, contribue pour une large part à l'activité de l'industrie cotonnière de la Chine; les tissus qu'elle produit, le nankin par exemple, sont exportés dans le monde entier. Outre la prodigieuse quantité de coton que la tisseranderie chinoise met en œuvre, elle utilise encore le lin, le chanvre et une foule d'autres plantes textiles, parmi lesquelles nous citerons le *ko*, sorte de lierre, avec lequel on fabrique des toiles d'une grande solidité. Il n'est pas même jusqu'au poil dur et grossier de la vache dont on ne fabrique, dans certaines provinces du nord, une rude étoffe : on en fait des surtouts et des manteaux excellents pour se défendre de la pluie et de la neige.

C'est dans les mêmes provinces septentrionales de l'empire, très-riches en troupeaux, que s'exécutent ces magnifiques tapis en laine dont l'industrie chinoise a lieu d'être fière. Ces tapis sont vraiment beaux par le velouté de leur tissu, leurs couleurs éclatantes et durables, et les riches bordures dont ils sont encadrés. Leur prix, égal à celui de nos plus précieuses tapisseries, en fait l'apanage exclusif des Chinois opulents; mais on fabrique aussi, en faveur du peuple, d'autres tapis en feutre d'un excessif bon marché. Ce genre de produits,

objets sinon de luxe, au moins d'ornement, pour les modestes appartements de nos cités d'Europe, esten Chine, dans les froides contrées du nord surtout, un objet de première nécessité. On s'en sert pour recouvrir les *kan* ou estrades échauffées par un fourneau, sur lesquelles les Chinois, à l'intérieur de leurs maisons, s'asseyent et se couchent pendant l'hiver. Ces feutres chinois, qu'on emploie encore à une foule d'autres usages, ne sont pas dénués d'ornements : on a l'habitude de les teindre et de les couvrir de dessins agréables, ordinairement d'une seule couleur, mais quelquefois aussi de couleurs et de nuances variées. Cette teinture s'applique par empreinte, et on la fait si bien pénétrer dans toute l'épaisseur de l'ouvrage, qu'elle dure autant que le feutre lui-même.

---

§ V.

Teinturerie chinoise. — Supériorité des anciens Chinois dans l'art de la teinturerie. — Incertitude et conjectures au sujet de leurs procédés. — Teinturerie moderne. — Substances colorantes. — Indigo chinois. — La cochenille probablement connue des anciens Chinois. — Sentiment de Kang-hi à cet égard.

Les Chinois excellent dans l'art de teindre en couleurs aussi vives qu'inaltérables toutes les étoffes tissées par leurs mains industrieuses; et, dans tous les temps, ils ont fait preuve pour y réussir d'autant d'intelligence que d'habileté. Toutefois

il paraît que les Chinois des temps anciens étaient supérieurs en ce genre d'industrie aux Chinois des temps modernes : on ignore présentement en Chine la nature d'une foule de matières colorantes employées autrefois, et dont la beauté et l'éclat sont demeurés inimitables. Le P. Cibot, explorateur infatigable de tout ce qui tient à l'histoire des arts en Chine, n'a pu, malgré les nombreuses recherches qu'il a faites à ce sujet, recueillir que quelques détails, fort incomplets; et encore se rapportent-ils plutôt à la manipulation qu'à la nature même de ces substances colorantes dont le passé avait le secret, et que l'avenir ne révélera peut-être jamais. Nous résumerons ici les indications du savant missionnaire.

Il paraît résulter de la lecture des *King* ou livres canoniques que les anciens Chinois empruntaient du seul règne végétal les matières premières de leurs teintures, et que, selon l'espèce des plantes, ils employaient pour en extraire les parties colorantes, ou l'infusion, ou la trituration, ou la compression. Selon eux, ces sucs étaient d'autant meilleurs pour teindre les tissus que leur extraction était plus récente. Quant à la manière de préparer le coton et la soie à recevoir cette teinture, il était indiqué d'en humecter d'abord les fils ou les étoffes avec une eau préparée, à laquelle on mêlait toujours un peu de sel marin, afin d'agir comme la nature, qui, pour colorer les plantes et fixer les teintes variées de leurs feuilles, de leurs fleurs ou de leurs fruits, les pénètre d'humidité et les imbibe d'un

suc, ou âcre, ou acide, ou salé, circulant avec la séve dans les invisibles conduits de leurs rameaux. On employait encore des terres grasses pour adoucir le coton; on le faisait ensuite passer par une lessive claire, faite des cendres des propres feuilles et de la racine du cotonnier ou de celles de la plante dont on voulait donner la couleur. On faisait usage pour la soie d'écailles d'huîtres et de moules, d'abord réduites en poussière, puis délayées dans de l'eau de miel, et d'une lessive de cendres de mûrier ou de saule. Toutes ces opérations se faisaient à froid et avaient pour but d'imprégner les tissus des différents sels dont ces lessives sont chargées.

Avant d'appliquer la teinture aux étoffes ainsi préparées, on les tordait, on les foulait, on les battait avec soin, afin de les rendre plus pénétrables à la couleur; puis, après les avoir plongées à différentes reprises dans les cuves qui contenaient la teinture, on les y laissait tremper jusqu'à sept jours et sept nuits. Ce long bain était jugé nécessaire pour assurer la parfaite coloration. Au sortir des cuves, ces étoffes, tordues, foulées et battues de nouveau, étaient séchées à la vapeur d'une eau bouillante préparée, ou plus simplement on les exposait à un soleil ardent ou bien à l'air chaud d'une étuve.

La teinturerie ancienne des Chinois faisait emploi d'une foule d'autres matières colorantes et de procédés entièrement oubliés de nos jours. Dès la fin du septième siècle la Chine commença à emprunter à l'Inde et à la Perse pour teindre ses étof-

fes des substances dont jusque-là elle avait dédaigné l'emploi, et qui finirent avec le temps par remplacer presque tous les produits indigènes. Les teinturiers actuels, afin d'abréger le travail, font un grand usage de la couperose, de l'alun, du bois d'Inde, et d'autres semblables matières dédaignées par les anciens; mais comme la Chine est riche en plantes tinctoriales, on continue de s'en servir. Peut-être ces plantes sont-elles encore les mêmes que celles qui fournissaient des sucs colorants aux anciens. Il serait difficile, même au plus habile sinologue, de se prononcer sur ce point, tant la botanique chinoise a changé et multiplié les noms!

On trouve dans les provinces méridionales de la Chine le véritable anil de l'Amérique et des Indes, qui donne l'indigo. Les Chinois connaissaient et cultivaient cette plante bien longtemps avant l'ère chrétienne; ils la désignent sous le nom de *lan*. Une autre plante qu'ils appellent *siao-lan*, c'est-à-dire « petit bleu », croît dans les régions septentrionales de l'empire; l'indigo qu'elle donne est estimé aussi beau que celui du midi. Le jaune est fourni par les plantes connues sous le nom de *ti-koang*, mais plus communément par la fleur du faux acacia, qui croît partout et donne trois belles nuances de cette couleur; le noir, par les simples coques ou capsules des glands de chêne au lieu de noix de galle du Levant, d'un prix toujours très-élevé; le rouge, enfin, par plusieurs plantes, parmi lesquelles le *hong-hoa*, qu'on croit être le carthame, donne la nuance la plus estimée; mais elle

est loin de valoir le beau rouge de la cochenille.

L'empereur Kang-hi, que nous aimons à citer, fait dans ses écrits une observation qui paraît nous démontrer que les Chinois connaissaient avant nous un rouge provenant d'insectes, et d'une qualité supérieure, importé chez eux du dehors. « Le beau « rouge que nous apportent les Européens », dit ce prince, « vient originairement d'Amérique. Les « gens du pays le tirent de certains petits insectes « qu'ils élèvent avec beaucoup de soin sur certains « arbres. Ce rouge se nomme *ko-tcha-ni-la*. Je « trouve dans le *Kia-tching-chée* que le rouge « *tsée-y* se tirait du royaume Tchin-la, et se nom- « mait *té-kin*. Dans cet ouvrage on fait dire à un « homme du pays : *De petits insectes, montant de « la terre sur des arbres, s'y logent, s'y multiplient, « et c'est avec ces insectes qu'on fait le* té-kin..... » Après avoir cité plusieurs autres passages d'anciens livres qui parlent du *tsée-y*, dont on se servait anciennement en Chine comme d'un produit étranger, le royal écrivain conclut : « Tous ces détails « sont faciles à rapprocher de ce qu'on dit de la « *ko-tcha-ni-la*, qui donne un rouge supérieur au « nôtre. Il me paraît hors de doute que le *tsée-y*, « dont se servaient les peintres il y a tant de siècles, « était une espèce de *ko-tcha-ni-la*. J'ai cité les « auteurs originaux pour qu'on sût à quoi s'en « tenir [1]. »

[1] *Observations de physique de l'empereur Kang-hi.*

§ VI.

Typographie chinoise. — Commencements et développements progressifs de l'écriture chez les Chinois. — Invention du papier. — Encre de Chine. — Imprimerie; — date de son invention; — en quoi elle diffère de la nôtre. — Art de la reliure. — Bibliothèques chinoises.

Quelque grands que soient l'utilité des arts que nous venons de décrire et le mérite qu'ont eu les Chinois de les inventer et de les porter à un degré remarquable de perfection, rien ne saurait, à nos yeux, égaler la gloire qui leur revient pour avoir fait, les premiers entre tous les peuples civilisés, la merveilleuse découverte de l'imprimerie ; car, en vérité, autant ce qui procède de l'esprit et concourt aux développements supérieurs de l'intelligence l'emporte sur tout ce qui n'a trait qu'aux choses du corps, et ne se borne conséquemment qu'aux simples besoins matériels, autant cette incomparable invention prime tous les autres arts par les immenses bienfaits intellectuels et moraux qu'il est possible par elle de répandre dans le monde, nonobstant les déplorables abus qu'on peut en faire. Les Chinois, on le conçoit sans peine, n'arrivèrent pas d'un seul coup à cette grande et précieuse découverte : la double invention du papier et de l'encre renommée dont ils ont le secret les y avaient préparés.

Avant de connaître ces deux premiers et indis-

pensables éléments de l'imprimerie, les Chinois, ainsi que tous les peuples lettrés à leurs débuts, n'avaient pour écrire que des moyens très-imparfaits. Il paraît qu'aux époques les plus reculées de leur civilisation ils faisaient usage de l'écorce des arbres ou bien de planchettes de bois et de bambou, et quelquefois de lames de métal, pour y tracer des caractères à l'aide du burin: l'assemblage de plusieurs planchettes, unies par une courroie, formait un volume. On appelait *tsé* celles sur lesquelles on écrivait des ouvrages d'une certaine importance, et *tou* les planchettes destinées à des pièces fugitives ou à des ouvrages d'une médiocre étendue. Celles-ci étaient, en conséquence, d'une moindre dimension que les premières. Les *King*, ou livres canoniques de la nation, étaient écrits sur des planchettes *tsé*, dont l'usage a fini même par être presque exclusivement réservé à ces livres sacrés. L'histoire de la Chine nous montre en effet les premiers empereurs des *Han* éviter avec un soin respectueux de faire écrire leurs lois et ordonnances sur des tablettes égales en grandeur à celles des *King*.

Plus tard le pinceau remplaça le burin, et on se mit à écrire sur la toile et la soie. De là vient l'usage encore existant d'écrire sur de grandes pièces de soie des maximes et des sentences morales, dont on orne l'intérieur des appartements, et les éloges des morts, qu'on suspend à côté des bières, et qu'on porte dans les cérémonies funéraires. C'était un progrès; mais la cherté de l'es-

pèce de taffetas propre à recevoir l'écriture, le poids et le volume embarrassant des tablettes appelaient une autre invention, lorsqu'on trouva le papier, sous le règne de Han-ho-ti. Un siècle environ avant l'ère chrétienne, un mandarin chinois nommé Tsay-lun imagina de prendre les écorces de différents arbres, des rognures de chanvre, de linge usé, de vieux filets, qu'il réduisit par l'ébullition en une espèce de bouillie, dont il fit le premier papier qui parut en Chine. Pendant longtemps ce papier fut appelé *tsay-lun*, du nom même de son inventeur. Peu à peu l'industrie perfectionna cette belle découverte, et la Chine, grâce à des essais multipliés et persévérants, sut fabriquer toutes les sortes de papier, les plus belles et les plus variées.

La finesse, la douceur et la force du papier chinois firent croire longtemps en Europe qu'il était fait avec la soie; il n'en est rien cependant. Tout au plus utilise-t-on, dans quelques provinces, les coques de vers à soie à cause de la pellicule qu'elles renferment. Mais par contre, le bambou, le cotonnier, l'écorce de l'arbre *tchu-kou*, celle du mûrier, le chanvre, la paille de blé et de riz, et une foule d'autres substances, la plupart inconnues en Europe, fournissent à la papeterie chinoise les matières le plus fréquemment employées. De là cette prodigieuse variété des papiers que la Chine fabrique et emploie de tant de manières aux usages les plus divers.

L'encre chinoise, dont la supériorité est un fait connu du monde entier, mérite, de son côté, d'être

particulièrement remarquée. Au lieu d'être fabriquée à l'état liquide comme la nôtre, cette encre est consistante, et on la met sous forme de tablettes ou de bâtons solides, mélangés de musc ou d'autres parfums d'agréable odeur. Il suffit pour la liquéfier de tremper par l'extrémité un de ces bâtonnets dans un peu d'eau et de le frotter sur un petit marbre poli, destiné à cet usage : selon qu'on frotte plus ou moins fortement, on obtient une teinte plus ou moins noire, et au degré qu'on la désire.

La meilleure et la plus estimée des encres de la Chine est celle qu'on fabrique dans le district de Hoei-tcheou, ville de la province du Kiang-nan. L'art de sa composition est un secret que les ouvriers cachent non-seulement aux étrangers, mais même à leurs concitoyens. On ne connaît que quelques-uns de leurs procédés; on sait, par exemple, que pour certaines encres d'un très-grand prix, ils font emploi du noir de fumée obtenu par la combustion de certaines huiles au moyen de lampes qu'ils entretiennent jour et nuit. Il paraît aussi que pour les encres moins précieuses, ils tirent leur noir de fumée de vieux pins, au lieu de l'extraire de toute autre matière combustible, comme on le pratique pour les encres plus communes, dont il se fait en Chine une si étonnante consommation.

Initiés à l'art de fabriquer le papier en sortes les plus variées, et de composer des encres de qualité supérieure, il ne manquait plus aux Chinois, pour en faire le plus précieux usage, que de connaître l'art de la typographie. D'après le P. Cibot, ils

eurent la gloire de faire cette admirable découverte sous la dynastie des Han *postérieurs*, de l'an 221 à l'an 266 de notre ère. Quelques auteurs, au contraire, prétendent que le premier usage des planches stéréotypes en bois, fait par les Chinois, ne remonte guère au delà de la seconde moitié du dixième siècle [1]. Mais nous trouvons la preuve contraire de cette assertion dans l'Encyclopédie chinoise, *Ké-tchi-king-youen*, où l'on remarque le passage suivant : « Le huitième jour du douzième « mois de la treizième année du règne de Wen-ti, « fondateur de la dynastie des Soui (l'an 593 de « Jésus-Christ), il fut ordonné par un décret de « recueillir les dessins usés et les textes inédits, et « de les graver sur bois, pour les publier. Ce fut « là, ajoute l'auteur que nous citons, le commen- « cement de l'imprimerie sur planches de bois; « l'on voit qu'elle a précédé de beaucoup l'époque « de Fong-iu-wang ou Fong-tao (à qui on attribue « cette invention vers l'an 932) [2]. »

Quel que soit, du reste, le sentiment qu'on adopte sur la date précise de l'invention de l'imprimerie en Chine, il demeure toujours incontestable que cet art par excellence y était connu bien des siècles avant même qu'on y songeât en Europe. Les érudits disserteront longtemps encore, sans aucun doute, avant d'avoir fait la lumière complète sur ce point. Faire connaître à nos lec-

[1] Voir Klaproth, *Mémoire sur la boussole*, p. 129.
[2] Voir *Extrait des livres chinois*, par M. Stanislas Julien.

teurs la manière d'imprimer des Chinois sera pour nous une tâche moins longue et plus facile.

Le nombre prodigieux de caractères dont on fait usage pour écrire la langue chinoise ne pouvait guère, comme le petit nombre de lettres de notre alphabet, donner pour première idée aux inventeurs chinois celle des caractères mobiles : fondre en effet des suites de soixante à quatre-vingt mille caractères, l'embarras de les distribuer et de les caser, la difficulté pour l'ouvrier typographe d'en faire usage à portée de la main, ne sont-ce pas là comme autant d'impossibilités matérielles à peu près insurmontables? Nous ignorons si les premiers inventeurs de l'imprimerie en Chine entrevirent ces difficultés (ils auraient eu par là même le génie de trouver d'un seul coup la perfection de l'art), mais nous savons, à n'en pouvoir douter, qu'ils mirent en pratique avec une merveilleuse habileté la manière d'imprimer que semblait commander la nature même de leur écriture, conséquemment pour eux la meilleure et la plus rationnelle de toutes. Soit donc que les caractères mobiles n'aient pas été connus dès l'origine de l'art typographique en Chine, soit à cause des énormes difficultés qu'offrait leur emploi, on jugea plus prompt et plus commode de graver en entier sur des planches l'ouvrage que l'on veut imprimer. Quoique les Chinois connaissent parfaitement aujourd'hui l'usage de nos caractères mobiles, et que depuis longtemps ils sachent en fabriquer en terre cuite ou en bois, et dont on se sert pour imprimer

certaines pièces officielles de l'administration ou quelques livrets de peu d'étendue, on s'en tient toujours à l'antique et primitive manière, comme étant de tout en tout préférable.

Voici les procédés mis en pratique. Un excellent écrivain commence par transcrire l'ouvrage sur un papier mince et transparent. Le graveur colle à l'envers chacune des feuilles écrites sur une planche préparée d'un bois dur : avec le burin, il suit tous les contours des traits de l'écriture, taille en relief et dégage les caractères. Ce travail est fait ordinairement avec tant de précision qu'il est souvent difficile de distinguer ce qui est imprimé d'avec ce qui est simplement écrit à la main. Chaque page d'un livre exige une planche particulière. Quoique ces planches ainsi gravées ne paraissent pas de prime abord présenter des conditions de durée égales à celles de nos clichés métalliques, elles peuvent néanmoins servir au tirage d'un nombre considérable d'exemplaires; elles ont en outre l'avantage de pouvoir être aisément retouchées, ou même gravées de nouveau, pour servir à l'impression d'autres ouvrages.

L'usage de nos presses n'est point connu dans les imprimeries chinoises. On se contente de poser de niveau la planche gravée, et de la fixer : l'ouvrier imprimeur, au moyen d'une brosse un peu dure, la charge d'encre, de manière toutefois qu'elle ne soit ni trop ni trop peu humectée; puis il ajuste la feuille de papier, sur laquelle il passe une seconde brosse de forme oblongue et d'un poil doux et

flexible; il appuie plus ou moins, selon l'épaisseur de la couche d'encre étendue sur la planche. Malgré la lenteur évidente d'un semblable procédé, un ouvrier exercé, armé de sa brosse, peut ainsi tirer par jour près de dix mille feuilles, quand une autre main les lui prépare.

Le papier qu'emploie la librairie chinoise est mince et transparent, et n'est pas propre, par conséquent, à supporter une double impression. Aussi chaque feuillet d'un livre est-il composé d'une double feuille qui présente son pli en dehors, et dont l'ouverture se trouve du côté du dos, où elle est cousue. Un trait noir, marqué à l'extrémité de la marge, indique où la feuille doit être pliée.

La reliure des livres chinois contribue pour sa part à les rendre encore plus différents des nôtres. Au lieu de cacher sous le dos de la couverture les fils qui tiennent les feuilles, on les fixe au contraire à la partie extérieure de l'enveloppe, de manière à y former une sorte de couture tout à fait apparente; mais comme cette couture est formée par un cordonnet de soie torse de couleur, et qu'elle attache et serre les feuilles à espaces égaux, elle fait en quelque sorte ornement. Quant à la couverture, la plus commune consiste en un carton gris, assez propre; mais lorsqu'on veut la rendre plus élégante et plus riche, on recouvre ce carton d'un satin léger, d'un taffetas à fleurs, ou même d'un brocart d'or et d'argent. La tranche des livres chinois n'est ni dorée ni mise en couleur comme celle des nôtres.

Les bibliophiles chinois n'ont pas l'habitude de ranger les volumes qu'ils possèdent sur les tablettes d'une bibliothèque, ainsi qu'on le pratique en Europe; ils aiment au contraire à les enfermer précieusement dans une sorte d'étui qui laisse apercevoir le haut et le bas des volumes, ou dans des boîtes entièrement closes, assez semblables par leur structure à nos cartons de cabinet. Ces boîtes et ces étuis sont proprement travaillés et recouverts d'une étoffe de soie.

CHAPITRE XXIV.

PRODUCTIONS NATURELLES, CULTURES PARTICULIÈRES ET COMMERCE DE LA CHINE.

§ Ier.

Productions naturelles de la Chine. — Coup d'œil général sur les productions — du règne minéral, — du règne végétal, — et du règne animal.

L'histoire naturelle de la Chine suffirait seule à fournir la matière d'un ouvrage spécial, puisque sur le sol si vaste en étendue et sous les climats si divers de cette immense région tous les règnes de la nature sont abondamment représentés. La minéralogie, la première, peut y trouver pour ses observations des éléments aussi riches que nombreux; de tous les métaux connus il n'en est pas un, suivant M. Abel Rémusat, qu'on ne puisse s'attendre à voir sortir de ce riche pays : l'or, l'argent, le fer, le cuivre, l'étain, le plomb, le mercure, y sont en abondance; on recueille des cristaux, du cinabre, des pierres d'azur, le rubis, le corindon, le jade, la pierre ollaire, etc., etc. On y trouve les marbres les plus variés, diverses espèces de schistes, de roche cornéenne, de serpentine, etc., etc., et une foule d'autres matières minérales dont nous n'avons

encore connaissance en Europe que par quelques notions éparses dans les savants Mémoires des missionnaires et dans les écrits de quelques voyageurs plus modernes.

Quant au règne végétal, sa richesse est telle qu'elle fournirait à la botanique l'objet d'une étude immense. « Jusqu'ici, » dit M. Abel Rémusat, « on « n'a pu connaître qu'un nombre comparativement « peu considérable de plantes que les missionnaires « ont envoyées en nature ou décrites dans leurs « Mémoires. Les traités d'histoire naturelle des « Chinois en indiquent une infinité d'autres par des « figures et des descriptions qui suffisent quelque- « fois pour fonder une détermination scientifique. « Pour ne pas nous perdre dans un détail immense, » continue le savant orientaliste, « il suffira de nom- « mer ici, parmi les végétaux célèbres de la Chine, « le bambou, dont les usages variés ont influé sur « les habitudes des Chinois, et qui pourrait, pour « ainsi dire, tenir lieu de tous les autres arbres; le « rotang ou rotin; le thé, objet d'un commerce si « actif; l'arbre à cire, l'arbre au suif, le *camelia olei-* « *fera*, le mûrier à papier, le camphrier (*laurus* « *camphora*), l'arbre au vernis, le li-tchi (*dimno-* « *carpus*), le long-yen, le jujubier, l'anis étoilé, le « cannelier de la Chine, l'oranger, le bibacier, et « un grand nombre d'autres arbres à fruit parti- « culiers aux provinces méridionales; la pivoine en « arbre, les *camelia;* l'hortensia, rapporté de la « Chine par lord Macartney; le petit *magnolia*, « plusieurs rosiers, la reine-marguerite odorante,

« l'hémérocalle ; la rhubarbe, dont le commerce est « si profitable aux habitants des provinces septen- « trionales de la Chine ; le *jin-chen* (jin-seng), dont « la récolte, dans la province de Chiu-king, est « exclusivement réservée à l'Empereur et forme « une partie considérable de son revenu, et une « prodigieuse diversité de plantes ligneuses ou « herbacées, cultivées pour la beauté de leurs « fleurs ; le cotonnier, un grand nombre de plantes « textiles, économiques et céréales, qui mériteraient « d'être naturalisées en Europe [1]. »

L'illustre savant que nous venons de citer sera notre guide encore dans les indications générales que nous allons donner, relatives à la zoologie de la Chine.

Cette vaste région de l'extrême Orient, indépendamment de presque toutes les espèces d'animaux que nous possédons en Europe et qu'elle possède comme nous, en nourrit un grand nombre qui nous sont peu ou mal connues. « On y trouve le chameau de Bactriane, le buffle, plusieurs espèces d'ours, de blaireaux, de ratons, une espèce particulière de tigre, plusieurs espèces de léopards et de panthères. Le cheval y est moins beau qu'en Europe, le bœuf moins commun et le cochon plus petit. Il y a plusieurs variétés de chiens, et entre autres une que l'on mange. Le chat y est mis en domesticité, et la variété blanche à poil soyeux n'y

[1] Voyez Abel Rémusat, *Nouveaux mélanges asiatiques*, t. Ier, p. 20 et 21.

est pas inconnue. On compte beaucoup d'espèces de rongeurs, parmi lesquelles il y en a qui multiplient au point de devenir un fléau pour les provinces qu'elles parcourent en troupes immenses. Les gerboises, les polatouches, les écureuils, les zibelines, se trouvent dans les forêts, et les loutres le long des cours d'eau. L'éléphant, le rhinocéros et le tapir oriental habitent les provinces occidentales du Kouang-si, du Yun-nan et du Sse-tchouen. De nombreuses espèces de cerfs, de chèvres et d'antilopes, le musc et d'autres ruminants moins connus peuplent les forêts et les montagnes, particulièrement dans les provinces occidentales. On trouve aussi vers le sud-ouest plusieurs quadrumanes, et même de grandes espèces de singes assez voisines de l'orang-outang.

« La Chine possède un nombre infini d'oiseaux, la plupart étrangers à nos climats; le faisan doré et le faisan argenté en sont originaires. On connaît plusieurs espèces de cormorans, de cailles, diverses variétés de gallinacés et de palmipèdes, un grand nombre d'oiseaux de proie de jour et de nuit, et de nombreuses espèces de la famille des passereaux. Mais l'ornithologie chinoise n'a fait encore que peu de progrès, et l'on est souvent réduit à faire usage des peintures du pays, qui ne sont pas toujours assez exactes pour qu'on puisse parvenir à la détermination des espèces.

« La même remarque peut s'appliquer aux autres branches de la zoologie. Les poissons des mers de la Chine sont mieux connus, parce qu'on a souvent

pêché dans ces parages; mais les poissons d'eau douce, qui abondent d'une manière prodigieuse dans les lacs et les rivières, ont été peu étudiés. On n'a pas non plus de renseignements très-étendus sur les serpents et les lézards; les tortues ont été mieux décrites, et l'on sait que plusieurs espèces sont particulières à la Chine.

« Il y a aussi les mollusques, dont les coquilles ont été envoyées de ce pays et font connaître des espèces remarquables. Parmi les insectes, il ne faut pas oublier les papillons, dont la Chine possède plusieurs belles espèces, et les vers à soie, dont l'espèce vulgaire n'est pas la seule à laquelle les Chinois donnent des soins [1]. »

Obligé de nous borner, nous ne nous étendrons pas davantage au sujet des productions naturelles de la Chine, sur lesquelles, du reste, le lecteur a pu trouver déjà plusieurs détails épars dans le cours de cet ouvrage. Nous pensons l'intéresser davantage en lui donnant ici, comme complément à ce qui précède, quelques notions plus étendues sur certaines cultures particulières à la Chine et quelques industries spéciales de ses habitants.

[1] Voyez les *Nouveaux Mélanges asiatiques*, par M. Abel Rémusat, t. Ier, p. 17 à 20.

§ II.

Cultures et industries particulières des Chinois. — Culture du thé. — Caractères botaniques de la plante à thé. — Culture et récolte. — Singes utilisés à la cueillette. — Préparations données au thé. — Les thés du commerce; — thés verts et thés noirs; — leur classification.

Parmi les plantes les plus renommées de la Chine, l'arbrisseau que les habitants appellent, dans leur vraie langue, *tcha*, et dans le dialecte populaire du Fo-kien, *tha*, d'où notre mot *thé*, occupe le premier rang. Sa feuille, que parfume la nature et que prépare l'industrie des Chinois, est pour ceux-ci tout les premiers un immense bienfait de Dieu, et pour le monde entier l'objet d'un commerce considérable. Ce précieux arbuste que l'Europe envie, et qu'elle n'a pas encore acclimaté sur son sol, croît spontanément en Chine sur le penchant des montagnes et dans les vallées aux frais ruisseaux; il n'en est pas moins l'objet d'une culture intelligente.

Les botanistes européens ne se sont pas toujours accordés dans les descriptions qu'ils nous ont données de cette plante. Nous pensons que celle qui va suivre suffira pour donner à nos lecteurs une idée satisfaisante de la physionomie vraie quoique gé-

nérale de cet arbrisseau. Si on s'en rapporte, en effet, au plus grand nombre des descripteurs, le thé est un arbrisseau qui n'excède pas quatre, cinq ou six pieds de hauteur, et dont le tronc n'a qu'une grosseur médiocre; quelques-uns cependant lui assignent des proportions beaucoup plus fortes. Sa racine est noirâtre, branchue. Son bois, dur et d'un vert pâle, est mêlé de fibres grosses et fortes. Son écorce est mince, sèche, d'un gris brun, d'un goût amer; elle se détache quelquefois du liber lorsqu'elle est desséchée. Cet arbrisseau se couvre abondamment de feuilles, souvent irrégulièrement placées, mais qu'on reconnaît cependant pour être alternées sur les branches; elles n'ont point de stipules. Les différentes formes de ces feuilles, qu'on trouve plus ou moins allongées, plus larges ou plus ovales, sembleraient annoncer plusieurs variétés : la grandeur de la feuille peut néanmoins dépendre de la nature du sol où croît l'arbrisseau. Dans toutes les espèces, la feuille est épaisse, dentelée; les dentelures profondes se terminent en pointes mousses. Le pétiole est court et charnu. La nervure principale des feuilles est très-apparente, convexe et relevée en dehors, et un peu creusée en dedans : les nervures secondaires qui s'y embranchent s'étendent en saillie sur la feuille.

Les feuilles du thé sont d'un vert foncé, qui l'est un peu moins à leur surface inférieure; elles ressemblent à celles de l'alaterne. L'arbrisseau reste toujours vert et garde son feuillage pendant la saison froide. Il pousse ses feuilles nouvelles, qui

succèdent aux anciennes, vers le mois de mars; c'est l'époque de la plus riche récolte. L'arbrisseau fleurit au commencement de l'automne et conserve ses fruits pendant une année, avant qu'ils parviennent à leur maturité.

On laisse les arbrisseaux croître et s'élever à une certaine hauteur, avant d'exiger le tribut de leurs feuilles : ce n'est guère qu'à la troisième année qu'ils commencent à être en rapport. La quantité des feuilles diminue lorsque l'arbre vieillit, et à la septième ou dixième année on est obligé de rajeunir les pieds. On coupe le tronc, et lorsque les rejetons ont repoussé et se sont garnis de branches, ils donnent de nouvelles récoltes de feuilles [1].

Les arbres à thé se propagent par semis, par boutures ou par la transplantation des racines des individus trop vieux; mais quel que soit le mode de propagation qu'on emploie, il faut à la plante un terrain ni trop sec ni trop humide, ni trop compacte ni trop mouvant; quant à la qualité même de la terre, c'est la *rouge* ou la *pâle*, comme disent les Chinois, qui semble mieux lui convenir. On s'accorde aussi à reconnaître que le meilleur thé vient dans les endroits exposés au midi et aux vents d'est. Une température moyenne semble être la condition indispensable pour la bonne venue de cet arbuste, et si on en juge par le succès de sa culture en Chine, le climat de la zone située entre le

[1] Voyez la *Description générale de la Chine*, t. II, p. 402 et 403, et *Mém. sur les Chinois.*

25° et le 33° degré de latitude est celui qui paraît lui être le plus favorable. Il prospère néanmoins dans des contrées beaucoup plus froides, et supporte, sans nullement en souffrir, le contact glacial de la neige. Dans les essais d'acclimatation qu'on a faits de cette plante en France, on a pu s'apercevoir qu'elle réussit mieux dans le nord que dans le midi, et tout porte à croire qu'avec des tentatives réitérées et persévérantes, il serait possible de cultiver avec succès chez nous ce précieux arbrisseau.

Les soins à donner à l'arbuste à thé, après sa plantation, varient, en Chine, selon les lieux. Plusieurs voyageurs ont écrit que les cultivateurs chinois empêchaient directement la plante d'atteindre ses développements naturels; ils n'ont sans doute pas réfléchi que la défoliation fréquente qu'on fait subir à cet arbuste suffit seule à en arrêter la croissance. Il est vrai cependant qu'on a soin de couper en temps opportun les branches supérieures, mais c'est dans le but de forcer la plante à ramifier davantage et par conséquent à donner une plus abondante récolte. Toutefois, il est indubitable que le recépage réitéré dont l'arbre à thé est l'objet dans certaines provinces, doit contribuer beaucoup à lui donner des proportions plus ou moins rabougries; mais observons qu'en raison d'une plus grande aptitude de terroir ou d'une culture mieux entendue, cette opération ne se pratique pas partout dans les mêmes conditions de temps intermédiaire. C'est ainsi que dans le Fo-kien et le Kiang-si, par exemple, qui sont

les deux provinces de l'empire les plus renommées pour la production du thé, on ne recoupe les pieds qu'après trente, quarante ans et plus de plantation, tandis qu'ailleurs le recépage a lieu de sept en sept ans ou de dix en dix ans tout au plus. Quelle que soit, du reste, la durée qu'on accorde à la croissance entière de l'arbre à thé, son élévation moyenne se maintient généralement entre trois et quatre mètres environ de hauteur. Les terrains plantés de thé sont, en Chine, l'objet de soins vigilants; on n'y laisse ni herbes, ni broussailles, ni végétaux parasites; dans les endroits dont l'élévation ne permet pas d'y conduire l'eau des sources au moyen de rigoles et de tranchées, l'arrosage à bras ou par machines devient une nécessité. De même que pour nos vignes, le fumage est indispensable, surtout dans les plantations situées sur le versant des montagnes et le flanc des collines, pour réparer la perte des terres végétales, trop souvent entraînées par les eaux pluviales.

La récolte du thé, chaque année, se fait généralement en trois cueillettes successives, dont la première a lieu vers la fin de février ou le commencement de mars, au moment où la feuille jeune et tendre ne fait pour ainsi dire qu'apparaître sur le bois; la seconde à la fin de mars ou au commencement d'avril, alors que les feuilles encore en croissance n'ont pas atteint leur entier développement; la troisième et la dernière au mois de juin; les feuilles arrivées alors au terme de leur croissance sont en plus grande quantité, plus épaisses et plus

dures. Il résulte de ces différentes cueillettes, on le conçoit sans peine, des différences aussi dans la qualité des thés qu'elles donnent, quelle que soit, du reste, la variété des arbustes qu'on dépouille.

A l'époque de la récolte, on voit régner, de toutes parts, dans les plantations, l'activité la plus grande; les hommes, les femmes, les enfants, tous sont en mouvement, les uns pour cueillir la feuille parfumée, les autres pour la porter à ceux qui doivent la préparer. Les Chinois sont aussi diligents à recueillir les feuilles du thé sauvage, obtenues sans culture, que celles qu'ils doivent à leur laborieuse industrie. Mais il arrive souvent que les lieux où le bec de l'oiseau, ou bien le souffle de la brise, a semé la graine du précieux arbuste sont escarpés, d'un abord dangereux, quelquefois impraticable. Les Chinois, pour parvenir à recueillir les feuilles qu'ils convoitent, se servent, dit-on, d'un stratagème assez singulier. Ces endroits escarpés sont ordinairement habités par tout un peuple de singes; ils agacent, ils irritent ces animaux, qui, pour se venger, brisent les branches et les font pleuvoir sur ceux qui les insultent. Le malin Chinois s'en empare, les dépouille de leur feuillage, et s'applaudit à la fois de sa ruse et de son succès.

Dès qu'on a fait la récolte des feuilles du thé, on s'occupe du soin de les préparer. On commence par les exposer à la vapeur d'une eau bouillante pour les amollir et les dépouiller de leur âpreté naturelle; puis on les pose sur des plaques de cuivre ou de fer qu'on tient sur le feu pour les sécher. La

chaleur à laquelle on les soumet doit être modérée; et, pour éviter une trop prompte ou trop forte action du feu, on les remue avec vivacité, mais de manière à ne pas trop les froisser. Quand on juge ces feuilles sèches à point, on les épand sur de longues tables couvertes de nattes, où des ouvriers les prennent par petite quantité à la fois et les roulent rapidement entre les mains, et toujours dans la même direction, pour leur donner cette forme arrondie et recoquillée sous laquelle on les livre au commerce et à la consommation. Cette opération se renouvelle souvent deux et trois fois, pour donner au thé une façon plus complète et faire évaporer le reste d'humidité qu'il pourrait contenir. On ne le renferme que quand il est assez sec pour n'avoir plus à craindre aucune fermentation.

Le commerce distingue plus de sortes de thés que la botanique n'en admet d'espèces réelles; l'âge ou le choix des feuilles, les préparations plus ou moins recherchées qu'on leur donne, le lieu de leur provenance, suffisent pour les faire distribuer en différentes classes; mais tous ces thés de qualités et de dénominations diverses peuvent provenir du même arbre. En attendant que la botanique, au moyen d'observations plus complètes que celles faites jusqu'à ce jour, soit à même de distinguer toutes les variétés de thé qui peuvent exister, disons que le célèbre Linné et les Chinois eux-mêmes n'en reconnaissent que deux espèces, les *thés noirs* ou *thés bou* et les *thés verts*.

Quant à la classification admise par le com-

merce, c'est autre chose. C'est ainsi que parmi les thés noirs on distingue :

1° Le pekoë ou « duvet blanc », en chinois *pe-kao*, et dans le dialecte de Canton *pak-ho*, produit de la première récolte, au parfum délicat, qu'augmente encore un mélange de la graine de l'*olex fragrans;*

2° L'orange pekoë, en chinois *chang-hiang*, « parfum supérieur », mélangé aussi de graines odoriférantes;

3° Le pekoë noir, en chinois *hong-meï*, « fleur du premier rouge », sorte fort rare sur le marché européen;

4° Le congo, en chinois *hong-fou*, « travail », de tous les thés noirs celui dont il se fait en Chine la plus grande consommation, appelé par les Russes « thé de famille »; ses qualités bienfaisantes sont avérées; il est le produit de la seconde récolte de l'arbuste qui a donné le pekoë;

5° Le sou-chong, en chinois *siao-tchong*, « petite espèce », le plus fort des thés noirs, provenant de l'arbuste du pekoë, après complète maturité des feuilles;

6° Le pou-chong, en chinois *pao-tchong*, « espèce à enveloppes », thé supérieur au sou-chong, et très-estimé des Chinois;

7° Le campoy, en chinois *kien-péi*, « choisi et séché au feu », formé des feuilles les plus délicates et les mieux choisies de la troisième récolte;

8° Le thé bohé ou thé bou, en chinois *wou-y*, dans le dialecte du Fo-kien *bou-y*, dénomination autrefois commune à tous les thés noirs; on dis-

tingue le bohé du Fo-kien et le bohé de Canton. C'est le thé le plus commun de tous ceux qu'on importe en Europe. Il entre dans sa composition des feuilles de toutes sortes, mêlées à une petite quantité de feuilles de vrai thé. La poussière dont il est presque toujours sali laisse au fond de la tasse une sorte de sédiment noir. Le bohé de Canton est reconnu pour être d'une qualité plus grossière encore que celui du Fo-kien.

Les thés verts ne subissent pas une torréfaction aussi prolongée que les thés noirs; ils sont par cela même plus susceptibles que ces derniers de se détériorer par l'air, le temps ou l'humidité. Les principales sortes sont :

1° Le hyson, en chinois *hi-t'chun*, « printemps fortuné »; c'est la première récolte du thé vert; on lui donne souvent une teinte reluisante en le frottant avec du talc;

2° Le hyson junior, en chinois *yu-tsien*, « avant les pluies », composé des feuilles les plus tendres et les plus délicates, sorte très-rare dans le commerce à l'état naturel;

3° Le hyson *tchou-lan*, « fleur perlée du hyson », autre variété du hyson de première qualité, à laquelle, au moyen d'une préparation dont le mode est inconnu des Européens, on donne un arome et un goût sans analogie avec les autres thés verts;

4° Rebut de hyson, *p'hi-t'-cha*, « thé de rebut », sorte aussi mauvaise que son nom l'indique;

5° Poudre à canon, en chinois *tchou-t'cha*, « thé perlé »; c'est le hyson soigneusement trié et

roulé en petites boules très-serrées de la grosseur d'un grain de poudre à canon;

6° Le thé impérial, en chinois *ta-tchou*, « grosses perles »; c'est encore du hyson soigneusement trié et roulé en perles plus fortes que la *poudre à canon;*

7° Enfin le tonkay, en chinois *thun-ki*, et dans le dialecte de Canton *t'un-h'ai*, ainsi nommé du nom d'une vallée. Cette sorte tout à fait inférieure, moins mauvaise cependant que le *p'hi-t'-cha*, est le vrai bohé des thés verts.

---

§ III.

Cultures et industries particulières des Chinois. — Éducation du ver à soie. — Priorité des Chinois dans ce genre d'industrie. — Le ver à soie du mûrier. — Autres espèces du ver à soie. — Remarquable notice du P. d'Incarville sur les vers à soie du chêne et du *fagara*. — Notice récente d'un autre missionnaire sur les vers *querciens*. — Première introduction de cette espèce de ver en Europe par un missionnaire français.

La culture du précieux végétal qui donne le parfumé breuvage tant goûté des Chinois n'a d'égale chez eux que celle du mûrier, l'arbre nourricier du ver à soie. Cet utile insecte, dont le fil, aussi beau que l'or et l'argent, est depuis un temps immémorial en Chine l'élément de la plus riche industrie, ne semble point avoir eu d'autre patrie

d'origine que cette lointaine contrée. Demeuré pendant plus de vingt siècles, en effet, inconnu au reste du monde, ce n'est que sous le règne de l'empereur Justinien, en l'an 555, que le ver à soie fut apporté à Constantinople, d'où plus tard il se répandit en Italie, tandis que tous les monuments historiques de la Chine, au contraire, attestent que les habitants de cet antique empire étaient expérimentés dans l'art d'élever et de multiplier à leur gré ce merveilleux petit travailleur des bois rendu captif: ils savaient, dès les temps les plus reculés, tisser les plus brillantes étoffes avec le riche duvet dont il forme son cocon, mystérieux sépulcre de vie, où sa chrysalide endormie se métamorphose en silence, pour sortir bientôt à l'état de l'insecte ailé, ami des fleurs, sur lesquelles il voltige avant de mourir, et auxquelles il ressemble si bien par le brillant de sa parure, éphémère comme sa vie.

Les Chinois ont donc été les premiers éducateurs des vers à soie, et ont su en maîtres habiles porter au plus haut point de perfectionnement l'art de la sériciculture. Aujourd'hui, grâce à la connaissance que les missionnaires et d'autres voyageurs nous ont donnée de leurs méthodes et de leurs intelligentes pratiques, cette grande industrie a fait en Europe de tels progrès, qu'il nous reste peu à emprunter aux industrieux habitants de la Chine, si déjà même nous ne rivalisons avec eux.

Outre le ver à soie du mûrier, connu aujourd'hui du monde entier, la Chine possède encore d'autres espèces de vers fileurs vivant à l'état sauvage,

comme les chenilles communes, et dont on utilise les cocons, sans autre soin que celui de recueillir leurs œufs et d'en déposer les jeunes larves sur les arbres qui doivent fournir à leur pâture. Ces vers diffèrent de l'espèce domestique par la forme, les couleurs, les proportions et les habitudes qui les caractérisent, aussi bien que par les produits qu'ils donnent. Le P. d'Incarville avait déjà signalé ces nouvelles races de vers fileurs à l'attention de la France, dès l'année 1777, époque où la sériciculture commençait à peine à se faire jour en Europe; mais ce ne fut qu'en 1851 qu'un autre missionnaire, savant aussi distingué que modeste, le P. Perny, de la congrégation des Missions étrangères, parvint à introduire pour la première fois en France les vers à soie du fagara et du chêne. Ce n'est pas toutefois qu'avant lui les agronomes et les savants ne se soient préoccupés de doter notre industrie sericicole de ce nouvel élément de richesse, ni que le gouvernement français, à diverses époques, n'en ait pris souci. Il fut particulièrement recommandé aux membres de la commission scientifique attachée à l'ambassade envoyée en Chine, sous la direction de M. de Lagrené, de prendre des renseignements précis au sujet de ces vers à soie, inconnus de l'Europe, et d'envoyer, avec les plantes nécessaires à leur alimentation, des échantillons de leurs graines en France. Mais ce n'est sans doute pas la première et la dernière fois que nous verrons des commissions scientifiques officielles ne pouvoir atteindre à tous

les résultats voulus de leur mandat, et nous faire éprouver de la sorte de profonds regrets. Nous avons celui de dire que la commission scientifique en particulier, que nous venons de mentionner, n'a pas été à même de donner à l'égard des vers à soie sauvages de la Chine des renseignements satisfaisants.

Le P. d'Incarville, qui le premier avait étudié ces vers fileurs avec un soin particulier et fait un grand nombre d'expériences sur la manière de les élever, nous a laissé par écrit le résumé de ses observations, et on peut dire que de tous les documents qui traitent de la matière, l'excellente et consciencieuse notice du savant missionnaire est encore, même de nos jours, considérée comme le plus exact et le plus complet. A l'exemple de tous les écrivains qui ont voulu donner à des lecteurs européens quelques notions sur ces espèces de vers à soie particulières à la Chine, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer ici quelques fragments de cet intéressant mémoire.

« On compte, dit le savant Jésuite, trois espèces de vers à soie sauvages, savoir : ceux de *fagara* ou poivrier de la Chine, ceux de frêne et ceux de chêne. Avant d'entrer dans aucun détail, il est essentiel de bien connaître ces trois arbres.

« Nous avons appelé *fagara* le poivrier de la Chine, d'après le P. d'Incarville, ajoutent les éditeurs de la notice. Il paraît, en effet, lui ressembler, mais nous doutons que ce soit la même espèce. Comme cet arbre est d'une culture aisée, et très-commun dans la province de Cantou, où abordent

nos vaisseaux, il serait facile d'en porter quelques pieds en France; outre que les graines et surtout leurs coques peuvent tenir lieu de poivre, ce qui serait un objet important pour le royaume, les vers à soie de cet arbre sont ceux qui donnent la plus belle soie et en plus grande quantité. Sur la manière dont M. Duhamel, cet illustre zélateur du bien public, a parlé du fagara, il nous paraîtrait fort douteux que celui de Chine pût réussir dans les provinces septentrionales du royaume; mais nous sommes persuadés qu'il réussirait très-bien dans la Provence, en Languedoc, et dans le Roussillon...

« On distingue en Chine deux espèces de frêne, savoir : le *tcheou-tchun* et le *hiang-tchun*. Le *tcheou-tchun* est le même que le nôtre, et c'est celui sur lequel on nourrit les vers à soie sauvages.

« Le *hiang-tchun* est fort différent du premier par sa fleur, sa graine et surtout son odeur, comme on le verra dans la notice que nous en envoyons. Nos modernes se sont peut-être trop pressés de se moquer de ce que Pline le Naturaliste a dit du frêne[1]; nous ne serions pas surpris que le *hiang-tchun* le justifiât complétement. Le compas de l'Europe

[1] Pline nous apprend que les anciens habitants de l'île de Cos tiraient une sorte de soie de chenilles qui vivaient sur le cyprès, le térébinthe, le frêne et le chêne. Depuis le règne d'Antonin Héliogabale, l'histoire se tait sur les soies de l'île de Cos. Par quelle catastrophe ces chenilles ont-elles disparu? On l'ignore. Ce texte de Pline donna à un missionnaire l'idée de s'assurer si la Chine ne possédait pas aussi des chenilles qui eussent quelque rapport avec celles de l'île de Cos, et il constata que de nombreux documents historiques font mention de l'apparition intermittente de vers à soie sauvages dans les bois, dont on recueillait les cocons.

n'est pas assez grand pour mesurer l'univers. Que de mondes dans le monde des plantes et des arbres! Celui de la Chine, qui est immense, ne sera peut-être pas connu en Occident de bien des siècles.

« Le chêne dont on nourrit une espèce de vers sauvages est, si nous ne nous trompons, celui que nos botanistes nomment *quercus orientalis castaneæ folio, glande recondita in capsula crassa et squammerosa*.

« Les vers à soie sauvages du fagara et du frêne sont les mêmes et s'élèvent de la même façon. Ceux du chêne sont différents et demandent à être gouvernés un peu différemment.

« La grande et essentielle différence entre les vers à soie du mûrier et les vers à soie sauvages, c'est que le Créateur s'est plu à donner à ces derniers un génie de liberté et d'indépendance absolument indomptable. Le flegme, le sang-froid et l'industrie chinoise y ont échoué; il serait donc inutile de vouloir risquer de nouvelles tentatives. »

. . . . . .

« Le papillon de ces vers sauvages, dit le P. d'Incarville, est à ailes vitrées, de la cinquième classe des phalènes, selon le système de M. de Réaumur. Il porte ses ailes parallèles au plan de sa position et laisse son corps entièrement à découvert; il ne les a guère plus étendues quand il vole que lorsqu'il est posé. Ce papillon a à peine ses ailes séchées qu'il cherche à en faire usage et à s'enfuir.

. . . . . .

« Les Chinois ont une manière de distinguer les cocons qui doivent donner des papillons mâles et des papillons femelles, et parmi les premiers mêmes, ils discernent ceux qui doivent produire les papillons les plus beaux et les plus forts. Ce choix est important, parce qu'il fonde les espérances de l'année suivante. Pour garder ces cocons et les conserver, il suffit de les enfiler légèrement par une de leurs extrémités dans un fil de soie et de les suspendre au grand air, dans un lieu à l'abri des vents du nord, de la pluie et du soleil. Quand le temps de les faire éclore est venu, on les transporte dans une chambre chaude, et on a soin, pour mieux faciliter la métamorphose, de les arroser et de les humecter à différentes reprises dans le cours de la journée, ou bien on les expose à la vapeur d'un grand vase d'eau chaude, ce qui donne à l'air une douce humidité, très-favorable à l'éclosion. On surveille avec attention le moment où la tribu ailée va prendre son essor; on laisse les papillons mâles partir en liberté, mais on saisit les femelles, qu'on retient captives au moyen d'un fil de soie passé par un bout à une de leurs ailes et fixé par l'autre extrémité à un gros paquet de moelle sèche de grand millet (*milium arundinaceum*), qu'on suspend en plein air. C'en est assez pour que les papillons laissés libres ne s'égarent pas au loin. Les femelles, qui ne peuvent s'éloigner du faisceau de moelle de millet, commencent à y déposer leurs œufs dès la seconde nuit, et continuent leur ponte pendant huit ou dix jours, avec l'abon-

dante fécondité propre à ces insectes. La ponte entière s'élève communément à quatre ou cinq cents œufs. Au bout de dix ou onze jours apparaît tout un peuple nouveau de petits vers sauvages qu'on transporte, avec le faisceau de moelle de millet qui leur a servi de berceau, sur l'arbre destiné à les recevoir.

« La nature apprend à ces petits vers à gagner vite les feuilles de l'arbre qui doit les nourrir, et à s'y réunir dans le même canton, sur différentes feuilles, comme pour y faire corps et effrayer leurs ennemis par leur nombre. Ils ont même l'attention de se loger sur l'envers des feuilles où ils se tiennent accrochés à merveille, et où il est plus difficile de venir les attaquer. A peine se sont-ils séchés et accoutumés à l'impression de l'air, qu'ils se mettent à manger de bon appétit, et attaquent les feuilles du fagara ou du frêne par les bords, et broutent sans presque se reposer. Le premier jour précisément que j'avais porté mes vers nouveau-nés sur l'arbre, il survint tout à coup une grande pluie qui me donna beaucoup d'inquiétude pour leur vie. Je crus que c'en était fait d'eux, et qu'aucun n'aurait résisté aux torrents d'eau qui étaient tombés. Dès que l'orage fut passé, j'allai voir si j'en trouverais encore quelqu'un. Je les trouvai qui mangeaient de grand appétit et avaient déjà sensiblement grossi. . . . . .

. . . . . .

« Les quatre mues étant passées, et elles s'opèrent, comme nous l'avons dit, de quatre jours en

quatre jours, le ver à soie sauvage a presque toute sa crue; il est plus gros du double au moins que les vers à soie du mûrier. C'est une chenille de la première classe, selon le système de M. de Réaumur; elle est d'un vert mêlé de blanc, imparfaitement rose, à six tubercules sur chaque anneau. Les poils de ces tubercules sont chargés d'une espèce de poudre blanche. Après le dix-huitième jour ou le dix-neuvième, les vers à soie sauvages perdent tout appétit et passent successivement d'une morne apathie ou d'un engourdissement total à des inquiétudes et une agitation très-vives. Ils courent çà et là, comme s'ils craignaient de se méprendre dans le choix qu'ils vont faire d'une feuille ou d'un endroit pour filer leur cocon et préparer leur résurrection de l'année suivante. C'est ordinairement entre le dix-neuvième et le vingtième jour depuis leur naissance qu'ils commencent ce grand ouvrage. . . . .

. . . . . .

« En rassemblant tout ce que nous venons de dire, il est évident que les vers à soie sauvages sont plus aisés à élever, à bien des égards, que les vers à soie du mûrier, et mériteraient peut-être d'attirer l'attention du ministère public, à qui seul il convient de décider s'il serait utile au royaume de procurer une nouvelle espèce de soie à celles de nos provinces où des essais faits avec soin auraient prouvé qu'on peut réussir à les élever. Tout ce qu'il nous convient d'ajouter, c'est que ces vers sont une source de richesse pour la Chine elle-même, quoiqu'on y recueille chaque année une si

prodigieuse quantité de soie de vers de mûrier, qu'au dire d'un écrivain moderne on pourrait en faire des montagnes.

« Il est vrai que la soie des vers sauvages n'est pas comparable à l'autre, et ne prend jamais solidement aucune teinture; mais 1° elle coûte moins de soins ou plutôt n'en coûte presque aucun dans les endroits où le climat est favorable aux vers sauvages, parce que tout ce qu'on risque en les négligeant, c'est d'avoir une récolte moins abondante : encore est-on maître de l'avoir plus grande en multipliant le nombre des arbres qu'on destine aux vers; 2° comme on ne dévide pas les cocons des vers sauvages, mais qu'on les file, ils dépensent moins de temps et de main-d'œuvre; 3° la soie qu'ils donnent est d'un beau gris de lin, dure le double de l'autre au moins, et ne se tache pas aussi facilement; les taches même d'huile ou de graisse ne s'y étendent point et s'effacent très-aisément; les étoffes qu'on en fait se lavent comme le linge; 4° la soie des vers sauvages, nourris sur des fagaras, est si belle dans certains endroits, que les étoffes qu'on en fait disputent de prix avec les plus belles soieries, quoiqu'elles soient unies et de simples droguets. Quand nous avons dit que cette soie ne se dévide point et ne prend point la teinture, c'est un fait que nous racontons. L'industrie européenne, aidée et éclairée par les élans du génie français, viendrait peut-être à bout de dévider les cocons des vers à soie sauvages et d'en teindre la soie [1]. »

[1] *Mémoires des Missionnaires de Péking*, t. II, p. 575 et suiv.

C'est encore le P. d'Incarville qui le premier a signalé à l'Europe l'espèce des vers à soie du chêne, sur lesquels un autre missionnaire de notre temps, M. Julien Bertrand, a donné des détails extrêmement curieux, et de date tout à fait récente. Cette raison nous engage à citer la pièce qui les contient de préférence à toute autre.

« Thong-jin-fou, 19 juillet 1842.

« Je crois vous avoir dit, il y a quelques années, qu'il se trouve ici une espèce de vers à soie sauvages qui se nourrissent de la feuille du chêne, vers lesquels le gouvernement français semble attacher un grand intérêt. Je pense que vous serez bien aise d'en avoir une notion. . . . . .

. . . . . .

« Ces vers se trouvent dans les départements les plus montagneux du Koueï-tcheou, et aussi dans quelques départements du Sse-tchouen. Quoiqu'on les transporte et qu'on les élève avec avantage dans divers lieux, on peut dire cependant que leur patrie favorite est le Koueï-tcheou, sur les plus hautes montagnes, où l'air est plus pur et plus frais que partout ailleurs. Vous serez étonné sans doute que ces vers se développent avec plus de succès sur les montagnes que dans la plaine où le climat est plus doux, vu que les vers du mûrier réussissent mieux dans les pays chauds que dans les pays froids. M. Hébert, délégué de France en Chine, m'en a témoigné sa surprise. Cela est vrai pourtant, et

confirmé par la longue expérience des Chinois, et en même temps par les produits de ces vers, qui sont plus abondants sur les hautes montagnes qu'ailleurs; car sur les hautes montagnes on fait deux récoltes de soie par an, tandis que dans les endroits plus bas on n'en fait qu'une, bien inférieure à la première, qui a lieu dans les régions élevées. C'est une preuve évidente qu'il faut aux vers *querciens* une température plutôt froide que chaude.

« L'éducation des vers querciens est tout à fait différente de celle des vers mûristes. Les vers querciens sont élevés sur les arbres, non dans les maisons. Dès qu'ils sont nés, on les porte à la montagne et on les met sur les arbres. Si on voulait les élever à la maison en leur distribuant des feuilles de chêne comme on distribue des feuilles de mûrier aux vers mûristes, ils ne mangeraient pas et mourraient de suite : ils veulent manger sur l'arbre et se choisir eux-mêmes leurs feuilles selon leur goût. Les chênes sur lesquels on élève les vers querciens ne requièrent aucune culture particulière; ils sont dans leur état naturel. Avant d'aller plus loin, je dois vous faire ici quelques observations sur les chênes. En Chine on distingue deux espèces de chêne : l'une appelée *tsin-kan*, l'autre *fou-li*. Ces deux espèces sont très-peu différentes; il faut les examiner de bien près pour les distinguer. La seule différence consiste dans les feuilles et la dureté du bois; le *tsin-kan* est plus dur que le *fou-li*, ses feuilles sont longues et dentelées, elles ressemblent un peu à celles du châtaignier; le *fou-li* a les feuilles

plus courtes et plus larges : à ma manière de voir, c'est l'espèce du chêne qui se trouve en France, au moins dans le Velay, car dans les autres provinces je n'ai pas examiné les chênes. Quoique les vers querciens mangent les feuilles de l'un et de l'autre, ils préfèrent pourtant le *tsin-kan* au *fou-li*. Ici on ne laisse pas vieillir les chênes, tous les huit ou neuf ans on les coupe à ras de terre ; de leurs racines pullulent des rejetons que l'on coupe de nouveau au bout de huit ou neuf ans : ainsi toutes les forêts de chênes ne sont que de simples taillis. Ici, toutes les montagnes sont couvertes de ces arbres.

« Au bout de dix à onze jours, on voit remuer dans le panier où les papillons querciens ont déposé leurs œufs, des milliers de petites chenilles noires, qu'on se hâte de transporter sur la montagne et de placer sur les arbres dont les feuilles ne sont qu'à demi formées, car c'est à la fin de mars ou au commencement d'avril. Une fois sur les arbres, on les y laisse et le jour et la nuit, qu'il pleuve ou qu'il vente. Il n'est pas nécessaire de les garder pendant la nuit; pendant le jour, il suffit qu'une personne se tienne tout près pour épouvanter les oiseaux et pour aider les vers à émigrer d'un arbre à l'autre et relever ceux qu'un coup de vent ou un autre accident aurait fait tomber à terre.

« Les chenilles querciennes changent quatre fois de couleur : d'abord elles sont noires, plus tard elles deviennent violettes, quelque temps après elles sont jaunes et arrivent en dernier lieu à un

violet qui approche du noir. Le temps requis pour atteindre leur quatrième et dernière période est de quarante à cinquante jours, et alors elles sont grosses comme le petit doigt d'un homme ordinaire. Ces vers querciens sont doués d'un instinct particulier pour se précautionner contre les injures du temps : s'il pleut, ils se placent au revers de la feuille; si le vent est froid, ils savent aussi se mettre sur le côté de la feuille qui n'est pas exposé au vent. En 1840, vers la fin de mars, je me trouvais dans une chrétienté où l'on élève beaucoup de ces vers querciens; le 28, les vers récemment éclos étaient sur les arbres; le 30, il tomba de la neige; les trois jours qui suivirent le froid était si piquant, qu'à la maison on ne pouvait quitter le feu. Alors je me mis à dire aux chrétiens : — Cette fois-ci, je crois bien que vos vers à soie vont tous mourir. — Oh! non, répondirent-ils; ils sont un peu engourdis, il est vrai, par le froid, mais ils ne mourront point. En effet, ils ne moururent point, car le 3 avril, en passant moi-même par l'endroit où les vers étaient sur les arbres, je les vis manger de très-bon appétit.

« Après avoir mangé des feuilles pendant quarante à cinquante jours, ils se mettent à ourdir leur cocon, dont la grosseur a plus d'un pouce et dont la largeur est celle d'une noix ordinaire. Comme il y a toujours des vers plus vigoureux que les autres, il se présente aussi des cocons d'une taille plus forte que le reste; ils ourdissent leurs cocons sur une feuille qu'ils roulent en cornet, et si une seule ne suffit pas, ils en rapprochent une se-

conde. C'est là dedans qu'ils font leur précieux ouvrage; ils commencent par ourdir le dehors du cocon, dans lequel ils s'enferment et travaillent, et puis ils le terminent en dedans, ce qui ne demande pas plus de trois jours. Ce cocon est de couleur jaune tirant un peu sur le blanc. L'époque de la récolte des cocons varie selon la différence des climats : ainsi, dans la plaine et sur les montagnes peu élevées, on recueille les cocons vers le 20 et le 24 mai ou quelques jours plus tard; tandis que sur les montagnes du Koueï-tcheou, ce n'est que du 15 au 30 juin. Sur les montagnes la végétation étant plus tardive, les vers à soie sont aussi plus tardifs à sortir.

« Dans les pays montagneux du Koueï-tcheou, et même dans des endroits du Sse-tchouen, on ne fait pas mourir les cocons; on en réserve une petite quantité pour commencer de suite une nouvelle éducation. Dans les pays moins élevés, on se contente d'une seule récolte, parce que la seconde ne récompenserait pas le travail et la peine, à cause des chaleurs de juillet et d'août, qui feraient mourir presque tous les vers.

« Sur les hautes montagnes, où les nuits sont toujours fraîches et la chaleur tempérée par le souffle des vents, et où les insectes ennemis sont rares, les vers querciens se développent avec la même vigueur que la première fois; cette seconde récolte se fait vers le 1er octobre.

« La soie quercienne, quoique inférieure à celle des vers du mûrier, ne laisse pas d'être très-belle

et très-solide. Lorsqu'elle est tissée, elle donne une toile très-fraîche. Je crois qu'en France on tirerait un très-grand parti de cette soie. Ce n'est donc pas sans raison que le gouvernement français attache un grand prix à l'acquisition de cette race de vers à soie et désire ardemment pouvoir la transporter en France [1]. »

---

§ IV.

Cultures et industries particulières des Chinois. — Pisciculture et éducation des volailles. — Ancienneté de la pisciculture en Chine et habileté des Chinois dans ce genre d'industrie. — Poissons *habillés de glace*. — Éducation des volailles. — Éclosion artificielle des œufs. — Curieux détails.

Le poisson, dont les espèces les plus variées peuplent en quantité prodigieuse les rivières, les fleuves, les lacs et les mers de la Chine, entre pour une si large part dans l'alimentation publique, que l'industrie est venue en aide à la nature pour fournir aux besoins de l'énorme consommation qui s'en fait dans tout l'empire. La pisciculture, industrie nouvelle pour l'Europe, et dont on s'occupe depuis quelques années en France avec intelligence et succès, est prospère, en Chine, depuis un temps immémorial. M. Huc consacre à cette curieuse industrie une page très-instructive que nous croyons

[1] *Annales forestières*, t. II, p. 644 (1843).

utile de citer « Voici, dit-il, ce qui se pratique dans la province du Kiang-si : vers le commencement du printemps, un grand nombre de marchands de frai de poisson, venus, dit-on, de la province de Canton, parcourent les campagnes pour vendre leurs précieuses semences aux propriétaires des étangs. Leur marchandise, renfermée dans des tonneaux qu'ils traînent sur des brouettes, est tout simplement une sorte de liquide épais, jaunâtre, assez semblable à de la vase. Il est impossible d'y distinguer, à l'œil nu, le moindre animalcule. Pour quelques sapèques on achète plein une écuelle de cette eau bourbeuse, qui suffit pour ensemencer, selon l'expression du pays, un étang assez considérable. On se contente de jeter cette vase dans l'eau, et, dans quelques jours, les poissons éclosent à foison. Quand ils sont devenus un peu gros, on les nourrit en jetant sur la surface des viviers des herbes tendres et hachées menu; on augmente la ration à mesure qu'ils grossissent. Le développement de ces poissons s'opère avec une rapidité incroyable. Un mois tout au plus après leur éclosion ils sont déjà pleins de force, et c'est le moment de leur donner la pâture en abondance. Matin et soir, les possesseurs des viviers s'en vont faucher les champs et apportent à leurs poissons d'énormes charges d'herbe. Les poissons montent à la surface de l'eau et se précipitent avec avidité sur cette herbe, qu'ils dévorent en folâtrant et en faisant entendre un bruissement perpétuel : on dirait un grand troupeau de lapins aquatiques. La voracité de ces poissons

ne peut être comparée qu'à celle des vers à soie quand ils sont sur le point de filer leur cocon. Après avoir été nourris de cette manière pendant une quinzaine de jours, ils atteignent ordinairement le poids de deux ou trois livres et ne grossissent plus. Alors on les pêche, et on va les vendre tout vivants dans les grands centres de population.

« Les pisciculteurs du Kiang-si élèvent uniquement cette espèce de poisson, qui est d'un goût exquis. Peut-être en existe-t-il d'autres, mais nous n'en avons pas eu connaissance. Nous ignorons également si le frai qu'on vend dans le Kiang-si a subi par avance quelque préparation. »

Il est à regretter que le célèbre missionnaire voyageur n'ait pas été à même de nous renseigner plus complétement sur la manière dont les Chinois se procurent en aussi grande abondance du frai de poisson fécondé. D'après ce que nous lisons ailleurs, ce peuple industrieux, quoique expérimenté bien longtemps avant nous dans l'art de la pisciculture, semblerait cependant moins avancé sous certains côtés de cette industrie, puisque la nature seule, plutôt que la fécondation artificielle, paraît lui fournir la matière vivifiée dont on fait, dans certaines provinces de l'empire, l'objet d'un commerce lucratif. Nous citons : « Dans un certain temps de l'année, on voit un nombre prodigieux de barques s'assembler sur le Kiang, dans le voisinage de la ville de Kieou-kiang, pour y acheter de la semence de poisson. Vers le mois de mai, les gens du pays barrent le fleuve en plusieurs endroits

avec des nattes et des claies qui occupent à peu près une étendue de neuf à dix lieues; ils ne laissent au milieu du fleuve qu'autant d'espace qu'il en faut pour le passage des barques. La semence du poisson s'arrête à ces claies, et toutes les eaux voisines en sont chargées; les Chinois savent la distiuguer à l'œil, quoiqu'un étranger n'en découvre souvent nulle trace. Ils puisent de cette eau mêlée de semences et en remplissent de grands vases, qu'ils vendent aux marchands et que ceux-ci transportent ensuite dans les provinces. Cette eau se vend par mesures à tous ceux qui ont des viviers et des étangs domestiques à empoissonner. Lorsqu'on transporte cette eau, et jusqu'à ce qu'on en fasse usage, il faut avoir soin de l'agiter de temps en temps. Ce n'est qu'au bout de quelques jours que les semences commencent à se rendre sensibles à l'œil : on aperçoit alors de petits tas flottants d'œufs de poisson, sans qu'on puisse encore démêler leur espèce : ce n'est qu'avec le temps qu'on parvient à la distinguer. On pourvoit à la nourriture commune des alvins en jetant dans les vases des lentilles de marais et des jaunes d'œufs [1]. »

Le poisson obtenu par l'industrie des pisciculteurs, ou simplement pêché à la mer ou bien dans les lacs et dans les fleuves, est en Chine l'objet d'un commerce considérable. Les Chinois sont habiles à le conserver longtemps à l'état frais, au moyen de la glace qu'ils font congeler alentour. On en garde de

[1] Voyez *Description générale de la Chine*, t. IV, p. 4, et *Mémoires sur les Chinois*.

la sorte des quantités considérables pendant deux et trois mois, quoique chaque jour on les expose au marché jusqu'à leur débit total. Les poissons ainsi préparés sont appelés *poissons habillés de glace.*

Le peuple chinois est aussi grand mangeur de volaille que de poisson. A la liste des nombreuses industries que son esprit d'observation et son génie pratique lui ont fait trouver, il faut ajouter encore celle au moyen de laquelle il sait, à la manière des anciens Égyptiens, multiplier à son gré, et en nombre presque infini, la gent ailée de ses basses-cours. « L'un des objets qui m'intéressa le plus dans les environs de Chang-haï fut un établissement pour faire éclore les œufs... Je comptai dans cet établissement vingt-six fours, grands à l'extérieur, petits à l'intérieur, construits en terre mélangée avec de la paille, et recouverts d'une natte très-épaisse. Leurs fours étaient chauffés au charbon de terre et, lorsqu'ils étaient allumés, on les fermait pour éviter le tirage. Sur le haut de chaque four, on plaçait un panier couvert, au fond duquel on étalait les œufs. Pour distribuer également la chaleur, on les retournait cinq fois par jour. On les laissait sur le four un certain nombre de jours, afin de les éprouver..... Les œufs qui étaient reconnus bons étaient replacés dans des paniers sur le four, et au bout d'un autre nombre de jours, on les transférait sur des tablettes rembourrées avec soin de soie, de coton, etc... On les recouvrait avec des coussins de coton. On ne mettait point de feu dessous; mais la température

chaude de cette espèce de caverne était entretenue à un certain degré au moyen des fours dont j'ai parlé. Les œufs s'ouvraient à un temps donné, je dirai même à une heure donnée. Le temps nécessaire pour les faire éclore était ainsi fixé : pour les œufs d'oie, trente-deux jours et demi, ou seize jours sur le four, et seize jours et demi sur les lits; pour les œufs de canard, vingt-huit jours, ou quatorze sur les fours et quatorze sur les lits; pour les œufs de poule, vingt-deux jours, ou douze jours sur les fours et dix jours sur les lits... On m'apprit encore qu'on fait éclore par le même procédé des œufs de pigeon et de perdrix, mais cela a lieu dans d'autres établissements. L'éclosion artificielle se fait sur une grande échelle dans la province de Canton, qui abonde en canards. Les petits canards ainsi obtenus s'élevaient sur les bords marécageux de la « rivière des Perles [1] ».

---

§ V.

Cultures et industries particulières des Chinois. — Horticulture. — Supériorité des Chinois en ce genre. — Succès merveilleux obtenus par les jardiniers et les floriculteurs de la Chine.

L'horticulture, considérée en elle-même ou dans ses branches variées, n'est certainement pas un art plus spécial aux Chinois qu'aux autres peuples agronomes. Ils ont néanmoins obtenu des succès tellement exceptionnels, si originaux même, en

[1] Milne, *La vie réelle en Chine*, traduite par André Tasset.

ce genre de culture, qu'il est difficile de ne pas reconnaître qu'ils sont depuis longtemps déjà en possession de certaines pratiques et méthodes dont la connaissance et l'application constituent une incontestable supériorité; ils ont même certains secrets que l'Europe ne connaît pas encore, et que nos jardiniers auraient tout intérêt à leur emprunter. Telle est l'opinion très-fondée d'un auteur distingué, dont le savoir et la compétence en cette matière font autorité. M. le baron Léon d'Hervey Saint-Denis, dont il s'agit ici, se basant sur les documents dus aux observations des missionnaires et des autres voyageurs, et sur ses vastes connaissances personnelles, a fait sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois une étude du plus haut intérêt. Il sera facile d'en juger par les emprunts que nous allons faire à ce remarquable travail.

« Nulle part au monde, dit notre savant auteur, on ne cultive mieux les plantes potagères qu'en Chine, comme nulle part aussi on n'en cultive un plus grand nombre d'espèces. Ici se montre dans tout son jour l'adresse du jardinier chinois, qui, sur une parcelle de terre où chez nous un homme vivrait à peine, trouve le moyen de se nourrir avec sa famille, et quelquefois de s'enrichir, par la vente des produits de quatre ou cinq récoltes annuelles. C'est que le jardinier chinois pratique de temps immémorial l'art, comparativement nouveau chez nous, de forcer les légumes, c'est-à-dire d'en hâter le développement par la chaleur artificielle, comme aussi de les faire venir à contre-saison. On pour-

rait dire d'une manière générale, pour caractériser le jardinage à la Chine, qu'il vise à surmonter des difficultés, ou, si l'on veut, à faire des tours de force, ce qui est du reste tout à fait en harmonie avec les goûts des Chinois. Nous en citerons quelques exemples en parlant de leur jardinage d'ornement.

« Cette supériorité des Chinois en horticulture n'a rien qui doive surprendre ; elle est le contrepoids, ou, pour mieux dire, la suite même de l'insuffisance de leur agriculture, qui les oblige à chercher dans le jardinage un complément indispensable aux substances alimentaires qu'elle leur fournit. L'homme ne peut pas vivre exclusivement de riz ; mais il vivra s'il peut y ajouter les graines des légumineuses, qui compenseront par leur richesse en azote ce qui manque sous ce rapport à la céréale de prédilection du Céleste Empire. . . . . .

. . . . . .

« Chez nous, dit encore M. Léon d'Hervey, on aime les fleurs; chez les Chinois on se passionne pour elles. Ce qui nous plaît dans un jardin, c'est la variété du coup d'œil, la richesse des couleurs, la beauté ou la rareté des espèces; pour les Chinois, chaque plante est l'objet d'un culte véritable, d'une espèce d'amour mystique, qui inspire à lui seul une grande partie de leurs poésies. Dans les romans, dans l'histoire, jusque dans les habitudes de leur vie privée, on trouve des exemples de cet amour naïf et passionné. De graves magistrats s'invitent mutuellement à venir admirer leurs pivoines

et leurs chrysanthèmes. Il est même question, dans les monuments de la littérature chinoise, d'une sorte d'extase que nos mœurs ne permettent guère de comprendre, et qui consiste à s'enivrer de la vue des plantes en cherchant à saisir, par une attention continue, les progrès de leur développement. . . . . Si nous citons ces curieux exemples, ce n'est assurément pas que nous songions à les importer chez nous; nous voulons seulement donner une idée du degré d'expérience et d'habileté auquel un goût si prononcé, nous dirons presque si exalté, a dû nécessairement conduire les horticulteurs chinois.

« On ne s'étonnera donc pas s'ils excellent dans l'art d'embellir les espèces rustiques, d'en faire doubler les fleurs, d'en modifier les couleurs et la forme primitive, tout comme d'en hâter la floraison. C'est ainsi qu'ils en sont venus tantôt à donner à des espèces naines un développement considérable, tantôt à réduire aux plus chétives proportions des arbres ordinairement de grande taille; on cite particulièrement des ormeaux dont on fait des arbrisseaux de moins d'un mètre de hauteur, mais qui conservent toujours en petit leur ancien aspect [1]. »

Le témoignage de l'illustre savant n'est pas le seul que nous pourrions invoquer pour établir ici les incroyables succès obtenus par les Chinois dans l'horticulture, cette branche à la fois si agréable et si utile de l'art agronomique. Nos floriculteurs de

[1] Voyez *Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois*, p. 114 et suiv.

profession en particulier leur ont fait un emprunt considérable de plantes ornementales, exemple trop peu suivi peut-être par nos jardiniers. L'attention que les Chinois ont mise de tout temps à rassembler dans leurs potagers toutes les espèces de végétaux propres à l'alimentation leur en a procuré un grand nombre de bons et de salubres, que nous ne possédons pas : rien pourtant ne serait plus aisé que de les acclimater en Europe. Il est juste, toutefois, de reconnaître que les succès obtenus tous les jours par nos horticulteurs, et constatés par les magnifiques expositions dont chaque année nous sommes les témoins, affirment des progrès qui pourraient bien ne pas tarder, si ce n'est déjà, sous plus d'un rapport, un fait heureusement accompli, à surpasser la supériorité jusque-là incontestée des Chinois.

---

§ VI.

Commerce des Chinois. — Besoins commerciaux de la Chine; — idées particulières des économistes et du gouvernement chinois à ce sujet. — Commerce extérieur. — Importations et exportations. — État actuel et avenir du commerce européen et français avec la Chine. — Commerce intérieur : — son importance, — ses causes et sa nécessité. — Génie commercial des Chinois. — Honnêteté et friponnerie. — Curieux exemples de fraude.

Les productions naturelles d'un pays, jointes à celles de son industrie, sont ordinairement pour les peuples qui possèdent cette double cause de ri-

chesse, les éléments de leur activité commerciale. A ce titre, la Chine semblerait devoir occuper, sous le rapport des opérations commerciales tant extérieures qu'intérieures, un des premiers rangs parmi les nations adonnées au négoce; mais la loi des échanges suppose la loi de l'équilibre, et celle-ci se base sur la juste proportion qui doit s'établir entre la consommation et la production : il faut donc, pour que le commerce d'une contrée acquière ses plus larges développements que la nécessité de consommer soit au niveau de la faculté de produire. Or la Chine, d'après une remarque judicieuse de M. Jurien de la Gravière, écrivain aussi distingué que marin illustre, a besoin de vendre et non d'acheter; elle a, en effet, chez elle le nécessaire et l'utile, sans parler des objets de luxe et de fantaisie que son industrie nationale, mieux que le commerce étranger, lui fournit conformes au goût de ses habitants; d'où il résulte forcément que le commerce chinois, trouvant à l'intérieur de l'empire les éléments d'une prodigieuse activité, se réduit, quant au commerce extérieur, à des proportions relativement minimes.

De plus, chaque peuple, en dehors de la nature et de l'étendue de ses besoins propres, dont il est après tout le meilleur juge, a ses idées particulières; or, sous le rapport du commerce comme sous tant d'autres, les Chinois ont des maximes et des principes économiques très-opposés aux idées et aux doctrines de l'Europe moderne; et il faut bien l'avouer, si on se place, comme ils le font, au point

de vue de leur seul intérêt national, il est impossible d'affirmer qu'ils aient tort. Ils ont donc pour premier principe de ne regarder le commerce étranger comme utile pour eux qu'autant qu'il se borne à les débarrasser des choses superflues, et qu'il contribue à leur en procurer de nécessaires ; ils considèrent en conséquence comme tout à fait nuisibles les rapports commerciaux que les circonstances les ont forcés de consentir avec les peuples d'outre-mer. Ce commerce, disent-ils, nous enlève nos soies, nos thés, notre porcelaine ; ces objets augmentent de prix dans toutes nos provinces : dès lors il ne peut être avantageux à l'empire. L'argent que nous apportent les Européens, les précieuses bagatelles qui l'accompagnent, sont de pure surabondance dans un État tel que le nôtre. Il ne lui faut qu'une masse d'argent relative à ses besoins en général, et aux besoins des individus en particulier : or, cette masse nécessaire existe depuis longtemps en Chine ; et si elle veut l'accroître et se procurer de nouvelles richesses en métaux, elle n'a qu'à faire ouvrir ses mines qu'elle tient fermées.

Il suffit de ce simple exposé pour démontrer que les Chinois sont loin de croire, pour leur propre compte, aux nécessités urgentes du libre échange. Cette manière de voir à cet égard n'est pas nouvelle chez eux. Voici comment s'exprimait, il y a deux mille ans, Kouan-tse, célèbre économiste du Céleste Empire : « L'argent qui entre par le com-« merce n'enrichit un royaume qu'autant qu'il en « sort par le commerce. Il n'y a de commerce long-

« temps avantageux que celui des échanges néces-
« saires ou utiles. Le commerce des objets de faste,
« de délicatesse ou de curiosité, soit qu'il se fasse
« par échange ou par achat, suppose le luxe. Or,
« le luxe, qui est l'abondance du superflu chez cer-
« tains citoyens, suppose le manque du nécessaire
« chez beaucoup d'autres. Plus les riches mettent
« de chevaux à leurs chars, plus il y a de gens qui
« vont à pied; plus leurs maisons sont vastes et
« magnifiques, plus celles des pauvres sont petites
« et misérables; plus leurs tables se couvrent de
« mets, plus y a de gens qui se trouvent réduits
« uniquement à leur riz. Ce que les hommes en
« société peuvent faire de mieux, à force d'indus-
« trie, de travail et d'économie, dans un royaume
« bien peuplé, c'est d'avoir tous le nécessaire, et
« de procurer une aisance commode à quelques-
« uns. »

Ces idées, qui sont encore de nos jours celles du gouvernement chinois, empêcheront pour longtemps sans doute les produits européens d'obtenir un grand écoulement dans le Céleste Empire. Il faudrait pour qu'il en fût autrement que les Chinois en vinssent à modifier profondément leurs goûts et leurs habitudes. Or, le temps d'une pareille révolution n'apparaît possible que dans un avenir encore éloigné, mais qui se prépare. La Chine, comparée à l'Europe, se trouve, sous le rapport commercial, dans des conditions tellement exceptionnelles, que le commerce avec les étrangers pourrait cesser complétement et tout d'un coup sans

causer, ailleurs que dans les ports ouverts aux Européens, la moindre sensation. Une parcille interruption des affaires prendrait spontanément dans notre Occident toutes les proportions d'une de ces redoutables crises qui déconcertent les meilleurs esprits politiques; en Chine, elle passerait inaperçue. Il n'y a donc pas trop lieu de s'étonner que le gouvernement chinois, loin de favoriser le commerce avec les Européens, ait plutôt cherché toujours à le paralyser, à l'écraser même, puisque ce commerce, n'étant à ses yeux d'aucune utilité majeure pour l'empire, lui paraît plus nuisible qu'avantageux aux intérêts du pays. On peut donc considérer comme plutôt arrachées à la crainte que conformes à sa politique les concessions anciennes ou récentes qu'il a consenties.

L'historique du commerce étranger avec la Chine est facile à faire. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, l'Europe n'envoyait en Chine que son argent pour être échangé contre du thé; elle a commencé au dix-neuvième siècle à importer des cotonnades, des draps, des métaux travaillés, des montres, etc. L'Inde anglaise y porte ses épices, du camphre, de l'ivoire, et malheureusement une énorme quantité d'opium, pour lequel les Chinois se sont passionnés. En 1841, d'après M. Jurien de la Gravière, la Chine livrait au commerce étranger une valeur de cent soixante-dix-sept millions de francs en échange de deux cent vingt-six millions de produits bruts ou manufacturés que lui versaient l'Inde et l'Occident.

« La consommation plus ou moins considérable des principaux produits de la Chine, le thé et la soie grége, ajoute l'éminent écrivain, détermine l'importance des échanges que l'on peut opérer avec les sujets du Céleste Empire. La Chine a besoin de vendre, non d'acheter. A l'exception de l'opium et du coton de l'Inde, ce qu'elle accepte du commerce étranger, elle ne l'accepte qu'en vue de favoriser l'écoulement de ses propres articles. D'après une pareille donnée, il est facile de prévoir le rôle commercial que la France peut se créer sur ce nouveau terrain à côté des puissances de l'Occident. L'Angleterre importe dans ses entrepôts 25 millions de kilogrammes de thé; les États-Unis, 8 millions; la Russie, 4 millions; quant à la France, elle ne transporte que le thé nécessaire à sa consommation, et n'en reçoit que 300,000 kilogrammes par an. La soie grége n'est exportée que par l'Angleterre et les États-Unis : l'Angleterre en demande au Céleste Empire plus d'un million de kilogrammes, représentant une valeur d'environ 35 millions de francs. De tous les pays qui cherchent en Chine un débouché pour leurs produits, l'Inde anglaise est le seul qui y trouve un marché facile, et qui puisse y faire pencher la balance des échanges en sa faveur. La Chine reçoit annuellement de Calcutta et de Bombay pour 30 millions de coton brut, pour 120 millions d'opium. Les manufactures britanniques, en se condamnant à ne vendre leurs tissus qu'à vil prix, sont parvenues cependant, malgré la concurrence de l'industrie chinoise, à faire entrer

dans les ports de Canton et de Shang-haï une valeur de 33 millions en fils de coton et en cotonnades, de 11 millions en tissus de laine. Les draps offerts à Kiakhta et dans l'Asie centrale, les cotonnades américaines importées à Shang-haï acceptent les mêmes conditions et se résignent aux mêmes sacrifices. Ce commerce onéreux se soutient à l'aide des bénéfices réalisés par les chargements de retour, et contribue encore à exclure les produits français de l'extrême Orient; aussi, dans les meilleurs années, les échanges de la France avec la Chine n'ont-ils pas dépassé 2 millions[1]. »

Depuis l'époque, lointaine déjà, où ces renseignements ont été publiés, les relations de la France commerciale avec la Chine se sont considérablement agrandies; nous citerons comme preuve de leur développement une note de date plus récente publiée par les soins de la chambre de commerce de Lyon, dans laquelle M. Rondot, qui a étudié de près et pratiqué ce commerce, a très-nettement exposé la question. Voici comment il s'exprime : « L'établissement d'un commerce de quelque importance entre la France et la Chine ne remonte qu'à une douzaine d'années; il est dû en grande partie aux délégués élus par les chambres de commerce, qui accompagnèrent la mission en Chine, dont M. de Lagrené fut le chef. En effet, ils firent connaître plusieurs substances utiles à nos manufactures, parmi lesquelles on peut citer la gutta-

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1841.

percha, le gambier, les galles de Chine, et dont la France reçoit actuellement près de trois millions de kilogrammes par an. L'importation des marchandises françaises dans l'extrême Orient a décuplé depuis cette mission : les produits des fabriques de Paris, d'Amiens, de Beauvais, d'Elbeuf, de Rouen, et même de Saint-Étienne, ont été expédiés à plusieurs reprises sur les marchés chinois... »

Depuis notre expédition en Chine et grâce aux traités commerciaux qui en ont été la conséquence, ces échanges, facilités par l'établissement du service direct des paquebots à vapeur dans les mers de l'Inde et de la Chine, et par la fondation d'une banque française des Indes et de la Chine, se sont accrus dans des proportions nouvelles d'une si considérable importance qu'il nous suffira pour le démontrer de dire avec M. Rondot qu'en 1852, quatre-vingt-cinq balles de soie de Chine furent envoyées à Lyon en consignation, et que l'importation de cette matière première, si précieuse pour nos manufactures, atteignait déjà en 1860 le chiffre énorme de trente mille balles.

« On se fera une idée de l'importance que le commerce de la Chine a prise depuis quelques années avec les puissances étrangères, quand on saura, d'après une déclaration de lord Stanley à la chambre des communes (le 3 juillet 1868), que les intérêts commerciaux de l'Angleterre seule en Chine s'élèvent annuellement de 60 millions de livres sterling (1,500,000,000 de francs) à 70 millions de livres sterling, (1,750,000,000 de francs), et

que ce chiffre ne fait que s'accroître rapidement. Celui de la France est loin de l'égaler. D'après l'*Exposé officiel du commerce extérieur* (livraison de mars 1868), il ne s'est élevé, pour l'année 1866 (la Chine, la Cochinchine, le Japon et l'Océanie réunis), qu'à 78 millions[1] ! » C'est peu, sans doute; mais comparativement aux opérations antérieures de notre commerce national, il y a progrès. Arrivés sur le marché de ces lointaines régions après nos voisins d'outre-Manche et quelques autres nations habituées plus que nous au commerce maritime, nous ne pouvons pas prétendre atteindre, sans des efforts persévérants, le niveau des premiers occupants; mais la voie est ouverte, et grâce à notre influence, désormais asssurée dans l'extrême Orient, se placer sous le rapport commercial au rang qui lui convient, n'est plus désormais pour la France qu'une affaire de temps.

Le grand mouvement commercial qui pousse les nations de l'Occident vers la Chine aurait pu servir d'exemple aux habitants de ce vaste empire et les porter à étendre plus au loin que par le passé leurs relations maritimes. Mais il paraît démontré que, si l'exemple est partout ailleurs une sorte d'entraînement invincible, ce n'est pas en Chine. Le commerce extérieur de ce pays continue de nos jours comme précédemment à se limiter dans des proportions excessivement restreintes. Sans ardeur pour les courses aventureuses, comme sans véri-

[1] *La Chine en* 1868, par M. G. Pauthier. — *Extrait de l'Annuaire encyclopédique*, t. VIII.

table science nautique, les Chinois se bornent à fréquenter les contrées voisines de leurs côtes : le Japon, la Corée, Batavia, les îles Philippines, le Tong-king, et ne poussent pas au delà du détroit de la Sonde, de Malacca, d'Achem et de Siam leurs plus lointaines excursions. Mais, en revanche, rien ne saurait égaler l'activité commerciale qu'ils déploient à l'intérieur de leur empire.

On conçoit à peine que, dans un pays aussi peuplé, aussi fertile et aussi vaste que la Chine, gouverné en outre par des principes exclusifs et pourvu de nombreuses voies de communication par terre et par eau, le commerce intérieur doive constituer la partie fondamentale de son négoce. Ce commerce est si considérable, que, de l'aveu de tous les voyageurs, celui de l'Europe entière ne peut lui être comparé. Aussi, de quelque côté qu'un étranger pénètre en Chine, quel que soit le point qu'on visite, ce qui frappe avant tout, ce qui saisit d'étonnement, c'est l'agitation prodigieuse de ce peuple, que la soif du gain, que le besoin du trafic tourmente sans cesse. « Du nord au midi, d'orient en occident, dit l'abbé Huc, c'est comme un marché perpétuel, une foire qui dure toute l'année sans interruption. »

Cette prodigieuse activité commerciale dont la Chine est dévorée, est due autant, et plus peut-être, au caractère et au génie particuliers des habitants qu'aux autres causes que nous venons d'assigner. S'il est vrai que certaines races, comme certains individus, se montrent tout naturellement douces

d'aptitudes particulières qui les caractérisent et les distinguent de toute autre, on peut dire des Chinois en particulier qu'ils semblent apporter pour ainsi dire en naissant le goût du commerce et du trafic : cupides et passionnés à l'excès pour le lucre, ils aiment l'agiotage et le jeu des spéculations; plein de ruse et de finesse, leur esprit se plaît à calculer et à combiner les chances d'une opération commerciale. On dit même que la conscience du marchand chinois s'affranchit avec une extrême facilité des scrupules constitutifs de l'honnêteté. Il a pour maxime favorite que l'acheteur est toujours dans la disposition de donner le moins qu'il peut, et en cela il n'a pas tort; mais il va jusqu'à supposer que l'acheteur ne donnerait absolument rien si le vendeur y consentait, et en ce point il exagère. Mais partant de ce principe, il se croit fondé à penser de même et à retourner le même raisonnement à son profit. Sans scrupule aucun, il ferait donc volontiers, s'il le pouvait, passer de la main de l'acheteur dans la sienne le prix de sa marchandise sans jamais la livrer; mais comme en Chine, ainsi qu'ailleurs, la chose n'est pas facile, cet honnête négociant ne négligera rien du *fas* et du *nefas* pour tirer de l'acheteur tout ce qu'il pourra en obtenir. A-t-il réussi au gré de sa convoitise, il s'applaudit et s'excuse en disant tout bonnement : Ce n'est pas le marchand qui trompe, c'est l'acheteur qui se trompe lui-même! Impossible, en vérité, de mieux dire en fait d'accommodements faciles avec la conscience, conscience de Chinois, il est vrai,

mais qu'il n'est point absolument impossible de rencontrer ailleurs.

C'est surtout contre les étrangers que le marchand chinois se plaît à exercer sans ménagement aucun sa rapacité notoire et ses talents émérites pour l'escroquerie. On pourrait faire des volumes entiers sur les friponneries plus ou moins ingénieuses et audacieuses qui lui sont familières. Nous égayerons nos lecteurs par quelques exemples.

Le capitaine d'un vaisseau anglais avait fait marché avec un marchand chinois de Canton pour un certain nombre de balles de soie, que ce dernier devait lui fournir. Quand elles furent prêtes, le capitaine se rendit avec son interprète chez le Chinois, pour examiner par lui-même si cette soie était bien conditionnée. On ouvrit le premier ballot, et il la trouva telle qu'il la souhaitait; mais les ballots suivants, qu'il fit également ouvrir, ne contenaient que des soies pourries. A cette vue, le capitaine s'emporta et reprocha au Chinois, dans les termes les plus durs, sa mauvaise foi et sa friponnerie. Le Chinois l'écouta de sang-froid, et pour toute réponse : *Prenez-vous-en, monsieur,* lui dit-il, *à votre coquin d'interprète; il m'avait protesté que vous ne feriez pas la visite des ballots.*

Les gens du peuple surtout ont une adresse singulière et nul scrupule à falsifier et à dénaturer ce qu'ils vendent. Vous croyez avoir acheté une belle et bonne pièce de volaille, un chapon par exemple, vous n'en avez que la peau : toute la chair a été supprimée, et le vide rempli si industricusement, que

l'instant où on veut manger le chapon est souvent celui où la fraude est reconnue.

On a cité plus d'une fois les faux jambons de la Chine : c'est une pièce de bois taillée en forme de jambon, couverte d'une certaine terre, recouverte elle-même d'une peau de porc. Le tout est si artistement peint et arrangé, qu'il faut user du couteau pour découvrir la supercherie.

Les équipages des navires étrangers ont été très-souvent victimes de cette fraude; il en est une autre, pour le moins aussi singulière, dont ils doivent se défier. Les Chinois ont-ils passé marché pour approvisionner quelque navire étranger d'animaux vivants, de cochons par exemple, il faut qu'on ait bien soin d'examiner ces animaux au moment de la livraison. Pour peu, en effet, que ces animaux vous paraissent avoir en grosseur des proportions de forme quelque peu extranaturelles, défiez-vous! c'est le signe certain d'une tromperie à nulle autre pareille. Qu'a donc fait le coquin de Chinois pour donner à sa marchandise une si belle apparence? — Une bien légère dépense de nourriture, mais en revanche l'emploi d'une grande quantité d'eau qu'il a, par le moyen d'un de ces instruments compressifs que chacun connaît, introduite sans parcimonie comme sans pudeur dans les cavités intestinales des pauvres bêtes, bien sûr que mort s'ensuivra. Quel but s'est-il proposé? Le voici : sans répugnance aucune pour la chair des animaux morts naturellement, et sachant bien que les barbares d'outre-mer n'ont pas le même goût, il a

prévu que les corps des animaux qui auront péri seront jetés à l'eau; il s'empressera de recueillir, pour en faire sa pâture, cette aubaine dont il aura déjà perçu le prix: le bénéfice est clair et ne saurait être plus complet.

L'habitude de semblables friponneries et d'autres de même aloi est si générale, la mode en est si universelle, qu'on ne s'en choque pas, dit l'abbé Huc; c'est tout simplement de l'habileté et du savoir-faire; un marchand est tout glorieux lorsqu'il peut raconter les petits succès de sa scélératesse. Cependant, pour être tout à fait juste envers les Chinois, affirme le même auteur, qui ordinairement ne les flatte guère, il faut ajouter que ce manque de probité et de bonne foi se remarque seulement chez les petits marchands; les grandes maisons de commerce mettent, au contraire, dans leurs opérations une loyauté et une honnêteté remarquables; elles se montrent esclaves de leur parole et de leurs engagements. Les Européens qui ont eu des relations commerciales avec la Chine sont unanimes pour vanter la probité irréprochable des grands négociants chinois; il est fâcheux que ceux-ci ne puissent en dire autant des Européens [1].

[1] Voyez *l'Empire chinois*, t. II, p. 173.

CHAPITRE XXV.

CONCLUSION.

La Chine, telle que nous l'avons décrite dans ses institutions publiques, dans les mœurs, les coutumes, les connaissances scientifiques, artistiques et industrielles de ses habitants, a paru jusqu'à ce jour défier l'action du temps; et on peut dire que toujours semblable à lui-même, ce vieil édifice social, presque aussi ancien que le monde, conserve présentement encore, au moins dans ses traits les plus essentiels, toute son antique et surprenante physionomie. Mais, à vrai dire, cet état présent apparaît déjà presque comme le passé, car les temps actuels ont des signes annonçant que tous les vieux peuples de l'Orient, demeurés si longtemps stationnaires, sont appelés à sortir de leur séculaire isolement; les besoins nouveaux qui ont surgi parmi les habitants de la terre, les prodigieux moyens de communication mis en la puissance de l'homme par la science moderne, et surtout la force d'attraction qui, dans des temps voulus de Dieu, porte les nations à se rechercher : tout ne concourt-il pas, effectivement, à démontrer que l'universelle communion des peuples est dans les destinées de l'humanité? De là, sans doute, tant d'agitations qui la tourmentent, et

produisent dans le monde, à travers les temps, les rénovations que l'histoire nous raconte.

Aucun peuple, malgré la sagesse de ses lois, la solidité de ses institutions, la longue durée de son existence, malgré même les aptitudes favorables de son génie particulier, ne paraît devoir échapper à cette loi du changement : on la dirait une condition de la vie des nations; et, sans être fatale, elle apparaît comme inévitable.

A ne considérer que la Chine, il est incontestable qu'indépendamment des influences du dehors, on aperçoit présentement chez elle des symptômes avant-coureurs d'une révolution intérieure, plus ou moins prochaine, il est vrai, mais certaine; et si nous en croyons de sérieux témoignages, ses hommes d'État eux-mêmes sont les premiers à la pressentir. S'il est effectivement en Chine un fait généralement reconnu, c'est que les anciennes institutions, qui ont été assez fortes pour assurer à ce grand empire une durée près de quarante fois séculaire, chancellent visiblement sur leur base : paralysées par la politique défiante des Tartares plutôt qu'usées par le temps, elles ont, en grande partie, perdu aujourd'hui la vitalité des âges antérieurs.

Cette poignée de nomades, devenus les maîtres de la Chine, ont compris dès l'origine de leur conquête la nécessité pour eux de suppléer à leur infériorité numérique par une politique appropriée aux besoins de leur situation. Préoccupés avant tout de se mettre à l'abri de toutes tentatives ambitieuses

qui auraient pu venir du dehors ébranler leur domination, établie faiblement encore, ils ont commencé par fermer soigneusement aux étrangers toutes les portes de l'empire. La première conséquence de cet isolement, auquel les Chinois sont condamnés depuis deux siècles, a été de les rendre tout à fait étrangers aux progrès accomplis ailleurs dans l'art de la guerre, et de les priver en même temps de tout moyen de se ménager des alliances utiles au jour du péril : c'est ainsi que dans les guerres récentes qu'il leur a fallu soutenir contre l'Angleterre d'abord, puis contre la France et l'Angleterre réunies, ils n'ont pu faire appel aux sympathies des autres nations voisines, qu'un intérêt commun aurait pu rallier cependant contre les barbares de l'Occident.

Une telle politique extérieure ne pouvait qu'être funeste aux intérêts de la Chine. Celle que ses nouveaux maîtres adoptèrent à l'intérieur ne le fut pas moins à ses vieilles institutions. Afin de mieux dominer le peuple conquis, et de le rendre impuissant à se concerter pour secouer le joug nouveau qu'il subissait, les Tartares s'appliquèrent à le tenir divisé par la succession rapide et continuelle dans les emplois publics. Cette adroite politique, en rendant tous les fonctionnaires de l'empire à peu près étrangers aux populations qu'ils sont appelés à administrer, ne pouvait, en effet, qu'empêcher toute entente commune, et conséquemment éloigner les dangers d'une conspiration nationale; mais il en est résulté que le principe paternel, sur lequel re-

posait tout le système gouvernemental de la Chine, devenu dès lors incompatible avec l'autorité, a presque disparu, et que l'édifice dont il faisait la base paraît près de crouler.

Dans ce naufrage des vieilles institutions de la Chine, les mœurs privées, ce dernier rempart de la vie politique et nationale des peuples, ont, de leur côté, subi par contre-coup de graves atteintes; de là forcément la démoralisation profonde qui s'est emparée des classes supérieures de la société chinoise, et l'apathie dont les populations de ce vaste empire sont comme accablées.

Un tel fait moral dans la vie d'un peuple suffit pour faire comprendre comment il est devenu possible aux bandes audacieuses qui depuis longtemps déjà ont levé l'étendard de la révolte, de tenir en échec, et avec succès, toutes les forces de l'empire, qu'elles menacent d'un bouleversement général. On ne sait pas encore bien au juste quels sont les principes politiques, ni les doctrines sociales et religieuses des chefs de cette formidable insurrection, devenue rapidement maîtresse des plus belles provinces de la Chine, et qui malgré les échecs qu'elle a subis est loin d'être domptée; mais nul doute que, si, un jour, parmi ses chefs ou du milieu du peuple chinois lui-même, venait à se montrer un homme de génie politique qui relevât fièrement le drapeau de la nation avec le but bien déterminé de l'affranchir, c'en serait fait de la domination tartare.

Ce qui, en effet, manque peut-être à la Chine, à cet empire de quatre cents millions d'habitants, c'est

un homme vraiment grand, capable de s'assimiler tout ce qu'il y a encore de ressources et de vie dans cette grande nation chinoise, plus populeuse que l'Europe, et qui compte plus de trente siècles de civilisation. Si nous en croyons un témoin autorisé, il suffirait à un tel homme de frapper, pour ainsi dire, du pied ce vieux sol chinois pour en faire surgir des bataillons redoutables par le nombre et la valeur.

« Il serait possible, dit M. Huc, de trouver en Chine tous les éléments nécessaires pour organiser l'armée la plus formidable qui ait jamais paru dans le monde. Les Chinois sont intelligents, ingénieux, d'un esprit prompt et plein de souplesse. Ils saisissent rapidement ce qu'on leur enseigne, et le gravent aisément dans leur mémoire. Ils sont, de plus, persévérants et d'une activité étonnante quand ils veulent s'en donner la peine; d'un caractère soumis et obéissant, respectueux envers l'autorité, on les verrait se plier sans effort à toutes les exigences de la discipline la plus sévère. Les Chinois possèdent en outre une qualité bien précieuse dans les hommes de guerre, et qu'on ne trouverait peut-être nulle part aussi développée que chez eux : c'est une incroyable facilité à supporter les privations de tout genre. Nous avons été souvent étonné de les voir endurer comme en se jouant, la faim, la soif, le froid, le chaud, les difficultés et les fatigues des longues courses. Ainsi, sous le rapport intellectuel et physique, ils ne paraissent laisser rien à désirer. Pour ce qui est du nombre, on en aurait par millions tant qu'on voudrait.

« L'équipement de cette immense armée serait encore probablement peu difficile. Il ne serait pas nécessaire d'avoir recours aux nations étrangères ; on trouverait abondamment dans leur pays tout le matériel désirable, et des ouvriers sans nombre, bien vite au courant des nouvelles inventions.

« La Chine offrirait surtout des ressources incomparables pour la marine. Sans parler de la vaste étendue de ses côtes, où de nombreuses populations passent en mer la majeure partie de leur vie, les grands fleuves et les lacs immenses de l'intérieur, toujours encombrés de pêcheurs et de jonques de commerce, pourraient fournir des multitudes d'hommes habitués dès leur enfance à la navigation, agiles, expérimentés, et capables de devenir d'excellents marins pour les longues expéditions. Les officiers de nos navires de guerre, qui ont parcouru les mers de Chine, ont été souvent déconcertés de rencontrer au large, fort loin des côtes, des pêcheurs affrontant audacieusement la tempête, et conduisant avec habileté leurs mauvaises barques à travers les lames énormes qui menaçaient à chaque instant de les engloutir. La construction des navires sur le modèle de ceux des Européens ne leur offrirait aucune difficulté, et il ne leur faudrait que peu d'années pour lancer à la mer des flottes telles qu'on n'en a jamais vu. »

Un pareil jour est loin sans doute encore de se lever pour la Chine. Ce jour se verra-t-il jamais? Il n'appartient qu'à la providence de Dieu de le savoir; mais il est certain que les nations de l'Europe,

obligées aujourd'hui d'obéir au mouvement qui entraîne les peuples de l'Occident vers ceux de l'extrême Orient, sont appelées à influer, chacune dans la mesure de sa volonté ou de ses aptitudes, sur les destinées à venir du vieil empire chinois. La France, que tant d'intérêts majeurs sollicitent à étendre le plus possible son influence maritime, et à ne rester sous ce rapport en arrière vis-à-vis d'aucune autre nation, ne peut se tenir à l'écart du mouvement qui attire vers l'Asie les activités politiques et les ambitions commerciales de l'Europe : le gouvernement impérial a donc sagement fait de songer à fonder en Orient une politique française.

Avant nous, et sans nous, plusieurs puissantes nations maritimes de l'Europe, l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande, étaient postées et armées dans les mers de l'Inde et de la Chine, toutes prêtes à se partager, comme d'opimes dépouilles, les profits de la révolution désormais inévitable qui doit, tôt ou tard, ouvrir définitivement au monde les marchés de l'extrême Orient. On voyait d'un autre côté la Russie, au nord de la Chine, s'acheminer, comme avec mystère, mais en avançant toujours, vers les régions nouvelles qu'elle convoite, tandis que les États-Unis d'Amérique envoyaient leurs navires visiter sans relâche tous les ports de ces vastes mers. La France catholique, il est vrai, était présente, noblement et chrétiennement représentée par ses courageux missionnaires, mais la France maritime et commerciale n'était nulle part.

Grâce à Dieu ! cet état de choses est changé :

notre glorieuse et politique expédition militaire en Chine nous a acquis pour le présent dans ce grand empire, et nous y assure pour l'avenir une part d'influence égale à celle de n'importe quelle autre nation; d'un autre côté, nos possessions de la Cochinchine, vaillamment conquises par notre armée maritime, recommencent, très-heureusement pour nous, tous les avantages, jusqu'alors anéantis et trop négligés, de notre ancienne domination dans ces mers lointaines. La France n'est pas seulement une nation continentale, elle est aussi une nation maritime; dès lors, il lui importe d'être doublement prévoyante de l'avenir. Si donc elle veut que sa puissance demeure entière, il faut que le pavillon de ses navires se déploie aussi fièrement sur les mers que le drapeau de ses armées sur le continent. La France, autant que toute autre nation de l'Europe, a le droit et le pouvoir de se trouver chez elle et en forces sur tous les points du globe : les possessions lointaines lui sont donc nécessaires; et jamais, pour peu qu'elle ait souci de sa prospérité commerciale, elle ne doit laisser limiter son influence politique nulle part.

Il y a de fait aujourd'hui prise de possession commerciale par l'Europe de tous les grands pays de l'Orient, et tout porte à croire que le siècle présent verra s'établir entre ces points extrêmes du monde des rapports au moins égaux en importance à ceux que l'Europe et l'Amérique ont créés entre elles. Les temps semblent donc proches où toutes ces vieilles nations arriérées de l'Orient, décidées

enfin à communiquer avec les autres peuples, subiront par le fait seul de ces rapports fréquents et pacifiques, l'influence des idées du dehors.

Et maintenant quelles seront, dans cette œuvre régénératrice, la nature et la part de l'action dévolue à chacune des nations civilisées de l'Europe? C'est le secret de Dieu, mais sans aucun doute, les bienfaits que les uns et les autres pourront apporter seront en harmonie avec le génie et le caractère particuliers de chacune : pour les peuples comme pour les individus leur passé et leurs qualités acquises sont les meilleurs garants de leurs œuvres à venir. De plus, il est vrai, historiquement et philosophiquement parlant, que la loi du christianisme est essentiellement attractive, et on peut dire en vérité des nations, comme Tertullien l'a dit de l'âme humaine, qu'elles sont naturellement chrétiennes, c'est-à-dire toutes pleines d'aspirations, de désirs et d'attentes que le christianisme peut seul combler.

A ces titres, et sans oublier les avantages politiques et commerciaux, assurés désormais à la France par la sagesse de sa diplomatie et la valeur de ses armes dans tout l'extrême Orient, n'est-il pas légitime de songer avec une religieuse et patriotique espérance au rôle d'honneur et de civilisation que Dieu lui destine dans ces lointaines contrées? La France n'est-elle pas en effet, entre toutes les nations chrétiennes, l'apôtre et le soldat de Dieu par excellence? Pleine de foi et de charité chrétiennes, conquérante plus catholique encore

que guerrière, elle ne discontinue jamais de porter chez tous les peuples du monde l'Évangile et la civilisation? Son passé répond de son avenir.

La Chine, depuis trois siècles et plus, connaît nos missionnaires et les voit prodiguer à ses peuples, au prix de tous les sacrifices et du martyre, les lumières de la science et les bienfaits de la religion : leurs actes sont écrits en caractères ineffaçables dans ses propres annales, et les Chinois, on le sait, sont passionnés pour l'histoire. Quand donc le temps sera venu pour eux de briser avec leurs vieilles traditions et de laisser là leur orgueil séculaire pour s'initier aux progrès de l'Occident, ils se rappelleront, sans aucun doute, que la nation venue tout d'abord chez eux sans autre intérêt que celui de leur apporter les bienfaits de la civilisation chrétienne au prix du sang de ses propres fils et avec tous les trésors de sa charité, ce fut la France! Et quand l'Église de la Chine aura grandi, et que cet arbre de vie abritera de ses rameaux les peuples régénérés de ce grand empire, ceux-ci ne se souviendront-ils pas encore que parmi leurs apôtres et leurs martyrs les missionnaires français sont au premier rang? Or, qui pourrait douter qu'un pareil souvenir ne devienne un jour dans l'esprit de ces peuples un puissant motif d'attraction envers la nation chrétienne et généreuse qui, plus que toute autre, leur aura procuré de tels bienfaiteurs?

Plaise à Dieu qu'un semblable jour arrive, et qu'une telle gloire soit donnée à la France! Car,

n'en doutons pas, nous verrions alors se réaliser pleinement, pour le bonheur et la prospérité de notre grande et belle patrie la parole du divin Maître, parole qui s'accomplit, quand elle est écoutée, aussi bien pour les nations que pour tout homme qui vient en ce monde : CHERCHEZ D'ABORD LE RÈGNE DE DIEU ET SA JUSTICE, ET LE RESTE VOUS SERA DONNÉ PAR SURCROÎT.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

MOEURS ET COUTUMES.

CHAPITRE XIV.

INTÉRIEUR DES CHINOIS. — REPAS, ALIMENTS, BOISSONS.

§ Ier.

Intérieur et usages domestiques des Chinois : habitations chinoises. — Description d'une maison chinoise. — Disposition générale des bâtiments; les cours et leur destination; principal corps de logis; disposition et destination particulière des appartements. — Un salon chinois; décors et ameublements. — Soins de propreté. — Curieux usages. — Une chambre à coucher. — Lits des Chinois. — Simplicité et opulence. — Le cabinet de travail. — Singulier étonnement des Chinois au sujet des maisons européennes. — Curieuse appréciation de l'empereur Kang-hi. — Jardins chinois et leur beauté. — Véritable origine des jardins anglais. . . . . Page 1

§ II.

Repas des Chinois. — Ancien goût des Chinois pour les festins. — Réforme salutaire. — Un dîner chinois. — Solennité de l'invitation. — La « civilité chinoise », ses préceptes rigides et ses choquantes permissions. — La salle à manger. — Tables et couvert. — Les bâtonnets. — Ordre et cérémonial du dîner. — Musiciens et comédiens. — Art culinaire des Chinois. — Toasts et dessert. — Départ des convives. 11

§ III.

Aliments et boissons des Chinois. — Ordinaire des Chinois. — Substances alimentaires et viandes préférées des Chinois. — Mets particuliers : les nids d'hirondelle et autres mets de luxe ou de fantaisie. — Mets immondes. — L'hippophagie en Chine. — Art de la confiserie. 24

§ IV.

Boissons des Chinois. — La vigne anciennement connue des Chinois. — Prohibition de sa culture. — Art de la brasserie en Chine. — Variétés du « vin chinois » ; manière de le fabriquer. — Découverte fortuite de l'art de la distillation. — Eaux-de-vie chinoises et leurs variétés. — Goût dépravé des Tartares. — Le thé. — Éloge poétique de cette boisson par l'empereur Kien-long. 34

CHAPITRE XV.

MARIAGES, ÉDUCATION ET INSTRUCTION, FUNÉRAILLES ET SÉPULTURES DES CHINOIS.

§ Ier.

Mariages des Chinois. — Autorité absolue des parents relativement au mariage de leurs enfants. — Les entremetteuses. — Négociation et conditions du contrat matrimonial. — Cérémonial et célébration d'un mariage chinois. — Loi matrimoniale. — La polygamie et ses funestes conséquences. — Rangs distinctifs des épouses en Chine, et leurs droits respectifs. — Le divorce et ses causes légales. — Sort des veuves. 44

§ II.

Éducation des enfants. — Importance que les Chinois y attachent. — Premiers soins donnés à l'enfance. — Éducation des adolescents. — Cérémonie du bonnet viril. — Instruction. — Étude des caractères alphabétiques. — Soins donnés à l'écriture. — Divers degrés de l'enseignement. — Concours privés et publics. — Amour des Chinois pour les lettres. — Les écoles primaires et leur grand nombre. — La liberté d'enseignement en Chine et ses heureux résultats. — Éducation des filles. 61

§ III.

Funérailles et sépultures des Chinois. — Respect des Chinois pour les morts. — Les cercueils. — Amour des Chinois pour ces sortes de meubles. — Manière d'ensevelir les morts. — Exposition du corps du défunt et devoirs qu'on lui rend. — Morts gardés dans les

maisons. — Convoi et inhumation. — Sépultures des Chinois. — Aspect de ces lieux funèbres, soins religieux dont ils sont l'objet. — Forme et structure des tombeaux. — Usage de brûler les morts. — Deuil privé et public des Chinois. — La salle des ancêtres. 79

CHAPITRE XVI.

FÊTES ET RÉJOUISSANCES PUBLIQUES. AMUSEMENTS POPULAIRES ET PARTICULIERS DES CHINOIS.

§ Ier.

Fêtes et réjouissances publiques. — Le nouvel an. — Ressemblance des usages chinois avec les nôtres. — La fête des lanternes. — Son ancienneté et son origine probable. — Les lanternes chinoises. — La fête du printemps ou de l'ouverture des terres. — La célèbre cérémonie du labourage. — La procession du printemps. — La fête des mûriers. — La fête des moissons. — Spectacles populaires. — Les fêtes *ouan-cheou*. — La fête des vieillards. — Les fêtes *yen-yen*. 96

§ II.

Amusements populaires et divertissements particuliers des Chinois. — Bateleurs et acrobates chinois. — Quelques exemples de leur entente du métier. — Marionnettes chinoises. — La chasse. — Chasses impériales. — La pêche. — La pêche « au cormoran », « à la planche », etc. — Les cerfs-volants; le sabot, la toupie, etc. — Jeux de cartes, des dés et des échecs. — Passion effrénée des Chinois pour les jeux de hasard. 116

CHAPITRE XVII.

POLITESSE PUBLIQUE ET PRIVÉE DES CHINOIS.

§ Ier.

Influence des lois rituelles dans les rapports privés et publics des Chinois; — leurs avantages sociaux. — Salut chinois. — Cérémonial des visites. — Usage des cartes. — Cérémonial des présents. — Le *ly-tan*. 130

Digitized by Google

§ II.

Manière de converser des Chinois. — Style épistolaire. — Influence de l'observance des rites sur le caractère des particuliers et sur les mœurs générales de la nation chinoise. 142

CHAPITRE XVIII.

MISÈRES PHYSIQUES ET MORALES DES CHINOIS.

§ Ier.

Misères physiques des Chinois. — Les disettes et la famine. — Causes générales et particulières de ces fléaux. — Les inondations, — étendue de leurs ravages. — Courage des Chinois. 148

§ II.

Misères morales des Chinois. — La distillation des grains et ses funestes conséquences. — Les brûleries chinoises. — Impuissance des lois. — L'ivrognerie. — Usage abusif de l'opium. — Lois prohibitives. — Le fumeur d'opium; — ce qu'il devient. . 153

§ III.

Misères morales des Chinois. — Le paupérisme. — Les mendiants et leur roi; — leurs droits et leurs exploits. — Les pirates de la Chine. — Leur audace. — Impuissance de la marine de l'État contre leurs déprédations. — Étrange moyen employé par le gouvernement chinois pour les réprimer. 161

§ IV.

Misères morales des Chinois. — L'infanticide en Chine; — sa fréquence. — Édits contre le crime d'infanticide. — Éloges donnés à la charité catholique par les mandarins. — Pièces officielles. 167

CHAPITRE XIX.

INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE DES CHINOIS.

§ Ier.

Greniers publics. — Leur grand nombre et leurs différentes destinations. — Leur mode d'approvisionnement. — Lois et règlements. — Sollicitude du gouvernement. — Le « Directoire des mandarins » et ses prescriptions. — Les monts-de-piété et autres maisons de prêt. — Les hospices. — La « maison aux plumes de poule ». 172

§ II.

Orphelinats chinois. — Exposition des enfants autorisée en Chine. — Étrange sollicitude du gouvernement chinois ; — éloges cependant qu'il mérite. — Hospices des enfants trouvés entretenus par l'État, — leur insuffisance. — Œuvre de la Sainte-Enfance, — sa nécessité et son efficacité ; — nombreux enfants recueillis et achetés par la charité de ses jeunes associés. — Orphelinat de Zikawé. — Admirable et providentielle mission des petits enfants de la France catholique. 179

GÉNIE PARTICULIER DES CHINOIS.

CHAPITRE XX.

RELIGION ET PHILOSOPHIE DES CHINOIS.

§ Ier.

Divergence d'opinions sur le caractère et l'état religieux actuel des Chinois. — Affirmations exagérées de quelques écrivains européens à ce sujet ; — réflexions qu'elles suggèrent ; — conclusion à tirer. 185

§ II.

Exposé des anciennes traditions religieuses de la Chine. — La religion primitive des Chinois la même que celle des patriarches. — Rapports frappants de leurs traditions religieuses avec les traditions bibliques. — Connaissance du vrai Dieu et de ses attributs consignée dans leurs livres sacrés et consacrée par leurs usages religieux. — Le *Tien* ou le *Chang-ti*, dieu unique et personnel. Tradition constante de la vraie notion de Dieu. — Célèbre déclaration de Kang-hi. — Inscriptions placées par son ordre au frontispice de la nouvelle église des missionnaires. — Singulière mission du peuple chinois. 189

§ III.

Idée des anciens Chinois sur la nature et l'essence de la Divinité. — Opinions de leurs plus célèbres philosophes sur ce point. — Notion de la Trinité. — Textes fameux du *Sée-ki* et de Lao-tseu. — Doctrine de ce philosophe. — Croyance des Chinois à l'existence des esprits bons et mauvais. — Notion de la chute de l'homme et d'une rédemption future. — Remarquables paroles de Confucius à ce sujet. 200

§ IV.

Sacrifices anciens des Chinois. — Leur analogie avec les sacrifices des patriarches. — Lieux et autels primitifs de ces sacrifices. — Les « montagnes des sacrifices ». — Premiers édifices consacrés au culte. — Temples modernes. — Le *Tien-tan* et le *Ti-tan*. — L'empereur souverain sacrificateur. — Cérémonial observé dans les sacrifices. — Mémorable ordonnance de Kien-long. — Providentielle vocation historique du peuple chinois. 207

§ V.

Culte idolâtrique en Chine. — Doctrine du philosophe Lao-tseu et conséquences qu'en tirèrent ses disciples. — Secte des « tao-sse ». — Superstitions. — L'élixir de longue vie. — Disputes des tao-sse et des confucéens. — Sentiment de Confucius au sujet de Lao-tseu et de sa doctrine. 217

§ VI.

Doctrine de Confucius. — Différence de son système philosophique avec celui de Lao-tseu. — Sa doctrine sur la nature et l'immortalité de l'âme. — Principaux commentateurs des écrits de Confucius. — Divergence d'opinions sur la véritable doctrine de ce philosophe, et ses causes probables. — Influence séculaire et permanente du confucéisme en Chine. — Vénération extraordinaire dont la mémoire du grand philosophe chinois est l'objet. — Abjection actuelle de la secte des tao-sse. 224

§ VII.

Le bouddhisme en Chine. — Date et cause surprenante de son introduction. — Origine du bouddhisme. — Légende de Bouddha. — Principes dogmatiques et moraux du bouddhisme. — Doctrine intérieure et doctrine extérieure. — Les bonzes. — Impostures et charlatanisme. — Monastères bouddhiques. — Bonzerie du Pou-tou. — Temples bouddhiques. — Judaïsme et mahométisme en Chine. — Christianisme. 233

§ VIII.

Superstitions particulières des Chinois. — Mauvais génies. — Moyens employés pour empêcher l'âme d'un moribond de s'enfuir. — Horoscope. — Le *fong-choui*. — Supplications et avanies faites aux idoles. — Conclusion. 251

CHAPITRE XXI.

LITTÉRATURE CHINOISE.

§ Ier.

Langue chinoise. — Son originalité. — Langue parlée. — Pauvreté et abondance. — Système grammatical. — Classification des mots. — Structure des phrases. — Les divers dialectes. — Langue écrite. — Absence d'alphabet. — Système graphique des Chinois. — Grand nombre des caractères. — Racines et radicaux. — Les trois styles de la langue écrite. 262

§ II.

Les *king* ou livres sacrés, et les livres classiques. — Grands king : l'*Y-king*, — le *Chou-king*, — le *Che-king*, — le *Li-ki*, — le *Tchun-thsiou*. — Les petits king : le *San-dze-king*, — les *Sse-chou* ou les quatre livres par excellence, — l'ouvrage de Meng-tze. 274

§ III.

Livres historiques. — Principaux historiens chinois. — Ouvrages remarquables; — le *Ché-ki*, etc. — Style historique des Chinois. — Traités scientifiques. 282

§ IV.

Poésie des Chinois. — Ses divers genres. — Apogée et décadence. — Règles de la versification chinoise. — Images et figures. — La poétique chinoise. — Le « Livre des vers ». — Touchante élégie. 286

§ V.

Pièces dramatiques. — Historique de l'art dramatique en Chine. — La comédie et la tragédie. — Règles dramatiques. — L'introduction et les scènes. — Absence des trois unités. — Emploi du chant. — Les trois styles. — Rôles et personnages. — Les comédiens chinois. — Goût passionné des Chinois pour les représentations dramatiques. — Abondance des compositions de ce genre. — Qualités et défauts. 293

§ VI.

Romans chinois. — Romans historiques, — mythologiques, — et de mœurs. — Littérature légère : — les petits romans; — poésies fugitives; — contes; — nouvelles, etc. 303

§ VII.

Éloquence chinoise. — Absence de l'éloquence de la tribune et du barreau. — Les remontrances et leur germe d'éloquence politique. — Éloquence académique. — La rhétorique chinoise. — Nombre

prodigieux des genres d'éloquence qu'elle distingue. — Déclamation et action oratoire des Chinois. 306

CHAPITRE XXII.

ÉTAT DES SCIENCES ET DES ARTS EN CHINE.

§ Ier.

Connaissances scientifiques des Chinois. — État des sciences en Chine. — Leur stagnation et ses causes. — Science mécanique. — Machines et métiers chinois. — Physique et chimie. — Les alchimistes. — Science géographique des Chinois. — Idées erronées des Européens à ce sujet. 311

§ II.

Astronomie. — Le calendrier. — L'année chinoise. — Le cycle. — Divisions du jour. — Le système de Copernic et de Galilée connu des Chinois. — Connaissances et traditions des Hébreux sur la même donnée astronomique. — La vraie vérité sur la condamnation de Galilée. — Observations et erreurs astronomiques des Chinois. — Services rendus par les missionnaires. 319

§ III.

Médecine. — Anatomie interdite aux Chinois. — Circulation du sang très-anciennement connue de leurs praticiens. — Ouvrages de médecine. — Système physiologique. — Diagnostic. — Théorie du pouls. — Thérapeutique; — remèdes particuliers; — leur efficacité et leur singularité. — L'acupuncture, — le *cong-fou*. — Libre exercice de la médecine en Chine. — A quoi est exposé le médecin chinois dans les cas malheureux. — Moyen de constater l'homicide par l'examen des cadavres. 328

§ IV.

Connaissances artistiques des Chinois. — Musique. — Ancienne musique des Chinois. — Système musical. — La gamme chinoise. — Musique notée inconnue. — Instruments de musique en usage. — Musique d'Europe peu goûtée des Chinois. 335

§ V.

Peinture et sculpture. — État ancien et actuel de ces arts en Chine. — Leurs différents genres. — Perfections et défauts. — Art de la gravure. — Sculpture. 342

CHAPITRE XXIII.

INDUSTRIE DES CHINOIS.

§ Ier.

Génie industriel des Chinois. — Fonte et travail des métaux. — Habileté ancienne et actuelle des Chinois dans cet art. — Travail du bois. — Ouvrages de vernis. — La laque, — manière de l'obtenir. — Préparation et application des vernis; — leurs variétés. — Application des dessins et des ornements en or et en argent. 350

§ II.

Art de la céramique. — Porcelaine de la Chine. — Origine et révolutions de l'art de la porcelaine. — Services rendus au progrès du même art en France par les anciens missionnaires. — Le P. d'Entrecolles et ses précieux Mémoires. — Matière de la porcelaine. — Son vernis ou sa couverte. — Dernières manipulations données à la matière de la porcelaine. — Fabrication des pièces. — Travail du fourneau. 360

§ III.

Peinture de la porcelaine. — Application des couleurs et des ornements d'or et d'argent. — Les peintres en porcelaine, — leur genre de mérite. — Porcelaines extraordinaires et d'une exécution difficile. — Porcelaine craquelée, etc. — La célèbre manufacture de King-te-tchin. — Poterie chinoise. — Art de la verrerie. 371

§ IV.

Tisseranderie chinoise. — La soie primitivement connue des Chinois seuls. — Leur habileté à la produire et à la tisser. — Métiers chinois. — Étoffes de soie et leurs variétés. — Étoffes de laine, de coton, etc. — Tapis précieux et communs. 378

§ V.

Teinturerie chinoise. — Supériorité des anciens Chinois dans l'art de la teinturerie. — Incertitude et conjectures au sujet de leurs procédés. — Teinturerie moderne. — Substances colorantes. — Indigo chinois. — La cochenille probablement connue des anciens Chinois. — Sentiment de Kang-hi à cet égard. 384

§ VI.

Typographie chinoise. — Commencements et développements progressifs de l'écriture chez les Chinois. — Invention du papier. — Encre de Chine. — Imprimerie; — date de son invention; — en quoi elle diffère de la nôtre. — Art de la reliure. — Bibliothèques chinoises. 389

CHAPITRE XXIV.

PRODUCTIONS NATURELLES, CULTURES PARTICULIÈRES ET COMMERCE DE LA CHINE.

§ Ier.

Productions naturelles de la Chine. — Coup d'œil général sur les productions — du règne minéral, — du règne végétal, — et du règne animal. 398

§ II.

Cultures et industries particulières des Chinois. — Culture du thé. — Caractères botaniques de la plante à thé. — Culture et récolte. — Singes utilisés à la cueillette. — Préparations données au thé. — Les thés du commerce; — thés verts et thés noirs; — leur classification. 403

§ III.

Cultures et industries particulières des Chinois. — Éducation du ver à soie. — Priorité des Chinois dans ce genre d'industrie. — Le ver

Digitized by Google

à soie du mûrier. — Autres espèces du ver à soie. — Remarquable notice du P. d'Incarville sur les vers à soie du chêne et du *fagara*. — Notice récente d'un autre missionnaire sur les vers *querciens*. — Première introduction de cette espèce de ver en Europe par un missionnaire français. 412

§ IV.

Cultures et industries particulières des Chinois. — Pisciculture et éducation des volailles. — Ancienneté de la pisciculture en Chine et habileté des Chinois dans ce genre d'industrie. — Poissons *habillés de glace*. — Éducation des volailles. — Éclosion artificielle des œufs. — Curieux détails. 427

§ V.

Cultures et industries particulières des Chinois. — Horticulture. — Supériorité des Chinois en ce genre. — Succès merveilleux obtenus par les jardiniers et les floriculteurs de la Chine. . 432

§ VI.

Commerce des Chinois. — Besoins commerciaux de la Chine; — idées particulières des économistes et du gouvernement chinois à ce sujet. — Commerce extérieur. — Importations et exportations. — État actuel et avenir du commerce européen et français avec la Chine. — Commerce intérieur : son importance; — ses causes et sa nécessité. — Génie commercial des Chinois. — Honnêteté et friponnerie. — Curieux exemples de fraude. 436

CHAPITRE XXV.

Conclusion. 450

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

3 SET 1869

00568504

ERRATA.

Page 15, ligne 9, au lieu de *ou* fourchettes, lisez : et de nos fourchettes.

— 122, — 7, au lieu de le désir du gain *ou* les nécessités, lisez : le désir du gain et les nécessités.

— 144, — 25, au lieu de *hou-foug*, lisez : *hou-fong*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

DE LA LIBRAIRIE L. HACHETTE ET Cie,

Boulevard Saint-Germain, 77, à Paris.

Baker (Sir Samuel White) : *Découverte de l'Albert N'yanza*, traduit de l'anglais par Gustave Masson. 1 volume illustré de 3 gravures et accompagné de 2 cartes. . . . . 10 fr.

Bouyer (Frédéric), capitaine de frégate : *La Guyane française*, notes et souvenirs d'un voyage exécuté en 1862-1863. 1 volume tiré sur papier teinté et illustré de 100 gravures par Riou, Rapine et Delahaye, et de 3 cartes. 10 fr.

Burton (le capitaine) : *Voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale*, traduit de l'anglais par madame H. Loreau. 1 volume illustré de 37 vignettes. 10 fr.

Hayes (le docteur J. J.) : *La mer libre du pôle*, voyage de découvertes dans les mers Arctiques (1860-1861), traduit de l'anglais et accompagné de notes complémentaires par M. F. de Lanoye, ouvrage contenant 70 gravures et 3 cartes. 1 volume. . . . . 10 fr.

Le Tour du Monde.

Livingstone (David et Charles) : *Explorations du Zambèse et de ses affluents*, et découverte des lacs Chirona et Nyassa (1858-1864). Ouvrage traduit de l'anglais par madame H. Loreau. 1 volume illustré de 47 gravures et de 4 cartes. . . . . 10 fr.

Mage (le lieutenant E.) : *Voyage dans le Soudan occidental* (Sénégambie et Niger, 1863-1866). 1 volume illustré de 60 gravures sur bois d'après les dessins de l'auteur, par E. Bayard, de Neuville et Tournois, et accompagné de 8 cartes et plans, broché. . . . . 10 fr.

Marcoy (Paul) : *Voyage à travers l'Amérique du Sud*, de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique. 2 magnifiques volumes in-4° illustrés de 400 gravures sur bois, par Riou, et accompagnés de 20 cartes, brochés. . . . . 50 fr.

Milton (le vicomte) et le docteur **Cheadle** : *Voyage de l'Atlantique au Pacifique*, à travers le Canada, les Montagnes Rocheuses et la Colombie anglaise. Ouvrage traduit de l'anglais par M. J. Belin-Delaunay et contenant 22 vignettes sur bois et 2 cartes. 1 volume. . . . . 10 fr

Palgrave (William Gifford) : *Une année de voyage dans l'Arabie centrale* (1862-1863). Ouvrage traduit de l'anglais par E. Jonveaux, et contenant 1 carte et 4 plans. 2 volumes. . . . . 10 fr.

Speke (le capitaine) : *Journal de la découverte des sources du Nil*. Ouvrage contenant 3 cartes et 78 gravures d'après les dessins du capitaine Grant ; 2e édition. 1 volume. . . . . 10 fr.

Vambéry (Arminius) : *Voyages d'un faux derviche dans l'Asie centrale*, de Téhéran à Khiva, à Bokhara et à Samarcand. Ouvrage traduit de l'anglais par M. E. D. Forgues. 1 volume illustré de 34 gravures sur bois et accompagné d'une carte. . . . . 10 fr.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR, RUE GARANCIÈRE, 8.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESTE PALINI
Legatore di Libri
FIRENZE

Digitized by Google